8
26-F
55

# LES MARQVES D'HONNEVR DE LA MAISON DE TASSIS.

BIBLIOTECA NACIONALE ROMA

A ANVERS, EN L'IMPRIMERIE PLANTINIENNE
DE BALTHASAR MORETVS. M.DC. XLV.

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

ALAIN CHARTIER, *Pere de l'Eloquence Françoiſe, & Secretaire de Charles* VII. *Roy de France, en ſon* BREVIAIRE DES NOBLES.

QVI garde HONNEVR,
on le doit HONORER:
NOBLES HOMMES tenez en
plus grand compte
Que de threſor que puiſſiez
procurer;
Car c'eſt le bien qui les autres
ſurmonte.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA

LAMORALDVS COMES DE TASSIS ANNO ÆTATIS XXIV.

*Hic generis magnæ et bello et pace Magistri*
*Ipsa spes fatur nutrix in effigie:*

*Et populi vox est optatæ aliquando quietis,*
*Si qua fides fronti. Conciliator erit:*

*Germanum nam nemo avent dannare Nepotem,*
*Qui jam Marte valet* PERPETVA *fide* FIDE.

*Nicol. vander Horst invent. et pinxit.*

*Paulus Pontius sculpsit.*

A TRES-ILLVSTRE
SEIGNEVR
LAMORAL III.
COMTE
DE TASSIS.

MONSIEVR,

Cet Ouurage ne faisoit pas estat de paroistre au jour, quand il vous fut presenté la premiere fois : il estoit alors plus succint, & plustost pour satisfaire au deuoir d'vne loüable amitié à l'endroit d'vne personne qui m'a fort obligé, que pour le donner au public. Elle m'auoit instamment requis, qu'à raison de l'alliance que feu Monsieur le Comte vostre Pere fit auec Madame ALEXANDRINE DE RYE, vostre Mere, je lui fisse le plaisir de lui faire part de ce que je recouurerois pardeça touchant

touchant voſtre Famille. Sa demande me parut fort juſte, eu eſgard à voſtre origine eſtrangere, & à l'eſtenduë des branches de voſtre Maiſon. Et quand j'eus recueilli ce que j'en pûs rencontrer, je me ſentis obligé de vous communiquer le Diſcours que j'en auois fait. Vous priſtes la peine de le lire & de l'examiner : & je me ſouuiens que par aprés, ſur l'excuſe que je vous fis à raiſon de mon peu de ſuffiſance, il vous pleut de m'aſſeurer, que je ne ſçaurois rendre vn ſeruice plus ſignalé à voſtre Maiſon, que de l'enrichir de ce que je trouuerois de plus touchant les voſtres, & en ſuite publier ce que j'en aurois fait; adjouſtant, que le petit Traitté que je vous auois communiqué, vous agreoit d'autant plus, que je n'aduançois rien dont je ne produiſiſſe mes Autheurs; & non pas d'obſcure authorité, mais tous imprimez; ou s'ils ne l'ont jamais eſté, neantmoins ſi communs, qu'encore qu'ils ſoient eſcrits à la main, il ne laiſſe d'en y auoir pluſieurs exemplaires. C'eſt auſſi ce qui me met entiere-

tierement hors de blaſme à preſent que ce volume eſt groſſi, & qui me tire abſolument du danger de paſſer pour vn flateur, auquel tombent facilement pluſieurs de ceux qui traittent ſemblables ſubjets, & qui ont des ames ſeruiles. Ie ſuis trop ennemi de ce vice, & trop ami de la vertu contraire, qui eſt la verité : de laquelle je ne croirai pas m'eſloigner, ſi je dis librement que vous marchez ſur les pas de vos braues & Illuſtres anceſtres, auec tant de bonheur, que ſans doute bien toſt vous adjouſterez beaucoup à leur renommée, & qu'vn jour, MONSIEVR, vous ſeruirez d'exemple à ceux qui viendront aprés vous, quand Dieu vous aura engagé dans vn mariage ſelon vos merites & voſtre condition. C'eſt vne joye, que tous ceux qui vous honorent, ne ſçauroient diſſimuler, puiſque desja au printemps de voſtre âge ils voyent paroiſtre en vous de ſi belles fleurs de vertus & de merites, que les fruits en ſeront tres-heureux. Continuez, MONSIEVR, d'augmenter la parfaite

approbation de vos loüables deportemens, car il n'y a rien de plus recommandable; & vous reconnoîtrez que c'eſt à l'ombre des lauriers qu'il fait bon dormir, & qu'au declin de l'âge il eſt de bonne grace de porter ainſi que le premier des Empereurs fait en ſes medailles, pour couurir ſa teſte chenuë, vne couronne de cet arbriſſeau, tousjours verdoyante & glorieuſe à qui la porte aprés l'auoir meritée. Ce ſont les vœux de celui qui fait profeſſion d'eſtre,

MONSIEVR,

*Voſtre tres-humble & tres-*
*obeiſſant ſeruiteur*
*I. C.*

# In perennaturam TASSIORVM gloriam, ejúſque fidum Encomiaſtem IVLIVM CHIFLETIVM Sequanum

ANTONIVS SANDERVS Canonicus & Scholaſticus Iprenſis.

DVM *benè Magnatum ſorti de Stirpe*, CHIFLETI,
*Et tua de priſcis cura meretur Auis:*
*Dum notos ſcribis Proceres Inſubribus oris*
DE TASSIS, *Latio nomina clara ſolo:*
*Non agis hoc tantùm Gens hæc præſtantior vt ſit,*
*Et vibret antiquum Stirps Generoſa jubar;*
*Sed meliùs noſtro de Principe fida meretur*
*Pagina, per rectas quæ jubet ire vias:*
*Quæ jubet vt firmo ponant veſtigia greſſu,*
*Queis oritur vera Nobilitatis honos.*
*Hoc agis, vt cupiat per Auorum exempla ſuorum*
*Paſſibus egregiis: æmulus ire Nepos;*
*Et Regi Heſperio, & Ducibus quos Auſtria gignit,*
*Per noua* PERPETVAM *facta probare* FIDEM.

# TABLE DES PARTIES ET CHAPITRES DV TRAITTÉ DES MARQVES D'HONNEVR DE LA MAISON DE TASSIS.


INTRODVCTION au Traitté des Marques d'Honneur de la Maiſon de TASSIS. Page 1.

PREMIERE PARTIE,

Contenant diuerſes connoiſſances generales, neceſſaires à l'intelligence de tout ce Traitté.

CHAPITRE I. DE *l'Origine du nom de* TASSIS, *& des façons diuerſes dont il s'eſcrit.* Page 15.

CHAP. II. *De l'Eſcu des Armes de la Maiſon de* TASSIS, *& de ſes diuers changemens.* 24.

CHAP. III. *Du Timbre & Cimier, Tenans, & Deuiſe de la Maiſon de* TASSIS. 31.

CHAP. IV. *Diſcours tiſſu de diuers Autheurs ſur la Deſcente des Seigneurs de* TASSIS *de la Famille des anciens Seigneurs de Milan, ſurnommez de* LA TOVR. 38.

CHAP. V. *Les ſucceſſeurs de* LAMORAT DE LA TOVR, *ſurnommé* DE TASSIS, *s'eſtabliſſent dans l'Eſtat de Bergame.* 53.

SECONDE PARTIE,

Contenant les Marques d'Honneur de la Branche des Comtes de TASSIS. Page 55.

CHAPITRE I. ROGER DE TASSIS I. *du Nom, paſſe de Bergame au ſeruice de l'Empereur* FRIDERIC III. *& s'eſtablit dans les Eſtats de la* MAISON D'AVSTRICHE. 57.

CHAP. II. FRANÇOIS DE TASSIS, *dit le Vieil, ſuccede aux honneurs de ſon pere* ROGER : *& a pour ſucceſſeur* FRANÇOIS DE TASSIS, *dit le Ieune, fils de ſon frere* SIMON. 61.

CHAP. III. IEAN BAPTISTE DE TASSIS, *& ſes freres* MAPHEE *&* SIMON DE TASSIS, *neueu de* FRANÇOIS, *dit le Ieune, ſont naturaliſez dans tous les Eſtats de la Royne* IEANNE

IEANNE & de CHARLES I. *Roy d'Eſpagne: & en ſuite ils ſe ſeparent en diuers Poïs du meſme Monarque.* 63.

CHAP. IV. MAXIMILIAN I. *arme Cheualier Meſſire* IEAN BAPTISTE DE TASSIS: *il change le chef de ſes Armes, & lui donne, comme auſſi à ſes freres, l'Aigle du Royaume des Romains.* 66.

CHAP. V. *Meſſire* IEAN BAPTISTE DE TASSIS *reçoit magnifiquement en ſon Hoſtel* MVLEY-HAZEN *Roy de Thunes.* 70.

CHAP. VI. *L'Empereur* CHARLES V. *change en l'Eſcu de Meſſire* IEAN BAPTISTE DE TASSIS *l'Aigle du Royaume des Romains, & lui donne l'Aigle naiſſant Imperial: & en ſuite le Seigneur de* TASSIS *meurt au ſeruice de Sa Maieſté.* 78.

CHAP. VII. ROGER DE TASSIS, *fils Aîné de Meſſire* IEAN BAPTISTE, *eſt eſleué aux Dignitez Eccleſiaſtiques à l'âge de* XXV. *ans.* 84.

CHAP. VIII. *Meſſire* RDGER DE TASSIS *eſt enuoyé en Ambaſſade à Rome; d'où eſtant retourné, il meurt plein d'honneur & de reputation.* 88.

CHAP. IX. LEDNARD DE TASSIS, *Libre Baron de l'Empire, embraſſe le parti du Prince Don* IEAN D'AVSTRICHE. 93.

CHAP. X. *Le Baron de* TASSIS *eſt honoré de ſinguliere bienueuillance par les Roys* PHILIPPE II. & III. & *par l'Empereur* RODOLPHE II. *qui le fait Gentilhomme de ſa Chambre: & puis il meurt au bout de* LX. *ans de ſeruice.* 96.

CHAP. XI. *Meſſire* IEAN BAPTISTE DE TASSIS II. *du nom, trauaille au redreſſement des affaires en Hollande; il eſt empriſonné pour ſa grande fidelité au Roy; & ſaute les murailles de Bruxelles pour aller au deuant du Prince Don* IEAN, *qui l'honore d'vn baſton de Maiſtre de ſon Hoſtel.* 100.

CHAP. XII. *Meſſire* IEAN BAPTISTE DE TASSIS, *Cheualier de l'Ordre Militaire de ſaint Iacques, va en Eſpogne: & delà il eſt enuoyé Ambaſſadeur Ordinaire de Sa Maieſté en la Cour de France.* 107.

CHAP. XIII. *Meſſire* IEAN BAPTISTE DE TASSIS *deſcouure des menées contre le Roy* PHILIPPE II. *dans le Royaume de France; & fait le Traitté de la Ligue à Ioinuille auec les Princes des Maiſons Royale & de Lorraine.* 110.

CHAP. XIV. *Le Commandeur de* TASSIS *eſt deputé par le Roy* PHILIPPE II. *pour aſſiſter aux Eſtats Generaux de la Ligue en France, puis au Traitté de Vervin, où la Paix Generale fut concluë entre les deux Couronnes.* 118.

CHAP. XV. *Le Commandeur de* TASSIS *va derechef en la Cour de France comme Ambaſſadeur Ordinaire du Roy* PHILIPPE III. *nouuellement odeuenu à la Couronne: ſon retour en Eſpagne, où il eſt fait du Conſeil d'Eſtat: ſa mort & ſepulture.* 120.

CHAP. XVI. *Meſſire* CHRISTOPHLE DE TASSIS *Cheualier, & Meſſire* MATTHIAS DE TASSIS *ſeruent* FERDINAND I. *Roy des Romains aux guerres d'Allemagne: le premier eſt choiſi pour Parrein en deux Tournois faits en preſence de Sa Maieſté.* 124.

CHAP. XVII. IEAN BAPTISTE DE TASSIS, *dit le Colonel, assiste à plusieurs memorables Sieges de Places: & est fait par le Roy Lieutenant General aux Pais de Frise & d'Ouer-Issel.* 129.

CHAP. XVIII. *Le Colonel de* TASSIS *surprend la ville de Zutphen, soustient dedans heureusement le Siege des Ennemis: & aprés sa deliurance, le Prince de Parme le remercie, & lui donne le Baiser d'Honneur au milieu du Camp Royal.* 131.

CHAP. XIX. *Le Colonel de* TASSIS *defait en bataille l'armée du Comte de Meurs, Gouuerneur de la Duché de Gueldres pour les Rebelles, & gagne vne celebre Victoire.* 134.

CHAP. XX. *Le Colonel* IEAN BAPTISTE DE TASSIS *force plusieurs Places maritimes en Frise, & defait entierement les troupes de* GVILLAVME *Comte de Nassau prés de Leeuwarden.* 136.

CHAP. XXI. *Le Colonel de* TASSIS *prattique la reduction de la ville de Deuenter à l'obeissance du Roy: l'execute heureusement; & bastit le* FORT-TASSIS *sur le bord du Rhin.* 184.

CHAP. XXII. *Le mesme Colonel de* TASSIS *est tué au Siege de la ville de Bonne, & honoré d'vne pompe funebre tres-solemnelle par le Senat & peuple de la ville de Colongne.* 140.

CHAP. XXIII. FERDINAND *Archiduc d'Austriche, fils de l'Empereur* FERDINAND I. *conserue soigneusement en son Arcenal non seulement le Pourtrait, mais le Heaume, la Cuiroce, les Brossards & Gantelets, & l'Espée mesme du Colonel de* TASSIS. 144.

CHAP. XXIV. LAMORAL II. *du nom, premier Comte de* TASSIS, *est compagnon des persecutions de son pere, & se fait paroistre soubs le Prince Don* IEAN D'AVSTRICHE. 151.

CHAP. XXV. LAMORAL II. *du nom passe à la Cour du Roy* PHILIPPE II. *& retourne auec de riches marques de la reconnoissance de ce Prince.* 153.

CHAP. XXVI. *Le Comte* LAMORAL *est honoré soubs le Duc de Parme de diuers Commandemens dans les Armées du Roy, creé le premier Comte de sa Branche, & Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur.* 155.

CHAP. XXVII. LEONARD II. *du nom Comte de* TASSIS, *Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur* FERDINAND II. *est cheri & honoré deuant & aprés sa mort par ses Princes.* 158.

## TROISIEME PARTIE,
Contenant les Marques d'Honneur de la Branche des Comtes de Villamediana de la Maison de TASSIS. Page 163.

CHAPITRE I. RAIMOND DE TASSIS *va establir son seiour en la Cour du Prince* PHILIPPE II. *& s'allie en Espagne.* 165.

CHAP. II. *Le mesme est honoré par le Prince* PHILIPPE II. *en diuerses façons, & il accompagne Son Alteſſe en son voyage de Flandres.* 168.

CHAP.

CHAP. III. *Il deſcouure au Roy* PHILIPPE II. *vne partie des mauuais deſſeins de* CHARLES *Prince d'Eſpagne.* 170.

CHAP. IV. IEAN DE TASSIS I. *du nom, depuis Comte de Villamediana, ſe ſignale en des batailles contre les Mores & les Africains; & porte ſur ſes eſpaules le corps du Prince Don* IEAN D'AVSTRICHE *dans l'Eſcurial.* 174.

CHAP. V. *Don* IEAN DE TASSIS *eſt honoré de l'amitié du Duc de Sauoye, Beau-fils du Roy* PHILIPPE II. *& aſſiſtant aux Funerailles de Sa Maieſté, il porte auec pluſieurs Grands le corps de ce Monarque ſur ſes eſpaules.* 178.

CHAP. VI. *Il eſt creé Comte de Villamediana par le Roy* PHILIPPE III. *à ſon auenement à la Couronne, fait Gentilhomme de ſa Chambre, & enuoyé Ambaſſadeur en Angleterre.* 180.

CHAP. VII. *Le Comte de Villamediana conclut la Paix entre l'Eſpagne & l'Angleterre, & aſſiſte les Cathelsques oppreſſez de ce Royaume.* 183.

CHAP. VIII. PHILIPPE DE TASSIS, *frere du Comte de Villamediana, eſt fait de pluſieurs Conſeils, puis Commiſſaire General de la Saincte Creiſade.* 187.

CHAP. IX. *Le meſme* PHILIPPE DE TASSIS *eſt fait Eueſque de Palencia, puis Archeueſque de Grenade.* 190.

CHAP. X. PIERRE DE TASSIS, *Cheualier de l'Ordre Militaire de ſaint Iacques, paſſe en Flandres, paroiſt dans les Commandemens, & ramene les troupes eſtrangeres à l'inſtance des Eſtats par ordre de Sa Maieſté.* 193.

CHAP. XI. *Le meſme* PIERRE DE TASSIS *eſt enuoyé par le Roy aux Iſles Açores contre Philippe Strozzi, qui y eſtoit enuoyé de France au ſecours du Baſtard Antoine de Portugal.* 195.

CHAP. XII. PIERRE DE TASSIS *repaſſe en Flandres auec vn Terce Eſpagnol, & meurt glorieuſement au Siege de Tenremonde.* 198.

CHAP. XIII. IEAN DE TASSIS II. *du nom, Comte de Villamediana, meurt à la fleur de ſon âge, & auec lui ſa Branche s'eſteint en Eſpagne.* 201.

Les trois Chapitres ſuiuans, qui acheuent cete Troiſiéme Partie, contiennent les actions remarquables de trois fils Naturels de la Branche des Comtes de Villamediana.

CHAP. XIV. PHILIPPE DE TASSIS, *fils Naturel de Don* IEAN DE TASSIS I. *du nom, Comte de Villamediana, entre en l'Ordre de Ciſteaux: il y eſt fait Abbé d'Alcala, puis General de la Congregation d'Eſpagne: & meurt enfin Abbé de Hitero en Nauarre.* 206.

CHAP. XV. IEAN DE TASSIS *fils Naturel du meſme Comte de Villamediana, Capitaine en vn Terce Eſpagnol, eſt tué deuant le Chaſteau d'Humbercourt.* 211.

CHAP. XVI. PHILIPPE DE TASSIS, *Cheualier de l'Ordre de ſaint Iacques, & fils Naturel de Don* PIERRE DE TASSIS, *frere du premier Comte de Villamediana, eſt tué au ſecours de l'Ecluſe.* 214.

QVA-

## QVATRIEME PARTIE,

Contenant les Marques d'Honneur de la Branche des Marquis de Païl de la Maiſon de Tassis. Page 217.

CHAPITRE I. SIMON, DE TASSIS, *ayant conceu vn regret extraordinaire de la mort de* PHILIPPE LE BEL, *repaſſe en Italie, & s'eſtablit à Milan, où le ſucceſſeur du meſme Prince l'appelle à d'honorables emplois.* 219.

CHAP. II. ROGER & ANTOINE DE TASSIS *aſſiſtent aux fameuſes iournées de Curſolari & de Lepante:* ANTOINE *eſtant Capitaine à l'âge de* XVIII. *ans, eſt fait priſonnier des Turcs en Afrique, & conduit à Conſtantinople.* 223.

CHAP. III. ANTOINE DE TASSIS, *depuis Marquis de Païl, ſauſtient auec eſtaunement de tous vn boulenart de Thunes contre les Turcs, où il eſt bleſſé grieuement, & en ſuite emmené pour la ſeconde fois captif dans la ville de Conſtantinople.* 225.

CHAP. IV. *Le meſme* ANTOINE DE TASSIS *ſe trouue à la guerre de Gennes: il va ſeruir le Prince Dan* IEAN D'AVSTRICHE *aux Eſtats de Flandres: l'aſſiſte par tout en batailles, & en d'autres occaſions: aprés quoi il eſt fait Gouuerneur des villes de Leeuu, Dieſt & Arſchot.* 229.

CHAP. V. ANTOINE DE TASSIS *ſ'en va à l'exercice de ſa Charge à Rome: d'où il eſt tiré par aprés pour eſtre employé au Traitté de Vernin.* 231.

CHAP. VI. *Le meſme Seigneur eſt creé Marquis de Païl par le Roy* PHILIPPE III. *Sa Maieſté le fait Conſeiller d'Eſtat à Naples: & il meurt le plus ancien ſeruiteur du Roy dans toute la Monarchie.* 234.

CHAP. VII. SIMON DE TASSIS, *Marquis de Païl, aſſiſte à l'expedition de Larache en Afrique, & ſert auec de ſingulliers honneurs les Roys* PHILIPPE II. III. & IV. 237.

CHAP. VIII. *Le Marquis de Paul aſſiſte de ſa perſonne auec ſes deux fils l'Ambaſſadeur du Roy contre l'Eueſque de Lamego, enuoyé à Rome par l'vſurpateur de Portugal.* 240.

CHAP. IX. *Le meſme Marquis de Païl meurt à Naples, auec regret de tous; & Sa Maieſté vſe à l'endroit de ſes fils de tres-honorables reconnoiſſances.* 245.

CHAP. X. IEAN BAPTISTE DE TASSIS, *fils d'*ANTOINE *premier Marquis de Païl, ſe ſignale aux guerres de Piemont: &* ANTOINE DE TASSIS *ſon frere, Chenalier de l'Ordre d'Alcantara, eſt tué à l'attaque d'vne place pour le ſeruice de Sa Maieſté.* 248.

*Concluſion du Traitté des Marques d'Honneur de la Maiſon de* TASSIS, *addreſſée aux Seigneurs de cet Illuſtre ſurnom.* 251.

INTRO-

# INTRODVCTION AV TRAITTÉ DES MARQVES D'HONNEVR DE LA MAISON DE TASSIS.

C'EST vn droit acquis aux Maiſons ſlluſtres, de permettre qu'on eſcriue les belles actions de leurs Ayeuls, & les Marques Honorables qu'ils leur ont laiſſées. Elles ont aujourdhui cela de commun auec les Princes, que tout ainſi qu'elles s'approchent plus que les autres de ces ſmages viuantes de la Diuinité, auſſi les rayons qu'elles en reçoiuent ſe font voir par les inferieurs, ſelon la proportion dont chacune de ces nobles tiges repreſente les Maiſons Souueraines, dont elles empruntent leur lumiere. Les richeſſes s'abandonnent juſques aux moindres dans vn Eſtat, ſans autre choix que du caprite d'vne aueugle fortune: mais l'Honneur, & la Gloire qui lui eſt attachée, diſoit vn * Ancien, eſt vne poſſeſſion particuliere des Dieux, & de ceux qui ſont les moins eſloignez de leur rang, & de leur auguſte degré.

Il n'y a pas dauantage de cent ans, qu'on vſoit differemment de cete prattique d'eſcrire amplement des

* Polybius: *Argentum quidem & pecunia eſt communis omnium hominum poſſeſſio: at honeſtum, & ex eo laus & gloria, Deorum eſt, aut eorum qui à Dijs proximi cenſentur.*

*Maiſons, & qu'au lieu de joindre ce qui ſe pouuoit dire de toute la race, on ſe contentoit de tirer hors de l'oubli les prouëſſes de quelqu'vn en particulier, qui euſt porté le meſme nom; afin que le liure qui en ſeroit fait, fuſt touſjours dans la main de ceux qui naiſtroient par après: & que liſans de ſi beaux exemples dans la tendreſſe de leur âge, ils entraſſent en apprehenſion de ſe comporter autrement, & de ſouffrir vn jour de juſtes reproches, de ce qu'ayans eu dans leur Maiſon vn exemple ſi digne d'emulation, ils ne ſe ſeroient pas moulez eux meſmes ſur vn ſi excellent & ſi domeſtique original. Ainſi en ont vſé en France les Maiſons de Saintré, de Gueſclin, de Bayard, de Boucicault; & en ces Païs-bas, celles de Lannoy, de Lalain, de Gaure, de Traſegnies, de VVaurin, & autres.*

*Maintenant il ſe prattique autrement: & l'experience nous enſeigne que ce n'eſt pas ſans profit. On eſcrit en bel ordre, non pas ſeulement ce qui concerne en particulier vn Seigneur de la Maiſon, mais generalement tout ce qui peut donner du cœur à ceux du nom, & qui ſans les flatter vainement, fait connoître leurs aduantages honorables par tout, & ferme la bouche aux ignorans de telles prerogatiues.*

*Cete couſtume introduite depuis eſt notablement vtile: attendu en premier lieu que par ce moyen ceux des grandes Familles, voyans que leurs perſonnes & leurs actions* peuuent ſeruir de matiere à ſemblables ouurages, ſe retiennent d'entreprendre beaucoup de choſes par cete conſideration, qui peut-eſtre apporteroient grand preiudice à leur reputation, eux eſtans morts; & lors qu'il eſt plus libre aux meſchans, de deſchirer impunement l'honneur de ceux qui leur ont donné tant ſoit peu de priſe,*

* Mamertinus in Panegyrico ad Iulianum: *Non poteſt quidquam abiectum & humile cogitare qui ſcit de ſe ſemper loquendum.*

*priſe, & qui en ce temps n'ont ſouuent perſonne pour prendre leur cauſe en mains. Il eſt certain qu'en pluſieurs cet amour de la reputation dure au delà du tombeau; & qu'vn eſprit qui reſpire encore quelque choſe d'immortel, craint qu'aprés ſa mort, au lieu d'eſtre beny & regretté, on n'ait en meſpris ſa memoire.*

*Mais outre ce profit moral, les Familles en reçoiuent vn autre, lors que ſans beaucoup de peine, & ſans recourir aux Archiues & Bibliotheques, elles trouuent tout enſemble, & voyent en vn clin d'œil, ce qu'il leur couſteroit de chercher; ſur tout quand les branches ſont eſparſes, & de long temps ſeparées.*

*Enfin le public en tire vne grande vtilité; puiſque pluſieurs de ces bonnes Maiſons, ayans ſerui les Roys dans des emplois fort illuſtres, & en de tres-importans affaires de l'Eſtat; tout ainſi qu'ils meritent vne loüange publique & commune, les Hiſtoriens auſſi (qui ne manquent pas en ce ſiecle) tirent du narré de leurs actions beaucoup de belles choſes, que l'Hiſtoire Generale ne monſtroit pas au iour.*

*Pour ces raiſons cet eſtude s'eſt eſueillé generalement par tout: de ſorte qu'aujourdhui à peine y a-t'il aucun Royaume ni Prouince, qui n'ait vn liure particulier, où les Familles Illuſtres du païs n'ayent leurs eloges, auec vn narré ſommaire de tout ce qui eſt à leur aduantage. En Italie,* SANSOVIN *commença de publier ce qu'il auoit peu apprendre des Maiſons releuées de delà les Monts; & lors qu'il eſt mort, la premiere partie eſtoit deſja ſortie. Aprés lui* FRANÇOIS ZAZZERA *Napolitain, nous a donné en deux tomes les deſcentes de pluſieurs Familles des plus Illuſtres d'Italie; comme ſont celles des Gonzaghes, des Sforces, des Malateſtes, des*

*Mattei, des Caraffes, des Gentili, des Roſſi, des Frangipani, & entre autres celle de la Maiſon* DE TASSIS. *Les deux freres de* SAINCTE MARTHE, *dans leur ouurage de la Maiſon de France, ont obligé la pluſpart des grandes races de leur Royaume, pour auoir inſeré à la fin les ſuites des Familles qui deſcendent par femmes de la Maiſon Royale.* AVGVSTIN DV PAS *a fait vn volume des Familles de Bretagne:* ADRIEN DE LA MORLIERE, *Chanoine d'Amiens, vn autre de celles de Picardie.* PHILIPPE DE L'ESPINOY *a eſcrit pareillement de la Nobleſſe de la Comté de Flandres: & depuis peu, le Prieur de Sainct Sauueur à Anuers, Meßire* CHRISTOPHLE BVTKENS, *a mis au iour le premier tome de ſes Trophées de Brabant; où aprés vne exacte recherche des Princes de ce païs, il adiouſte beaucoup de choſes inconnuës & enſeuelies juſques à preſent, toutes à la recommandation des Maiſons nobles de cete belle Prouince. Enfin par tout on a trauaillé à donner du relief aux grandes Familles, juſques là, que dans* * *l'Eſpagne, où cete curioſité eſtoit aſſoupie de pluſieurs ſiecles, elle a commencé d'y auoir de la vogue: comme il paroiſt par les œuures* D'ARGOTE DE MOLINA, *en ſon Traitté de la Nobleſſe d'Andalouſie: par les deux tomes du Nobiliaire d'Eſpagne, publiez par* ALONSO LOPEZ DE HARO: *& en vn mot par le curieux volume de la Nobleſſe de Portugal, eſcrit il y a trois cens ans par vn Prince de Sang Royal, qui eſtoit le Comte* PEDRO DE BARCELLOS; *mais nouuellement imprimé à Rome, & dedié à Monſeigneur Don* EMANVEL DE MOVRA, *Marquis de Caſtelrodrigo, à preſent Gouuerneur General des Païs-bas & de Bourgongne; dont les connoiſſan-*

ces

* Argote de Molina en la preface de la Nobleſſe d'Andalouſie: *Deuiaſe à nueſtra Nacion eſta empreſa, pues amendo Lu demas hecho eſte Lonor à la Nobleza dellas; ſolo Eſpaña tenia ſepultada eſta parte de ſu gloria. Porque aunque el Conde Don Pedro, hyo del Rey Don Dionis de Portugal (à quien por ſu mucha curioſidad el vulgo diò fama, que anduuo las ſiete partidas del mundo) nos dexò vn libro de Linages, en que moſtro ſu grande diligencia, y à quien la Nobleza de Eſpaña deue todo lo que della ſe ſabe, con ſer la lumbre que oy tenemos deſte genero de hiſtoria, admitio al vſo de aquel tiempo horribles patrañas, y en el ſe hallan algunos errores: y en effecto no eſcriuiò ninguna coſa del principio de las Armas.*

*ces ſont ſi vniuerſelles, qu'on peut à bon droit le mettre au rang des plus* [1] *curieux & plus accomplis Miniſtres de noſtre Grand Roy.*

*Pluſieurs, nõn contens de cete deſcription ſommaire, prattiquée par ces Autheurs, ont paſſé plus auant, & n'ont pas eſpargné leur peine, à mettre plus au long, ce que les precedens traittent ſuccinctement & en peu de mots. Parmi ceux ci,* ANDRE' DV CHESNE, *Geographe & Hiſtoriographe de France, a trauaillé ſi heureuſement longues années ſur de ſemblables ſubjets, & a defriché tant de choſes, que la poſterité lui en ſera redeuable à jamais. Le Sieur* PIERRE D'HOZIER, *Seigneur de la Garde, Cheualier de l'Ordre du Roy Tres-Chreſtien, Iuge general des Armes de France, ce prodige de memoire de noſtre temps, merite auſſi vne loüange tres-particuliere, pour y auoir employé ſes ſoins, auec vn fruit nompareil de tous les doctes de l'Europe. Les Sieurs* DV BOVCHET, & DE LA COLOMBIERE, *ont auſſi grandement bien reüſſi en pluſieurs ſemblables Traittez. Bref ce diuertiſſement d'eſprit eſt venu à tel point, que les* [2] *ſçauans conſeillent d'en faire de l'eſtat, & que pluſieurs grandes Maiſons veulent, pendant qu'elle eſt en vigueur, profiter de la ſaiſon, & ſe preualoir de la plume de ceux qui ſe meſlent d'en eſcrire, afin de ſe faire connoître, ainſi qu'elles meritent. On ne ſe contente plus d'auoir dans vne ſale la ſuite de ſes Aſcendans, comme l'Empereur* CHARLES IV. *ni de dire, vn tel eſtoit mon Ayeul, & c'eſt par ſon moyen que je ſuis parent d'vn tel; ainſi que fit ce Prince, quand il prit par la main Edmond Dintere, Illuſtre Eſcriuain* [3], *Secretaire d'E-*

1 Claudius Clemens è Soc. IESV in Muſæo, lib. 2. ſect. 4. cap. 2. de Principum & Nobilium Muſæo; vbi de Inſignibus Gentilitijs & Arte ſcutariâ. *Marchio de Caſtelrodrigo, miſſus in Vrbem Catholici Regis Orator, inter cetera ornamenta qua Dynaſtam ad magna natum ſingulariter commendant, vt hâc quoque ſcientiâ egregiè præditus eſſet, effecit: & ſiquid librorum de hoc argumento editur, illud ſibi ſtudioſè comparat, velut luculenta olim Bibliotheca quam poſſidet, atque ſtudij Principe vtro digni, ſummè proprium.*

2 Thomas Campanella in Syntagmate de libris proprijs & rectâ ratione ſtudendi, art. 3. de ratione & ordine legendi Hiſtoricos. *Inter legendum autem hiſtorias, pra oculis habere conuenit Coſmographiam, Chronologiam, & GENEALOGIAS FAMILIARVM,*



*Diuini Scriptoris exemplo & præcepto, qui iſta omnia in ſacrâ Coſmopœiâ, & alys libris complexus eſt.*

3 Son Hiſtoire de Brabant verra bien toſt le jour, par le ſoin du Sieur Charles Geuartius, Doyen & Chanoine du Chapitre de Turnhout, frere du ſçauant Gaſpar Geuartius, Conſeiller & Hiſtoriographe de l'Empereur FERDINAND III.

*ſtat de quatre Ducs de Brabant, enuoyé par l'vn de ſes maiſtres auprés de lui : mais au lieu de promener la veuë ſur des viſages ſouuent faits à plaiſir, on ouure ſur vne table vn grand volume, où non ſeulement les traits du corps, mais ceux de l'eſprit ſe liſent dans l'hiſtoire; & au lieu de ſuiure des yeux vne ligne droite qui eſt celle des Aſcendans, on voit vn arbre plantureux & ombragé de diuerſes branches, chargées de nobles fruits.*

*Je taſcherai d'en faire à peu prés autant de la Maiſon de* TASSIS, *y eſtant inuité par le motif que i'ai touché parlant au Chef de ce nom. Et je le ferai d'autant plus volontiers, qu'elle eſt connuë par toute l'Europe, & ſi auant dans l'eſtime de tous les Princes de la* MAISON D'AVSTRICHE, *qu'on peut dire auec verité, qu'elle poſſede de tres-glorieux & tres-remarquables aduantages. Car outre vne* Illuſtre Origine, rapportée amplement par diuers Autheurs, les Ambaſſades y ſont frequentes; non pas pour des choſes peu conſiderables, mais pour des plus hautes & des plus releuées, vers de grands Eſtats, & vers des Teſtes Couronnées. L'entrée dans les Chambres des Empereurs & des Roys, qui ſont des lieux ſacrez, & clos aux perſonnes dont la naiſſance eſt mediocre, leur a eſté ouuerte en qualité de Chambellans, auec le droit de la Clef dorée. Les Chappeaux de Comtes, & les Couronnes de Marquis n'y manquent pas, non plus que les Croix des plus nobles Ordres militaires de l'Eſpagne. Les commandemens generaux & particuliers dans les armées, & des gouuernemens de prouinces s'y retrouuent auſſi: & en vn mot (pour ne rien dire des Dignitez Eccleſiaſtiques qu'elle a poſſedées) tout*

* Voyez ci aprés le chap. 4. de la premiere partie.

*tout ce qui releue vne Maiſon s'y rencontre auec tant de luſtre, que le fameux Erycius Puteanus, dans l'Inſcription funebre, qu'il compoſa il y a long temps pour eſtre miſe en l'Egliſe noſtre Dame du Sablon, en la ville de Bruxelles, ſur le portal de la Chappelle, où eſt le tombeau propre à ceux de cete Maiſon, ne craignit point de la conceuoir en ces termes,*

TASSIORVM

ORIGINEM, VIRTVTEM, GLORIAM LEGE,

QVISQVIS MAGNA AVT CAPIS, AVT MIRARIS.

ORIGO APVD BERGOMATES AB ANTIQVO ILLVSTRIS FVIT:

VIRTVS, VNA VRBE CLAVDI NESCIA,

GLORIAM TOTA EVROPA PEPERIT.

SIC NATI, EVECTI, INCLYTI,

AVSTRIÆ FAMILIÆ ANNIS IAM CC.

INCORRVPTA FIDE ET OBSEQVIO VIXERVNT,

APVD CÆSARES CVRSORVM MAGISTRI:

QVOD MVNVS ET INVENIENDO SIBI VINDICARVNT,

ET ADMINISTRANDO MAGIS MERVERVNT:

HONORES ITEM ALIOS TOGÆ ET SAGI,

NVNC LEGATI AD PRINCIPES EXTEROS,

NVNC A CONSILIIS STATVS ET BELLI,

NVNC COPIIS, NVNC PROVINCIIS PRÆFECTI,

COMITES, MARCHIONES, AC LIBERI BARONES S. IMPERII.

SED ISTA ORIGINE, VIRTVTE, GLORIA

VIROS MORI, HOC MONVMENTVM INDICAT.

*Ce braue & excellent Eſcriuain ne ſe trompe point; attendu, que ſi nous voulons ſeulement conſiderer la reputation qu'ils ont acquiſe au ſiecle paſſé en ces Païs-bas, dans la Guerre & dans la Paix, nous trouuerons qu'en moins de trente ans cete Famille a fourni à nos Roys trois hommes dans les armes & dans les commandemens des armées, tuez tous trois en trois ſieges de places ennemies, auec vn regret ſingulier de nos Princes, & vniuerſel de tous leurs fideles ſubjets: & que non contens de reſpandre ainſi leur ſang, incontinent aprés que ceuxlà eurent fini leurs jours ſi glorieuſement, deux autres conclurent deux grands Traittez de Paix au bien vniuerſel de l'Europe, tous deux entre des Roys; dont la premiere fut à Veruin, entre les Roys* PHILIPPE II. *&* HENRY IV. *Roy de France: & l'autre entre le Roy* PHILIPPE III. *&* IACQVES *Roy d'Angleterre. Que ſi le ſçauant & ſaint Eueſque* de Clermont, en ſon Panegyrique d'Anthemius, dit que de tout temps ç'a eſté choſe fort rare que d'eſtre pluſieurs fois Conſul; nous pouuons à peu prés dire le meſme des plus grands emplois de la Monarchie Catholique; & aſſeurer que c'eſt choſe rare d'en voir de ſi grands & ſi notables, non pas en vne perſonne ſeulement, mais en pluſieurs d'vne Maiſon tous à la fois, comme en ceteci. Ce ſont des ſeruices dont la memoire ne mourra jamais dans l'hiſtoire, & qui ſont grauez ſi auant dans l'eſprit de nos Princes, qu'ils ne diſſimulent point l'eſtime qu'ils en font, jointe à la reconnoiſſance.*

* Sidonius Apollinaris: *Res eſt ſemper ab æuo Rara, frequens Conſul.* Carm. 2.

*C'eſt tout ce que l'inuention du S^r Vander-Horſt Gentilhomme d'Vtrecht, & fameux diſciple de Rubens (c'eſt à dire du plus grand peintre qui fut jamais au monde, ainſi que parle de lui à noſtre Grand Roy vn*

*Eſcri-*

[1] *Eſcriuain, qui eſt l'ornement de ſon païs) a exprimé de fort bonne grace au Frontiſpice; faiſant publier par la Renommée ces paroles:* Et hi geſſerunt aliquod nomenque decuſque; *ce qu'on peut traduire en ces termes :* Ceuxci ont eſté pareillement en reputation, & ont porté des MARQVES D'HONNEVR. *A mon aduis, le mot latin* Decus *ne veut dire autre choſe : car je me ſouuiens auoir leu chez* [2] *Tacite, que Seneque parlant à Neron, & lui faiſant le denombrement des bienfaits qu'il auoit receus de lui, aſſeure que pluſieurs fois il rouloit dans ſon eſprit ces paroles:* Eſt-il poſſible qu'eſtant ſeulement iſſu de famille de Cheualiers, & ce dans vne prouince, je ſois mis au rang des Grands de la ville de Rome ? & qu'à mes commencemens j'aye eſté eſleué parmi des perſonnes nobles, & illuſtrées de pluſieurs anciennes MARQVES D'HONNEVR. Inter NOBILES ET LONGA DECORA PRÆFERENTES, *dit cet Autheur.*

*Les deux figures droites qui paroiſſent au Frontiſpice d'vn coſté & d'autre, repreſentent la Nobleſſe victorieuſe du Temps : celle là gagne le deſſus ſur cet ennemi de toutes les belles choſes à la veuë du monde, & ſur vn theatre, dont la face eſt ornée des Eſcus d'aucunes alliances de cete Maiſon; mais non pas de toutes : puis que s'il euſt fallu expoſer tous les blaſons, j'euſſe chargé ce Frontiſpice de cela meſme, dont je n'ai pas voulu groſſir le volume; & par vn diſcours beaucoup plus long je me fuſſe engagé inſenſiblement à vne hiſtoire accomplie, laquelle je ne me ſuis pas propoſée. Au reſte cete Matronne Romaine teſmoigne par ſes rides, que ce n'eſt pas de hier qu'elle eſt au monde, & par ſes ornemens, qui*

[1] Le Sieur Gaſpar Geuartius Conſeiller & Hiſtoriographe de l'Empereur FERDINAND III. en l'epiſtre liminaire de l'entrée du feu Sereniſſime Infante Cardinal à Anuers appelle le Sieur Pierre Paul Rubens, *Pictorum omnis ætatis facile Principem.*

[2] Annalium lib. XIV. *Tu gratiam immenſam, innumeram pecuniam dediſti: adiò vt plerumque intra me ipſum voluam: Egône equeſtri & prouinciali loco ortus, Proceribus ciuitatis annumerer? inter nobiles & Longa Decora præferentis, ne mihi mea ciuitas?*

*ſont les marques de l'Antiquité, elle fait paroiſtre ſa no-*
*bleſſe. Vn ſaint* [1] *Pere de l'Egliſe, qui n'eſt pas des plus*
*modernes, dit parlant de la femme,* qu'elle aime auoir le col enrichi de petites lunes, porter des bracelets, & des bagues à ſes doigts. *Ce qu'il explique encore mieux* [2] *ailleurs, où parlant des deux ſainctes Vierges Anatolie & Victoire, il les loüe* de ce qu'elles donnoient aux pauures leurs guirlandes, leurs iarretieres, leurs bouëttes de ſenteur, & les mignardiſes qu'elles portoient au col, d'où pendoient de petites lunes. *L'intelligence de ce myſtere profane eſt facile, ſi je ne me trompe, en diſant que ces petites lunes ſont les meſmes marques que celles que portoient les Senateurs ſur le ſoulier, qui eſt à bien parler vn C lettre Romaine, qui reſpond au nombre de cent, pour donner* [3] *à entendre qu'ils eſtoient iſſus des cent premiers Senateurs, creez par Romulus au commencement de la fondation de Rome: ce que Zonaras voulant expliquer, il dit qu'aux ſouliers des Senateurs ſe voyoit vn P qui eſt le ρω des Grecs (& le ר des Hebrieux:) par ce que chez les Grecs, où les lettres de l'Alphabet ſont employées differemment à ſignifier des nombres, cete lettre ſignifie cent, & reſpond juſtement au C des Latins.*

*Ie ne dis rien des autres pieces qui ſont dans l'ouurage meſme, & où ledit S^r Vander-Horſt a mis ſa belle main. Tout m'a ſemblé ſi beau, que je lui ai permis d'vſer auec liberté des ornemens qui enrichiſſent les Eſcus, puis que les Miniſtres de nos Monarques ne ſont pas inferieurs en ce point, non plus qu'en tout le reſte, à ceux des autres Roys; auſquels les* [4] *Eſcriuains attribuent des marques exterieures de leurs Charges &*

1 S. Adhelmus cap. 8. de Virg. *Collum lvnvlis & lacertos dextralibus ornari ac gemmiferu digitorum annulis concupiſcit.*

2 Cap. 26. *Ornamentorum gloriam, tam diſcriminalia capitum, & periſcelidas crurum, quàm olfactoriola nardi, & crepundia collo gemmiferis lunulis pendentia, ad ſtipem manus & matriculatus prodigâ liberalitate contulerunt.*

3 Ioannes Gerardus Voſſius de Arte Grammaticâ lib. 1. cap. xvii.

4 Marc Vulſon Sieur de la Colombiere en ſa ſcience Heroique chap. 47.

*& Dignitez. Que ſi l'vſage du Caducée ſemble nouueau, il ne le ſera poſsible plus ci aprés, & cete inuention meritera peuteſtre d'eſtre imitée. Mercure n'a garde de paroiſtre ſans ſon baſton, & ſon noble emploi dans la fabuleuſe Theogonie, eſtant celui* [1] *d'Ambaſſadeur de Iupiter & des autres Diuinitez; ceux qui ſont en ce monde les meſmes fonctions pour le bien des Eſtats, & par ordre des Roys, qui ſont des Dieux terreſtres, meritent bien de porter cete enſeigne de leur qualité; mais non pas quand ils n'ont que celles qui ſont inferieures, diſtinguées par ceux qui ont traitté* [2] *amplement du droit des Legations.*

[1] Horatius lib. 1. ode 10. *Te canam magus Iouis & Deorum Nuntium.*—

[2] Voyez le S^r de Villiers Hotman en l'auantpropos de ſon Traité de la Charge & Dignité de l'Ambaſſadeur.

*Je n'ai pas voulu m'eſtendre à parler de toutes les perſonnes que cete Maiſon a produites, qui eſt ce que j'aurai de particulier en cet ouurage. Et meſme, afin d'euiter l'enuie, je me ſuis diſpenſé volontairement de donner des eloges (quoi que tres-juſtes) à chacun de ceux qui viuent à preſent; m'eſtant ſeulement arreſté aux defuncts, qu'il m'eſt permis de loüer ſans crainte de reproche. Ce ſeroit en vain qu'on chercheroit pareillement ici toutes les Alliances de la Famille; parceque les Autheurs que je citerai à l'inſtant, m'ont deſja deſchargé de cete peine: outre qu'en cela j'aurai imité vn Illuſtre* [3] *Eſcriuain de ce temps, qui en la Genealogie de la Maiſon des Caraffes s'eſt contenté de parler des Hommes qu'elle a produits. Tellement que mon deſſein n'eſtant pas d'eſcrire vne Genealogie entiere, ou autrement, vne Hiſtoire Genealogique, j'ai creu qu'il ſuffiroit de faire vn amas des Marques d'Honneur de la Famille, auſquelles les Dames & autres perſonnes de leur ſexe ont couſtume de contribuer moins que les Hommes.*

[3] Syluester Petrasancta è Soc. Iesv in limine operis sui de Symbolis Heroicis.

*Quant à la ſubſtance, je veux bien qu'on ſçache que je n'y ai rien du mien que le diſcours, tiſſu de celui d'autrui; ainſi que vous pourrez voir par les marges, reueſtues des paſſages des Autheurs qui traittent ou expreſſement de cete Maiſon, ou ſeulement en paſſant. Du nombre des premiers eſt Don* FRANÇOIS ZAZZERA *Napolitain, en ſa belle piece de la Nobleſſe d'Italie, que j'ai deſja loüée ci deuant, imprimée à Naples auec permiſſion par Ottauio Beltran, en vn ample & curieux diſcours qu'il en a, en la ſeconde partie, depuis la cent & ſeptieſme page, juſques à la cent & vingtſeptieſme: & c'eſt celui meſme qui eſt le plus eſtimé des Genealogiſtes Italiens par vn Critique* [1] *moderne.* ALONSO LOPEZ DE HARO, *Autheur du Nobiliaire d'Eſpagne, imprima l'an* M. DC. XIX. *vn Traitté particulier en Eſpagnol, que j'ai veu intitulé;* [2] La Deſcente, Tiltres, Honneurs & Dignitez de la Tres-noble & ancienne Maiſon du ſurnom de TASSIS. *Depuis encore cete meſme piece a eſté inſerée par lui au ſecond tome de ſon Nobiliaire d'Eſpagne, publié à Madrid l'an* M. DC. XXII. *à cauſe de la branche de cete Famille, habituée pardelà depuis vne centaine d'années; qui eſt celle des Comtes de Villamediana. Où il faut remarquer, que quand ledit Alonſo fut trauerſé en la publication de ſon Liure par Don Franciſco Morouelli de Puebla, qui tendoit à lui faire corriger certains paſſages; la Deſcente de cete Famille ne fut point touchée, ſinon en vne citation de Tacite & de Tite Liue, que Lopez de Haro rapporte vn peu obſcurement, à propos de la cheute des Torriani; mais qui ſont mieux eſclaircis dans ſon Apologie: & qui furent depuis conſiderez comme vne choſe de neant*

par

1 Gabriel Naudæus in Bibliographiâ Politicâ, vbi de Genealographis Italicis, & inter eos de Zazzerâ: *Maiori*, inquit, *fide omnia iſtiuſmodi ſubiit.*

2 *Decendentia, Titulos, Honeras y Dignidades de la Nobiliſſima y antigua Caſa del apellido de* TASSIS.

*par le decret qui ſortit en Decembre l'an* M. DC. XXV. *pour eſtre mis au deuant dudit Nobiliaire: car la Deſcente de cete Maiſon n'eſtant aucunement reuoquée en doubte, ſeulement le Conſeil ordonne, qu'en la colomne premiere du fueillet trentehuit du ſecond tome (qui eſt l'endroit où cet Autheur moraliſe ſur l'inſtabilité de la fortune, à propos de ladite cheute) on lira les* [1] *paroles ſuiuantes:* Ainſi que nous auons des exemples de ſemblables accidens, parmi les guerres & calamitez deſcrites chez Tacite, & dans Tite Liue en la premiere Decade, liure ſecond.

1 Le decret porte ces paroles: *Diga, como deſto tenemos exemplo en lo que eſcriuio Cornelio Tacito, y Tito Libio, en las guerras y calamidades de que eſcriben Decada primera, libro ſegundo.*

*Outre ces deux Autheurs, le Sieur* [2] PVTEANVS *Hiſtoriographe du Roy, & Profeſſeur de l'Eloquence en l'Vniuerſité de Louuain, auoit reſolu de faire vn Traitté particulier de la Genealogie de cete Maiſon: mais comme feu Monſieur le Comte de* TASSIS *vint à mourir, non ſeulement il ne paſſa pas outre, mais meſme il ne commença pas. Auſſi ſon deſſein n'eſtoit que d'enrichir brieuement, mais en beau Latin, le Traitté d'Alonſo Lopez de Haro, imprimé à part l'an* M. DC. XIX. *& partant pluſieurs belles choſes lui euſſent manqué, qui ſe retrouuent ailleurs que chez cet Eſpagnol.*

2 Erycius Puteanus in Epiſtolâ Dedicatoriâ Criptographiæ Taſſianæ, ad Illuſtriſſimum Dominum Leonardum Comitem de Taſſis, qui nuper Sacræ Cæſareæ Majeſtatis Cubicularius creatus fuerat, ſic loquitur: *Nimirum hæc bonitas tua eſt: hæc oſtendu ſeu innato Familiæ decore cum maximis virtutibus jungi humanitatem poſſe. Ano tuo viro generoſiſſimo & optimo, Patri tuo viro elegantiſſimo & candidiſſimo, familiaris ſuo: ſed in te rurſus & Auo & Patrio benevolentiam repperi, tanto nunc etiam obligatior, quanto majore tu ſplendore Familiæ ornas*

*Au reſte, pour finir cete entrée, ie n'ai plus rien à dire en general, ſinon que ie n'ai pas groſſi mon ouurage par la citation de diuers enſeignemens domeſtiques; à cauſe que les Archiues eſtans diſperſées en pluſieurs endroits de l'Europe, la guerre nous priue entierement de la communication de telles inſtructions, qui ſont trop pretieuſes pour eſtre miſes au haſard de tomber en mains ennemies. La Paix, qui eſt la mere des Sciences,*



*titulos: & cùm dignatione Cæſaris crenerit, mores non paſſus te inflari. Illis igitur debeo & nunc magis Tibi: ſed profiteri quid debeam, iſto velut ſymbolo conor, vt mox præſtem quod profiteor, &* STIRPEM TIBI TVAM, ILLAM ANTIQVISSIMAM NOBILISSIMAMQVE; TE OMNIBVS REPRÆSENTEM.

*& qui entretient par ſa douceur les eſprits dans toutes ſortes de loüables diuertiſſemens, fournira à ceux qui trauailleront ſur ce ſubjet aprés moi, les moyens de le groſſir, & d'eſcrire plus amplement à la recommandation d'vne Famille, qui dez maintenant auroit bien eu beſoin d'vne meilleure plume que la mienne. Mais faites eſtat que tout mon diſcours, & tous les ornemens dont il eſt enrichi, ne ſont qu'vn eſchantillon d'vne piece de damas qu'on deſueloppera pour lors. Iettez cependant vne œillade ſur cete partie que je vous preſente, & reconnoiſſez dez à preſent, ſi le reſte qui ſuiura ne ſera pas exquis & grandement beau.*

PRE-

# PREMIERE PARTIE DV TRAITTÉ DES MARQVES D'HONNEVR DE LA MAISON DE TASSIS.

## CHAPITRE I.

*De l'origine du Nom de* TASSIS, *& des façons diuerſes dont il s'eſcrit.*

BIBLIOTECA NAZ. ROMA Vittorio Emanuele

AVPARAVANT que d'entrer en diſcours des Perſonnes de ce Nom, il eſt important, pour ne dire pas neceſſaire, de toucher aucunes queſtions hiſtoriques, dont peuteſtre les curieux ne plaindront pas la longueur. On demande donc en premier lieu, quelle eſt la ſource & l'etymologie du Surnom de TASSIS. Pour à quoi reſpondre, encore que la deciſion vraiſemblable de cete queſtion deſpende de quelques points, qui ſeront touchez ſeulement ci aprés; neantmoins par

par auance, je veux eſtaler ici les opinions de diuers Autheurs qui en ont parlé.

Don François [1] Zazzera Napolitain, & [2] Alonſo Lopez de Haro, qui tous deux ont eſcrit amplement de cete Maiſon, diſent, que dez que ces Seigneurs paſſerent du Milanois au Bergamaſque, dans la vallée de Cornel (où ſe retrouue vne montagne nommée le TAZ, fertile en blereaux) ces nobles & nouueaux habitans de cete contrée prirent auec le temps le nom de ce mont, qui eſtoit ſitué au milieu de leurs poſſeſſions. Ce qui ne paroiſt aucunement eſtrange à ceux qui ſçauent d'ailleurs, que pluſieurs grandes Maiſons ont pris le nom de celui de leur habitation; principalement ſi elle eſtoit en des lieux hauts & eſleuez. Tant de Familles qui portent des noms compoſez du mot *Mont* en François, ou **Bergh** en Flamand & Allemand, auec quelque autre ſyllabe deuant ou derriere, ne pourroient à peine alleguer aucune autre raiſon de ſemblables noms, ſinon que ces meſmes montagnes ont eſté les lieux de leur ſejour & principale demeure. Et en particulier on peut aſſeurer, que la Maiſon de Ioux en la Franche-Comté de Bourgongne, qui eſt tombée en quenoüille en d'autres Maiſons, a emprunté ſon nom de la montagne, au deſſus de laquelle eſt baſti dez

1 En la ſeconde Partie de la Nobleſſe d'Italie, parlant du premier Autheur & commun Progeniteur de cete Maiſon: *L'anno* M.CCC. XIII. *ritrouoſſe con Guidone e Nardino ſuoi fratelli nel Bergamaſco; quali occupando la valle del Cornello, di quella ſe ne viſſero gran tempo Signori: nella qual valle, perchè ſi vede la Montagna del Taſſo, abondantiſſima d'animali di quiſto nome, della caccia de quali eſſendo molto vago Lamurale, fu il primo che portò il cognome del Taſio, chiamati poi de* TASSIS.

2 En la ſeconde Partie du Nobiliaire d'Eſpaigne, en ſon Traitté des Comtes de Villamediana de la Maiſon de TASSIS, au commencement: *Deſpues de tantas mudanças, calamidades y variedad de los tiempos, la hallamos con apellido de* TASSIS, *en muy largos años; tomandole de la montaña del Taſſo, en el Valle de Cornelio; por auer poblado en ella los Caualleros deſta Caſa; dexando ſu apellido antiguo de la Torre ò Torrianos, como ha acontecido. Y lo vemos en otras muchas Familias illuſtres, que dexando ſus apellidos antiguos, tomaron otros, por hazañas que hizieron, ò de pueblos, ò de otras tierras que poblaron; de lo qual tenemos mil exemplos.*

dez pluſieurs centaines d'années vn fort chaſteau, renommé en noſtre ſiecle plus que jamais, appellé *Joux*. Que ſi nous voulons reculer dans l'Antiquité, nous y verrons [1] que le Prince des Beduins, qui autresfois enuoya ſes Ambaſſadeurs à ſaint LOVYS, s'appelloit (encore que ſans nommer le lieu de ſa demeure) le Viel de la Montagne: & que parmi les fables des Anciens, tousjours meſlées de quelque verité, Orphée, cet homme admirable, qui par ſon eloquence perſuada aux hommes de s'amaſſer & de viure enſemble, ne fut [2] ſurnommé le Rhodopean qu'en memoire de ſon ſejour, qui eſtoit Rhodopé, fameuſe & celebre montagne dans la Thrace.

1 Iean Sire de Ioinuille en la vie de S. Louys.

2 Ouidius in princ. lib. 10. Metamorph.

Il y en a, qui penetrans plus auant dans l'Hiſtoire, ont opinion que ce nom leur vient de [3] TACCIO, Comte de la Valſaſſine (qui eſt vn petit Eſtat ſur le lac de Come, enuironné de montagnes, en vn lieu tres-agreable & delicieux:) lequel, au rapport des Hiſtoriens qui ont eſcrit des Torriani poſſeſſeurs de l'Eſtat de Milan, maria ſes deux filles heritieres à deux Caualiers & Seigneurs de marque du ſurnom de la Tour: & que, comme les Seigneurs de TASSIS tirent leur origine des meſmes Seigneurs de la Tour, il eſt apparent, que ſelon la couſtume vſitée parmi les grandes Maiſons, les Cadets de la Tour, qui les premiers prirent le nom de TASSIS ou TAXIS, le firent comme par forme de patronymique, en memoire de TACCIO Comte de la Valſaſſine,

3 Sanſonin en la 2. partie de l'origine des Maiſons Illuſtres d'Italie, où il parle des Seigneurs Torriani: *Era allora Signor di Valſaſſina, ch'è preſſo il lago di Come, vn Conte chiamato* TACCIO, *il quale haueua due figliuole, senz'altri maſchi. Coſtui conoſcendo queſti due giouani nobiliſſimi & di valore, le diede loro per mogli con tutto lo Stato ſuo dopo morte.*

mentionné ci aprés, duquel ils deſcendoient par femme.

Ils adjouſtent vne autre conjecture, & diſent que ce Comte eſtoit poſſible vn rejetton de ce Roy eſtranger nommé TAXIS, qui [1] fondant de la Hongrie en Italie, en l'an de noſtre Seigneur neuf cens quarante neuf, auec vne armée, ſe rendit maiſtre de pluſieurs lieux: & ne s'en eſloigna point que lors que Berenger Roy d'Italie, ne pouuant l'en chaſſer par force, luy fit vn preſent de dix muids d'eſcus, pour le faire retourner. Vne retraitte ſi amiable, diſent ils, ne ſe fit pas ſans laiſſer quelqu'vn des ſiens: tout de meſme que plus recemment FRANÇOIS I. Roy de France s'eſtoit obligé par le Traitté de Madrid, de laiſſer ſon troiſiéme fils auprés de la perſonne de l'Empereur CHARLES V. comme vn gage de l'amitié & bonne correſpondance que ces Princes auoient renouuellée, & vne marque de l'entier aſſoupiſſement de la guerre. Ils confirment leur penſée par la prattique ancienne & des ſiecles mitoyens, de pluſieurs grandes Familles, qui ont pris leur ſurnom de ceux de qui elles faiſoient gloire de deſcendre. La race des *Memmis*, au teſmoignage du [2] Poëte, ſe

1 Luitprandus, Berengarij Regis Italiæ Secretarius, à Viro Illuſtri Domino Laurentio Ramirez de Prado editus & locupletatus. De rebus Imperatorum & Regum l. v. c. xv. *Per idem tempus* TAXIS *Hungarorum Rex magno cum exercitu in Italiam venit: cui Berengarius non ex propriâ pecuniâ, ſed ex Eccleſiarum ac pauperum collectione, decem modios nummorum dedit. Fecit autem hoc, non vt populi curam haberet, ſed vt hac occaſione magnam pecuniam congregaret. Quod & fecit. In omni autem vtriuſque ſexus, tamque ablactatus quàm lactens, pro ſe nummum dedit: quibus ai commiſcens, ex paucis decem modios fecit: cæteram verò partem & quidquid ex Eccleſiis tulit, ſibi retinuit.*

Chronicon autographum Sigeberti Gemblacenſis à Viro cl. Auberto Miræo editum: *Anno Chriſti 949.* TAXIS *Rex Hungarorum in Italiam veniens, decem modios nummorum à Berengario accepit.*

Albericus Monachus Trium Fontium Diœceſis Cathalaun. Ordin. Ciſterc. in Chron. MS. autographo: Anno 949. TAXIS *Rex Hungarorum in Italiam veniens decem modios nummorum à Berengario pro reditu accepit.* Luitprandus: *Non ex propriâ Berengarij pecuniâ, ſed ex Eccleſiarum & pauperum collectione: quo tempore VVilla vxor ejus paſſa eſt crimen inceſti: de quo nobis melius eſt ſilere quam loqui.*

2 Æneid. 5.
*Mox Italus Mneſtheus, genus à quo nomine Memmi:*
*Sergeſtuſque, domus tenet à quo Sergia nomen.*
*Scyllâque Cloanthus*
*Carulea; genus vnde tibi Romane Cluenti.*

ſe diſoit iſſuë de Mneſtheus: celles des Serges, de Sergeſte: & celle de Cluence, d'vn nommé Cloanthe.

Et pour deſcendre plus bas, ſans ſe tenir aux ſiecles Romains, [1] les anciennes chartes & documens publics enſeignent, que les *Dauphins* de Viennois & les *Dauphins* d'Auuergne portent ce nom, pour eſtre iſſus chaſcun d'eux d'vn Comte de ce païs là, nommé *Dauſin*. Vn Cheualier du Bourbonnois, appellé auſſi en ſon propre nom *Gulferius*, le laiſſa à toute ſa Famille; qui eſt aujourdhui celle des *Gouffiers* en France, honorée des Charges d'Admiral & de Grand Eſcuyer, voire meſme de la dignité Ducale en la perſonne du Duc de Roüanois. Les Seigneurs de *Monteil* en Dauphiné furent auſſi ſurnommez *Ademar* ou *Aimar*, & leur frere meſme *Monteil-aimar*, en memoire d'vn de leurs Anceſtres nommez *Ademar*. Le Pape Vrbain V. eſtoit iſſu de *Grimoard*, Seigneur de Chaſſeus en Geuaudan; & pource il prit le ſurnom de *Grimoard*, auparauant qu'il fuſt eſleué au Pontificat, ſe nommant *Guillaume Grimoard*. Bref, on en peut dire autant des *Roberts* & des *Foucauts* en Limouſin; des *Bertrans* en Normandie, & des *Berlay* en Anjou, tous dans le Royaume de France: & au teſmoignage de quelques Eſcriuains, on peut adjouſter les *Cantelmes* [2] au Royaume de Naples; les [3] *Doria*, & les [4] *Grimaldi* à Gennes, & les Villains Chaſtellains de Gand & Comtes d'Iſenghien en ces Païs-bas, qui dez long temps ont em-

1 André du Cheſne Hiſtoriographe de France en ſon hiſt. de la Maiſon de Gand liu. 9. chap. 2.

2 Erycius Puteanus in Stemmate Cantelmorum.

3 Gaſpar Scioppius in præfatione Genealogiæ Doriarum, & ex ijs Imperatorum & Regum originis, editæ Auguſtæ Vindelicorum anno 1631.

4 Sanſouin en ſa 1 partie de l'origine des Familles illuſtres d'Italie.

prunté leurs ſurnoms des noms propres de leurs Ayeuls.

Enfin quelques vns tiennent, que le ſurnom de TASSIS eſt deriué de la figure des Armes de cete Maiſon ; aſſeurans que c'eſt vne preuue grandement illuſtre de la Nobleſſe de leur ſang: car combien qu'aucuns ayent eſcrit autresfois, que quand les Armes parlent (c'eſt à dire qu'elles marquent le nom de celui qui les porte) cet accord du nom & du ſymbole armorial ne reuient pas bien ; neantmoins [1] cete opinion eſt ſi mal fondée, qu'elle n'a point aujourdhui de lieu, & que meſme [2] au regard de la Maiſon de TASSIS dont je parle, elle eſt rejettée par vn graue Autheur.

Au contraire l'on maintient auec raiſon, que quand le nom eſt pris des Armes, & non pas les Armes du nom, c'eſt vne marque authentique de la bonté de la Maiſon qui porte vn tel nom : attendu que l'Eſcu eſtant la veritable marque de la nobleſſe, s'il eſt plus ancien que le nom, il s'enſuit qu'auparauant qu'ils s'appellaſſent de telle ou telle façon, ils eſtoient desja d'vne Famille Noble & releuée. Ceux qui n'ignorent pas les anciens rites & couſtumes des Herauts dans les batailles, jouſtes, & tournois, n'auroient point de repugnance à demeurer d'accord de la verité de cete origine en par-

1 Fauchet en ſon Traité de l'origine des Armoiries.

2 Silueſter Petraſancta in Teſſeris Gentilitijs cap. 84. *Quod inſinuauit vltimo loco de conſonis Typis cognomento aſſtrum Nobilium, adeò non debet admitti; nempe expungendos eos ex honorariâ gentilitiarum parmularum claſſe, vt potiùs exiſtimandi ſint Typi maximè conſentientes vera Nobilitati. Eſt in hac mecum ſententiâ Marcus Gilbertus Deuaeunius; cujus auctoritas meretur ſuffragij prærogatiuam, quia Scriptor Gallicus eſt: etenim in Gallicâ ea lex circumferri vulgò ſolet.* Et paucis interjectis: *Atque in hac propriâ ſignificatione dabo equidem apud quaſque nationes nobiliſſimos Typos Familijs cognominis : & quis eos audeat exauctorare ac delere ex Senatu vera Nobilitatis ?* Deinde vbi de Familijs Hiſpanicis : *Non deſunt in Hiſpaniâ etiam qui ejuſmodi Typos in clypeis ſuis teſſerarijs figurent : vt aculeos ſeu cuſpides Familia Acuña : Cardines tres, Familia Cardona : Cabrera, Capellam: & Caſtellulum, Caſtilla: Granata, Malo-granatum: Lunam teſſellatam, Familia Luna: Padilla, Sarmentum tres : Feſtucas palea tres, Paulla : & Paſchalem agnum, Familia Paſquale : Solem, Familia Solis : Turres, Turrem : & animantem ſibi cognominem Familia* TASSIS : *Zapata, calceos quinos teſſellatos.*

particulier. Au temps que la Nobleſſe accompagnoit ſon Prince veſtuë de cottes d'armes, & portant le bouclier au meſme blaſon: quand aucun Cheualier paroiſſoit auec vn Eſcu plus remarquable que les autres, pluſieurs l'appelloient ſimplement (par exemple) le Cheualier du Cygne, le Cheualier [1] Verd, le Cheualier [2] au verd Lyon, & autres de ſemblable façon.

Le meſme ſe prattiquoit aux jouſtes & combats de plaiſir: car pluſieurs Cheualiers & Eſcuyers, qui accouroient de toutes marches, ſur le bruit qui s'eſpandoit de l'aſſemblée en vn lieu particulier, il ſe rencontroit ſouuent, que les Herauts aſſiſtans les Nobles hommes qui tenoient le pás, ne connoiſſoient pas les Eſcus des eſtrangers, ſinon par des marques extraordinaires, dont ils eſtoient quelquesfois plus facilement diſtinguez. Il me ſeroit facile de m'eſtendre ſur ce ſubjet, & de faire voir, que pluſieurs Maiſons ont eu de ſemblables origines de leurs noms, à deſſein, au commencement, de ſoulager la memoire, embaraſſée par vn nombre conſiderable de noms extremement differens, & quelquesfois fort difficiles à prononcer pour des perſonnes de differente nation. Qui euſt peu dire nom par nom qui eſtoient les Cheualiers, dont parle Geofroy [3] de Villehardouin, Mareſchal de Champagne en la conqueſte de l'Empire Grec? quand ſe mettans en mer d'vn commun accord, ils arborerent de grand matin au haut des maſts & des hunes les bannieres & les eſtendarts, & arrangerent les Eſcus des Cheua-

1 Dans le Conuent de la Trinité prés Arras, ſelon vn ancien Recueil d'epitaphes, ſe voyoit vn tombeau auprés du maiſtre autel, d'vn Cheualier ſurnommé *le Verd*, à cauſe qu'il portoit vn eſcu de ſinople à la faſce d'argent.

2 Robert Bertran Seigneur de Briquebec, Mareſchal de France, eſtoit ainſi ſurnommé.

3 Liure 3.



BIBLIOTECA NAZ. ROMA

liers tout le long de la pallemente, pour ſeruir comme de pauеſade; afin (dit Vigenere, qui a poli le rude langage de cet Autheur) que chaſcun priſt cœur là deſsus, quand il regarderoit les Armes & deuiſes de ſes Anceſtres, & ne forlignant de leur valeur hereditaire, conceuſt quant & quant en ſon cœur, que bientoſt il les lui faudroit employer.

De moi, ie croi, que dans vn ſi grand nombre d'Eſcus, auparauant qu'on les attachaſt au vaiſſeau, pluſieurs cauſerent des noms à leurs maiſtres, dans le meſlange de tant de nations; & ce en conformité des pieces de leurs Armes. On tient auec fondement, que les Chabots en France ont pris ce ſurnom en quelque ſemblable rencontre, des trois poiſsons ainſi nommez, qu'ils portent encore aujourdhui en leurs Eſcus. On en dit autant de la Maiſon de Hornes en Allemagne, portans trois cors de chaſse en Armes, qu'on appelle Hom au langage de ce païs là: & ainſi d'vn nombre infini d'autres Illuſtres Familles. En particulier & plus à propos à noſtre ſubjet, celle des * Taxoni à Ferrare, ancienne & tres-noble, eſt dite par de bons Autheurs auoir pris ce nom du Taiſson, ne plus ne moins que la preſente, dont j'ay entrepris de parler.

* Conradus Geſnerus in hiſt. animalium lib. 1. cap. de Mele & Taxo lit. H. *A Taxo Ferrariæ Nobiliſſima Taxonorum familia nomen ſortita eſt.* Braſauolus.

Quant à la diuerſité qu'on prattique à eſcrire le ſurnom de TASSIS, je trouue parmi les Hiſtoriens vne ſi grande varieté à l'exprimer, que ſi je n'en touchois vn mot, je croirois faire tort à la verité; puis qu'elle y eſt notablement intereſsée par la confuſion qui ſe rencontre quelquesfois chez

chez le meſme Autheur, qui fait penſer qu'il parle de perſonnes de differente Maiſon. Ainſi le Preſident de Thou parlant en l'an M. D. LXXIV. d'Antoine de TASSIS (qui fut depuis le premier Marquis de Paul) il l'appelle en Latin ANTONIVS TASSVS: & dans le meſme volume, où il raconte la mort de PIERRE DE TASSIS, Cheualier de l'Ordre de Saint Iacques, qui fut tué au ſiege de Tenremonde en l'an M. D. LXXXIV. il l'appelle, pareillement en Latin, PETRVS TAXIS: tellement qu'à voir ces deux ſurnoms, on jugeroit facilement que cet Eſcriuain traittaſt de deux perſonnes qui ne s'attouchaſſent aucunement, encore que Pierre eſtoit fils du couſin germain d'Antoine.

Diſons donc ce qu'il faut dire: à ſçauoir, que ces deux noms de TASSIS & TAXIS ſont le meſme; & que l'ancien vſage parmy ceux de la famille, qui tantoſt ont ſigné *Taſſis*, tantoſt *Taxis*, met hors de blaſme les Hiſtoriens, qui ont vſurpé indifferemment ces noms aux cas ablatifs: mais je ne puis m'abſtenir de dire, que [1] ceux qui eſcriuent TARSIS, au lieu des deux façons mentionnées ci deſſus, font tort à ceux de cete Illuſtre Maiſon; la prattique ayant touſjours eſté contraire, & le changement du premier S. en vn R. eſtant plus notable que celui des deux SS. en vn X. puis que la lettre X. fut [2] adjouſtée auec deux autres à l'alphabet Latin par l'Empereur Claudius, ſelon quelques Autheurs, pour ſignifier les SS. geminées: outre que, ſelon l'ancienne prononciation de pluſieurs

1 Prudent de Sandoual Eueſque de Pampelone en la Genealogie de la Maiſon d'Acuña, imprimée derriere la Chronique d'Alfonſe Empereur. Ceruera Turrianus in Tractatu de Felici exceſſu Philippi II. Regis lib. 3. cap. 12. Pedro Cornejo en ſon abbregé de la Ligue & Confederation Françoiſe en Eſpagnol. Franciſco Caro de Torres en ſon hiſt. des Ordres Militaires d'Eſpagne liu. 3. chap. 3. §. 7.

2 Hermannus Hugo libro de Primâ ſcribendi origine c. 4.

ſieurs nations, & entre autres de la Françoiſe & Vallonne, la lettre X. & le double SS. n'ont qu'vn meſme ſon; comme il ſe voit par ces paroles Xaintonge, qu'on dit Saintonge; Auxonne, Auſſonne; Auxerre, Auſſerre; Bruxelles, Bruſſelles: & ainſi d'vn grand nombre de pluſieurs autres.

## CHAPITRE II.

### *De l'Eſcu des Armes de la Maiſon de* TASSIS, *& de ſes diuers changemens.*

* Hœpingus IC. in Tractatu de Iure Inſignium, proœmion. 12. *Supennumerò admiratus ſum, cur in tantâ Inſignium ſive Armorum, vulgò ita dictorum, & diuerſitate & copiâ, hactenus de eorum origine, vſu & varietate tam pauca ſcripta ſint, cum tamen* HOC VNVM ET VERVM NOBILITATIS MONVMENTVM *omnes vno ore exiſtiment; vt & peculiares Familiarum notæ (quibus nemo non inſignire & ornare gaudeat) laudent.*

PARMI les plus belles marques hereditaires d'vne Maiſon, l'Eſcu des Armes tient le * premier rang, d'autant qu'il eſt commun à tous ceux de la Famille, dans laquelle il eſt porté par les Ainez d'vne facon, &

& par les Puiſnez d'vne autre. L'Eſcu des Armes de TASSIS, porté par tant de braues gens de ce celebre ſurnom, n'a pas touſjours eu le meſme eſmail. La ſaiſon, les euenemens eſtranges, & la bienueuillance des Princes, l'ont tantoſt changé quant à vne partie, & tantoſt enrichi par les marques propres de leur dignité ou Royale ou Imperiale. Ie ſuis marri que le diſcours dreſsé ſur les Armes de cette Maiſon par Argote de Molina (duquel il fait mention en ſon Traitté * de la Nobleſſe d'Andalouſie) n'ait pas veu le jour, & qu'il n'ait pas publié la continuation de ſon hiſtoire des Familles Illuſtres de ce Païs juſques au temps du Roy, ſoubs lequel il viuoit, au lieu que ſon ouurage finit par ce qui ſe paſſoit ſoubs le Roy Iean Second. Il euſt apparemment aduancé quelque choſe de memorable & digne de la reputation qu'il a parmi les doctes: mais puis qu'il n'y a remede, il faut que je diſe maintenant ce que j'en ſçai.

* Liure ſecond chap. CXXXIV.

Premierement ils ont porté les Armes de la Maiſon des Seigneurs de la Tour, qui poſſedoient l'Eſtat de Milan, deſquels ils ſont iſſus, comme nous ferons voir en ſuite aprés pluſieurs Autheurs: & c'eſt le premier Eſcu que vous voyez en la taille douce, tout à l'entrée de ce diſcours. Depuis, la fortune contraire les ayant obligé d'abandonner leur Eſtat, pluſieurs Autheurs diſent, qu'ils ne conſeruerent rien que le Chef de ces premieres Armes, auec vn leger changement: adjouſtant le champ du reſte de l'Eſcu d'azur, chargé d'vn blereau ou taiſ-

ſon, paſſant d'argent : & c'eſt cete ſeconde marque, laquelle au jugement d'aucuns, donna le nom à ceux de la Maiſon; lors que, voyageans pour acquerir de l'honneur & de la gloire, ils furent pluſtoſt reconnus par le blaſon de cete beſte, aſſez rare en Armoiries, que par celui de la Tour, dont ils portoient auſſi la figure en chef, en memoire de leur extraction.

D'autres pourroient rechercher à fonds l'origine de telles Armes, la rapportans à quelque cauſe ordinaire de celles qui ſont deſcrites par vn ancien Heraut en vers Gaulois*, preſentez à Meſſire Iean de Vergy Seigneur de Fonuens & de Vignorry, lors que le bon Duc Philippe de Bourgongne l'honora du Collier de l'Ordre de la Toiſon d'or en l'an M. CCCC. XXXIII. dont voici les paroles :

* Ces vers ſe ſont trouuez dans vn liure du Heraut Bourgongne, viuant ſoubs les Roys Philippe II. & III. nommé Nicolas des Champs, natif de Maubeuge en Hainau, qui mourut à Vailiadolid en l'an 1604.

*SIEVR de Fonuens, ſi deſirez d'entendre,*
*D'où que procedent tant des Armes diuers,*
*Que nous voyons parmi la France eſpers,*
*De cet eſcrit brief le pourrez comprendre.*

*Des Huns, Normans, & nations ſemblables,*
*Sont les taureaux, ours, ſangliers, loups, renards:*
*De ceux d'Afrique, des tigres, leopards,*
*Griffons, lyons, & dragons eſpantables.*

*Lors que nos Roys manierent le ſceptre*
*Romain, nos peres peindrent aux eſcuſſons*
*Aigles, merlettes, alerions, faucons,*
*Et ce que d'eux en Armes l'on peut mettre.*

*Mais nos Ayeuls ſoubs Clouis Roy de France*
*Prindrent des fleurs comme roſes & lys:*

*Et*

*Et quinte fueilles, œillets, pauots, ſoucis,*
*Ou bien d'vn arbre quelque fruit, fueille, ou branche.*

*Teſmoins les Lys d'or, d'argent, azurées,*
*Gueules, verd, ſable, & les fleurs de Vergy,*
*Loigny, l'Hermite, Seninghen & Flauy,*
*Leſquels tenons pour anciennes lignées.*

*Et peu aprés les croix ont pris eſſence,*
*Sautoirs & cors, bandes, pals, chefs, cheurons,*
*Faſſes, moulettes, hermines, vairs, poiſſons,*
*Beſans, tourteaux, l'eſchiquier & l'emmanche.*

*Car les mainez ne ſe ſoucians mie*
*Porter les Armes de leurs anteceſſeurs,*
*Seuls s'amuſoient conſeruer les couleurs,*
*Et tout le reſte forgeoient à fantaiſie.*

*Iuſques à ce que ce ſaint perſonnage*
LOVYS *Neufieſme octroya à ſon fils*
*Auec briſure l'Eſcu des fleurs de Lys:*
*Ce qui depuis eſt demeuré en vſage.*

Combien que dans les paroles de ce Poëte il y ait moins de politeſſe, qu'il n'y en auroit aujourdhui, ſi quelqu'vn vouloit en faire ſur vn pareil ſubjet; neantmoins il fait paroiſtre la gentilleſſe de ſon eſprit, & deſcouure vne choſe qui fait à noſtre propos, à ſçauoir l'ancien & frequent changement d'Armoiries par les Cadets.

Quant à l'origine de la figure, dont j'auois entamé le diſcours; j'eſtime que celle du Blereau de la Maiſon de TASSIS eſt differente de ce que ce Poëte eſcrit de pluſieurs beſtes, en rapportant l'vſage en Armoiries, aux irruptions des

Huns & des Normans. A mon aduis il y a grande apparence, que LAMORAT DE LA TOVR I. du nom, autheur de la branche des Seigneurs de TASSIS, & qui le premier changea ſes Armes, prit cet animal, extraordinaire en blaſons, à cauſe que la contrée où il faiſoit ſa demeure, qui eſt la vallée de Cornel à l'iſſuë des Alpes, eſtoit [1] le repaire de telles beſtes, & ſon diuertiſſement ordinaire de la chaſſe, lors qu'il s'ennuya de l'exercice des armes, & que touché d'vn juſte deſeſpoir de ſe reuoir jamais auec les ſiens dans leur Eſtat paternel, il prefera vne vie douce & priuée. Outre que cete origine eſt deduite par [2] diuers Autheurs, j'adjouſte qu'elle n'a rien d'eſtrange; attendu que le ſymbole ancien d'Eſpagne eſtoit vn lappin ou conil (ainſi qu'on peut voir dans [3] les medailles de l'Empereur Adrian) à raiſon de la multitude de ſemblables animaux en ce Royaume, dont vne partie eſt appellée pour ce ſubjet *Cuniculoſa Celtiberia*. Il s'en peut dire autant des Elephants pour l'Afrique, & des Crocodiles pour l'Egypte, repreſentez dans les medailles des Empereurs, & enfin des beliers ou moutons pour les habitans de Berry en France : tous leſquels Païs portent pour ſymbole ces ſortes d'animaux, comme vne marque du grand nombre qu'ils en produiſent. Et pour ſortir de ces rapports de la profonde antiquité, nous voyons encore aujourdhui que pluſieurs Princes portent des poiſſons, qu'on appelle en termes d'Armoiries bars ou barbeaux adoſſez; comme ſont les Comtes de Montbeliard, de Ferrette,

1 Geſnerus in hiſt. animalium lib. 1. cap. de Mele ſeu Taxo lit. B. *Mele in Alpinis & Helueticis regionibus plurima capiuntur.*

2 Voyez les citez aux marges du chap. IV. de cete Premiere Partie.

3 Numiſmata aurea Caroli Ducis Arſchotani cum commentario Ioannis Hemelarii.

te, de Salme, de Los, & les Ducs de Bar : & ce non pour autre raiſon, qu'à cauſe que leurs Païs ſont arrouſez par des riuieres abondantes en ſemblables poiſſons.

I'en connois qui penſent que cet animal eſt mal fait dans l'Eſcu des Armes de la Maiſon de TASSIS, & qu'il faut en ſa place mettre vn marcaſſin friſé ou chargé de laine, que pluſieurs [1] graues Autheurs tiennent auoir donné le nom à la ville de Milan, à cauſe que quand on fouït ſon rempart, on trouua ſoubs terre vn tel animal, & que ce rencontre donna le nom à la ville; tout ainſi que la teſte en fouïſſant les fondemens du Capitole, donna commencement au nom de cete ancienne citadelle de Rome. Ils diſent, pour confirmer leur penſée, qu'il a eſté facile, au lieu de faire vn marcaſſin, tel que celui qui eſt encore ſoubs la ſeconde voulte du palais de Milan, de repreſenter vn Blereau : ne plus ne moins qu'aucuns (ſelon l'opinion des François & d'vn [2] Sauoyard aprés eux) ont autrefois exprimé des crapaux au lieu des fleurs de lys, deceus & trompez par la reſſemblance de la figure; & des anneaux croiſez, beſicles ou fuſils, au lieu des quatre Beta dans l'eſcu des Empereurs Grecs, pendant qu'ils eſtoient Chreſtiens, & qu'ils tenoient la Romenie ou la Thrace.

Pour moi, je ne blaſme & ne rejette aucun de ces ſentimens; mais je confeſſe que je me tiendrois pluſtoſt au premier. Que ſi l'on me demande maintenant, pourquoi LAMORAT I. du

[1] S. Ambroſius auctor eſt Mediolanum inde fuiſſe dictum, quòd *Aper mediâ parte lanatus in urbis fundamentis ferratus reperius.* Iſidorus in Originib. *Sucus ait in medio laneam inuentum eſſe.* Sidonius Apollin. lib. 7. Epiſt. 17. *Rura paludicola tenuis populoſa Rauenna, Et qua lanigero de ſue nomen habent.*

[2] Philibert Monet de la Compagnie de IESVS en ſon Origine & pratique des Armoiries à la Gauloiſe c. 30. *Toutes les prunes que donnent quelques anciens de ces petits crapaux, c'eſt de les voir peints contre quelques murailles : mais ces bonnes gens auoient aux yeux la berluë de l'ignorance armoiriale, comme ces autres qui ont pris & prennent encore les quatre Beta, lettres Grecques, faiſans la deuiſe des Empereurs d'Orient pour autant de beſicles ou de fuſils.*

nom changea ſi facilement ſes Armes; il me ſera facile de reſpondre à cete queſtion par l'authorité du Poëte mentionné, & par la prattique des plus Illuſtres Maiſons qui fuſſent en ces temps là, tant deçà que delà les Monts, ſur laquelle il s'appuye. Il dit que les Cadets changeoient aiſement leurs Armes, & qu'ils ne gardoient point ordinairement, ni auec rigueur, les Eſcus propres à la Maiſon dont ils ſortoient. En effet, c'eſt ainſi que les Maiſons Royales de Vermandois, de Dreux & autres en grand nombre l'ont prattiqué; en reſeruant ſeulement le metal & la couleur des Armes des Roys dont elles eſtoient iſſuës: & d'autres, changeans l'eſſence des figures & des pieces toutes entieres de l'Eſcu, n'auoient point d'eſgard aux couleurs meſmes: ainſi que la Famille de Courtenay, qui prit naiſſance de la perſonne de Pierre de France, fils de Louys le Gros; lequel eſpouſant Iſabeau, Dame de Courtenay, prit quant & quant le nom & les Armes de ſa femme, qui ſont d'or à trois tourteaux de gueules. Ce Seigneur de TASSIS fit bien mieux: car encore qu'il changea les principales pieces de ſon Eſcu, il conſerua neantmoins vne marque de ſa noble Extraction; & bien que le blereau occupaſt vne bonne partie de ſes Armes, il voulut toutesfois reſeruer la plus noble, qui eſt le chef d'argent, chargé d'vne tour de gueules, cottoyée de deux fleurs de lys de meſme; tout ainſi que Hugues, fils de Henry I. Roy de France, eſpouſant Alix, fille heritiere de Herbert Comte de Vermandois,

il

il conſerua le chef de France, & le chargea de cinq fleurs de lys d'or.

Cete marque, repreſentée dans le ſecond Eſcu de la taille douce que vous auez veuë, eſtoit vne preuue euidente du parentage de ce premier LAMORAT auec les plus Illuſtres & ſignalez de ſon temps : c'eſt pourquoi ſes deſcendans la conſeruerent tousjours, juſques à enuiron ſept vingts-ans aprés, lors qu'ils paſſerent dans les Eſtats de la MAISON D'AVSTRICHE, & ſe ſignalerent premierement au ſeruice de ceux qui poſſedoient l'Empire. Car alors, pour de fortes raiſons que nous toucherons * ci aprés, ils n'eurent point de repugnance à mettre en la place de cet ancien chef, premierement les Armes du Royaume des Romains ſoubs Maximilian I. qui eſt vn aigle ſimple; puis celles meſmes de l'Empire; ainſi que je dirai plus particulierement en ſon lieu.

* Voyez les chapitres 4. & 6. de la Seconde Partie de cet Ouurage.

## CHAPITRE III.

### *Du Timbre & Cimier, Tenans, & Deuiſe de la Maiſon de* TASSIS.

APRES l'Eſcu des Armes ſuit le Cimier, & tout ce qui eſt au deſſus de l'Eſcu, qu'on appelle en vn ſeul mot le Timbre. Ie laiſſe demeſler à d'autres les eſpeces de cet ornement, & ne pretens pas ici faire leçon d'vne choſe qui concerne la curioſité Heraldi-

raldique en general. Il me ſuffit de dire, qu'en vn ancien liure de Heraut j'en ai rencontré neuf, dont voici les noms, que je n'ai jamais veus ailleurs : Timbre Imperial, Timbre de Roy, Timbre d'Exclamation, Timbre Eſloigné, Timbre de Conqueſte, Timbre de Hurte, Timbre de Volle, Timbre de Defenſe, Timbre en Tourbe. Ie pourrois ici adjouſter mes ſentimens ſur chacun de ces ornemens & pieces d'honneur, militaires & de plaiſir : mais je me remets à ce que de plus habiles que moi en jugeront, tandis que je m'arreſterai à celui de la Maiſon de TASSIS que j'ai entrepris d'illuſtrer.

Le Heaume en premier lieu eſt couronné d'or ; ce qui denote encore la ſplendeur de l'origine & autres prerogatiues de la Maiſon : car au teſmoignage de * Meſſire Oliuier de la Marche, *Nul ne doit porter la Couronne d'or ſur ſon Timbre, qu'il ne ſoit Gentilhomme de Nom & d'Armes & de Cri :* & ce ſelon l'aduis de Monjoye, du Roy d'armes Bourgongne, & de Toiſon-d'or.

* En vn Fragment MS. d'vn Liure qu'il compoſa des blaſons eſtant au ſiege de Nuys en l'an 1474.

On pourroit auſſi dire (mais mon ſentiment n'eſt pas tel) que cet ornement de chef tire ſon origine de la preſence & aſſiſtance de quelqu'vn des anciens Seigneurs de TASSIS au couronnement d'vn Empereur ; attendu qu'ils ont touſjours eu l'honneur d'approcher des perſonnes Auguſtes : ou peuteſtre, qu'aucun aura eſté creé Cheualier du noble Ordre de ſaint George, dit l'Ordre des Couronnez, inſtitué par l'Empereur Maxi-

Maximilian I. en l'an M. CCCC. XCIV. dont [1] vn priuilege particulier eſtoit pour eux & leurs Deſcendans, de porter des Couronnes ſur leurs Eſcus & ſur leurs Heaumes, aprés vn an de ſeruice rendu à ce Prince.

Cete Couronne eſt ſurmontée d'vne queuë de paon, à guiſe d'vne creſte, paroiſſant au deſſus du Heaume auec beaucoup de grace: & d'autant plus que ces Seigneurs de TASSIS ont ce Timbre commun auec pluſieurs grands Princes de l'Europe; comme ſont les Comtes de Louuein, les Ducs de Saxe, les anciens Ducs de Bourbon, & les Princes meſmes de la MAISON D'AVSTRICHE. Si je voulois aprofondir la raiſon de cet vſage, je dirois ce que je penſe: à ſçauoir, que la veritable cauſe de ce Cimier eſt tirée des offices rendus au public & à l'Eſtat par cete Illuſtre Famille; & preuuerois ce que je dis par vn paſſage de [2] Godefroy de Viterbe, où il allegue la raiſon pourquoi on met vne creſte au deſſus de la Couronne Imperiale, compriſe en trois vers Latins, dont je couche ici la verſion en langue plus vulgaire.

*Cete* CRESTE *qu'on voit ſurmonter la Couronne*
*Porte le nom* D'AVGVSTE; *& veut dire* AVGMENTER:
*Et le Victorieux, qui veut qu'on len guerdonne,*
*C'eſt par accroiſſement qu'il la doit meriter.*

Or que ce mot de *creſte* ſe peuue & doiue en-

E

1 Ex conſtitutionibus manu exaratis Ordinis militaris S. Georgii ſub Maximiliano I. *Inſuper etiam, pro perpetuâ & maiori ipſorum Coronatorum Militum gloriâ & honore, ipſis concedimus & elargimur, vt poſtquam Crucem & Coronam ſuprà daſtas per annum, vt præfertur, ſermendo promeruerint, illam pro perpetua eorum memoriâ Scuto & Armis ſuis ſculpere, & illis in quibuſcumque actibus militaribus, in bello aut pace fiendis, figilliſque & ſculpturis ſuis vti valeant; pro perſonis tamen dumtaxat eorum. Vt autem heredes & deſcendentes eorum etiam huiſmodi magnanimitatis titulo & honore gaudere valeant, ipſis præſcriptis Coronatis Militibus qui per annum ſeruierint concedimus & elargimur, vt quilibet ſuper galeâ ſuâ coronam pro ſe & legitimis ac naturalibus heredibus ſuis portare valeant, donec & quouſque naturalis & legitima proles ſua ſupereſſet.*

2 Parte 19. Quid ſignificet Criſta in Coronâ Imperiali:
*Dicitur Auguſta circlo ſuperaddita Criſta;*
*Publica res auctа planè monſtratur in iſtâ:*
*Qui diadema gerit, victor & AVCTOR erit.*

entendre d'vne queuë de paon, l'vſage de quelques Empereurs le teſmoigne; comme de l'Empereur Honorius, qui ornoit les creſtes de ſon Heaume des plumes de ce bel oyſeau. Ce qui eſt auſſi remarqué auoir eſté prattiqué par Maximian, qui en embellit & para ſa ſalade rayonnante d'or & de pierreries, ainſi que raconte le Panegyriſte ancien de ces Empereurs.

Mais il faut remarquer, que cete meſme queuë de paon eſt chargée d'vn grand cors de chaſſe d'or lié de gueules, dont [1] l'vſage eſt ſi ancien dans cete Maiſon, qu'il paſſe l'erection du noble eſtat de General des Poſtes: & que partant il en faut attribuer l'origine à vne cauſe plus recherchée. Ie n'en ſçaurois point alleguer d'autre, que celle que pluſieurs Hiſtoriens ont dit deuant moi; & confirmer ce qu'ils en ont eſcrit: à ſçauoir, que c'eſt vn ſigne de grande preeminence, & marque aſſez familiere en pluſieurs Prouinces, pour ſignifier la charge de Veneur des Princes, qui eſtoit [2] hereditaire en beaucoup de races: ou bien, comme dit affirmatiuement Zazzera, que tout ainſi qu'ils prirent le Taiſſon en leur Eſcu, à cauſe de la montagne du Taz; de meſme ils vſerent du Cors, à cauſe de la vallée du Cornel.

Les TENANS, qui ſont deux lyons affrontez, ne manquent pas de fondement, d'autant que ſelon le diſcours d'vn [3] exacte & ſçauant Eſcriuain de noſtre temps, *Les Tenans ne ſeruent pas ſeulement pour donner plus de grace aux Armoiries, comme*

1 François Zazzera parlant de Lamorat de la Tour, dit le premier DE TASSIS: *Fù il primo che ſirtì il cognome del* TASSO, *chiamati poi de* TASSIS, *ponendo nelle ſue Arme queſto animale ſotto la Torre, e ſopra lo ſcudo con vn Cornetto da caccia di color d'oro: onde errarono molti, in credere che i ſignori di queſta Famiglia tenaſſero il Cornetto Come Padroni delle Poſte; poiche anante che foſſero Corrieri Maggiori, lo portauano ſopra le loro arme; come quello che ſignifica in loro, il dominio della valle del* CORNELLO, *nella medeſima guiſa che il* TASSO *per la montagna del Taſſo.*

2 Ioan. Bapt. Gramaye in Antiquitat. Ducatus Brabantiæ, tit. de Præfecturâ Furenſi: *Obſeruo Furnos Vicecomites antiquitus cornu & venabulo illuſtres Archi-venatoriæ Brabantiæ dignitatem obtinuiſſe.*

3 Philippe Moreau Bourdelois en ſon Tableau des Armoiries de France, chap. *des Supports & Tenans.*

*comme ſeroit vne bordure & compartiment hors d'œuure; ou bien des volutes de marmouſets, que le peintre repreſente à ſa fantaiſie en diuerſes formes eſtranges & bizarres, qui ne furent jamais, & qui ſeruent pour donner plus de plaiſir & de recreation à la veuë: mais il faut quelque ſens ou moral ou hiſtorial, car ce ſont Armoiries parergues & acceſſoires.*

Tellement, que recherchant la veritable cauſe pourquoi les Seigneurs de cete Maiſon ayans vn blereau dans l'Eſcu de leurs Armes, ils ne portent pas auſſi de ſemblables animaux pour Tenans, leſquels neantmoins, ſelon le Sieur de la Colombiere en ſon [1] riche & curieux Traitté de la Science Heroique, ſe tirent communement des pieces qui compoſent l'Armoirie: outre que deux blereaux n'auroient pas moins bonne grace que les porcs-eſpics de Louys XII. Roy de France & auparauant Duc d'Orleans; ni que les deux porcelets de Iean de Bourgongne Duc de Brabant, dez qu'il eut eſpouſé Madame Iacqueline de Bauiere Comteſſe heritiere de Hainau & de Hollande, ainſi que j'ai autrefois remarqué en ſes ſeaux, en memoire, à mon aduis, de l'Ordre de S. Antoine en Barbefoſſe, qui eſtoit en honneur en la Comté de Hainau:

[1] Au chap. 41.

Ie dis qu'il eſt probable, que la premiere origine de ces deux lyons eſt tirée des anciennes Armes du Comte de la Valſaſſine, duquel, au rapport de pluſieurs Hiſtoriens, ces Seigneurs ſont iſſus par femme, ainſi qu'il a desja eſté [2] dit. Or que ce Comte de la Valſaſſine ait porté vn lyon dans l'Eſcu de ſes Armes, Sanſo-

[2] Voyez ci deuant au chap. 1.

uin le dit clairement en ſon [1] liure de l'Origine des Maiſons Illuſtres d'Italie : où traittant du Comte TACCIO, qui donna ſes deux filles à deux Seigneurs de la Maiſon de la Tour, dont les deſcendans poſſederent l'Eſtat de Milan, il vſe de ces termes : *Cetuici* (il parle du Comte TACCIO) *connoiſſant que ces deux jeunes hommes eſtoient treſnobles & vaillans, les leur donna* [ſes deux filles] *pour femmes, auec tout ſon Eſtat quand il ſeroit mort. Au moyen dequoi ceux de la Tour furent faits Comtes de la Valſaſſine. Ils retindrent neantmoins leur nom de la Tour, & prirent les Armes du Comte de la Valſaſſine, qui eſtoient* VN LYON, *porté depuis par Paganus, lequel eſleua ſa Maiſon dans la grandeur.* Puis il adjouſte, que Herman fils de Paganus reprit la Tour auec les deux lys, comme nous auons desja eſcrit.

[1] Au Traitté des Seigneurs de la Tour: *Coſtui, conoſcendo queſti due giouani nobiliſſimi, & di valore, le diede loro per mogli con tutto lo Stato ſuo dopo morte. Per queſto adunque i Torriani furono fatti Conti di Valſaſina: nondimeno ritennero il primo cognome di Signori della Torre, & preſero l'Arme di Conti di Valſaſina ch'era vn* LEONE : *il quale fù meſſo in vſo da Pagano, che fù il primo che metteſſe in grandezza la ſua Famiglia.*

Tant y a, que par ce paſſage il eſt euident, que TACCIO Comte de la Valſaſſine auoit pour Armes vn lyon: ce qui fait penſer auec fondement, que l'vſage des deux Tenans de la Maiſon de TASSIS, qui ſont ces deux lyons, eſt venu de là; puiſqu'au jugement de l'Autheur [2] que j'ai desja cité, *Pluſieurs, voyans leur Nobleſſe plus enrichie & appuyée par les parens & biens maternels & de leurs femmes, ont voulu que les blaſons de leurs Armes ſeruiſſent de Supports à celles qui leur eſtoient propres, ſans les briſer ou eſcarteler.*

[2] Morean au chapitre desja cité.

Venons enfin au Symbole de la Famille de TASSIS, ſans toucher preſentement aux Deuiſes des particuliers de ce Nom : car tout ainſi qu'en pluſieurs autres Illuſtres Maiſons il y en a vne propre

propre à toute la race, & d'autres portées ſeulement par aucuns; de meſme dans la Maiſon de TASSIS il y en a qui ont eu des Deuiſes particulieres, que nous toucherons en leurs lieux; & pardeſſus, la Famille a encore la ſienne, qui eſt compoſée de ces deux paroles, PERPETVA FIDE, fondées ſur les grands ſeruices que ceux de ce celebre Surnom ont conſtamment rendus à nos Roys au milieu des esbranſlemens de leurs Eſtats: voire meſme dez le temps, auquel ils ſe ſont rangez ſoubs leur doux & ſuaue empire; car au rapport [1] de Don François Zazzera, *Tous les Seigneurs de la Famille de* TASSIS *ont pris pour leur vnique but le Seruice de la* MAISON D'AVSTRICHE; *leur ayant conſacré & voüé entierement leurs perſonnes.* Ce qui eſt confirmé en beaux termes par l'Inſcription funebre [2] de Bruxelles; où il eſt dit, *qu'il y a deux cens ans qu'ils ſeruent la* MAISON D'AVSTRICHE *auec vne* FIDELITE' *& ponctualité* INVIOLABLE.

L'origine de cete Deuiſe eſt juſtement attribuée au Roy PHILIPPE II. qui ayant vne inclination grande pour ceux de cete Maiſon, à l'exemple de ſes Pere, Ayeul, & Biſayeul, auoit couſtume de les loüer pour leur grande fidelité. Car pluſieurs fois il a eſté remarqué, que quand les nouuelles lui arriuoient de la mort glorieuſe de quelqu'vn de cete Famille deuant quelque place ennemie, ou de leur mauuais traittement en quelque façon que ce fuſt, il diſoit, que ceux de TASSIS auoient TOVSIOVRS eſté FIDELES.

1 Au lieu allegué: *Non hanno altra mera tutti gli huomini di queſta Famiglia, che la ſeruitù con la Caſa d'Auſtria: alla quale tutti ſimpiegorono.*

2 Voyez la ci deuant dans l'Introduction: AVSTRIÆ FAMILIÆ *annis jam ducentis* INCORRVPTA FIDE *& obſequio vixerunt.*

C'eſt de ces diſcours que ſe ſouuenoit la Sereniſſime Infante ISABELLE CLAIRE EVGENIE de ſaincte memoire, fille ainée de ce grand Roy, lors que Madame Alexandrine de Rye, Comteſſe de TASSIS, lui offrant pour la premiere fois ſon fils vnique encore enfant; cete Princeſſe lui repartit auec ſon viſage plein de ſerenité, & les yeux tournez ſur le petit, que ſans doute il ne degenereroit point. Ces paroles recommandables pour la qualité de la perſonne Royale qui les proferoit, ſemblent d'ailleurs auoir eſté prophetiques; attendu que ce jeune Seigneur eſtant creu heureuſement ſoubs la conduite de ſa vertueuſe Mere, & eſleué dans toute ſorte d'exercices dignes de ſa naiſſance & illuſtre condition, il a de plus vne inclination ſi particuliere à tout ce qui eſt de grand, que jamais il ne fera honte à ſes Anceſtres; & au contraire, fera tousjours, comme il a fait dez ſon bas âge, benir les arbres qui ont produit vn ſi bon fruit.

## CHAPITRE IV.

*Diſcours tiſſu de diuers Autheurs ſur la Deſcente des Seigneurs de* TASSIS *de la Famille des anciens Seigneurs de Milan, ſurnommez de* LA TOVR.

LES TORRIANI, anciens Seigneurs du Milanois, ont cela de commun auec pluſieurs Roys, qu'on ne ſçait point encore au vrai l'Autheur de leur Maiſon, & qu'il y reſte tousjours quelque choſe à cher-

chercher. Ainſi la nature ſe plaiſt à cacher les choſes grandes: les eſtoilles ne paroiſſent que dans vne obſcure nuit, les plus pretieux metaux font leur demeure dans les entrailles de la terre, & les perles dans le fonds de l'Ocean. Et ce n'eſt pas en vain qu'on s'eſtudie aujourdhui à trouuer les commencemens des Familles Illuſtres, puiſque la ſplendeur de l'origine d'vne Maiſon emporte le prix pardeſſus les autres aduantages, tout ainſi que la baſſeſſe en diminuë l'eſtime. Iamais on ne fit plus grand plaiſir au fameux Conquerant du monde, que de [1] le faire enfant de Iuppiter Ammon, & non pas de Philippe: & au contraire, jamais l'Hiſtorien [2] Tacite ne fit plus grand tort au gendre d'Auguſte, que quand il le dit iſſu de bas lieu; car ſans ces paroles, nous ne ſçaurions pas que ce grand Empereur euſt marié ſa fille vnique Iulia à vn homme de petite naiſſance & de baſſe extraction. Ie toucherai comme en paſſant ce que les Eſcriuains nous ont laiſſé de l'origine profonde des Seigneurs de la TOVR, & puis j'adjouſterai celle des Seigneurs de TASSIS deriuée de leur Famille, & repreſentée dans le Tableau ſuiuant, qui eſt vn abbregé de cete Hiſtoire; puiſque non ſeulement on y voit l'Autheur de la Famille de TASSIS, ſa Deſcente des TORRIANI en ligne maſculine & des Comtes de la Valſaſſine par femme; mais auſſi la cheute des TORRIANI meſmes, & les changemens d'Armoiries en l'Eſcu de la Maiſon de TASSIS.

1 Curtius l. IV. *Ingens cupido animum ſtimulabat adeundi Iouem, quem genere ſuo auctorem, haud contentus mortali faſtigio, aut credebat eſſe, aut credi volebat.*

2 Annalium lib. 1. vbi de Auguſto: *M. Agrippam, ignobilem loco, bonum militiâ, & victoriæ ſocium, geminatis Conſulatibus extulit: mox defuncto Marcello generum ſumpſit.*

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Plu-

Pluſieurs Autheurs [1] diſent que deux freres Bourguignons, iſſus de la ſeconde race des Roys de France, l'vn nommé Sebran & l'autre Eribrand, paſſerent en Italie il y a enuiron ſix cens ans; & qu'auparauant vn de leur Famille auoit eſpouſé vne fille de la branche des Ducs de Bourgongne, heritiere de l'Eſtat qu'on appelle encore aujourdhui de la Tour: & qu'en memoire de leur Extraction paternelle & maternelle, ils choiſirent pour Armes vne tour & des fleurs de lys.

Tout ce que je puis dire, c'eſt qu'en certaines Familles (non pas de Bourgongne, mais de France) & originaires de deçà les Monts, le nom de Sebran, [2] d'ailleurs extremement rare, ſe trouue auoir eſté vſité enuiron ces meſmes temps: & que les fils & petit fils de celui de ces freres qui fit branche pardelà, furent nommez Martins, comme en memoire de ſaint Martin, Patron [3] celebre de ce Royaume. Mais quant à leur naiſſance en Bourgongne, aucuns Hiſtoriens, ni autres documens ne nous enſeignent, que dans le pourpris des Prouinces qui portent ce nom il y euſt vne Famille de la TOVR de ſang Royal: bien y [4] a-t'il des Gentilshommes de pluſieurs Maiſons & de differentes Armes qui ont ce ſurnom. Il ſemble que ces Autheurs veuillent pluſtoſt dire la Maiſon de la TOVR des

F Vi-

1 Sanſouin en la Seconde Partie de l'Origine des Maiſons Illuſtres d'Italie ſoubs le tiltre *delli Signori della Torre* dit ces paroles: *Hebbero l'origine loro dal ſangue de Reali di Francia: della cui progenie paſſando vno in Borgogna, tolſe per moglie vna donna di quei Duchi, ch'era herede d'vno Stato, che fino al dì d'hoggi in quella Prouincia ſi chiama della Torre; & di qui venne che egli fù detto & cognominato Monſignor della Torre. Di coſtui nacquero due gemelli, i quali da ſucceſſori dell' Imperio furono confirmati in Lombardia*, &c. Ce qui eſt auſſi eſcrit par Henninges, Zazzera, & Alonſo Lopez de Haro.

2 Voyez la Genealogie de la Maiſon des Chabots, dans l'Hiſtoire Genealogique de la Maiſon de Chaſtillon ſur Marne, par André du Cheſne liu. 8 chap. 6.

3 Carolus Sauſſaius in Martyrol. Gallicano 11. Nouembris; vbi de Martino Turonenſi Epiſcopo: *Chriſtianiſſimi Reges impenſe ſibi coluerunt, vt ab ejus obitu annos in diplomatibus numerarint; patrocinio ejus præcipuè ſe Regnumque commiſerint.*

4 Pierre de ſaint Iulien en ſes Meſlanges hiſtoriques.
Louys Gollut en ſes Memoires des Bourguignons liu. 21. chap. XXVI.

Vicomtes de Turenne, & depuis Comtes de Bolongne & d'Auuergne; de laquelle eſt [1] aujourdhui Chef Frederic Maurice de la Tour Duc de Bouillon & Prince de Sedan: qui porte pour ſes Armes, d'azur ſemé de fleurs de lys d'or, à vne tour d'argent: ou, comme le Sieur Morin les [2] blaſonne, *de France, à la tour d'argent.*

1 Hiſtoire de la Maiſon de France par les Sieurs de Sainte Marthe liu. 28. chap. 1.

2 En ſes Blaſons des Armes des Cheualiers de l'Ordre du ſaint Eſprit, imprimez l'an 1623.

Pour dire donc ſincerement mon aduis, je penſe que ces anciens Torriani portoient vne tour en leurs Armes, non pas pour eſtre iſſus d'vne Famille de ce nom dans les fins de la Bourgongne: mais parce qu'ils eſtoient Protecteurs, & (pour vſer du terme propre, vſité en d'autres Païs) Vidames, Aduoüez & Gardiens de l'Egliſe de ſaint Ambroiſe, dont la tour ou frontiſpice eſtoit marqué dans leur Eſcu. Desja deuant moi [3] aucuns ont eſcrit, que cete tour repreſentoit l'Egliſe Cathedrale de Milan: mais ils n'ont pas touché ſi expreſſement à quel tiltre ces Seigneurs la portoient. I'allegue donc de plus mon opinion; laquelle pourtant ne nuit en façon quelconque à ceux qui eſcriuent qu'ils auoient l'honneur de deſcendre d'vn ſi haut tige: au contraire elle confirme l'eſtime qu'on doit faire de leur grandeur, dez le tèmps auquel on a premierement parlé d'eux; attendu que cete qualité de Protecteur n'a jamais eſté en d'autres mains qu'en celles des plus [4] grands, par vne couſtume introduite aprés le Conſulat de Stilicon, pour la conſeruation des droits & biens temporels des perſonnes conſacrées à Dieu, contre les violences des ſeculiers. Et pour faire voir

3 Gaſpar Bugato & autres Autheurs, citez par François Zazzera & Alonſo Lopez de Haro.

4 André du Cheſne Hiſtoriographe de France en l'Hiſtoire de la Maiſon de Bethunes liu. 1. c. 3.

voir que ce n'eſtoit pas vne dignité vulgaire, vous remarquerez s'il vous plaiſt, qu'enuiron le temps auquel ceuxci tenoient le haut bout dans Milan, il n'y auoit preſque point de Prince qui ne poſſedaſt des tiltres pareils, & au regard des Egliſes Cathedrales, & en celui de diuers Monaſteres. Ainſi nous liſons, que [1] Louys Roy de Germanie fut Aduoüé de l'Abbaye de ſaint Gal au Païs des Suiſſes: que l'Empereur [2] Henry II. fut honoré par le Pape Benoiſt du tiltre d'Aduoüé de ſaint Pierre: que Frideric Empereur I. du nom tenoit à grande gloire d'eſtre [3] Aduoüé de l'Egliſe ſaint Eſtienne de Beſançon, & qu'il ſe piquoit de porter ſeul cete qualité: que les Comtes de Bourgongne [4] l'eſtoient de l'Abbaye de la Charité, de l'Ordre de ſaint Bernard: que les Ducs de Lorraine [5] ſe diſoient auſſi Aduoüez de l'Abbaye de ſaint Michel dans le Barrois: que les [6] Ducs de Luxembourg l'eſtoient autrefois: & nos Roys, en qualité de Princes du meſme Païs, le ſont encore de l'Abbaye de ſaint Maximin de Treues: enfin que les Comtes de Louuein l'eſtoient de l'Abbaye [7] de Gemblours; & que [8] les Ducs de Brabant le ſont encore de l'Egliſe de Liege. D'où je conclus, que puis qu'il ſe collige de pluſieurs paſſages anciens de l'Hiſtoire mitoyenne, que la poſſeſſion de ces dignitez eſtoit conferée de la main des Eueſques par la tradition d'vne banniere, en ſorte que pour ce ſubjet les Aduoüez des Egliſes ſe trouuent ſouuent appellez [9] *Vexilliferi*; il y a toutes les apparences du monde, que

1 Sangallenſis Monachus l. 2. de Rebus Caroli M. c. 15.

2 Dithmarus lib. 6. Hiſtoriæ.

3 Diplomata & chartæ Eccleſiæ Metrop. Veſont.

4 Diplomata & chartæ Monaſterij Charitatis.

5 Hiſtoria fundationis Monaſterij S. Michaëlis ms.

6 Zylleſius in Defenſione Abbatiæ Imperialis S. Maximini Treuirenſis.

7 Folquinus in Chron. Lobienſi.

8 Meſſire Chriſtofle Butkens en ſa Premiere Partie des Trophées de Brabant.

9 André du Cheſne en ſon hiſt. de la Maiſon de Bethune, au lieu allegué.

cete tour repreſente le frontiſpice de l'Egliſe de ſaint Ambroiſe, dont les TORRIANI eſtoient protecteurs, comme je ferai voir incontinent dans l'epitaphe de PAYEN DE LA TOVR.

Que ſi cete raiſon n'eſt pas eſgalement receuë de tous, que diront ils, ſi je leur propoſe vn autre fondement de ma conjecture, tiré d'vne medaille de l'Empereur Louys? Cete monnoye ſe conſerue dans le cabinet du ſçauant & curieux Paul Petau, Conſeiller au Parlement de Paris: & par ſon reuers vous apprenez que la marque, dont la ville de Milan ſe ſeruoit, eſtoit la tour d'vne Baſilique ou Egliſe, ſurmontée d'vne croix. Ce qui me fait penſer auſſi, que la Tour, qui ſe retrouue dans les Armes des anciens poſſeſſeurs de Milan, n'eſt autre, que la marque de la ville Capitale de leur Eſtat. Quoi qu'il en ſoit, en voici la copie.

Quant aux baſtons fleurdeliſez, qui ſouſtiennent la tour & la maçonnerie par derriere dans l'Eſcu des Armes des TORRIANI; ils teſmoignent, que tout ainſi que les Seigneurs anciens de cete Famille auoient pris de la main des Archeueſques de Milan l'Aduoüerie de l'Egliſe & la defenſe de l'Eſtat ſpirituel; de meſme auſſi ils auoient receu l'inueſtiture du temporel de cete belle Prouince de la main des Empereurs: car

car ſemblables inſtrumens, figurez en ſceptres, tels qu'aucuns [1] Empereurs les portent en leurs ſeaux, en eſtoient les veritables ſignes; principalement de la tradition des Droits de Regales: de laquelle [2] pluſieurs font expreſſe mention.

Maintenant, aprés auoir dit mon petit aduis ſur ces points, je vai enfiler la deſcente de la Maiſon des TORRIANI & de celle de TASSIS jointes enſemble, & en dreſſer le diſcours, ſur ce que diuers Autheurs imprimez nous ont laiſſé par eſcrit. Ie commencerai par les TORRIANI, rapportant ſeulement ceux dont il eſt à propos de parler, & me remettant à ce que les meſmes Hiſtoriens ont amplement [3] eſcrit des Illuſtres collateraux de cete Maiſon; qui auec leur ancien ſurnom ſont connus encore aujourdhui en diuers endroits de l'Europe, où leurs Ayeuls ont paſſé. Et à ceuxci je joindrai; à l'exemple de ces Autheurs, les Seigneurs de TASSIS juſques à preſent (non pas tous, mais en la façon touchée dans [4] la preface) comme l'vne des plus belles Marques d'Honneur de la Maiſon; ſans que pourtant je pretende les flatter vainement, puiſque je ſçai bien qu'ils blaſment ceux, qui cherchent en la racine les fruits qu'on doit cueillir ſur les branches.

Voila donc pour l'explication des Armes qui ſont au deſſus de la Maiſon dans la grande taille douce qui ſe voit à l'entrée de ce chapitre: reſte de commencer la droite ligne, dez celui qui le premier s'appella de la TOVR.

I. MARTIN porta le ſurnom de la TOVR

1 Voyez les ſeaux des Empereurs Otton, Conrad & Henry dans la Defenſe des Droits de l'Abbaye de ſaint Maximin de Treues, eſcrite par Nicolas Zylle, Religieux de ce Monaſtere.

2 Voyez les chez François Hotoman en ſon Commentaire *de Verbis feudalibus*, verbo *Inueſtitura*.

3 Voyez Gio Pietro de Creſcenzi en ſa Couronne de la Nobleſſe d'Italie Partie 2. Narration 21. ſoubs le tiltre *Caſa Torriana in Italia, Germania, ed in Francia, Famiglia* TASSIS, *& alcune altre diſcendenti da quella.*

4 Voyez la pageonzieme de l'Introduction de ce Traité.

le premier [1] de ſa race : & à cauſe de la bonne diſpoſition de corps qu'il auoit, il fut appellé vulgairement le Geant. Sa valeur & grande inclination aux armes l'inuiterent à prendre parti ſoubs l'Empereur Conrad II. lors que ce Prince ayant joint ſes forces à celles de Louys Roy de France, ils firent enſemble vne groſſe armée, qui prit ſa route en l'an M. C. XLVI. vers la Syrie, aprés auoir [2] receu la croix de la main de ſaint Bernard, principal autheur de cete entrepriſe; & [3] qui d'ailleurs eſtoit grandement bien voulu de tous les Ordres de Milan, & entre autres de Martin de la Tour, ainſi que de ſa poſterité, qui fut inhumée dans vne maiſon de l'Ordre de ce grand Saint. L'armée eſtant paruenuë deuant la ville de Damas, l'eſcarmouche y fut grande : les Princes furent bien auant dans la meſlée : & Guillaume de Tyr [4] raconte, que l'Empereur Conrad fendit en deux vn payen auec ſon coutelas : mais enfin pluſieurs furent emmenez priſonniers par les infideles, & entre autres [5] Martin de la Tour ; ſur lequel les ennemis deſchargerent leur rage, & le firent mourir cruellement en haine du nom Chreſtien ; laiſſant vn fils, qui fut

II. IACQVES DE LA TOVR [6] Comte de la Valſaſſine, qui procrea de ſa femme, Payen, Martin, Iean & Philippe : & eſtant mort, fut inhumé

1 François Zazzera en ſon Traité de la Maiſon de TASSIS au 2. vol. de la Nobleſſe d'Italie: MARTINO, *ſi quale fù il primo à cognominarſe della Torre, ed allor più per la buona e gran diſpoſitione della vita, fù da tutti parimente cognominato il Gigante. Coſtui come huomo di gran cuore, e di altre tante forza e valore, applicato al meſtiere dell' Armi, ſi annouerò ſotto lo ſtendardo dell' Imperador Corrado II. il quale vnito con Ludonico Re di Francia,* &c.

2 Idem loc. cit. *S. Bernardo Abbate allora di molta ſantità e dottrina, li ſegnò di propria mano tutti, per ordine del Pontefice, con vna Croce ſù la ſpalla, onde ſortirono il ſoprannome de Croce ſegnati, ò di Crociati.*

3 Vita D. Bernardi lib. II. cap. 2. & ſeqq.

4. Hiſtoriæ ſacræ lib. 17.

5 Zazzera loc. cit. *Qui combattendo col natio ſuo valore Martino, fù finalmente preſo, è fatto prigione, e crudelmente da Saraceni, per la fede Cattolica e il nome de Chriſto Signor noſtro, fatto martirizare.*

6 Idem loc. cit. *Si accordan tutti gli Scriſtori, che di Martino fuſſe figliuolo* IACOPO, *del quale non ſi hà memoria alcuna, ſalvo che fuſſe Signor del Contado di Valſaſina, ove facendo la ſua continua habitatione, generò Pagano, Martino, Giovanni, Filippo.*

inhumé en l'Abbaye de Claireuaux de l'Ordre de Ciſteaux à vne lieuë de Milan auec cet epitaphe, rapporté par vn [1] Religieux qui a eſcrit des monumens des Monaſteres de cet Ordre: *Hic jacet Dominus* IACOBVS DE LA TVRRE, *pater Domini Martini & Philippi; & Domina* MATTHIA *mater eorum. Obijt* M. CC. XXVII.

[1] Gaſpar Iongelinus Monachus Ordinis Ciſterc. in Notitiâ Abbatiarum Ord. Ciſt. per vniuerſum Orbem lib. 7. vbi de Monaſterijs quæ in Diœceſi Mediolanenſi.

III. PAYEN DE LA TOVR ſemble auoir porté ce nom en memoire de Paganus, Seigneur temporel de la contrée ſituée au delà du Iordain, mentionné par Guillaume [2] Archeueſque de Tyr, en l'Hiſtoire de l'infortuné ſiege de Damas du temps de Martin ſon Ayeul. Au reſte le [3] Coiro eſcrit, qu'il receut auec grand accueil en ſa Comté de la Valſaſſine pluſieurs Milanois qui eſtoient bannis par l'Empereur Frideric II. d'où il arriua que ces exilez eſtans de retour en leur ville, & la diuiſion entre le peuple & la Nobleſſe recommençant; le peuple choiſit Payen de la Tour pour ſon chef; & l'ayant fait venir à Milan, le crea citoyen, auec tant de ſuccés, que dez lors il ouurit le chemin à ceux de ſa Maiſon pour ſe rendre maiſtres du Milanois. Il eſt remarqué qu'il vſa vn peu trop rigoureuſement de ſon authorité contre la Nobleſſe; car cela fut cauſe que ſa poſterité fut trauaillée de guerre. [4] Enfin l'Empereur le crea Vicaire d'Empire à Milan; & mourant depuis auec cete qualité (laquelle paſſa à vn ſien frere, nommé Philippe) il fut enterré dans l'Abbaye de Claireuaux, voiſine de Milan, prés de ſon pere Iacques auec cet Epitaphe:

[2] Hiſtoriæ belli ſacri lib. 17.

[3] Zazzera loc. cit. *Fu huomo di tanta virtù e prudenza, che fù prima cagione d'introdur la ſua Caſa nella citta di Milano, e farli ſtrada alle grandezze che le ſeguirono: perciocche ſi ſcriue di lui dal Coiro fra gli altri, che con molta loda di liberalità raccoglieſſe i Milaneſi rotti e diſperſi dall' Imperador, &c.*

[4] Idem loc. cit. *Morì finalmente dopo leſſer parimente creato vicario ſuo generale in Milano dall' Imperador Rodolpho, e fù ſepulto nella chieſa e Monaſtero di Chiaravalle, honorato dal publico con grandiſſima pompa di vn ſuperbo ſepolchro di bianchiſſimi marmi.*

*Magni-*

*Magnifici populi Dux, Tutor, & Ambroſiana*
*Robur juſtitiæ, Procerum jubar atque Sophia,*
*Matris & Eccleſiæ Defenſor maximus almæ;*
*Et flos totius regionis nobilis hujus.*

*Sol vt in occaſu pallet decoratq; Latinos,*
*Heu* DE LA TVRRE *noſtrum ſolamen obiuit,*
PAGANVS *latebris vrna breuis vtitur iſtis.*

*Obÿt anno milleſimo ducenteſimo quadrageſimo primo, die ſexto Ianuarij.*

IV. FRANÇOIS, troiſiéme fils de Payen de la Tour eut pour freres Erman, Napoleon, Cauerne, Paganin & Raimond de la Tour. Erman fut pere de Raimond de la Tour, eſleu Archeueſque de Milan à l'inſceu du Pape, & partant depuis transferé à Come, puis enfin au Patriarchat d'Aquilée: pendant quoi Otton Viſconte, eſtant eſleué à la Dignité d'Archeueſque de Milan, perſecuta fort les TORRIANI. Napoleon, frere de François, ſucceda à l'Eſtat aprés la mort de ſon oncle Philippe: il fut cruel au poſſible, & eut de grandes guerres auec Otton Viſconte Archeueſque de Milan: mais il fut maintenu par l'Empereur Rodolphe, de qui il auoit receu la procuration generale de Lombardie. Il fut enfin deffait à la journée de Decio, & emmené priſonnier par les Viſcontes au chaſteau de Come, où il finit ſes jours auec beaucoup d'amertume. François * ſon frere (qui eſt aſcendant & non collateral en ce Traitté) fut d'vn naturel martial, & continua de combattre pour le Milanois contre les Viſcontes; leſquels

* François Zazzera en ſon Traitté de la Maiſon de TASSIS en la 2. Partie de la Nobleſſe d'Italie: *Coſtui venuto à battaglia con i Viſconti, i quali erano ſtati ſuperati ſette volte da i Torriani, fù morto nell' vltimo fatto d'arme di Vaure; con lo quale i Torriani perderono la Signoria di Milano: con tutto ciò doppo l'eſſiglio di 25. anni, come dicono gli Scrittori, eſſendo rimeſſi i Torriani nel loro Principato di Milano dopo la morte di Moſca, e di Martino, in quello aſceſe il ſuo figliuolo chiamato Guido o Guidone.*

leſquels il deffit ſept fois en bataille : mais finalement il demeura mort au lieu de Vaure; moyennant quoi durant vingtcinq ans ceux de la Tour furent exclus de la Seigneurie de Milan, juſques à tant que les enfans iſſus de Napoleon furent reſtablis; & que Guy fils de François y ſucceda, ainſi qu'il ſe verra en l'article ſuiuant.

V. GVY DE LA TOVR fleurit ſoubs l'an M. CC. LXXX. & mourut en l'an M. CCC. XL. Il [1] baſtit vn Palais dans la ville de Milan, dont il eſtoit Seigneur feudataire ſoubs les Empereurs. C'eſt de lui que les Hiſtoriens aſſeurent vnanimement que deſcend le premier autheur de la Maiſon de TASSIS, nommé LAMORAT; & qu'il eſtoit Cadet entre pluſieurs fils, dont le premier ſe nommoit François; & tint le parti contraire à l'Empereur Henry, de la Maiſon de Luxembourg : ce qui fut cauſe que ce Prince eſtant reconcilié auec les Viſcontes, de là en auant les Torriani furent dans l'oppreſſion. Le ſecond ſe nommoit Simon, homme vaillant & guerrier, tué par Galeace Viſconte. Le troiſiéme appellé Nardin, expulſé par Matthieu Viſconte, & contraint d'abandonner Milan comme les autres. Le quatriéme Annurat; le cinquiéme Guidetto, & [2] le ſixiéme LAMORAT DE LA TOVR; qui fut le progeniteur des Seigneurs de la Maiſon de TASSIS, au teſmoignage de pluſieurs bons Autheurs, citez à la marge de ce diſcours;

1 Henninges tomo 4. Genealogicarum Tabularum in Stemmate Turrianorum: *Guido Turrianus captus juvenis in prælio ad Decimum A.C. 1277. fid è Baradello aufugit. Caſtonum, Archiepiſcopum Mediolanenſem cum fratribus ſuis, Pagano, Odoardo, Muſcio, in caſtra Anglerna din captivos tenuit; excommunicatus propterea à Papa fuit A.C. 1310. Matthæum Vicecomitem urbe expulit A.C. 1306. Mediolani Palatium magnum communitatis & caſtrum Monterſanum ædificavit 1311.*

2 Idem dicto loco, vbi de liberis Guidonis: 1. *Franciſcus cum aliis conjurans in Imperatorem Henricum Lucelburgenſem, indignationem adverſus ſe ſuoſque concitavit; inque cauſa fuit vt Vicecomitibus Imperatoris reconciliatis, partes Turrianorum omnium deteriora extiterint; ipſique undem oppreſſi ſint.* 2. *Simon homo militaris victus & interfectus à Galeatio.* 3. *Nardinus urbe cum* XXC. *Nobilibus ejectis à Matthæo.* 4. *Annuratus,* 5. *Guidetus,* 6. LAMOROTA.

diſcours; tous ſelon le langage dont ils ont vſé en leurs Eſcrits.

VI. LAMORAT DE LA TOVR * eſtant contraint de ſe retirer hors de l'Eſtat de Milan, & de chercher ſon aſſeurance chez ſes voiſins, à l'exemple de ſes freres & autres de ſa Maiſon; voyant qu'il n'y auoit plus de remede, & que juſques alors il auoit paru en vain en pluſieurs exploits d'armes, il paſſa dans le Bergamaſque; & eſtablit ſa demeure dans la vallée du Cornel; où (au rapport de Zazzera) il paſſa le reſte de ſes jours en de continuels diuertiſſemens, dignes de ſa naiſſance. La montagne voiſine du Taz, dont il acquit la Seigneurie, lui en fournit vn tres-agreable: car ce mont eſtant fecond & copieux en blereaux (deſquels meſme il porte le nom) il ſe pleut grandement à la chaſſe de ces animaux. De ſorte que ſon ſejour dans cete vallée, & la poſſeſſion de cete montagne fut cauſe qu'à difference de ſes freres, & autres de meſme ſurnom, lui premierement, & à ſon exemple toute ſa poſterité, prit le nom de ce lieu: tellement

* François Zazzera au 2. tome de la Nobleſſe d'Italie, en la Deſcente de la Maiſon de TASSIS, parlant de ce LAMORAT: *L'anno 1313. ritiréſe con Guidone, e Nardino ſuoi fratelli nel Bergamaſco: quiui occupando la valle del Cornello, di quella ſe ne viſſero gran tempo Signori: nella qual valle per che ſi vede la Montagna del TASSO, abondantiſſima d'animali di queſto nome, della caccia de quali eſſendo molto vago* LAMORALE, *fù il primo che ſortì il cogneme del* TASSO, *chiamati poi* DE TASSIS, *ponendo nelle ſue Arme queſto animale ſotto la torre, e ſopra lo Scudo, con vn Cornetto da caccia di color d'oro. Onde errarono molti in credere che i Signori di queſta Famiglia leuaſſero il Cornetto come Padroni delle Poſte: poi che auanti che ſiſſero Corrieri maggiori, le portauano ſopra le loro Arme, come quello che ſignifica in loro il dominio della valle del Cornello, nella medeſima guiſa, che il* TASSO *per la montagna del Taſſo, come ſi è detto, la quale pochi anni à dietro fù venduta da Serafino de* TASSIS *huomo poco accorto, e meno delle ſue facoltà e doni della fortuna riconoſciuto commendato. Finalmente* LAMORALE *morendo, fù ſepolto nella chieſa delle Grazie nel Cornello: è nel ſuo ſepolcro ſi leggono in vn marmo intagliate le infraſcritte parole: D. O. M.* EX ANTIQVA ET NOBILI FAMILIA DE TVRRIANIS ORTVS LAMVRAT, TASSVS NVNCVPATVS, FORTVNÆ PARENS, INVICTO ANIMO, BELLI INDEFESSVS, PACIS AMATOR, PRIVATAM GERENS VITAM HIC IN DOMINO RESVRRECTVRVS EXPECTAT. C'eſt ce que dit Zazzera au lieu allegué.

Alonſo Lopez de Haro en ſon Nobiliaire d'Eſpagne Partie 2. liu. 6. en la Deſcente des Comtes de Villamediana, confirme ce que deſſus en ces termes: *Muriendo* LAMVRAL *fue ſepultado en la Yglefia de las Gracias en el Cornelio, en cuyo ſepulchro eſtan eſculpidas en marmol vnas palabras Latinas, que buelcas en romance, dizen aſſi: De la antigua y noble Familia de Torrianos,* LAMVRAL *llamado* TASSO, *de animo inuencible à la fortuna, incanſable en la guerra, amador de paz, de ſingular vida, yaze aqui eſperando reſuſcitar en el Señor.*

ment que les ſiens voulans exprimer leur ſurnom, laiſſerent le premier à la façon de pluſieurs bonnes races de ce temps là, & ſe nommerent TASSI, & de TASSIS en l'ablatif plurier. Et d'ailleurs le plaiſir de la chaſſe des blereaux, qui reuenoit au naturel de Lamorat, le perſuada d'adjouſter la figure de cet animal en l'Eſcu de ſes Armes, reſeruant ſeulement le chef auec la tour, & deux fleurs de lys à coſté; ainſi qu'il eſt repreſenté dans l'Eſcu de la figure principale, exhibée au commencement de ce Chapitre. Au bout dequoi, ayant paſſé doucement & tranquillement le reſte de ſes jours en ce lieu de repos, il y mourut, & receut la ſepulture en l'Egliſe des Graces dans le Cornel de Bergame; dont le patronage appartient encore aujourdhui à Don FERDINAND DE TASSIS, Courier major de Sa Majeſté Imperiale à Veniſe: & ſur ſon tombeau fut mis cet epitaphe Latin, rapporté par * François Zazzera & autres en leurs liures de la Nobleſſe d'Italie:

D. O. M.

EX ANTIQVA ET NOBILI FAMILIA DE TVRRIANIS ORTVS LAMVRAT, TASSVS NVNCVPATVS, FORTVNÆ PARENS, INVICTO ANIMO, BELLI INDEFESSVS, PACIS AMATOR, PRIVATAM GERENS VITAM HIC IN DOMINO RESVRRECTVRVS EXPECTAT.

Vn Poëte ayant compris de fort bonne grace les aduantures de ce LAMORAT dans vne

* Ses paroles ſont alleguées ci deuant: voici celles de Iean Pierre Creſceotio en ſa Couronne de la Nobleſſe d'Italie, ou Abbregé de l'Hiſtoire des Familles Illuſtres de delà les Monts, Narration XXI. chapitre III. ſoubs le tiltre de Torriani de Bergamo & Caſa TASSIS: *Nella chieſa delle Grazie in Cornello ſi vede queſto antico epitaffio: D. O. M.* EX ANTIQVA ET NOB. FAMILIA DE TVRRIANIS ORTVS LAMVRAT, TASSVS NVNCVPATVS, FORTVNÆ PARENS, INVICTO ANIMO, BELLI INDEFESSVS, PACIS AMATOR, PRIVATAM GERENS VITAM HIC IN DOMINO RESVRR. EXPECTAT. *Ruggiere di Franceſco Turriano fù Capocaccia & Gentilhuomo della Camera di Federico Terzo Imperadore: generò Franceſco Taſſo Gentilhuomo di Corte, & Simone Padre di Franceſco Corrier maggiore dell' Imperadore Maſſimiliano.*

Proſopopée; j'ai jugé que je ne ferois point de tort au reſte de l'Ouurage, ſi je couchois ici ſes conceptions, quand il fait parler ce meſme Progeniteur de la Famille de TASSIS en ces termes:

*NATVS ego Inſubrum claro de ſanguine, nomen*
*Cui* TVRRIS *(clypei priſca figura) dedit:*
*Cum patre & agnatis laribus depulſus auitis*
*Tentaui antiquas vi reparare domos:*
*Sed fruſtrà, Henrico ſceptrum moderante Quiritum,*
*Hoſtem qui nummis iuuit & auxilijs.*
*Cumq; ſuas paſſim jactarent ambo cruore*
*Natorum & noſtro tingere velle manus;*
*Me tandem in montem* TAXVM *cum ſtirpe recepi,*
*Hoſpitiumq; mihi Bergama terra fuit.*
*Ipſe locus, nomenq; jugi, nomenq; ferarum,*
TAXI *cognomen mox peperère mihi.*
*Id fuit in numero fratrum diſcrimen, & hoc me*
*Diſtingui paſſim nomine fama tulit.*
*Hinc nati dicti ſunt* TASSI, *horumq; nepotes*
*Iuſſi fortuna Symbola ferre meæ:*
*Dum riſit, dixi, hanc turrito in vertice Scuti*
*Signate, & gemino flore notate genus;*
*Ejuſdem porrò fati aduerſantis, in ipſâ*
*Auctis à me clypei cuſpide ferte notam.*
*Et quoniam ſoleo venatu auertere curas,*
*Jactura vt liceat non meminiſſe meæ;*
*Si ſapitis,* TAXI, *toties quem dextera fixit,*
*Continua ante oculos forma ſuperſtes erit.*

Voila ſon Hiſtoire compriſe en peu de mots, auec vne expreſſion fort naïfue du changement & accroiſſement des Armes, que les Autheurs

theurs diſent auoir eſté fait par lui. Outre qu'on y reconnoit, que ce n'eſt pas ſans fondement qu'vn des [1] plus polis Eſcriuains de noſtre âge a dit, que c'eſtoit de cete commune ſource que les Seigneurs de la Maiſon de TASSIS ont emprunté leurs inclinations genereuſes, perpetuées en leurs perſonnes juſques à nous. Qui eſt ce que nous ferons voir ci aprés vn peu plus à l'aiſe, aprés auoir dit vn mot de leur eſtabliſſement dans l'Eſtat de Bergame.

1 Erycius Puteanus in Epiſtolâ Dedicatoriâ Cryptographiæ Taſſianæ, ad Illuſtriſſimum Dominum Leonardum Comitem de TASSIS, in quâ de Genealogiâ Taſſianâ à ſe mente conceptâ ſic loquitur : *Cùm verò videbunt oſſua & agnoſcent Majores tuos primâ origine* TVRRIANOS *fuiſſe, &* PRINCIPATV MEDIOLANENSI INCLYTOS, *nemo mirabitur à naturâ Tibi Heroicam ineſſe indolem, nec à moribus tuis jubar poſſe virtutum ſeparari.*

## CHAPITRE V.

### *Les ſucceſſeurs de* LAMORAT DE LA TOVR, *ſurnommé* DE TASSIS, *s'eſtabliſſent dans l'Eſtat de Bergame.*

TOVT ainſi que les Hiſtoriens demeurent d'accord de ce que j'ai raconté aprés eux ſur l'origine de la Maiſon de TASSIS, & de la cauſe de la retraitte que fit le Progeniteur de cete Famille hors de l'Eſtat de Milan; de meſme ils aſſeurent vnanimement qu'ils paſſerent de là à Bergame, & que cete Cité les receut & traitta comme perſonnes d'illuſtre naiſſance, [2] les admettant en cete qualité au rang des Maiſons les plus qualifiées de leur Eſtat.

2 Franciſcus Bertellus in Theatro Ciuitatum Italiæ, in deſcriptione Ciuitatis Bergomenſis : *Le Caſe Nobili ſono Aſardi, Albani, Alberici, Aleſſandri, Barrelli, Bellaſini, Bonghi, Borelli, Branbati, Canazza, Calepy, Celioni, Colombi, Commedoni, Corrini, Diotſalui, Da Fime, Foreſti, Gabrini, Groſſi, Grotti, Grumelli, Locatelli, Lupi, Lunghi, Marenzi, Oſſa, Rinoli, Suardi, Selza,* TASSI, *Terzi, Zonchi.*

Diuers Epitaphes que je rapporterai en leur lieu, dreſſez à la memoire de quelques Heros de cete Maiſon, confirment ce qu'en eſcriuent les

les Autheurs: meſme ceux qui ſont pardeça, comme [1] à Anuers, [2] Bruxelles, & [3] Colongne; où des perſonnes de cete Famille ont laiſſé de fort belles memoires d'elles aprés leur mort. Dans Bergame ils s'allierent aux Maiſons les [4] plus releuées, conſeruans de riches teſmoignages de leur origine, & faiſans porter aux leurs juſques à aujourdhui les noms meſmes, bien que d'ailleurs fort rares, que ceux de la Tour auoient portez: comme ſont ceux de LAMORAT, de SIMON, de RAIMOND, & d'autres: & par deſſus cela, ils ont tousjours eſté appuyez de grands moyens & reuenus fort conſiderables: car vn [5] Autheur, desja cité pluſieurs fois, dit, que depuis que cete Famille porte le nom de TASSIS, qui luy eſt demeuré à cauſe de la montagne du Taz dans la vallée du Cornel, on deduit ſa Nobleſſe dudit LAMORAT dez trois cens ans ença, ſans diſcontinuer; tousjours ſouſtenuë par des Seigneuries, Fiefs, Charges & Emplois illuſtres.

1 Voyez le chap. VIII. de la Seconde Partie.

2 Voyez l'Inſcription funebre qui eſt en l'Introduction de ce Traitté.

3 Voyez le chap. XXII. de la Seconde Partie en l'Inſcription de la taille douce.

4 Comme ſont celles d'Albrizzi, Roga, Albani, & autres meſuionnées dans la Liſte des Familles nobles de Bergame au deuant de la petite Chronique de cet Eſtat imprimée l'an 1555. & compoſée par François Bellafin Gentilhomme Bergamaſque.

5 François Zazzera au 2. tome de la Nobleſſe d'Italie en ſon Traitté de la Maiſon de TASSIS: *La ſcorgeremo da* LAMORALE *ella hauer trecento è più anni di nobiltà contenuta, con titoli, Signorie, Vaſſallaggi, ed altri carrichi Illuſtri, con richezza in vniuerſale de quaſi che infinito valore, per poterſi conſiderare fin hoggi aſcendere alla ſomma di ducento e cinquanta è più migliaia di ſcudi di rendita ogni anno.*

SE-

# SECONDE PARTIE, CONTENANT LES MARQVES D'HONNEVR DE LA BRANCHE DES COMTES DE TASSIS.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

*LA Branche des Comtes de* TASSIS, *qui eſt l'Ainée de cete Maiſon, porte à preſent, & dez le temps de l'Empereur* CHARLES V. *couppé, au premier d'or à l'Aigle naiſſant Imperial: au ſecond d'azur à vn bleteau paſſant d'argent. Les Armes que ceux de cete Famille ont porté auparauant, auec leurs diuers changemens, ſont deſcrites particulierement au chap. 2. de la Premiere Partie de cet Ouurage; & au quatrieſme de la Seconde, qui eſt ceteci.*

ROM...

## CHAPITRE I.

### ROGER DE TASSIS I. *du Nom, paſſe de Bergame au ſeruice de l'Empereur* FRIDERIC III. *& s'eſtablit dans les Eſtats de la* MAISON D'AVSTRICHE.

ON remarque tous les jours parmi les Simples qui nous ſont apportées du Nouueau Monde, que leur ſaueur n'eſt pas ſi grande en noſtre Hemiſphere; & la raiſon naturelle ſe tire du voiſinage qu'elles ont plus ou moins

du Soleil, qui eſchauffant leurs racines, leur donne du pied & de la force pour pouſſer au dehors leurs branches, leurs fueilles & leurs fruits.

Les Familles en ſont preſque de meſme; & pluſieurs qui eſtoient cachées, & qui auoient vn luſtre comme celui de l'Ebene, beau ſeulement dans ſon obſcurité, ſe rendent bien plus connuës quand elles s'approchent des Princes, qui ſont des Soleils. D'vn jour Naiſſant elles paſſent dans vn Midy, & ſans ſiller les yeux, elles ſouffrent les rayons de ces grands Aſtres, bien plus facilement que ne font les races de baſſe naiſſance. Et il eſt certain, que ſi quelqu'vn d'vne Famille Illuſtre prefere l'air de ſon Chaſteau à celui qu'on hume dans les Palais & dans les Armées des Princes, il aura tousjours l'aduantage d'eſtre iſſu de parens d'vne Nobleſſe non vulgaire : mais il s'en faudra beaucoup qu'il paſſe dans l'eſtime du monde eſgalement auec vn qui ſe fera valoir hors de ſon Païs. C'eſt ce qu'a fort bien dit vn *grand Prelat, & grand Hiſtorien Eſpagnol tout enſemble, quand il parle en cete ſorte : *C'eſt la couſtume parmi nous & en d'autres Païs, que les Gentilshommes & les Barons, quittans leurs maiſons qui ſont dans les montagnes, & acquerans des Seigneuries en d'autres parties du monde, eſtans deuenus* DVCS, COMTES, *ou* BARONS, *ſont beaucoup plus eſtimez que ceux qui demeurent dans les maiſons qu'ils appellent Solars, encore qu'ils retiennent eux meſmes le ſurnom des meſmes habitations.*

* Alphonſus à Carthagenâ, Archiepiſcopus Burgenſis, in Anacephal c.7. *Sic & apud nos in alyſque regionibus fit, vt Nobiles & Barones ex montanis domibus exeuntes, ac in alys partibus terrarum dominia acquirentes,* DVCES, COMITES & BARONES *effecti, longè præſtantiores habeantur illis, qui in domibus quas Solaria vocant morantur; licet etiam ipſi cognomentum illarum domorum retineant.*

Ce

Ce que dit ce Prelat des Familles d'Eſpagne, ſe doit auſſi entendre de pluſieurs autres, & en particulier de celle de TASSIS: attendu qu'aprés auoir fait quelque temps ſejour au delà des Monts, ou, pour mieux dire, dans les montagnes meſmes; aucuns de ce nom commencerent ſoubs l'Empereur FRIDERIC III. à s'habituer ailleurs, & en particulier dans les Eſtats de la MAISON D'AVSTRICHE, il y a plus de deux cens ans. Et c'eſt ce qui me fait croire, que ce fut encore auparauant que cet Empereur paſſaſt en Italie; où [1] l'Hiſtoire teſmoigne, qu'il fut tres-bien receu chez les Venitiens, & qu'il fut rencontré par quatre Senateurs prés du Cornel; dans le terroir duquel ceux de la Maiſon de TASSIS auoient leurs terres & leurs principaux moyens.

Celui qui alla le premier à la Cour de cet Empereur, ſe nommoit [2] ROGER DE TASSIS, Seigneur adroit en tout, & fort capable au maniement des grands affaires de Guerre & de Paix: d'où vient, que les Autheurs diſent, que FRIDERIC III. l'honora de l'entrée de ſa Chambre, & le fit ſon Grand Veneur. Cependant il faut aduoüer, que le paſſage de ce premier ROGER DE TASSIS dans les Eſtats de la MAISON D'AVSTRICHE, & de cet Empereur entre autres, fut vne marque euidente de la prouidence Diuine, au regard des Princes auſſi bien que de la Famille de TASSIS: d'autant que Dieu deſtinoit à meſme temps à l'Empereur FRIDERIC vn fils, depuis nommé MAXI-

1 Gerardus de Roo Hiſt. Auſt. lib. 5. *Poſtridie Calend. Januarij* [anno 1452.] *ad Italiæ fines pernenit, atque prope Cornelianum oppidum à quatuor Senatoribus Venetis ſummo cum honore exceptus eſt: ex quibus Bernardinus Iuſtinianus luculentam & officij plenam habuit orationem.*

2 François Zazzera au lieu mentionné: *Eſſendo adunque aſſai moltiplicata queſta Famiglia, ſe ne paſſarono nella città di Bergamo alcuni: da doue* RVGIERI, *Nipote di eſſo Franceſco, eſſendo chiamato à ſuoi ſeruigi dall' Imperador* FEDERICO III. *paſsò in Germania, è fù da quell' Imperadore creato Gentilhuomo della ſua Camera, è Cacciator maggiore.*

MILIAN, qui deuoit vnir vn grand nombre de Prouinces à ſes biens patrimoniaux, au moyen de ſon mariage auec l'Heritiere de Bourgongne; & qui deuoit eſtre pere d'vn fils, nommé PHILIPPE LE BEL, lequel par vn autre mariage auec l'Heritiere de Caſtille, deuoit acquerir à ſa poſterité pluſieurs Royaumes, qui commandent à l'Ocean & à la Mediterranée, & qui partant (pour eſtre ſeparez l'vn de l'autre, & eſloignez des grands Eſtats de pardeça) auroient beſoin de l'intendance de quelque [1] Maiſon Illuſtre, qui fourniſt les moyens à ces Princes de gouuerner leurs peuples ainſi diſperſez auec autant de facilité, que s'ils eſtoient joints enſemble, & à guiſe d'vne grande Famille.

Cete gloire eſtoit reſeruée à la Maiſon de TASSIS: qui eſt ce qu'vn docte perſonnage a dit [2] de fort bonne grace; adjouſtant à cela, que la Cité de Bergame eſtoit, par maniere de dire, trop petite pour elle, & qu'il falloit que la vertu de ceux de ce nom euſt l'Europe toute entiere pour theatre. En effect, dez que cete Famille ſortit de Bergame (où les Viſcontes l'auoient tenuë oppreſſée juſques à l'an M. CCCC. XLI. que [3] car Eſtat tomba en mains des Venitiens) & qu'elle s'approcha de nos Auguſtes Princes, elle deuint comme la ſtatuë de [4] Memnon en Egypte, qui rendoit vn ſon harmonieux toutes les fois que le Soleil la doroit de ſes rayons.

Au reſte il eſt certain que rien ne fit entreprendre ce changement de Païs aux Seigneurs de

1 Pierre Crefcentio en ſa Couronne de la Nobleſſe d'Italie, Narration XXI. chap. 3. ſoubs le tiltre *Torriani di Bergamo & Caſa* TASSIS, traittant de François fils de Roger, l'appelle *Corrier Maggiore dell' Imperadore* MASSIMILIANO: *dignità, che* CASA D'AVSTRIA *fuol compartire, se non a* PRENCIPI O GRAN BARONI DI SEGNALATO MERITO.

2 Erycius Puteanus in Epitaphio communi Taſſiorum, in Æde Sacrâ Sabulonis Bruxellæ: *Origo apud Bergomates ab antiquo illuſtris fuit: virtus vnâ vrbe clauſa non ſcia, gloriam totâ Europâ peperit.*

3 François Bellafin en ſa petite Hiſtoire de la Cité de Bergame chap. 43.

4 Tacitus l. 11. Annalium: *Cæterùm Germanicus alijs quoque miraculis intendit animum: quorum præcipua fuere Memnonis ſaxea effigies, vbi radijs Solis icta eſt, vocalem ſonum reddens,* &c.

de TASSIS, que le deſir de ſuiure la fortune de ſi grands Princes: c'eſt pourquoi, à meſme temps que les Ainez les ſeruirent, à ces commencemens les Puiſnez demeurerent dans la poſſeſſion des biens anciens de la Maiſon. Et voici comme l'Hiſtoire porte qu'ils ſe partagerent.

## CHAPITRE II.

FRANÇOIS DE TASSIS, *dit le Vieil, ſuccede aux honneurs de ſon pere* ROGER: *&* *a pour ſucceſſeur* FRANÇOIS DE TASSIS, *dit le Jeune, fils de ſon frere* SIMON.

FRANÇOIS DE TASSIS, fils ainé de ROGER, porta ce nom en memoire d'vn autre François, non pas pere (comme ils diſent par meſgarde) * mais frere de Lamorat de la Tour. Il vint à la Cour du meſme Empereur FRIDERIC III. & y ſucceda en tous les Honneurs & Charges de ſon pere; leſquelles il poſſeda juſques à vne haute vieilleſſe, qu'il appella prés de ſoi vn ſien neueu, auſſi nommé FRANÇOIS DE TASSIS, fils de ſon frere SIMON. Ce qui fut cauſe qu'ayant prés de ſoi ce jeune Succeſſeur, portant vn meſme nom que lui, il fut appellé le Vieil, ainſi que j'ai veu par vn arbre ou Deſcente de cete Maiſon. Quant à SIMON DE TASSIS, fils puiſné de ROGER I. du nom, & frere de FRANÇOIS, de qui je viens de parler, il demeura dans le Bergamaſque; où à cauſe que ſon frere

* Zazzera au lieu mentionné: *Queſto Francesco reſtò con le paterne Cariche ed Honori in Corte del medeſimo Imperadore, appreſſo del quale non fù di menor gracia ed autorità che ſi fuſſe il padre: è perche non riceue prole alcuna nel tempo della ſua vecchiaia, volendo ſur continuare la annuata ſeruitù, con tanti fauori appreſſo quella Corona, chiamò di Bergamo vno de figliuoli del fratello Simone, il qual ne haueua due.*

ne ſe maria point, il continua la Famille, & fut pere de deux fils; dont l'vn porta le nom de ſon Oncle, & fut nommé FRANÇOIS, & l'autre fut appellé ROGER à cauſe de ſon Ayeul.

FRANÇOIS DE TASSIS, dit le Ieune, fils de SIMON, eſtoit en la Cour de l'Empereur MAXIMILIAN I. quand ſon oncle vint à mourir. Les ſeruices que ſes pere & oncle auoient rendus, joints aux ſiens propres, furent cauſe que ce Prince lui confera fort volontiers par inueſtiture feodale la Charge de General des Poſtes dans tous ſes Eſtats; & non ſeulement dans ceux qu'il poſſedoit alors, mais auſſi en tous ceux qu'il viendroit à acquerir: ce qui fut vne grace tres-ſpeciale. Il joüit ſa vie durant de ce priuilege: & eut l'honneur d'eſtre continuellement à la Cour de nos Princes, tant de MAXIMILIAN I. comme de PHILIPPE & CHARLES ſes fils & petit fils. I'ai veu certains papiers, qui portent qu'il accompagna PHILIPPE I. en ſon voyage d'Eſpagne de l'an M. D. IV. quand il y paſſa pour prendre poſſeſſion du Royaume de Caſtille au nom de la Royne IEANNE ſa femme: & qu'encore en l'an M. D. XVII. il eut l'honneur de rendre le meſme office en pareille occaſion au Prince CHARLES I. depuis Empereur V. du nom: mais incontinent aprés il mourut, laiſſant à ſes neueus la recompenſe & le fruit de tous ſes ſeruices: & ſe diſpoſant à laiſſer le monde, il baſtit à Bruxelles vne Chappelle de belle ſtructure ſelon le temps en vn tres-honorable endroit. Ce lieu ſainct a eſté depuis enrichi par

par ſes Succeſſeurs en diuerſes façons, comme je dirai * en ſon temps : mais outre l'architecture de laquelle on lui eſt redeuable, le tableau d'Autel, qui eſt d'vne excellente main, eſt marqué encore de l'image de ſon Patron à l'vne de ſes portes en dehors. Ce fut en l'an M. D. XVIII. que Dieu l'appella, laiſſant pour Succeſſeurs les fils de ſon frere ROGER DE TASSIS II. du nom.

* Voyez ci aprés le Chapitre 26. de cete Seconde Partie

## CHAPITRE III.

IEAN BAPTISTE DE TASSIS, *& ſes freres* MAPHEE *&* SIMON DE TASSIS, *neueus de* FRANÇOIS, *dit le Jeune, ſont naturaliſez dans tous les Eſtats de la Royne* IEANNE *&* CHARLES I. *Roy d'Eſpagne: & en ſuite ils ſe repartent en diuers Païs du meſme Monarque.*

LE chemin eſtoit desja battu aux honneurs pour les Seigneurs de cete Maiſon du temps de l'Empereur FRIDERIC III. ainſi qu'il a desja eſté dit : mais nonobſtant cela, pluſieurs de la Famille reſtez dans le Bergamaſque y viuoient noblement, & dans toute ſorte d'exercices dignes de leur naiſſance. La mort de FRANÇOIS DE TASSIS, dit le Ieune, fut ce qui en obligea vne partie de ſuiure ouuertement les piſtes de leur oncle, à ſçauoir les fils de ROGER DE TASSIS ſon frere, Second du nom, qui tous eſtans portez, comme leur oncle, au ſeruice de la Tres-auguſte MAISON D'AVSTRICHE, continuerent à l'endroit

l'endroit de la perſonne de CHARLES I. du Nom Roy d'Eſpagne, & depuis Cinquiéme de meſme Nom parmi les Empereurs, comme ils auoient commencé ſoubs PHILIPPE LE BEL. Ce Prince, qui eſtoit l'eſperance de l'Europe, eſpreuua par les effects les aduantages qu'il receuoit de ces nouueaux ſeruiteurs : c'eſt pourquoi eſtant à Sarragoce en l'an M. D. XVIII. qui eſtoit peu aprés la mort de leur oncle FRANÇOIS, il declara conjointement auec ſa Mere, Heritiere des Couronnes d'Eſpagne qui regnoit encore, les freres de TASSIS, Naturels des Eſtats & Royaumes de ſa Mere : & dans le priuilege donné au lieu mentionné, le XXVIII. du mois d'Aouſt, aprés la preface ordinaire en tel cas requiſe, ces deux Princes parlent ainſi : *Pour vous faire bien & vous reconnoître, vous* IEAN BAPTISTE DE TASSIS, MAPHEE DE TASSIS, & SIMON DE TASSIS, *freres natifs de Cornel; ayans pris eſgard aux grands & loyaux ſeruices que vous auez rendus à Tres-haut & Tres-puiſſant Seigneur Don* PHILIPPE, *qui ſoit en gloire ; comme encore à nous : & en contemplation de ceux que vous nous rendrez ci aprés ; nous entendons, & noſtre volonté eſt, de vous faire Naturels de nos Royaumes & Seigneuries : & voulons & mandons, que vous ſoyez tenus pour tels, & que vous puiſſiez joüir, & joüiſſiez par effect de toutes les choſes, dont joüiſſent, peuuent & doiuent joüir les autres Naturels d'iceux Païs, tant au temporel qu'au ſpirituel.* Puis ils adjouſtent de grands priuileges au regard de la Charge & Eſtat de General des Poſtes, & veulent & declarent leur volonté eſtre,

* Alonſo Lopez de Haro le rapporte tout au long au 2. tome du Nobiliaire d'Eſpagne.

eſtre, que Meſſire IEAN BAPTISTE en ſoit [1] le Chef en la place de feu ſon oncle FRANÇOIS DE TASSIS: & que MAPHEE ſerue ſoubs ſes ordres; & à defaut de MAPHEE, le quatriéme frere nommé SIMON, qui depuis retourna en Italie, & fit branche dans le Milanois; les ſubſtituans ainſi l'vn à l'autre. Parlant de SIMON, je l'appelle quatriéme frere, d'autant que le troiſiéme en ordre de naiſſance, nommé [2] DAVID DE TASSIS, demeura en Tyrol, pendant que ſes freres vindrent en Flandres: & ayant eſtabli ſa demeure en la Cité de Trente, il fut honoré par l'Empereur MAXIMILIAN du gouuernement du Chaſteau de ſaint Felix de Veronne, en ce temps là fort important, à la conſeruation duquel il donna de riches preuues de ſon courage: car non ſeulement à ſon occaſion il fut fait priſonnier; mais il perdit tous ſes biens, ſans qu'il lui reſtaſt autre conſolation qu'vn ſien fils nommé [3] ROGER: qui dez l'âge de quinze ans fut eſleué en Flandres auec ſon couſin LEONARD, & honoré depuis en l'an M. D. XL. par l'Empereur CHARLES V. de l'eſtat de General des Poſtes à Veniſe, poſſedé par lui juſques à l'an M. D. XXCIII. qu'il mourut, [4] laiſſant deux filles de ſa premiere femme de la Maiſon de ROTA à Bergame; & vn fils de la ſeconde, de la Famille Illuſtre des Comtes D'ALBANI au meſme lieu, nommée Prudence, ſœur du [5] Comte Hieroſme Albani, eſleué à la pourpre de l'Egliſe Romaine par le ſaint Pape Pie V. Et ce fils vnique eſt

1 Les paroles ſont: *Y vos el dicho* IVAN BAPTISTA *ſeais Cabeça del dicho officio, y principal, en lugar y por fin y muerte de Franciſco do* TASSIS *vueſtro tio, y nueſtro Correo Mayor, que fue.*

2 François Zazzera au lieu allegué; & Gio Pietro dé Creſcenzi en ſa Couronne de la Nobleſſe d'Italie desja citée.

3 Le meſme Autheur: ROGGIERE II. *ſuo figliuolo coſi chiamato dall' Auolo, il quale nell' età ſua di 15. anni ſe ne paſsò in Fiandra, one alcuni anni viſſe con Leonardo ſuo cogino.*

4 Le meſme Autheur: *S'ammoglio in Bergamo due volte; la prima con vna Signora di Caſa* ROTA, *dalla quale ne riceue due figliuole femine ora in Bergamo caſate: la ſeconda con Prudenza Albani, ſorella del Cardinale di queſto nome, e madre di Ferdinando, il qua-*

*le oggi eſſercita etiandio il carrico paterno in Venezia.*

5 Gabutius de Vitâ Pij Papæ V. lib. 1. cap. 2. & lib. 6. cap. 6.

eſt le Seigneur FERDINAND DE TASSIS, Cauallier du tout accompli; qui vit encore en l'année preſente M. DC. XLIV. & exerce auec vn ſingulier honneur la meſme charge que ſon pere.

SIMON DE TASSIS, de qui deſcendent les Marquis de Paul, comme je ferai voir en la Quatriéme Partie de ces Marques d'Honneur, ſe retira dans le Milanois, pour y auoir l'Intendance des Poſtes ſoubs Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS ſon frere Ainé.

MAPHEE DE TASSIS alla [1] en Eſpagne à meſme deſſein (Meſſire Iean Baptiſte ayant preferé le ſejour des Païs-bas;) & s'y eſtant marié, il fut pere de trois filles, qui y furent alliées en trois principales & nobles maiſons. Tellement que par ce moyen la branche que MAPHEE ſembloit y deuoir faire fut eſteinte, pour n'auoir laiſſé aucuns fils de ſon nom.

1 François Zazzera: MAFFEO *reſtò ad eſſercitare l'Offizio di Corriere maggiore in Spagna, non hauendo voluto imandar Gio Batiſta à con toccana. Queſto* MAFFEO *ammoglatoſe in proceſſo di tempo, generò tre figliuole, le quale furono caſate con tre Famiglie nobiliſſime di Spagna.*

## CHAPITRE IV.

MAXIMILIAN I. *arme Cheualier Meſſire* IEAN BAPTISTE DE TASSIS: *il change le chef de ſes Armes, & lui donne, comme auſſi à ſes freres, l'Aigle du Royaume des Romains.*

[2] I'AI desja dit ci deuant, que les Armes de la Maiſon de TASSIS auoient vn chef, & que c'eſtoit vne tour cottoyée de deux fleurs de lys. Ceux de ce nom le porterent juſques au temps de MAXIMILIAN

2 En la 2. Partie chap. 2.

LIAN I. lors que le meſme Prince les naturaliſa dans l'Empire, & leur donna en eſchange de l'ancien Chef au deſſus de l'Eſcu de leurs Armes, l'Aigle ſimple de ſable en champ d'or, qui ſert d'Armes au Roy des Romains, & qui dez ce temps là a eſté ainſi porté juſques à maintenant par pluſieurs de cete Maiſon, de ceux [1] qui s'habituerent en Allemagne.

[1] Voyez ci-aprés le XVI. Chapitre de cete Seconde Partie.

François Zazzera, en ſon liure de la Nobleſſe d'Italie, & Alonſo Lopez de Haro, au ſien de celle d'Eſpagne, racontent le ſecond changement, cauſé par la bienueuillance de l'Empereur CHARLES V. petit fils de MAXIMILIAN: mais ils ne diſent rien du premier, dont je viens de parler, qui neantmoins eſt mentionné dans le ſecond: & partant, pour ſuppleer à ce defaut, j'en veux dire ici quelque choſe, & toucher vn mot de cete louable prattique.

Les Princes [2] ont eu dez long temps la couſtume de laiſſer des teſmoignages de leur reconnoiſſance à des Familles entieres. Or comme cela ne ſe peut faire ni ſi facilement, ni de meilleure grace, qu'en imprimant quelque marque de cete vertu dans l'Eſcu qui eſt commun à toute la Race; de là vient, que dans les Armes de pluſieurs Maiſons anciennes on y reconnoit des pieces tirées des Eſcus des Roys meſmes, & de diuers Princes. Les Roys d'Eſpagne donnoient ou des chaſteaux, ou des lyons de pourpre: ceux d'Angleterre, des leopards: ceux de France, des fleurs de lys: les Ducs de Bretagne, des hermines: les Ducs de Lorraine, des alerions; &

[2] Barnabé Moreno de Vargas en ſes Diſcours de la Nobleſſe d'Eſpagne, Diſcours XVII. num. 13.

ainſi des autres. Ie pourrois ici de tous fournir à peu de frais beaucoup d'exemples, & dire que c'eſt pour vne raiſon ſemblable, qu'aucuns au Royaume de Caſtille portent des chaſteaux; que la Maiſon de Villeneuue en Prouence, dont le Marquis des Ars eſt le chef, porte au milieu d'vn freté de ſix lances vn eſcuſſon d'azur à vne fleur de lys d'or, par grace du Roy de France Lovys XII. & qu'enfin l'vn des Ayeuls du Marquis Virgile Maluezzi Bolonois, nagueres Ambaſſadeur de noſtre Roy en Angleterre, nommé Virgile auſſi bien que ſon petit neueu, receut pour marque de reconnoiſſance d'auoir logé Iean, ſe diſant Duc de Calabre, en ſa maiſon, il y aura tantoſt deux cens ans, vn alerion, propre aux Princes de la Maiſon de Lorraine.

Cete verité eſt reconnuë par ceux qui ſont verſez aux blaſons des Familles en particulier, qui ſçauent auſſi que le meſme a eſté prattiqué dans l'Empire par les Empereurs & par les Roys des Romains; ceuxci ayans donné quelquefois vn aigle ſimple, & ceuxlà vn aigle double: dont il y reſte tant de veſtiges par tout où ſemblables Princes ont eſtendu leur juriſdiction; & comme il ſe preuue encore aujourdhui au delà des Monts par vn grand nombre d'Armoiries de diuerſes Familles, renommées & connuës; telles que ſont par exemple celle des Matthei à Rome, & celle de Bichi à Sienne.

MAXIMILIAN donc, alors Roy des Romains, ayant receu de fort grands & ſignalez ſeruices des

des freres de TASSIS, arma premierement Cheualier l'Ainé d'entre eux, qui eſtoit IEAN BAPTISTE, & vſa enuers tous de cet honorable retour: car au lieu de l'ancien chef que j'ai deſcrit ailleurs, il leur donna l'aigle Royal des Romains. Don François Zazzera [1] adjouſte le motif de ce premier changement (quand il parle du ſecond, qu'il penſoit auoir eſté vnique) diſant que les Seigneurs de cete Maiſon laiſſerent la Tour qui eſtoit auparauant dans leurs Armes, pour rabattre par ce moyen l'ambition qui les euſt peu toucher par la conſideration d'vne telle naiſſance, au temps meſme qu'ils ſe conſacroient entierement au ſeruice de la MAISON D'AVSTRICHE. En effect leur modeſtie eſtoit ſi grande, qu'ils ſe contentoient d'eſtre connus par les Empereurs, ſans faire trophée de leur Extraction. Mais les Princes, qui en eſtoient aſſez informez, de peur que le ſtile ordinaire de l'Empire, vſité lors qu'on y eſleue quelqu'vn au degré de Nobleſſe, ne nuiſiſt au rang que ceux de cete Famille de TASSIS tenoient long temps auparauant hors des limites d'Allemagne, ils diſent en termes exprés, que EX CLARIS, VT PATET, PARENTIBVS TRAXERVNT ORIGINEM: ce qui eſt repeté dans les depeſches de cet accroiſſement d'Eſcu, qui furent faictes pour chacun en particulier. Or ces paroles ſignifient en bon Latin, qu'ils eſtoient *iſſus de Parens Illuſtres & Celebres*. Car c'eſt en ce meſme ſens que ſaint [2] Paulin Eueſque de Nole, jadis grand Courtiſan, & l'vne des premieres & plus nobles teſtes

[1] En ſon Traitté de la Maiſon de TASSIS en la 2. Partie de la Nobleſſe d'Italie: *Ne qui ſi fermò il corſo delle grazie Imperiali, non hauendo altra meta tutti gli huomini di queſta Famiglia, che la ſeruitù con la* CASA D'AVSTRIA, *alla quale tutti s'impiegarono; ma per togliarſi affatto dall'ambizione, che come* TORRIANI *peſſima lor natura, tolſero dalle loro Armi la Torre, venendoli da Ceſare concedute l'Aquila.*

[2] In Panegyrico Celſi pueri ad Pneumatium & Fidelem parentes.

de l'Empire Romain, qualifie le petit Celſus, fils d'vn Pair de nobleſſe la plus choiſie qui fuſt alors.

*Antè puer* PATRIBVS CLARIS *& nomine auito*
*Celſus erat; ſed nunc Celſus agit merito.*

Outre que de ſemblables termes ont eſté mis en vſage par des [1] Hiſtoriens des ſiecles bas, au regard de pluſieurs perſonnes de Tres-haute Naiſſance: & la phraſe Eſpagnole, dont ſe ſeruent les Autheurs de cete nation, à propos de la Maiſon de TASSIS, reuient à cete façon de parler en Latin, quand ils [2] eſcriuent par exemple de RAIMOND DE TASSIS, Progeniteur des Comtes de Villamediana, que MOSTRÒ EL VALOR DE SV PERSONA, Y LA CLARA SANGRE DE SVS MAYORES.

1 Henricus Stero in Chronicâ Auguſtenſi anno 1152. FRIDERICVM I. Imperatorem vocat *Natum ex* CLARISSIMA PROGENIE *Caſarum.* Robertus de Monte in Appendice ad Sigeberti Chronicon annn 1119. c. XIII. *Bernardus Iuuenis egregius, ſcientiâ, moribus & GENERE CLARVS, vir poſtmodum magnæ virtutis exemplar futurus, Caſtillione, Caſtro Burgundiæ oriundus, cum germanis fratribus, & aliis comitatus multis, Ciſtercij habitu Religionis induitur, & mira Religioſitatis feruore conuerſatur.*

2 Alonſo Lopez de Haro en la Genealogie des Comtes de Villamediana de la Maiſon de TASSIS, au 2. tome du Nobiliaire d'Eſpagne.

## CHAPITRE V.

*Meſſire* IEAN BAPTISTE DE TASSIS *reçoit magnifiquement en ſon Hoſtel* MVLEY-HAZEN *Roy de Thunes.*

IL eſt temps de coucher ici vne Hiſtoire vtile à tous, glorieuſe à nos Princes, & honorable à la Maiſon de TASSIS. Ce que je ferai d'autant plus volontiers, que pluſieurs de ſes circonſtances, neantmoins fort dignes de memoire, ont eſté obmiſes iuſques à preſent par les Autheurs qui en ont touché quelque choſe deuant moi.

C'eſt vne Hiſtoire Royale, arriuée en Afrique,

que, & à peu prés ſemblable à celle de Maſſiniſſa, autrefois desja fugitif du meſme Royaume: mais elle eſt differente en ſa fin, puis qu'elle ne produiſit que des amertumes & des regrets aprés vn chaſtiment notable en la perſonne d'vn Roy par ſes propres enfans; au lieu que cet Ancien finit ſes jours dans ſon thrône, poſſeſſeur paiſible du diademe, duquel auparauant on l'auoit priué.

Le fameux pirate, & grand Admiral de Soliman, vſurpateur de l'Empire Grec, nommé Barberouſſe, accouſtumé à toute ſorte de ruſes, eſpiant ſon temps pour enuahir quelque Eſtat, & ſe rendre formidable aux Chreſtiens, reſolut de feindre vne ſincere amitié auec les fils de Muley-Manſer Roy de Thunes, mort * au mois de Feburier l'an M. D. XXXI. ayant laiſſé pour heritiers ſes deux fils, Muley-Raſir, & Muley-Hazen.

* Iean de Vandeneſſe en ſon Iournal MS. de la Vie de l'Empereur CHARLES V.

Le naturel de ces deux freres eſtoit auſſi different que le blanc & le noir: tellement que la mort de leur pere, qui auoit ſerui de lien entre leurs deux perſonnes, eſtant arriuée, ils commencerent à faire paroiſtre leur antipathie, & à prendre leurs meſures, qui d'vne façon, & qui d'vne autre. Barberouſſe qui couroit ſans ceſſe la coſte d'Afrique, ne s'endormit pas; & ſoubs pretexte de prendre le parti du moins vitieux des deux freres, qui eſtoit Muley-Raſir, il ſe rendit maiſtre en peu de temps de la ville de Thunes, capitale du Royaume.

Cete entrepriſe ineſperée partagea incontinent

nent les eſprits des Afriquains ; & pluſieurs d'entre eux commencerent à eſpouſer le parti du Cadet, appellé Muley-Hazen, qui à raiſon de ſes voluptez & ſenſualitez deſordonnées auoit eſté juſques alors odieux aux ſiens. Ce Prince, qui nonobſtant ſa mauuaiſe nourriture ne manquoit pas de courage, conclut de reprendre ce que Barberouſſe lui auoit oſté, & vint à la Cour de l'Empereur CHARLES V. lui demander ſecours contre ce nouueau vſurpateur du Royaume de ſon pere; qui d'ailleurs eſtoit desja aſſez connu par ſes brigandages continuels ſur les coſtes des Royaumes de Sicile & de Naples; & dont la malice eſtoit ſi redoutable, que ſi la puiſſance Royale l'euſt appuyée, ſans doute on n'euſt ſceu dormir en ſeureté dans l'Eſpagne meſme, ni au reſte de la Chreſtienté; tant ce Corſaire eſtoit ambitieux, vigilant, & hardi à entreprendre de grandes choſes.

La preſence de ce Roy barbare fut grandement agreable à la Cour de l'Empereur CHARLES V. attendu qu'il ſeruit de beaucoup à faire paroiſtre le zele du plus Chreſtien Prince du monde à la defenſe de l'Egliſe contre ſes plus grands ennemis; à meſme temps que l'amitié de Barberouſſe eſtoit cultiuée par vn Prince voiſin, qui * refuſa depuis tout ſecours au Viſcomte de Lombeke, quand il l'en requit de la part de l'Empereur comme Ambaſſadeur de S. M.

* Ioannes Errobius in Diario expeditionis Tuniciæ edito Louanij anno 1547.

La juſtice de la cauſe de Muley-Hazen, & l'occaſion d'arreſter les inuaſions de Barberouſſe ſur les Chreſtiens, parut ſi belle à l'Empereur, qu'il

qu'il determina d'aſſembler ſes plus grandes forces de mer, pour aller deſnicher cet Infidele de la capitale du Royaume de Thunes, dans laquelle il faiſoit desja le tyran, & deuoroit en eſperance pluſieurs Royaumes Chreſtiens ; où la terreur de ſon nom auoit eſté portée, à cauſe du grand nombre d'ames, rachetées du ſang de IESVS-CHRIST, qu'il auoit menées en captiuité, & ſemées dans l'Empire des Turcs par vn infame traffic; penſant leur faire grace de ne ſoüiller pas ſes mains dans leur ſang innocent.

Cependant Muley-Hazen paſſa quelque temps en la Cour de l'Empereur, & par ſon ordre il fut logé dans la maiſon propre de Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Cauallier grandement honorable. Ce fut donc à lui de ſouſtenir le faix de cete Cour d'Afriquains, & parmi ceux de cete groſſiere & barbare nation garder la reputation de ſon Maiſtre par la ſplendeur du traittement & de l'accueil extraordinaire qu'il luy faiſoit.

C'eſt choſe eſtrange de ce qui ſe dit encore aujourdhui en cete Maiſon du genre de vie de ce Roy eſtranger : car il viuoit auec plaiſir de ce qui donneroit la mort à d'autres. L'on raconte de lui, qu'il careſſoit ſes ſens du gouſt & de l'ouye auec tant de ſoin, que les ſaulſes des viandes qu'il mangeoit n'eſtoient que d'ambre gris, qui parfumoit les chambres où il prenoit ſes repas. Ordinairement il mangeoit des paſtez de paons & de phaiſans, qui nageoient dans des aromats de ſi grand prix, que ces mets ſeuls

couſtoient châcun plus de cent eſcus en ce temps là : ce qui monteroit preſque au double en la ſaiſon preſente. Il aimoit auſſi la Muſique juſques à vn tel point, que ſouuent il ſe faiſoit bander les yeux, de peur que la lumiere les arreſtant ſur quelque objet, cela ne diminuaſt la ſatisfaction qu'il vouloit en receuoir par l'oreille. Il fut auſſi diuerti pendant ce temps à l'exercice de la chaſſe : & comme il alloit quelquefois au Monaſtere de Groenendaele, à deux lieuës de la ville de Bruxelles, où les Princes ont tousjours eu couſtume d'aller, à raiſon de la beauté du ſejour & de la foreſt voiſine; on a remarqué, qu'il a eſté du nombre des ſept teſtes couronnées qui en ce temps là ſe ſont aſſiſes * ſoubs vn certain grand tillot de profonde & venerable antiquité. Il alloit veſtu à la façon de ſon Païs; & le Seigneur de TASSIS, pour lui faire honneur, ſe veſtoit de meſme, auec cete ſeule difference, que Muley-Hazen eſtoit veſtu de pourpre, ancienne marque des Roys, & le Seigneur de TASSIS l'eſtoit d'vn drap d'or, à la façon des Grands de la Cour des Roys de Thunes. Auparauant qu'il retournaſt en Afrique mettre ordre à l'arriuée du ſecours que l'Empereur lui auoit promis de lui mener en perſonne, il ſe fit peindre auec le Seigneur de TASSIS, veſtus tous deux de la meſme façon qu'ils auoient obſeruée pendant ſon ſejour en la Cour de Bruxelles : où il faut remarquer, que le cimeterre, que le Seigneur de TASSIS porte en ſon tableau, eſt graué auſſi bien

* Marcus Maſtelinus in Necrologio Monaſterij Viridis vallis, vulgò *Groenendaele*; vbi tamen latet Metachroniſmus.

bien que celui du Roy de plusieurs lettres Arabiques, & que sans doute ce fut vne marque de bienueuillance que Muley-Hazen luy laissa. Ces deux pourtraits domestiques ont semblé meriter d'estre ici representez, auec l'explication qu'vn Poëte en a faicte en vers Latins. Ils comprennent en peu de mots la substance de cete Histoire, en sorte que qui mettroit vn peu de peine à les lire vne ou deux fois, pourroit auoir tousjours present l'vn des plus memorables euenemens du siecle passé. L'erudition y paroist jusques aux premiers mots; car ce Prince despouillé estoit encore de la race de ces anciens Afriquains tant celebres dans l'Histoire Romaine, qui ne fut esteinte qu'en ses enfans, priuez de leur Couronne, pour auoir mal traitté leur pere, bien que meschant.

*POENORVM soboles solio exturbata paterno,*
*A* CAROLO QVINTO *Cæsare poscit opem.*
*Insolito Augustus latatus supplice, clara*
BAPTISTÆ TASSI *tecta subire jubet.*
*Protinus Herois captus splendore* MVLÆVS,
*Obliquo amissas lumine cernit opes:*
*Et ferme Afrorum Regum liquisse penates*
*Immemor, haudquaquam tristia fata vocat:*
*Sic ait, Hinc vellem vt numquam remeare liceret,*
*Et cura hîc sinerent ducere posse dies.*
*Nulla esset jactura, vetus liquisse parentum*
*Regnum, vbi jam video me reperisse nouum.*
*Hinc abiens, voluit Regum & simili prope cultu*
*Hospitis atque suam pingier effigiem.*

PLVS
OVTRE
MVLEY-HAZEN
Roy de Thunes
despouillé de son
Royaume, et
restabli par l'Emp
CHARLES V.
l'an M.D.XXXV.
AFRICA.
FORT. RELV

Messire JEAN BAPTISTE DE TASSIS, Chevalier, Seigneur de Blaregnen, suyt de l'estat de Bergame, est ici à la facon des grands de la cour de MULEY-HAXEN, Roy de Thunes, qui loge en son hostel a Bruxelles, quand il vint implorer le secours de l'Empereur CHARLES V.

Les Eſcriuains traittent le reſte de l'Hiſtoire de Muley-Hazen auec ſoin, & racontent comment dez ſon reſtabliſſement par l'aide de l'Empereur CHARLES V. arriué l'an M. D. XXXV. Dieu, juſtement irrité de ſes deſordres, [1] & principalement de ce qu'eſtant remis en ſon Eſtat, il auoit fait creuer les yeux à ſes proches, le reduiſit à vn tel point, que ſon propre fils Amidas lui pocha les deux yeux : en ſuite dequoi il ſe retira en Sicile; où il fut nourri & entretenu aux frais de l'Empereur juſques à la fin de ſes jours; qu'eſtant [2] mort, ſon corps fut reporté en Afrique, & enterré à la Royale dans la ville de Carruan. Cependant il ſera facile de reconnoitre ſa phyſionomie au temps qu'il eſtoit en la fleur de ſon âge, & auparauant qu'il fût plongé dans l'affliction, par ſon pourtrait qui eſt ci deuant.

1 Belcarius lib. 23. num. 47.

2 Ioannes Chriſtophorus Caluetus de Stellâ in Commentario de Aphrodiſio expugnato.

## CHAPITRE VI.

*L'Empereur* CHARLES V. *change en l'Eſcu de Meſſire* IEAN BAPTISTE DE TASSIS *l'Aigle du Royaume des Romains, & lui donne l'Aigle naiſſant Imperial: & en ſuite le Seigneur de* TASSIS *meurt au ſeruice de Sa Majeſté.*

AV temps de l'Empereur CHARLES V. lors que ce Prince eſpuiſoit ſes treſors à la defenſe de l'Egliſe, & que les gens d'honneur ne ſe laſſoient point de bien faire, on faiſoit plus d'eſtat d'vne marque honorable de ſa reconnoiſſance, qu'on ne fait des

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

des piſtoles de ce temps. Tellement, que les pieces qui ſe rencontrent aux Eſcus des Armes de pluſieurs Familles Illuſtres, comme j'ai dit, eſtans des argumens publics & hereditaires de la bienueuillance des Princes, il rendit auſſi par cete prattique ſa memoire recommandable à la poſterité; puis qu'elle ne peut, dans pluſieurs Maiſons, conſiderer ſemblables additions aux anciens Eſcus de leurs Ayeuls, ſans conceuoir vne eſtime particuliere de ce Grand Prince, qui ſe trouue auoir vſé de cete remuneration à l'endroit de pluſieurs de ſes plus grands Vaſſaux; comme eſtoient (au rapport de *Barnabé Moreno de Vargas en ſes doctes Diſcours de la Nobleſſe d'Eſpagne) Don Fernando Cortés Marquis del Valle, & Don Franciſco Pizarro Marquis de los Atauillos, & autres de Maiſon celebre & renommée, qui eſtimerent ſi fort cet enrichiſſement de leur Eſcu ſoubs le Regne du meſme Empereur, qu'ils tindrent à grand honneur (dit cet Autheur) d'auoir la permiſſion de l'adjouſter aux anciennes Armes de leurs Familles.

Il fit donc la meſme grace en l'an M. D. XXXIV. à Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, à DAVID demeuré en Tyrol, & à MAPHEE & SIMON DE TASSIS ſes freres, qui dez lors porterent, ainſi que font encore leurs ſucceſſeurs, cete nouuelle marque de l'affection de leur Prince. IEAN BAPTISTE, comme l'Ainé, eut droit de les porter plaines, ſeul & en particulier: mais neantmoins, attendu qu'ils ſe ſeparerent en diuers

* Au diſcours XVII. num XIV. *El Author de la Hiſtoria de Galizia dize, que vn Rey de Aragon dió por Armas vn baſton de los quatro rayos que la Caſa Real trae en campo de oro, à vn Caualero del apellido de Biedma, por ſeruicios que del auia recibido; el qual acrecentaron los de ſu linage à las ocho calderas negras en campo de oro, que eran ſus antiguas Armas. Los Emperadores Romanos tambien hizieron merced y gracia à algunos, para que pudieſſen traer por Armas las Aguilas Imperiales; como vemos que el Empenador* CARLOS V. *las concedió, para que las añadieſſen à las antiguas Armas de ſus Linages al Marques del Valle Don Fernando Cortés, y al Marques de los Atabillos Don Franciſco Pizarro, Ilu-ſtres y Inuencibles Capitanes, conquiſtadores el vno de la Nueua España, y el otro del Perú.*

uers Païs, & qu'ils habiterent differentes regions de l'Europe, les Puiſnez ne laiſſerent de les porter ſans briſure : ce qui à ces commencemens ne fut point trouué mauuais, mais qui a eſté prattiqué depuis autrement par diuers Seigneurs de cete Maiſon, comme on pourra le connoiſtre par les Eſcus.

Enfin, Meſſire IEAN BAPTISTE mourut au ſeruice du meſme Empereur CHARLES, ainſi que raconte François Zazzera. C'eſt pourquoi Alonſo Lopez de Haro ſe meſconte, quand il dit qu'il veſcut juſques au temps de MAXIMILIAN II. & qu'il mourut en vn rencontre en Italie : car apparemment cela ſe doit entendre de quelque autre de la meſme Maiſon: eſtant tres-certain, que Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, de qui nous parlons, mourut en Allemagne deuant l'année M. D. LIV. ainſi qu'il eſt facile de colliger d'vn Conſeil rapporté & imprimé parmi ceux * d'Elbert Leonin Chancelier de Gueldres, commençant en ces termes, non François, mais Latins : *L'an* M. D. XXXIX. *Noble & Magnifique Seigneur* IEAN BAPTISTE DE TASSIS: & ce qui ſuit. D'où l'on apprend, que la Seigneurie de Hemeſſen en Brabant paſſa à Meſſire ROGER DE TASSIS, Preuoſt de ſaint Pierre à Louuein, en l'an M. D. LIV. ſon pere Meſſire IEAN BAPTISTE eſtant desja mort.

* In editione Chriſtophori Plantini anni 1584. Conſil. 53. quod incipit : *Anno 1539. Nobilis & Magnificus Dominus Baptiſta de* TAXIS, &c.

Ses enfans furent ledit ROGER, Preuoſt de l'Egliſe Collegiale de ſaint Pierre à Louuein, Doyen de Noſtre Dame d'Anuers, & Ambaſſadeur à Rome ; RAIMOND DE TASSIS, qui paſſa

paſſa en Eſpagne, & fut Chef de la branche des Comtes de Villamediana; FRANÇOIS DE TASSIS, ſucceſſeur de l'Eſtat de ſon pere aux Païs-bas, & mort à l'âge de XXII. ans; LEONARD DE TASSIS, Libre Baron du ſaint Empire, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur RODOLPHE II. & IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Commandeur de los Santos en l'Ordre Militaire de ſaint Iacques, du Conſeil d'Eſtat des Païs-bas, & Ambaſſadeur en France.

Il eſt certain, qu'outre ces enfans legitimes, tous eſleuez à de grands honneurs, il eut encore trois fils Naturels d'vne meſme mere : l'Ainé deſquels s'appella AVGVSTIN, & fut Chanoine de l'Egliſe Collegiale de ſaint Gomar à Liere en Brabant. [1] Le ſecond fut IEAN-ANTOINE DE TASSIS, homme de miſe & d'emploi ſur la fin des jours de l'Empereur CHARLES V. & au commencement du Regne de PHILIPPE II. car ce fut pour ce ſubjet, que ces deux Princes l'eſtablirent leur General des Poſtes en la Cour de Rome; où il s'acquitta en perfection du deuoir de ſa charge : mais principalement du temps du Pape PAVL IV. lors que les proches de ce Pere commun ſuſciterent contre l'Empereur & ſon Fils, de fort mauuaiſe grace, (de quoi meſme ils ſont blaſmez par des [2] Autheurs contraires à la MAISON D'AVSTRICHE) vne guerre au Royaume de Naples en l'an M. D. LV. au temps que le Duc d'Alue y eſtoit Viceroy. Il arriua que le Duc fut ſoupçonné auoir fait deuoir d'attirer à ſoi Aſcanio

1 François Zazzera en ſon Traitté de la Nobleſſe d'Italie; où il parle de la Maiſon de TASSIS: *Laſciò parimente due figliuoli naturali, cioé* GIO ANTONIO, *che eſercitò l'officio del Corriero Maggiore in Roma con infinita ſua lode, e non con minore pericolo della propria vita, che per intereſſi del ſuo Rè, fù da miniſtri di Papa* PAOLO IV. *imprigionato nel Caſtel di ſant'Angelo, doue ſofferſe varij tormenti.*

2 Thuanus Hiſt. lib. XVII. vbi de PAVLO PP. IV. *Legatum*, inquit, *nullâ iuris Gentium habitâ ratione, in carcerem conjici juſſit.*

de la Cornea, Gouuerneur de Velitri dans l'Eſtat de l'Egliſe, & Garci-laſo de la Vega, qui alors eſtoit à Rome prés de Sa Saincteté pour affaires de conſequence, ayant eſté accuſé à tort d'y tremper, les Miniſtres du Pape jetterent la main ſur les vns & ſur les autres; & ſur * IEAN-ANTOINE DE TASSIS en particulier, comme s'il euſt eu part de cete pretenduë negotiation: car non ſeulement il fut enuoyé au Chaſteau Saint Ange; mais encore l'affaire alla ſi auant, que pendant cete perſecution il fut conclu de lui donner vne cruelle queſtion; & on en vint aux effets: neantmoins auec tant de ſuccés pour lui, que ce mauuais traittement le mit plus auant que jamais aux bonnes graces du Roy ſon Maiſtre, & que dans le Manifeſte que ce Prince fit publier incontinent aprés, il ne fut point oublié au nombre des griefs du Roy, contre les proches de Sa Saincteté. Voici les termes de cet Eſcrit; où il parle de PAVL IV. *Il a fait aux Miniſtres de leurs Majeſtez pluſieurs grands affronts & mauuais traittemens: & nonobſtant la ſeureté qui eſt deuë par les Droits Diuin & Humain à ſemblables Miniſtres, il les a ſaiſi, les a tourmenté & injurié: car il a pris & tient encore priſonnier Garci-laſo de la Vega, Caualier principal, qui auoit eſté enuoyé par leurs Majeſtez à Sa Saincteté pour affaires importantes: prenant occaſion de certaines lettres que ledit Garci-laſo eſcriuit au Duc d'Alue, lui donnant aduis d'aucunes choſes, deſquelles en toute juſtice, & auec toute liberté, en qualité de Miniſtre du Roy, il pouuoit l'aduertir. Il ſe ſaiſit pareillement de la perſonne de*

* Idem loc. cit. *Captus & cum eo* (Garci-laſo de Vega) IOANNES-ANTONIVS TAXIS *paranetedariorum Philippi Præfectus: qui ſeuerè admodum interrogatus.*

*de* IEAN-ANTOINE DE TASSIS, *General des Poſtes de Sa Majeſté à Rome, auquel il a donné la queſtion :* & le reſte qui contient encore diuerſes plaintes du mauuais traittement fait à pluſieurs perſonnes de condition.

A moins que d'eſtre habile homme & fidele au poſſible, ſans doute que IEAN-ANTOINE DE TASSIS l'euſt perdu au milieu de ce deſordre: mais ſa prudence le tira de ce Labirinthe, & il continua de ſeruir le Roy en la meſme Charge juſques à ſa mort, qui arriua l'an M. D. LXV. au mois de Feurier, ſans laiſſer aucune lignée. Enfin le dernier des enfans illegitimes de Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Seigneur de Hemeſſen, fut * ANTOINE, lequel choiſit ſon ſejour en la ville d'Anuers, & s'y allia noblement à vne femme, dont il procrea CHARLES DE TASSIS, pere de pluſieurs fils; & mourut en l'an M. D. LXXIV. le XII. de Iuillet.

* François Zazzera au lieu mentionné: *Antonio Corriero maggiore in Anuerſa, che ſi casò in Fiandra con vna Dama di Caſa VVoſcapele: della quale ne receuè molti figliuoli.*

## CHAPITRE VII.

ROGER DE TASSIS, *fils Aîné de Meſſire* IEAN BAPTISTE, *eſt eſleué aux Dignitez Eccleſiaſtiques à l'âge de* XXV. *ans.*

LES merites de ce Prelat, & les grands ſeruices qu'il a rendus à l'Egliſe & au Roy pendant le cours de ſa vie, qui a eſté de huictante ans, pourroient pretendre non pas vn petit diſcours, mais vn liure tout entier : neantmoins comme en ce Traitté

mon

mon deſſein n'eſt pas de tout dire, & de ne laiſſer aucune choſe en arriere, je me contenterai de toucher ici en peu de mots vne partie de ce qui eſt venu à ma connoiſſance par des enſeignemens legitimes; reſeruant à d'autres d'en dire dauantage.

Il naſquit à Malines en l'an M. D. XIII. lors que cette jolie ville eſtoit le ſejour de la Cour, & que CHARLES, depuis Empereur V. du nom, y faiſoit ſa demeure en ſes plus jeunes ans dans la maiſon meſme qui appartient aujourdhui aux Religieux de la Compagnie de IESVS, ſoubs la bonne education de ſa Tante, ou, pour mieux dire, ſa ſeconde Mere & vertueuſe nourriciere Madame MARGVERITE D'AVSTRICHE, Doüairiere de Sauoye. Cete année fut celebre par tout, à raiſon de la fameuſe bataille qui ſe donna au lieu d'Enguinegatte en la Comté d'Artois entre l'Empereur MAXIMILIAN I. & HENRY Roy d'Angleterre d'vne part, & LOVYS Douziéme Roy de France, d'autre: où Dieu teſmoigna ouuertement par la victoire qu'il donna au parti D'AVSTRICHE, combien ſa cauſe eſtoit fauorable; & affermit tellement les Eſtats de CHARLES I. Prince d'Eſpagne, depuis Empereur, qu'en l'année ſuiuante M. D. XIV. fut fait entre lui & FRANÇOIS DE VALOIS, nouuellement paruenu à la Couronne de France, le Traitté de Paris, qui contint vne ferme & ſolide Paix.

Le naturel de ROGER fut ſi beau, & porté de ſi bonne heure aux choſes ſainctes, qu'à l'âge

de dix ans il fit paroiſtre ſon inclination à ſuiure l'Eſtat Eccleſiaſtique : en ſuite dequoi, l'Empereur CHARLES V. eſtant à Vailladolid en l'an M. D. XXIII. le fit colloquer au rang de ceux qu'il vouloit pouruoir de benefices; dont en ce temps là c'eſtoit la couſtume de faire vn roole pendant l'abſence des Princes. Il euſt peu ſans doute auec le temps aſpirer à de grandes charges, s'il euſt voulu demeurer en l'Eſtat laique, & ſe jetter au courant des Honneurs, attendu qu'il eſtoit le Chef des Armes & l'Ainé de ſa Maiſon : mais comme il renonçoit à toutes ſemblables penſées, les Princes jetterent l'œil ſur lui, & l'eſleuerent à des Dignitez Eccleſiaſtiques des plus principales de leurs Païs; lors meſme qu'il n'auoit pas encore atteint l'âge de vingtcinq ans. Sa vertu paroiſſoit auec tant de luſtre à cauſe de la doctrine qu'il y auoit jointe, que mettans à part toutes conſiderations de l'âge, il fut choiſi pour ſeruir de flambeau & d'exemple aux autres.

Il n'y auoit en ce temps que quatre Eueſchez aux Païs-bas : & partant les premieres Dignitez des Egliſes Collegiales eſtoient le plus haut degré, auquel on peuſt eſleuer vne perſonne eſgalement recommandable par la naiſſance & par la vertu. Et d'ailleurs, d'autant que l'hereſie prenoit des forces par tout, au grand intereſt de l'Egliſe de Dieu, les Princes commencerent à bon eſcient de pouruoir les benefices de grands & dignes ſubjets.

Les qualitez requiſes s'eſtant rencontrées auec auan-

auantage en la perſonne de ROGER, on lui confera [1] facilement la Preuoſté de l'Egliſe Collegiale de ſaint Pierre à Louuein: qui eſt vne Dignité principale en la Duché de Brabant, pour eſtre en la ville Capitale de la Prouince.

Il fut longues années tenant cet illuſtre rang, juſques à tant que les Princes lui donnerent par deſſus, la premiere Dignité de l'Egliſe [2] Noſtre Dame d'Anuers: en quoi parut auec excellence l'eſtime qu'on faiſoit de lui; non ſeulement pour l'aſſemblage de ces deux honorables benefices en ſa perſonne, mais encore par ce que cet Inſigne Chapitre auparauant l'erection des Egliſes Cathedrales des Païs-bas, eſtoit le [3] ſecond, & ſuiuoit en Dignité celui de la Metropolitaine de Cambrai.

Pendant ſon ſejour en cete ville, qui eſt appellée auec raiſon la [4] prunelle de l'œil du Monde, & [5] la plus belle ville qui ſoit en Europe, en Aſie, & en Afrique, il ſeruit comme de Nocher, & parmi les tempeſtes & les orages de l'hereſie, il raffermit tant qu'il peut les eſprits de ces magnifiques habitans dans l'ancienne creance de leurs peres, auec vn courage incroyable à conſeruer les droits & preeminences de ſon Egliſe. Mais enfin, comme nonobſtant ſes veilles & ſes ſoucis, l'erreur preualut pour vn temps; &

1 Vit clar. Valerius Andreas t. V. D & Profeſſor Regius in Faſtis Academicis Studij Generalis Louanienſis, in Serie Cancellariorum Academiæ: ROGERVS DE TASSIS, IOANNIS BAPTISTÆ DE TASSIS *Curſorum* CAROLO V. *imperante Magiſtri filius, S. R. E. Protonotarius & Eccleſiæ Cathedralis B.* MARIÆ *Antuerpiæ Decanus, deſignatus Præpoſitus. Habuit in ſucceſſorem* GEORGIVM AB AVSTRIA, MAXIMILIANI I. *Imp. ex filio nepotem.*

2 Guichardin en la Deſcription des Païs-bas faicte en l'an 1566. parlant de l'Egliſe Cathedrale d'Anuers: *E vfficiata queſta Chieſa da vinti quattro Canonici, & da molti alti Preti, i quali hanno per capo vn' Doia-*

*no degno & honorato: è di preſente in quel grado Monſignor* RVGGIERI DI TASSI.

3 Vir R. & cl. Franciſcus Zypæus Archid. Antuerpienſis in Analyt. enarrat. Iuris Pontif. Noui, Tit. de Clericis non reſidentib. n. 4. *Ea Eccleſia* [Antuerpienſis] *vt littera Pontificiæ ad inſtantiam* CAROLI AVDACIS *Ducis Burgundiæ data, quæ in archivo Capituli noſtri ſeruantur, habent, poſt Cameracenſem eſt dignior.*

4 Carolus Scribanus in Antuerpiâ: *Belgium Orbis annulus, annuliq́ue hujus gemma Antuerpia: Belgium Orbis oculus, oculiq́ue hujus pupilla Antuerpia.*

5 Lipſius præfatione Centur. III. Epiſtol. ad Belgas: *Antuerpia, vrbium quas Europa, Aſia, Africa, videt, pulcherrima eſt,*

& pour le bien des Eſleus, il ſe retira de la ville, ne pouuant plus ſouffrir qu'on fermaſt à ſes yeux les portes de ſon Egliſe, & que Dieu n'y fuſt pas honoré; faiſant ſes plaintes comme Ieremie, de ce que perſonne ne venoit à la ſolemnité, & que ce Temple majeſtueux, portant le tiltre de la Mere de Dieu, fuſt fermé à ſes fideles enfans.

## CHAPITRE VIII.

*Meſsire* ROGER DE TASSIS *eſt enuoyé en Ambaſſade à Rome; d'où eſtant retourné, il meurt plein d'honneur & de reputation.*

INCONTINENT aprés que la Paix concluë à Marche auec le Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, fut rompuë en l'an M. D. LXXVIII. & que les ennemis du Roy prirent derechef les armes; il reſolut d'aller joindre le frere de Sa Majeſté, qui ſe retiroit au Païs de Luxembourg, & d'y attendre le calme de l'Egliſe & de l'Eſtat, auec pluſieurs autres perſonnes de condition. Mais à peine y eut il demeuré quelques jours, que ce Prince * l'enuoya en Ambaſſade à Rome, pour informer le ſaint Siege des malheurs dont l'Egliſe eſtoit accueillie aux Païs-bas, & comment la cauſe de Dieu y eſtoit intereſſée au ſpirituel, plus que celle du Roy : & en ſuite prier Sa Saincteté d'y apporter vn ſoin continuel ; eſperant que les cœurs des enfans de l'Egliſe ne demeureroient long

* Vir Illuſt. IOANNES BAPTISTA DE TASSIS in Commentarijs ſuis de Bello Belg. lib. 4. *Cùm per aliquot dies Luxemburgum conſediſſet, miſit ad Summum Pontificem dictum* DECANVM ANTVERPIENSEM, *& Marium Carduinum Neapolitanum, vt de omnibus quæ accideranr, eorumque cauſſis, ac de ſtatu in quo res eſſent, plenè cum docerent. Iuenimdem quoque finem miſit* MARCHIONEM DE VARAMBON AD CÆSAREM, *ac Dominum de Gatté ad Reginam Angliæ, relictâ curâ Legato Hiſpanico in Galliâ, vt idem ibi quoque officium præſtaret cum Regni illius Regibus, Matre & Filio.*

long temps ſoubs la violence des aueuglez, que reconnoiſſans bien toſt leur faute, retourneroient au giron de leur Mere, & laiſſeroient à repos les eſprits des Flamands, conſtans en la Religion de leurs peres, & en celle qu'ils auoient receuë de Dieu au moyen de tant d'hommes Apoſtoliques, dont encore aujourdhui pluſieurs anciennes Baſiliques portent les noms.

Son ſejour en la Cour de Rome fut jugé ſi neceſſaire au Public, qu'il y demeura longues années: au bout deſquelles il reuint en ſon Egliſe d'Anuers chargé d'honneur & de reputation, & d'vne haute vieilleſſe, eſtant âgé de huictante ans. Mais toſt aprés il mourut à Anuers meſme, auec vne conſolation ſinguliere de finir ſes jours en ſon Egliſe, de laquelle (ainſi que porte ſon Epitaphe) il auoit eſté vn genereux Defenſeur, auſſi bien que de la Religion Catholique. Ce fut au mois de Mars de l'an M. D. XCIII. que Dieu l'appella, aprés auoir eſté Preuoſt de Louuein l'eſpace de cinquante ans, & Doyen de l'Egliſe Cathedrale d'Anuers pendant quarante cinq. Son corps fut inhumé auec grand honneur, & vn regret vniuerſel du peuple, ſoubs vn marbre deuant le maiſtre Autel de l'Egliſe des Beggards en la meſme ville, droit ſoubs les pieds du Preſtre. Ses freres LEONARD & IEAN BAPTISTE DE TASSIS lui firent dreſſer à coſté vn riche Epitaphe, auec vn giſant de marbre blanc en relief, de la façon qu'il ſe voit ici repreſenté, reueſtu de ſes habits Sacerdotaux, & des marques de l'Ordre qu'il auoit tant eſtimé.

Quant à l'inſcription qui eſt au bas du giſant, elle eſt telle :

D. O. M. ET P. M.
D. ROGERII DE TASSIS
MACHLINIENSIS
BERGOMATI FAMILIA ANTIQVA ET NOBILI
ORIVNDI:
QVI PRÆPOSITVM ET CANCELLARIVM LOVANIENSEM
ANNIS AMPLIVS QVINQVAGINTA,
DECANVM CATHEDRALIS ECCLESIÆ D. VIRGINIS ANTVERP.
QVADRAGINTA QVINQVE EGIT;
FORTIS EIVSDEM ET CATHOLICÆ RELIGIONIS
PROPVGNATOR:
OBITA DEMVM PRO REGE HISPANIARVM
AD PONTIFICEM LEGATIONE,
PATRIÆ REDDITVS ET ECCLESIÆ,
OCTOGENARIVS POSTRIDIE ID. MAR. DECESSIT,
MAGNO SVI RELICTO DESIDERIO
ANNO M. D. XCIII.

On dreſſa de plus à ſa memoire diuers Cenotaphes; & vn entre autres, rapporté par vn * Eſcriuain de Brabant, le loüe outre ſon Illuſtre Naiſſance & ſon zele à la defenſe de la Religion, d'auoir eſté doüé d'vne grande éloquence, & d'vne prudence admirable dans vn conſeil : qualitez qui eſtans jointes à vne longue experience, dans laquelle il auoit blanchi, le rendirent merueilleuſement recommandable. Voici les vers de cet Epitaphe honoraire:

* Franciſcus Swertius in Monumentis Ducatus Brabantiæ.

D. O. M.

FLAMINIO *cui multus honos, & pinguibus aris,*
*En cinis : hoc recubat* TASSIVS *ille ſolo.*
*Patria Machlinia eſt; at ſtirpis Bergomon auctor*
*Dat ſtemma &* PRIMÆ NOBILITATIS AVOS.
*Cuncta jacent quæ longa dies & contulit ætas,*
*Largaq; vis fandi conſiliumq; ſagax.*
*Cana fides, caſtiſq; vigil cuſtodia Templis,*
*Impia cùm quateret perfidus arma furor.*
*Hoſpes abi, latumq; pij pete Mambus orbem,*
*Et laticis ſacri porge rogatus opem.*

CHA-

## CHAPITRE IX.

### LEONARD DE TASSIS, *Libre Baron de l'Empire, embraſſe le parti du Prince Don* IEAN D'AVSTRICHE.

FRANÇOIS DE TASSIS jeune Cavalier eſtant mort à l'âge de XXII. ans, auparauant qu'il fût marié; ſon ffère Puiſné, nommé * LEONARD, lui ſucceda en ſes biens, & en l'Eſtat hereditaire de la Maiſon. Il eſtoit encore adoleſcent, quand il ſe vit dans

* François Zazzera au 2. tome de la Nobleſſe d'Italie, en ſon Traitté de la Maiſon de TASSIS: LEONARDO *che doppo la morte di* FRANCESCO *ſuo maggiore fratello, ſuccedette nel carico di Corriero Maggiore di tutta la Fiandra, fù Camarier della Chiave dorata dell' Imperadore, e'l primo Barone Aſſoluto del Imperio della ſua Caſa: Signor, di cui ſi faccena gran ſtima nella Fiandra.*

dans ces grands moyens; & neantmoins la corruption du ſiecle ne pût alterer tant ſoit peu ſa fidelité, qui en ce temps là eſtoit auſſi foible en aucuns, qu'elle eſt maintenant forte & enracinée dans les cœurs des bons ſubjets du Roy en ces Païs-bas. C'eſtoit vne ſaiſon où les ſeruiteurs du Roy PHILIPPE II. ſe firent bien paroiſtre, pendant que d'autres ayans du tout oublié leur deuoir ſe porterent à des extremitez, que l'on condamne encore aujourdhui par tout, dans les lieux meſmes où ils faiſoient leurs entrepriſes.

Ce Grand Roy, qui auoit tousjours gouuerné ſes Eſtats dez le lieu de ſon Siege Royal, enuoyant les ordres par toute l'eſtenduë de ſa Monarchie, ne plus ne moins que des rayons dez le centre d'vn cercle à la circonference, n'auoit plus qu'vn petit filet de correſpondance auec les bons vaſſaux qui lui reſtoient en ſes Eſtats de Flandres. Il y auoit encore vn peu de vie, & par ſa vigilance ordinaire il entendoit ſoigneuſement à l'entiere gueriſon de ce malade, aidé du Seigneur de TASSIS comme d'vn fidele inſtrument, pour les grands offices qu'il rendoit au moyen de ſa Charge. Lui donc, & Meſſire ROGER, & Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS ſes freres, furent du nombre des conſtans; juſques-là, que cettuici, voyant le traittement qu'on auoit fait à ſon Puiſné Meſſire IEAN BAPTISTE (qui auoit eſté empriſonné par certains ennemis du Roy, & puis indignement traitté en ſes biens & en ſa perſonne, & en tout ce qu'il auoit de plus cher) il fut conſeillé de ſe mettre en ſeureté,

té, & de ſe retirer à la faueur d'vne [1] aſſemblée qui ſe faiſoit à Huy, ville du Païs de Liege, où tout nouuellement l'Empereur RODOLPHE II. voulant s'entremettre à vn redreſſement des affaires du Roy, auoit prié le Cardinal de Groeſbeck Prince de Liege, de tenir la bonne main à cet accommodement; enuoyant meſme à ce deſſein audit lieu de Huy ſes Deputez particuliers, qui eſtoient le Baron de Vinemberg, & le Docteur André Gail; outre ceux du Duc de Iuliers, qui eſtoient Vernier Seigneur de Gemmenich, & Iean Lanuerman Licentié és Droits.

Le Baron de TASSIS, faiſant donc ſemblant d'aller à Huy auec les autres qui s'y tranſportoient en grand nombre, tira droit dez Namur à Marche au Païs de Luxembourg, où il trouua Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS ſon frere; & là renouuella ſes vœux au Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, qui en fut extremement ſatisfait.

La paix eſtant concluë & arreſtée entre ce Prince & les perſonnes contraires; & puis eſtant rompuë derechef, il ſuiuit encore ſon parti [2] auec toute ſa Famille, femme & enfans. Cete ſeconde retraitte lui couſta cher, plus qu'on ne ſçauroit croire: car à l'inſtant les aduerſaires lui firent

[1] IOANNES BAPT. DE TASSIS lib. 3. Commentariorum de Bello Belgico: LEONARDVS TASSIVS *Poſtarum ſeu Curſorum ſupremus Magiſter*, IOANNIS BAPTISTÆ *ſæpè nominati frater natu maior, qui ex illa etiam erat quæ Regem deferre nolebant, nullâ occaſione ſtorum Legatorum, & aliorum qui Huyum ad Pacis tractationem ibi futurum veniebant, relictis Bruxella vxore & liberis Namurcum venit, atque inde ad* AVSTRIACVM *ſe contulit.*

[2] Idem Auctor Comm. de Bello Belg. lib. 4. *Inèrè cum eo* [IOANNE AVSTRIACO] *Comes Barlamontanus cum filys, Billius cum vxore & liberis, Aſſonuillius, Montdragonius,* ROGERVS DE

TASSIS *Decanus Antuerpienſis*: LEONARDVS DE TASSIS *cum vxore & liberis*: IOANNES BAPTISTA DE TASSIS *cum vxore*: *Ludouicus Delrio cum vxore, ſorore & liberis*: *Dominus de Gomecourt*: LAMORALIVS DE TASSIS, *& Dominus de Tenu, quem Dapiferum ſuum creauit. Comes de Manſfelde Luxemburgi cum expellauit.*

*Eoque poſteà venêre ex Comitatu Burgundiæ Marchio de Varambon cum fratre Domino de Villafans*: *Dominus de Gatté & Moiſſé fratres*: *quorum primum creauit Cubicularium*: *venit etiam Dominus de Vaux cum vxore & liberis, qui dimanteà Atrebato expulſus Lutetiam tranſfugerat, ibique per aliquod tempus Legatum Belgicum juſſu* AVSTRIACI *Regiſque conſenſu egerat. Venêre & Gerardus Sterc Ampſianus Antuerpienſis cum vxore & liberis*: *Dominus de Roſſignol & Marla, fratres*: *quorum primum Oeconomum creauit, alterum Dapiferum.*

firent guerre ouuerte, lui abbattirent ſes maiſons à la ville & aux champs, ſans que tout cela l'ait jamais peu esbranler, ni faire chanceler tant ſoit peu au ſeruice du Roy ſon Maiſtre: qui ne manqua pas de s'en loüer, & de preſcher hautement le zele de cet Illuſtre Seruiteur, qui meſpriſoit ouuertement les commoditez de cete vie pour faire ſon deuoir, & n'abandonner jamais ſon Prince.

## CHAPITRE X.

*Le Baron de* TASSIS *eſt honoré de ſinguliere bienueuillance par les Roys* PHILIPPE II. *&* III. *& par l'Empereur* RODOLPHE II. *qui le fait Gentilhomme de ſa Chambre: & puis il meurt au bout de* LX. *ans de ſeruice.*

LE rapport eſtant fait au Roy des ſeruices du Seigneur de TASSIS, S. M. n'eſtima pas eſtre au deſſoubs de ſa dignité de lui en eſcrire, & de lui en remercier. Parquoi le Roy lui rendit graces des bons offices paſſez, & le pria par lettres de les lui continuer, en appuyant de temps à autre les affaires de S. M. En voici la teneur: *Ayant entendu la bonne volonté & fidelité auec laquelle aſſiſtez à noſtre tres-cher & tres-amé frere Don* IEAN D'AVSTRICHE, *Cheualier de noſtre Ordre, Lieutenant Gouuerneur & Capitaine General de nos Païs-bas, nous n'auons pû delaiſſer de vous en remercier bien affectueuſement; vous priant & enchargeant d'y continuer: & tiendrons*

*drons compte & memoire de vos bons & leaux ſeruices:* & ce qui s'enſuit.

Ce lui fut vne conſolation extreme de ſe voir ſi auant dans la memoire de ſon Roy; & le commandement que ce Monarque lui fit en ces lettres, de continuer comme du paſſé, lui ſeruit d'vn puiſſant aiguillon à faire mieux de beaucoup. Il parut bien, quand au mois d'Octobre de la meſme année, le Prince Don IEAN eſtant mort, & le Prince de Parme ALEXANDRE FARNESE ſon neueu lui ayant ſuccedé au Gouuernement des Pais-bas; ce changement de Gouuerneur & de perſonne, aprés auoir eſté aux bonnes graces du Prince defunct, ne le rebuta point, & ne diminua rien de ſon zele au ſeruice du Roy: au contraire il redoubla ſes ſoins, & accompagna le Prince en ſes entrepriſes, aſſiſtant à toutes les occaſions d'honneur, & y expoſant ſa perſonne, ſans eſgard aux intereſts de ſa Famille, qui eſtant ruinée de moyens pour la cauſe de ſon Roy, ne pouuoit attendre ſa reſtauration que de lui. Enfin, il eſtablit pour quelque temps ſon ſejour à Tournay, lors que cete ville fut reduite à l'obeiſſance de S. M. le XXI. de Nouembre de l'année M. D. LXXXI. & que le Prince vainqueur y voulut tenir ſa Cour, en attendant de rentrer auec lui dans celle où il auoit ſa Maiſon.

Le Roy PHILIPPE II. informé de la continuation de ſes ſeruices, l'honora en l'année ſuiuante d'vne penſion de mille ducats ſur ſes Finances Royales, dont il joüit pendant ſa vie; nonobſtant qu'à l'auenement du Sereniſſime

Archiduc ALBERT, certains reformateurs, ſoubs pretexte de meſnagerie, ayent tenté de la lui faire eſteindre comme à d'autres: car le Roy PHILIPPE III. de glorieuſe memoire, en eſcriuit à l'Archiduc ſon beau-frere, lui donnant entendre, *qu'il eſtoit bien aduerti, qu'il y auoit cinquante ans que le Seigneur de* TASSIS *ſeruoit la Maiſon Royale: qu'il auoit conſommé ſes moyens pendant les trauerſes par lui ſouffertes au milieu des reuoltes, hazardant ſa perſonne, & faiſant par tout ſon deuoir; juſques là, que pour le zele qu'il auoit touſjours teſmoigné au ſeruice de Dieu & de la Couronne, ainſi qu'il auoit fait voir en toutes les occaſions; les heretiques & rebelles lui auoient pillé & bruſlé ſes maiſons dedans & dehors la ville de Bruxelles, & vn chaſteau; ſans lui laiſſer autre choſe, que ce qu'il pût ſauuer ſur ſa perſonne auec ſa femme & ſes enfans: que c'eſtoit en memoire de ces ſeruices que le Roy ſon Pere lui auoit aſſigné ſur ſes Finances dixhuict ans auparauant mille ducats de penſion: & que ſa reſolution eſtant de mourir à l'exemple de ſes Pere & Ayeul au ſeruice de ſon Prince, non ſeulement il meritoit qu'on lui rendiſt ſa penſion, mais que pour ſa grande experience on l'appellaſt au Conſeil de guerre; car ſans doute il s'en acquitteroit fort bien. Enfin qu'il auoit jugé à propos d'eſcrire ainſi que deſſus à Son Alteſſe, afin de lui teſmoigner qu'il receuroit vn ſingulier plaiſir de le voir traitté comme du paſſé, & encore mieux quant à l'honneur deu à ſa perſonne, à raiſon des grands & fideles ſeruices qu'il auoit rendus aux Roys ſes predeceſſeurs.*

Voila l'eſtime qu'on faiſoit en Eſpagne du Baron de TASSIS, tandis qu'en Allemagne il n'eſtoit

n'eſtoit pas moins conſideré ſoubs l'Empire de RODOLPHE II. frere du Sereniſſime Archiduc ALBERT. Ce qui parut principalement lors que cet Empereur le fit * Gentilhomme de ſa Chambre, pour les bons & agreables ſeruices qu'il receuoit du pere & du fils : car à meſme temps qu'il ſeruoit tres-vtilement Sa Majeſté Imperiale, & au moyen de pluſieurs voyages que ſon fils LAMORAL (de qui je parlerai ci aprés) fit à la Court de ce Prince, il gagna ſi auant ſes bonnes graces, que ſa poſterité s'en reſſent encore à preſent. Finalement, aprés auoir fait tous les deuoirs d'vn veritable & fidele ſeruiteur pendant le cours de plus de LX. ans qu'il eut l'honneur de ſeruir ſes Princes, il mourut dans la bonne opinion de tous en l'an M. DC. XII. eſtant le premier de ſa Maiſon, né en ces Païs, qui ait laiſſé des enfans & ſucceſſeurs aprés ſoi.

* Zazzera au lieu allegué.

BIBLIOTECA NAZIONALE ROMA

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

## CHAPITRE XI.

*Meßire* IEAN BAPTISTE DE TASSIS II. *du nom, trauaille au redreſſement des affaires en Hollande; il eſt empriſonné pour ſa grande fidelité au Roy; & ſaute les murailles de Bruxelles pour aller au deuant du Prince Don* IEAN, *qui l'honore d'vn baſton de Maiſtre de ſon Hoſtel.*

IL eſt important que je demeſle en cet endroit, combien il y a eu de perſonnes auec le nom de IEAN BAPTISTE en la Maiſon de TASSIS, afin de faire voir, que

que pluſieurs Eſcriuains ont dit mal à propos certaines choſes, qui doiuent eſtre entenduës des vns pluſtoſt que des autres. I'en trouue quatre qui ont veſcu preſque en meſme temps, & qui ont fleuri au ſeiziéme ſiecle. Le premier [1] eſt Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Seigneur de Hemeſſen, pere de ceux de cete Famille qui firent branche aux Païs-bas; & qui pour auoir long temps veſcu, a donné ſon nom à trois de ſa Maiſon. Son cinquiéme fils fut ainſi nommé aprés lui; & c'eſt celui de qui je parlerai en ce Chapitre, à ſçauoir Meſſire [2] IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Ambaſſadeur des Roys PHILIPPE II. & III. en France, & Commandeur de los Santos en l'Ordre militaire de Saint Iacques. Enſuite ſe retrouue Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Lieutenant General en Friſe, ſon parent, qui fut tué deuant Bonne; & dont les actions ſeront deſcrites en leur lieu ſur la fin de la Seconde Partie de cet Ouurage: cettuici eſtant ordinairement appellé le Colonel de TASSIS, pour le diſtinguer des autres; j'en vſe de meſme en parlant de lui, & en racontant ſes triomphes & ſes victoires. Enfin, vn quatriéme, qui porta le meſme nom, fut IEAN BAPTISTE DE TASSIS, fils Naturel de cete Maiſon, grandement employé aux negociations d'Eſtat du temps des Roys PHILIPPE II. & III. & des Archiducs ALBERT & ISABELLE; ſoit en France, au temps de la Ligue; ſoit en Allemagne, auec les Princes Electeurs; ſoit à Liege, pour la reduction de la ville de Huy [3] à l'obeiſſance de l'Eueſque; ſoit enfin

1 Voyez ci deuant les chap. 3. 4. 5. & 6. de cete Seconde Partie.

2 Il eſt confondu auec le Colonel de TASSIS, tué deuant Bonne, par Franciſco Caro de Torres en ſon Hiſt. des Ordres militaires d'Eſpagne liu. 3. chapitre 3. §. 7. & auec Don IEAN DE TASSIS, premier Comte de Villamediana, par François Haræus en ſes Annales de Brabant.

3 C'eſt de lui que parle Haræus en ſes Annales des Troubles des Païs-bas, ſoubs l'an 1595. quand il raconte la ſurpriſe de Huy: *Quo Archidux* ERNESTVS *intellecto, ad Antiſtitem mittit Baſſigny Baronem, ac* TAXIVM *junioren; monens (niſi majora damna ſentire velit) arma contra proditores Hutanes ſumeret, Regis auxilia petenti non defuturo.*

enfin en Danemarck, Eſpagne, Italie, Bourgongne, & Lorraine, où le ſeruice des Princes le tenoit continuellement & fort vtilement occupé. C'eſt ce dernier, qui à la priere d'vn Miniſtre de la Cour d'Eſpagne fit vn [1] Traitté de ſes ſeruices, depuis l'année 1568. juſques à l'an 1596. où il deſcrit beaucoup de choſes qui ne ſe trouuent point ailleurs; mais tousjours auec vne [2] rare modeſtie, & à l'exemple de ces Anciens, deſquels parle [3] Tacite au commencement de la vie de ſon beaupere. Ie cite ce Traitté en quelques endroits: & parce que l'Autheur eſt ſurnommé en Eſpagnol *de la Cuchillada*, pour quelques bleſſures qu'apparemment il auoit receuës au viſage; à difference des autres qui auoient le meſme nom, je l'appelle IEAN BAPTISTE DE TASSIS dit LE BALAFFRÉ.

Quant au Commandeur de los Santos; je pourrois commencer à deſcrire ſes emplois par le ſeruice conſiderable rendu au Roy en la Prouince de Hollande, quand il y fut enuoyé pour aſſiſter le Comte de Boſſu, qui en eſtoit Gouuerneur, au redreſſement general des affaires: mais il vaut mieux que j'entame le diſcours de ſa vie, dez qu'il parut ſur le theatre du monde, par la perſecution, dans laquelle il fut enueloppé purement pour le ſeruice de Sa Majeſté.

Pendant ce deplorable ſiecle, les remedes des autres maux ne profitoient rien à certains malaffectionnez: au contraire l'on euſt dit qu'ils les irri-

1 Cete piece ms. en Eſpagnol eſt entre les mains du Sieur Luc van Torre, Eſcuyer, Conſeiller de S. M. & Maiſtre de la Chambre des Comptes à Lille.

2 Il la teſmoigne euidemment en ces termes en la preface dudit Traitté de ſes ſeruices: *Aſſi no apuntaré tan puntualmente los trabajos y peligros que he paſſado en 34. años continuos que he ſeruido à Su Mag. empleado en tantas comiſſionu de Eſtado y Guerra, por tantos Generales que ha hauido en Flandes; ora con la eſpada, ora con la pluma, en quantas coſas ſe ofreſcen en vna Corte y Exercito; que ſerua cauſar à v. m. y poca modeſtia blaſonar el hombre ſus propias coſas.*

3 In Vita Iulij Agricolæ: *Apud priorn ut agere memoratu digna prouum, magiſque in aperto erat; ita celeberrimus quiſque ingenio, ad prodendam virtutis memoriam ſine gratiâ aut ambitione, bona tantùm conſcientia preſto ducebatur. Ac plerique ſuam ipſi vitam narrare, fiduciam potiùs morum quàm arrogantiam arbitrati ſunt.*

irritoient dauantage; comme il parut clairement, quand aprés Louys de Requeſens, le Conſeil d'Eſtat de Sa Majeſté eut ſeul le maniement des affaires, en attendant l'arriuée du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE. Cete aſſemblée eſtoit compoſée de perſonnes, dont la naiſſance, le merite & l'experience pouuoient faire dormir à repos les plus craintifs: & d'ailleurs, la ſeule volonté du meilleur Prince qui fuſt alors, & qui auoit choiſi ce Corps pour gouuerner, deuoit ſuffire à contenir les ſeditieux en leur deuoir, à l'endroit d'vn Conſeil qui repreſentoit ſa Perſonne. Mais tout cela n'empeſcha point, que parmi le grand nombre des bons & fideles peuples de ces Païs ci, il ne s'en trouuaſt d'aſſez hardis pour ſaiſir cet Illuſtre Conſeil dans la maiſon Sacrée du Prince; & que jettans l'vn deça l'autre delà en des priſons, ils ne les traittaſſent auec beaucoup d'indignité. Ce fut en verité vne haute gloire à ces grands Miniſtres, de pouuoir dire que la cauſe de leur Roy les auoit engagé ſi auant dans l'honneur, que de ſouffrir pour la fidelité. Ceux qui furent traittez de la ſorte, furent les Comtes de Mansfelt & de Berlaimont, & le Sieur d'Aſſonleuille: autant en fut fait à quelques autres;* du nombre deſquels fut Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, qui par cas fortuit fut arreſté en arriuant d'Anuers à Bruxelles auec ſa famille, & mené en haſte auprés du Sieur d'Aſſonleuille, detenu en la maiſon du Petit Moulin ſur la grande place de Bruxelles; purement pour la cauſe ordinaire aux gens de bien,

* *Ipſe Ioannes Baptiſta de* TASSIS *in Commentarijs de Bello Belgico lib. 3. vbi de captiuitate clarorum virorum.*

bien, qui embraſſent ouuertement le parti & le ſeruice de leur Roy, & qui (au rapport de [1] Tacite) ſont en ſemblables deſordres l'objet des ſeditieux. Il y demeura onze jours: au bout deſquels le plus apparent du parti contraire pendant ce trouble accorda à aucuns de ſes amis, qu'il euſt ſa maiſon pour priſon; à condition de n'en point ſortir, que par ſon conſentement. Il fallut à belle force obeir à ſes ordres violents, juſques à [2] tant que Meſſire LEONARD DE TASSIS, frere ainé de Meſſire IEAN BAPTISTE, fit ſi bien auprés de celui qui auoit la force en mains, que lui ayant fait preſent d'vn fort beau cheual, il tira de lui pour ſon frere permiſſion de ſortir de ſon arreſt par eſcrit, en datte du premier de Nouembre en l'an 1576.

Meſſire IEAN BAPTISTE ayant ainſi obtenu ſa liberté, jugea [3] qu'il falloit entierement eſchapper des mains de ſes ennemis: il mit donc ordre que des cheuaux de relai l'iroient attendre au village d'Elzen, pour delà tirer vers le Prince Don IEAN, qui eſtoit à Luxembourg. Mais quant à ſa ſortie de Bruxelles, voici comment elle ſe paſſa. De tous ſes gens il ne choiſit qu'vn ſeul domeſtique, fidele au poſſible, pour compagnon de toutes ſes auantures: & attendu que de ſortir de jour & à la veuë de tout le monde, il eſtoit comme impoſſible; ſa perſonne eſtant veillée pardeſſus pluſieurs autres, il reſolut de ſe couler à l'entrée de la nuit hors de la ville par la courtine du rampart deuers les Religieuſes de ſaincte Claire. Delà il tira à Huy, ville

1 Hiſtoriar. lib. 1. *Nobilitas, opes, omiſſi geſtique honores pro crimine, & ob virtutes certiſſimum exitium.*

2 Ioannes Baptiſta de TASSIS in Commentarijs de Bello Belg dicto loco; vbi de ſeipſo: TASSIVS, *quem relegatum in domum ſuam ſuprà demonſtrauimus, adſtrictus eâ non exire, niſi permiſſu Heſij, tandem liberalitate Fratris Leonardi, qui Heſio inſignem equum dederat, quem ſummoperè expetebat, integram libertatem ab Heſio ſcripto conſecutus eſt.*

3 Idem Ioan. Bapt. de TASSIS in Commentarijs, dicto loco: *Demanibus, qua prope Dina Clara Cœnobium porta Obbraſſel vicina ſunt, ſub occaſum Solis jam dubiâ luce, deficiente omni aliâ exeundi viâ, maximo cum periculo dejecêre ſeſe.*

ville du Païs de Liege, puis au Païs de Luxembourg, à [1] petites journées vers le Prince [2] Don IEAN, qui le receut à bras ouuerts. Mais ce ne fut pas tout. Quand on apprit ſa retraitte, ſes ennemis indignez de ce trait heroique de ſa fidelité, s'en prirent à ſa femme qu'il auoit laiſſée, croyant qu'on n'vſeroit pas de mauuais traitement à l'endroit d'vne perſonne de ſon ſexe & de ſa condition: mais elle ne laiſſa d'eſtre conduite en priſon publique, comme ſi elle euſt eſté criminelle; & de participer à la gloire des ſouffrances de ſon mari. Neantmoins aprés deux jours de priſon, il lui fut permis de retourner en ſa maiſon.

Pendant quoi, les belles parties de Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS eſtans reconnues par le Prince Don IEAN, S.A. teſmoigna incontinent l'eſtime qu'il en faiſoit, le choiſiſſant premierement [3] pour ſon ſecond Maiſtre d'Hoſtel; & quelque temps aprés (au teſmoignage [4] d'vn Autheur) il lui ſeruit de Grand-Maiſtre. Et non ſeulement il l'honora de la ſorte; mais il lui confia ſes plus grandes affaires: car en l'an M. D. LXXVIII. il fut [5] enuoyé de ſa part à l'aſſemblée qui ſe fit à Louuein auec autres O Mini-

1 Idem loco cit. *Iuuenis duobus equis in pago Elzen, quos ante meridiem eò miſerat, tandè per totam noctem vſi ſunt celeritate, vt ſummo manè Leodienſe territorium attigerint; vnde per Huyum ante ſubſequentem noſtrum Luxemburgenſis Prouinciæ etiam fines, vbi omnino ſecurs eſſent, intrare feliciter contigit.* TASSIVS *interea tantâ agritudine affectus eſt, ob digitum, cùm ſeſe ex manibus demittere, laſſum, vt ingenti febri fatigatus, vix tandem patriis ſuis finibus Luxemburgum peruenerit.*

2 Iean Baptiſte de TASSIS, dit le Balaffré, au Traitté de ſes Negociations & ſeruices de l'an 1576. parlant du Prince Don IEAN: *Lo hallamos en Marcha en Famins en el Ducado de Luxemburg, à donde hauia llegado à los 5 de Nouiembre; y con el, mis tios,* LEONARDO y IVAN BAPTISTA DE TASSIS, *que ſe hauia arrojado por las murallas de Bruſſelas, para venirle à buſcar.*

3 Ioannes Baptiſta de TASSIS lib. 3. de Bello Belgico ſub finem.

4 François Zazzera en ſon Traitté de la Deſcente de la Maiſon de TASSIS. en la Seconde Partie de la Nobleſſe d'Italie: GIO BATTISTA, *che fù Maggiordomo maggiore di Don* GIOVANNI D'AVSTRIA, *dell' Ordine di San Iacopo, Commendator de los Santos, del Conſiglio di Stato in Fiandra, Ambaſciadore ordinario al Rè Chriſtianiſſimo, e del Conſiglio di guerra in Spagna; perſona di molta ſtima.*

5 Ioan. Bapt. de TASSIS lib. 4. de Bello Belg. *Tandem & Conuentus eâ de re Lonany habiti præſentibus dicto Comite, dictis Barone de Valſingien & Sellio: ad quos delegati comparuêre ex parte* AVSTRIACI *Dominus de Vaulx,* IOANNES BAPTISTA TASSIVS, *Funckius & Vlamesius.*

Miniſtres (comme eſtoit entre autres le Seigneur de Vaulx) pour chercher quelque voye d'accommodement.

Depuis, quand le Traitté fait entre ce Prince & le parti contraire fut reduit à neant; & que Son Alteſſe ſe voyant obligée de reprendre les armes, ſe retira à Luxembourg, pour aſſeurer cete Prouince, & aperceuoir des forces; les trois freres de TASSIS, ROGER Doyen d'Anuers, LEONARD & IEAN BAPTISTE, ſe trouuerent auprés de lui, & l'aſſiſterent en ſes diſgraces de leurs perſonnes, conſeils & moyens; comme j'ai touché * en traittant des deux ainez. Et combien que la malueuillance des ennemis de ce Prince allaſt ſi auant contre Meſſire IEAN BAPTISTE, que de deſchirer ſa reputation par eſcrit public; neantmoins il teſmoigna tant de modeſtie, qu'ayant pitié lui meſme de la paſſion de ſes aduerſaires, il aima mieux demeurer dans le ſilence, que de leur faire voir le contraire autrement que par vne conſtante fidelité au ſeruice de ſon Maiſtre; dans lequel il perſeuera aprés la mort du Prince Don IEAN tousjours en de tres-honorables & ſublimes emplois.

* Voyez les 8. & 9. Chapittres de cete Seconde Partie.

CHA-

## CHAPITRE XII.

*Meſſire* IEAN BAPTISTE DE TASSIS, *Cheualier de l'Ordre Militaire de ſaint Iacques, va en Eſpagne: & delà il eſt enuoyé Ambaſſadeur Ordinaire de Sa Majeſté en la Cour de France.*

LE Prince Don IEAN, ayant fini ſes jours, Meſſire IEAN BAPTISTE trouua bon de paſſer à la Cour du Roy auec tout ce qu'il auoit de plus cher, puis que rien ne lui reſtoit plus aux Eſtats de Flandres. Il prit donc ſon chemin, accompagné de ſa femme & de ſon train, par le * Royaume de France, qu'il trauerſa juſques à Nantes en Bretagne; où il arriua par la riuiere de Loire. Depuis cete ville juſques à Bordeaux, deux choſes le mirent en extreme peine; à ſçauoir le danger de tomber entre les mains des Heretiques, qui tout nouuellement auoient repris les armes; & l'apprehenſion d'eſtre deſcouuert par des gens du Duc d'Anjou, qui eſtoit en ce temps à Bordeaux, actuellement occupé à negotier auec vn Gentilhomme des Païs-bas, qui lui faiſoit des propoſitions pour l'inuiter à ſe tranſporter en Brabant. Enfin la crainte parut fort legitime, quand il tomba au pouuoir du Sieur de Neuy, Gouuerneur du Pont de ſé, deſpendant du Duc d'Anjou; qui ne voulut point le relaſcher, non plus que les Sieurs Fonck & Buſtamante, qui eſtoient en ſa compagnie, que ce Prince ne les euſt veus: de façon

* Ioan. Bapt. de TASSIS Comment. de Bello Belg. lib. 6. in principio.

qu'ils furent conduits à ſa Cour; & que pour obtenir la liberté, il fallut vſer de beaucoup de ruſes, & donner à entendre qu'ils alloient en Eſpagne comme particuliers, & non pas en qualité de Miniſtres.

Le Seigneur de TASSIS eſtant ſorti de cete peine, tomba incontinent dans vne autre; qui eſtoit de s'aller jetter dans les pieges des Huguenots de Montaigu; mais Dieu le tira de tous ces mauuais pas, & le conduiſit heureuſement à Badajoz, à la frontiere de Caſtille contre le Portugal, où il fit la reuerence au Roy. Aprés auoir baiſé la main de ce Monarque, il lui remonſtra en bel ordre ſes diſgraces & les glorieux effects de ſa fidelité dans les Eſtats de Flandres; où rien ne lui reſtoit plus que l'honneur d'auoir ſouffert de grandes perſecutions, pour auoir ſouſtenu ſon parti auec telle conſtance, qu'ayant perdu ſon Maiſtre le Prince Don IEAN, il eſtoit contraint de ſe venir jetter aux pieds de Sa Majeſté.

Peu de jours aprés ſon arriuée, il fut ſaiſi d'vne fiebure tierce; de laquelle il eut peine de ſe deffaire: il tendoit neantmoins à la gueriſon, quand il arriua vn Courier, apportant nouuelles de la mort de Don Iean de Vargas Seigneur Eſpagnol, qui auoit eſté durant quelque temps Ambaſſadeur de Sa Majeſté en la Cour du Roy de France.

Le Roy jetta incontinent les yeux * ſur le Seigneur

* Idem Ioan. Bapt. de TASSIS loco cit. *Accidit praterea cum in febrim tertianam incidere; cujus curationi dum ſtudiosè incumbit, venit ex Gallia Veredarius (Correos vulgò vocant.) nunciatum, IOANNEM A VARGAS Nobilem Hiſpanum, qui ibi per aliquod tempus Legatum Regis Catholici egerat, obiiſſe. Erat apprimè neceſſarium ei munerì citra dilationem prouideri. Itaque Rex queritans quiſnam huic munerì eſſet idoneus, tandem* TASSIVM *elegit, juſſitque vt quàm poſſet celeritate in Galliam ſe transferret. Ille autem quamuis nondum à febri conualuiſſet, duodecimâ tamen Auguſti Badagoſium reliquent, Madritum redyt, ibi expectaturus Litteras Credentiales, vt vocant, aliaſque ſcriptas Inſtructiones, quas moris eſt illis exhiberi, qui ad ſimilia delegantur; vt quæ ſibi ſint agenda ſciant, rerumque directionem melius intelligant, &c.*

Seigneur de TASSIS pour lui ſucceder; & S. M. l'ayant choiſi, il partit de Badajoz le premier d'Aouſt, & marcha en diligence à Madrid, y attendre ſes Inſtructions & Lettres de Creance. Eſtant en ce lieu, vn nouueau mal lui ſuruint; qui eſtoit vn catherre dangereux, & qui emporta dans Madrid en quinze jours plus de quatre mille perſonnes. Cela, & vne maladie conſiderable dont le Roy fut atteint, retarda ſon depart juſques au neufiéme jour de Nouembre, qu'il partit vers Bilbao auec ſa famille; d'où il paſſa à Vannes en Bretagne, & delà (le plus doucement qu'il pût) par les endroits où le Duc d'Anjou, alors ennemi declaré du Roy Catholique, eſtoit Maiſtre, juſques à Blois, où le Roy de France tenoit alors ſa Cour. Mais aprés auoir ſalüé ce Prince, comme il ſceut que la Royne Mere, qui auoit alors la plus grande part aux affaires, eſtoit en compagnie de la Royne regnante à Chenonceau, maiſon qui lui appartenoit; il s'y tranſporta, & fit voir à ces deux Roynes les Lettres de Creance du Roy Catholique; & aprés vne fauorable audiance de ces deux Princeſſes, il s'en retourna à Blois commencer les fonctions de ſon Ambaſſade.

## CHAPITRE XIII.

*Meſſire* IEAN BAPTISTE DE TASSIS *deſcouure des menées contre le Roy* PHILIPPE II. *dans le Royaume de France; & fait le Traitté de la Ligue à Ioinuille auec les Princes des Maiſons Royale & de Lorraine.*

IL s'y paſſa peu de temps à Blois, que le Seigneur de TASSIS deſcouurit [1] diuerſes negociations contre le ſeruice du Roy ſon Maiſtre. Premierement, deuant qu'il arriuaſt, le Roy de France auoit permis à vn Gentilhomme Portugais, nommé Caretto, de leuer des gens pour le baſtard Antoine de Portugal; & les lui auoit enuoyé par mer. D'ailleurs le Duc d'Anjou, ayant donné l'oreille aux malcontens des Eſtats de Flandres, ſe diſpoſoit à leur preſter la main, & d'aſſiſter ouuertement vne perſonne de marque, qui n'auoit pas voulu ſe tenir au Traitté des trois Prouinces auec leur Roy. Meſſire IEAN BAPTISTE en fit ſes plaintes à la Royne Mere & au Roy, leur remonſtrant, que c'eſtoit contre tout droit que de concourir à la rebellion des peuples contre leur Prince, qui eſtoit ſon beau-fils d'elle, & beau-frere de celui auquel il parloit. [2] La reſponſe fut, que le Duc d'Anjou eſtoit d'vn naturel faſcheux, indocile & deſobeiſſant; & que plus d'vne fois il auoit meſpriſé leurs ordres & bons aduis, juſques à ſe ranger du parti des Huguenots,

1 Ioan. Bapt. TASSIVS Comm. de Bello Belg lib. 6. TASSIVS *haud diu Bleſiæ conſtiterat, cùm multa dorcllè contra* PHILIPPVM *intentari cereò cognouit. Permiſerat jam antè eius aduentum Rex, Caretum quemdam Luſitanum nobilem trecentos è Gallià educere miles; eoſque nauigijs impoſitos in ſubſidium Don* ANTONIO *miſerat.* Deinde: *Dux praterea Andegauenſis jam cum Belgicis Rebellibus ſtrictè confœderatus, belli in apparatibus, quibus illis vrgente neceſſitate præſto eſſe poſſet, vacare decreuerat.*

2 Idem loco cit. *Ad hoc illi, quidquid ageret Dux, contra voluntatem amborum fieri; nihil ipſis magis cura aut cordi eſſe, quàm pacem cum* PHILIPPO *Cognato ac Genero optimè de Galliâ merito conſeruare; ſeſeque facilurus quod poſſent in Duce à cœpiis deterrendo.*

nots, ainſi qu'il ſçauoit bien: mais qu'au reſte leur intention eſtoit d'entretenir l'ancienne amitié qu'ils auoient auec le Roy Catholique, & qu'ils feroient tous deux enſemble leur poſſible, afin de le diuertir de ſi pernicieux deſſeins. En effect ils lui eſcriuirent. Mais tout cela ne mit point le Seigneur de TASSIS à repos; attendu qu'il * y auoit ſubjet de croire, que ces offices ne ſe rendoient pas auec la ſincerité requiſe, & meſme que HENRY III. eſtoit bien aiſe que ſon frere s'engageaſt à des guerres eſtrangeres, pour euiter par ce moyen les troubles au dedans de ſon Royaume. Et quant à la Royne, ſes pretenſions ſur le Portugal nourriſſoient en ſon eſprit vne auerſion contre les affaires du Roy Catholique. Tant y a que leurs offices reuſſirent à rien, & que le Duc d'Anjou enuoya le Seigneur de Balagny dans Cambray, pour y fortifier celui qui y tenoit ſon parti. De plus, la Royne & le Roy meſme dreſſerent vne armée, commandée par le Sieur de Pegillart, pour eſpauler celle du Duc d'Anjou, & l'appuyer en ſon deſſein de la conqueſte de Cambray, que la Royne Mere vouloit s'attribuer en place de ſon droit pretendu ſur le Portugal. Le Seigneur de TASSIS, qui auparauant cete execution voyoit bien que cete tempeſte menaçoit les Eſtats du Roy ſon Maiſtre, en donnoit touſjours aduis où il falloit; & combien que s'informant du deſſein auquel on deſtinoit cete armée, il n'en appriſt rien de la bouche des Miniſtres: neantmoins le ſuccés fit voir, qu'il auoit eu raiſon

* Ibid. *Sed an hac omnino ſincerè, meritò dubitabatur: quamuis enim certum eſſet,* HENRICVM *à rebus bellicis abhorrere, nihilque magis expetere quàm Regno in delicijs quietè frui; ſtatumen malum fruitu genuum reformidabat, ut crederetur latari ſecretò, quòd ſeſe externis implicaret motibus, quatenus eis amplexu ſeſe ac Regnum à tumultibus bellóque eximeret. Denique Mater id ipſum appetens, inceperat & alunde prædicta Portugallica ſucceſſionis causâ, occulto in* PHILIPPVM *incendi odio, &c.*

ſon de s'en deffier : car ſoudain que la choſe eut reuſſi, la Royne lui propoſa [1] vne compenſation comme deſſus. Sur ce propos, le Seigneur de TASSIS depeſcha Maldonat ſon Secretaire au Roy, qui eſtoit alors à Lisbonne, pour lui remonſtrer cete propoſition ; adjouſtant, que ſi S. M. eſtoit d'aduis de donner l'Infante Catherine ſa fille au Duc d'Anjou, elle lui cederoit cete action, auec celles qu'elle diſoit lui appartenir ſur certaines villes à la frontiere de Picardie. Le Roy, auquel il eſtoit expedient d'eſcouter ſemblables diſcours pour empeſcher le Duc d'Anjou de faire pis, en vſa ainſi : mais la Royne Mere & ſon fils auoient vne ambition ſi deſmeſurée, que deuant le retour de Maldonat ils continuerent leur deſſein auec opiniaſtriſe : car le baſtard Antoine de Portugal eſtant arriué en France, il y fut traitté de Roy, & aſſiſté d'vne flotte pour aller enuahir les Iſles Açores, & par ce moyen empeſcher au Roy Catholique la nauigation des Indes. Tandis que cete conſpiration ſe faiſoit contre l'Eſpagne, le Seigneur de TASSIS donnoit [2] aduis ponctuellement de tout ce qui ſe traittoit, & de la flotte qu'on eſquippoit, & pour quand elle pourroit ſe mettre en mer. Il ne trauailla pas moins à meſme temps pour rompre les deſſeins du Duc d'Anjou dans les Païs-bas ; & lors que l'occaſion ſe preſenta des plus belles, aprés le traittement que lui & les ſiens receurent à Anuers, cauſé par le mauuais procedé de ceux de ſa nation, il employa ſes cinq

1 Ibid. *Videbatur Matri tempus adeſſe non inidoneum, quo aliquid de nouâ reconciliatione ac compenſatione juris ſui Portugallici apud* PHILIPPVM *agi poſſet : quâ de re vbi cum* TASSIO *multoties egiſſet ; illeque ad omnia quæ ad quietem tenderent promptum paratumque ſeſe præbuiſſet, conuenit inter eos vt mitteretur Maldonatus,* TASSII *Secretarius, per celeres equos Vlixbonam, vbi tunc temporis agebat* PHILIPPVS ; *proponeretque vti daretur Ducis vxorem Infans* CATHARINA, *ejuſdem minor natu filia : quâ conditione, aliarumque ad fines Picardiæ Ciuitatum Belgicarum ceſſione exſtimulum moueret quidquid ſuper ſucceſſione Regni Portugallia actionis querelarumque cum Genero habebat.*

2 Idem loc. cit. PHILIPPVS *ex alterâ parte abundè de omnibus quæ in eum intentabantur tempeſtiuè per* TASSIVM *certior redditus ; & ipſe imperarat conſtructis claſſem, eique præfecerat, &c.*

cinq ſens, pour deſgouſter ce Prince de paſſer outre; lui faiſant remonſtrer, & remonſtrant en perſonne à la Royne Mere, que les Flamands eſtoient de bons peuples; & qu'aprés auoir gouſté le gouuernement du Roy PHILIPPE ſage & prudent, ils ne s'accommoderoient jamais au naturel d'vn Prince bruſque & violent: que les rebelles ne lui vouloient point de bien, ſinon pour leur intereſt propre, & qu'au fonds ces conqueſtes eſpuiſeroient la France. Mais tant s'en faut que cela ait eu lieu, qu'au contraire on enuoya le Sieur de Bellieure en Flandres pour y meſnager les eſprits, & remettre en eſtime le Duc d'Anjou, qui en eſtoit notablement deſcheu en ce Païs. La Royne d'autre part enuoyoit des gens pour fortifier la Tercere, & donner de la diuerſion au Roy Catholique: tellement que Sa Majeſté voyant la façon d'agir de cete Princeſſe, s'aduiſa de lui rendre la pareille en cete ſorte.

La mort du Duc d'Anjou arriuée à Chaſteau Thiery l'an mille cinq cens huictante quatre au mois de Iuin, le Prince * de Bearn Henry de Bourbon, depuis IV. du nom Roy de France, ſe trouua le plus proche de la Couronne aprés la mort de Henry III. qui eſtoit vſé de forces, & qui n'auoit point d'enfans. Il y auoit de plus de grands meſcontentemens en la Cour de France; à cauſe que le Roy menoit vne vie molle & delicate, amaſſant des threſors auidement, & les diſpenſant prodigalement à des perſonnes qu'il prenoit plaiſir d'eſleuer au deſaduantage des

* Idem Ioan. Bapt. de TASSIS Comm. de Bello Belg. lib. 6.

plus Grands du Royaume. Trois Princes de la Maiſon de Lorraine, habituez en France, à ſçauoir Henry Duc de Guiſe, Louys Cardinal de Lorraine, & Charles Duc de Mayenne, Princes vaillans & grands Chreſtiens, commencerent à craindre auec raiſon, que le Bearnois demeurant tousjours ennemi de l'Egliſe ne paruinſt à la Couronne, & ne plongeaſt la France à ſon exemple dans vne opiniaſtre hereſie. Desja pluſieurs l'adoroient comme vn Soleil leuant, & ſans eſgard à la Religion, ils penſoient le poſer en peu de temps ſur le Throſne Royal. Henry III. en authoriſa le deſſein par l'Ambaſſade qu'il enuoya aprés la mort de ſon frere, pour lui feliciter le droit qu'il auoit au Royaume, bien qu'il ne fuſt pas Catholique. Le changement apparent d'vne choſe ſi importante que la Religion fit ſonger à bon eſcient ces trois Princes Lorrains à la conſeruation de l'ancienne creance: & pour fortifier vne ſi ſaincte entrepriſe, ils recoururent au Roy PHILIPPE SECOND, ennemi juré des ennemis de l'Egliſe. Ils en vindrent ſi auant, que pour faire leur Traitté auec Sa Majeſté, les Ducs de Guiſe & de Mayenne & autres s'aſſemblerent à Ioinuille ſur la frontiere du Royaume, ayant auparauant aſſigné jour aux Miniſtres du Roy pour s'y trouuer. Celui qui fut reputé le plus propre pour ce Traitté fut Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS; auquel Sa Majeſté donna deuant toute œuure vne Commanderie, meilleure que la premiere qu'il tenoit en l'Ordre Militaire de ſaint Iacques:

ques : ordonnant que Don Bernardin de Mendoça lui ſuccederoit en ſon emploi dans la Cour de France. Cela eſtant fait il paſſa en Brabant, & puis retournant par les Pais de Namur & de Luxembourg, il y attendit le Commandeur Iean Moreau Arragonnois, Cheualier de l'Ordre de ſaint Iean de Ieruſalem, & tirerent enſemble droit à Ioinuille. En ſuite dequoi le ſixiéme jour de Ianuier de l'an mille cinq cens huictante cinq le Traitté fut conclu & arreſté, & neantmoins datté du premier de l'année. Ce fut cete alliance, ſi celebre depuis par le nom de la Ligue, ſignée au [1] nom du Roy par le Seigneur de TASSIS, & par les Princes. Sa ſubſtance fut, que le Royaume de France eſtant menacé d'vne ruine totale & deſolation extreme par vn changement de Religion; les Princes les plus intereſſez au maintien de la Foy orthodoxe, deſireux d'y apporter du remede, eſleueroient à la Royauté le Cardinal de Bourbon, comme Prince le plus proche de la Couronne habile à ſucceder à Henry III. Qu'on feroit guerre mortelle aux heretiques; & que pour ce ſubjet le Roy Catholique contribueroit des ſommes preſque immenſes, qui y ſont exprimées. Le depart de Meſſire IEAN BAPTISTE de la Cour de France eſtonna [2] vn Miniſtre de l'Empereur en la meſme Cour; qui regrettant ſon abſence, ſouhaitoit que ſon ſucceſſeur lui reſſemblaſt. Mais le ſuccés fit bien connoitre que la preſence de ce grand Seruiteur du Roy eſtoit plus

[1] Scipion Dupleix en l'Hiſt. d'Henry III. parlant du Traitté de Ioinuille : *A ce Traitté aſſiſterent en perſonne les Ducs de Guiſe & de Mayenne auec ample pouuoir, du Cardinal de Guiſe leur frere, du Duc d'Aumale & du Marquis d'Elbeuf leurs Couſins. Le Sieur de Menneuille y eſtoit auec procuration du Cardinal de Bourbon ; & IEAN BAPTISTE DE TAXIS Ambaſſadeur de PHILIPPE traittoit pour le Roy ſon Maiſtre.*

[2] Buſbequius Epiſtol. Legat. Gallicæ lib. 2. Epiſt. 43. anno 1584. TAXIVS *in Belgium ſe recepit, inde in Hiſpaniam profecturus. Si bonus Orator eſt magnum ſumptum facere, non facilè reperiretur hoc Don Bernardino melior;*



*nam ainnt illi eſſe in animo ad ſedecim millia Coronatorum quotannis in ſuam Legationem inſumere: vtinam reliqua conſentiant, nullâque re* TAXIO *inferiùs ſit.*

plus vtile à Ioinuille qu'à Paris; & que ce n'eſt pas tousjours dans les grandes riuieres ſeulement qu'on peſche de grands poiſſons; le ſilence & la diſcretion produiſans ſouuent de meilleures choſes en des lieux eſcartez, qu'au milieu d'vne grande Cour.

Ie ſortirois des bornes de mon deſſein, ſi je voulois ici raconter toutes les auantures de la Ligue en ſuite du Traitté de Ioinuille: les Annaliſtes en ayans groſſi leurs Volumes, je dirai ſeulement, que pendant ſa vigueur Meſſire IEAN BAPTISTE[1] eut grande part aux affaires qui en deſpendoient: & que quand cete confœderation fut ſur le declin, l'intereſt particulier des Chefs alliez preualant à celui du public, on eut recours à ſa prudence pour redreſſer les courages au temps qu'ils commençoient de s'abbattre, & de perdre haleine au milieu d'vne guerre ſi legitimement entrepriſe. Il receut donc ordre en l'an M. D. LXXXIX. d'aller à Paris en diligence auec le Commandeur Moreau, pour remedier aux deſordres, conjointement auec Don Bernardin de Mendoça. Il trouua les affaires en tel eſtat, que les Princes confœderez teſmoignoient en apparence deſirer que le Roy Catholique ſe portaſt pour Chef de la Ligue, & non plus pour aſſocié: qu'il falloit encore, à les oüir, de plus grandes ſommes que du paſſé pour continuer la guerre: & en particulier ils diſoient aux Miniſtres de ce Monarque, qu'il eſtoit temps de s'emparer d'vne ſi belle Couronne. La reſponſe fut,[2] que le Roy n'auoit autre

1 Ipſemet Ioan. Bapt. de TAXIS Comment. Belli Belgici lib. 7.

2 Idem loc. cit. reſponſum fuiſſe ait *aſſeuerando Philippum nequaquam eò aſpirare, in eoque tantùm quod ab initio erat conuentum conſtanter perſiſtere, alindque nihil cupere, quàm vt haretico impediretur Regni ſucceſſio.*

tre intereſt que celui de la Religion; & que dez le commencement il n'auoit taſché que de la maintenir dans le Royaume. Cependant comme Henry IV. proſperoit, il fut arreſté d'enuoyer en Eſpagne le Commandeur de TASSIS; qui ſans perdre temps vint à Bruxelles, prit la poſte, & tira droit au port de Villefranche, appartenant au Duc de Sauoye, ſur la coſte de Prouence: d'où il paſſa auec trois galeres en Eſpagne, & arriua heureuſement à Madrid. Tandis qu'il fut à la Cour, le Duc de Mayenne receut de ſi grands eſchecs en diuerſes batailles, mais ſur tout en celle d'Iury; en ſuite de laquelle Paris fut aſſiegé par Henry IV. que la nouuelle en eſtant portée à Madrid, ſoudain * le Roy le depeſcha au Duc de Parme, pour faire haſter le ſecours, auec ordre de l'accompagner par tout; comme il fit au ſecours de Paris, & depuis au ſiege de Corbeil; où il receut vne mouſquetade qui le reduiſit aux extremitez, & l'obligea de retourner auec ce Prince; qui ſans cet accident vouloit qu'il demeuraſt vers le Duc de Mayenne comme le plus vtile; puiſque d'ailleurs le Commandeur Moreau, fidele Miniſtre de Sa Majeſté, eſtoit mort peu auparauant non ſans ſoupçon de poiſon.

* Ioan. Bapt. de TASSIS loc. cit. *Parmenſi ſtatim cum quantis poſſet viribus Dumenao ſubſidio ire juſſit: voluit etiam* TASSIVM *in Belgium reuerti, vnaque cum Parmenſi in Galliam proficiſci, ibique Vnionis negotijs, vt ante, intereſſe.*

## CHAPITRE XIV.

*Le Commandeur de* TASSIS *eſt deputé par le Roy* PHILIPPE II. *pour aſſiſter aux Eſtats Generaux de la Ligue en France; puis au Traitté de Veruin, où la Paix generale fut concluë entre les deux Couronnes.*

APEINE fut il releué de la grande maladie qui ſuiuit ſa bleſſure, que les affaires publiques l'obligerent de retourner en campagne, & de ne laiſſer eſcouler aucune occaſion du ſeruice du Roy. Ie ſerois trop long, ſi je voulois m'entretenir par le menu ſur toutes ſes honorables entremiſes: & partant je deſcrirai ſeulement, & meſme auec brieueté, les trois dernieres. La premiere de cetesci fut ſa delegation aux Eſtats generaux de France, qu'il fut jugé à propos d'aſſembler pour le ſubjet que châcun ſçait; à ſçauoir pour eſlire vn ſucceſſeur à Henry III. Roy de France, qui fuſt Prince Catholique, & qui reſiſtaſt à la puiſſance de Henry IV. encore ennemi de l'Egliſe. Le Roy Catholique, à l'exemple du Pape, qui auoit vn Legat en France pour aſſiſter au nom du Saint Siege à cete aſſemblée, enuoya pareillement des perſonnes de grande condition, & conſommées dans les affaires, pour s'y trouuer de ſa part. Ceux qui furent choiſis par Sa Majeſté à cet effect, par Lettres Royales données au Monaſtere de Noſtre Dame d'Eſtrella le XXIV. d'Octobre

en

en l'an M. D. XCII. furent le Duc de Feria, le Commandeur de TASSIS, & Diego de Ibarra, qualifiez de Conſeillers & Miniſtres, & Don Bernardin de Mendoça, qui eſtoit Ambaſſadeur Ordinaire en la Cour de France. Cete aſſemblée reüſſit en vne choſe ſeulement; qui fut de faire paroiſtre le zele du Roy Catholique pour le maintien & conſeruation de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine contre vn Prince, qui en eſtant ſorti, ne vouloit point oüir parler d'y rentrer. Ce fut auſſi en cete conionćture que parut la mauuaiſe volonté du Duc de Mayenne, & qui partant en [1] ſon Manifeſte contre le Duc de Feria implore mal à propos le teſmoignage du Seigneur de TASSIS, comme ſçauant & bien informé de ſes bonnes intentions: car c'eſt [2] cctuici meſme qui blaſme ſon ambition deſreglée, comme n'ayant pas voulu que la Couronne fuſt offerte à ſon Neueu; aimant mieux lui eſtre preferé. Mais Henry IV. s'eſtant conuerti, il vuida ce different par ſon retour au giron de l'Egliſe; & prenant les armes contre le Roy Catholique pour d'autres intereſts pretendus que ceux de la Religion, il fournit encore par ce moyen vn ſubjet honorable au Commandeur de TASSIS de ſeruir Sa Majeſté & tous ſes bons peuples, lors qu'en l'an M. D. XCVIII. on traitta ſerieuſement de finir la guerre par vn Traitté, dont l'aſſemblée fut aſſignée à Veruin. Car eſtant desja du Conſeil d'Eſtat, il eut l'honneur d'eſtre vn [3] des Deputez de ce Grand Roy, & de procurer à la Chre-

1 Cete piece eſt imprimée auec d'autres à Paris l'an 1623. chez Pierre Cheualier en vn Volume, qui a pour Titre, *Recueil de diuerſes Memoires, Harangues, Remonſtrances & Lettres ſeruans à l'Hiſtoire du temps.*

2 In Commentarijs lib. 8. *Noluit ambitio Dumenas externum in Demnum admittere: noluit etdere Nepoti.*

3 Pierre Matthieu en ſon Hiſtoire de la Paix liu. 1. Narration 2.

Chreſtienté le repos qu'vne guerre de pluſieurs années en auoit banni.

## CHAPITRE XV.

*Le Commandeur de* TASSIS *va derechef en la Cour de France comme Ambaſſadeur Ordinaire du Roy* PHILIPPE III. *nouuellement aduenu à la Couronne: ſon retour en Eſpagne, où il eſt fait du Conſeil d'Eſtat: ſa mort & ſepulture.*

LE Traitté de Veruin eſtant fini, lors que Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS apprit, que le Roy PHILIPPE II. donnoit & cedoit les Eſtats des Païs-bas à l'Infante ISABELLE ſa fille, ne deſirant pas de commencer à viure ſoubs d'autres que ſoubs le Roy Catholique, qui eſtoit ſon Prince naturel; outre, qu'il n'eſtoit pas originaire des Païs-bas, comme il dit lui * meſme (Meſſire IEAN BAPTISTE ſon pere natif de Bergame eſtant venu en ces Païs auec ſes freres, comme j'ai raconté au commencement de cete Seconde Partie) il reſolut de ſe retirer en Eſpagne, & le faire ſçauoir à l'Archiduc ALBERT, futur Eſpoux de l'Infante ISABELLE. Il fit donc vne declaration de cete volonté: mais en ayant eſté donné part au Roy PHILIPPE II. Sa Majeſté, qui alors eſtoit au lit, dont elle ne releua point, lui fit reſpondre par le Prince d'Eſpagne ſon fils, auec ordre de demeurer aux Païs-bas, & de continuer dans les meſmes emplois qu'auparauant; qui eſtoient le droit

* Comment. de Bello Belg. lib. vlt.

droit d'entrer au Conſeil d'Eſtat, & d'auoir part aux plus grandes affaires. Il obeit à ce commandement, mais durant fort peu de temps : car le Roy PHILIPPE II. eſtant mort en l'an M. D. XCVIII. & PHILIPPE III. eſtant à Valence, tout à coup il [1] receut lettres de Sa Majeſté, dattées le XIII. de Nouembre, par où le Roy lui mandoit qu'il le choiſiſſoit pour ſon Ambaſſadeur Ordinaire vers Henry IV. Roy de France, & qu'on lui enuoyeroit ſes Inſtructions, Lettres de Creance, & autres ordres neceſſaires au pluſtoſt: qui furent depeſchez le premier de Mars de l'année ſuiuante audit lieu de Valence.

[1] Idem loc. cit. *Inopinatò ad-fuit Curſor cum litteris* PHILIPPI III. *Valentia ſcriptis* XIII. *Nouembris datis anni* XCVIII. *quibus notificabatur ei, quòd elegiſſet eum Sua Majeſtas pro ſuo Legato ac Oratore Ordinario penes Henricum Quartum Galliæ Regem, &c.*

Eſtant parti de la Cour de Bruxelles le XXVII. d'Auril, il arriua à Paris le VI. de May. Il commença cete illuſtre fonction en vne ſaiſon plus heureuſe, que quand il ſejourna en la meſme Cour la premiere fois: car alors quand il y entra, l'Eſtat ſe voyoit à la veille d'vne longue & ſanglante guerre, entrepriſe pour la conſeruation des Autels; mais à ce dernier voyage le Temple de Ianus venoit d'eſtre fermé; & lui meſme, qui auoit trauaillé à vne œuure ſi ſaincte, jouiſſoit plus à l'aiſe de ce bien commun chez ceux qui auoient eſté ſes ennemis, depuis que le Roy Henry IV. s'eſtoit reconcilié auec l'Egliſe. On remarque qu'il fut ſi bien venu auprés de ce Prince, en la Cour duquel il viuoit, qu'il l'appelloit ordinairement [2] *ſon Pere.* Au reſte, comme en ce temps ſa charge eſtoit peu laborieuſe à comparaiſon de la precedente, il ſe mit à coucher lui meſme des Memoires, & des Commentaires

[2] Franciſcus Swertius in Athenis Belgicis: IOANNES BAPTISTA TASSIVS *Bruxellenſis,* PHILIPPI II. *Hiſpp. Regis in Gallià Legatus, Henrico* IV. *in tantum charus, vt eum Patrem ſuum vocitaret.*

des choſes qu'il auoit veuës, à l'imitation de pluſieurs autres hommes de naiſſance & d'emploi; comme d'Oliuier de la Marche, de Iean Seigneur de Haynin, de Philippe de Commines, de Martin du Bellay, & d'autres. Et comme ce n'eſt pas la couſtume de la haute Nobleſſe, non plus que chez [1] les Romains, de donner plus de temps qu'il n'en faut à la douceur des lettres, au prejudice du public, qui les deſtine à de grandes choſes; & que lui ne ſçauoit du Latin qu'autant qu'il eſtoit neceſſaire à vn homme de ſa ſorte; ayant couché ſes Memoires lui meſme, il employa [2] vn homme docte, qui eſtoit ſon Maiſtre d'hoſtel, à lui reformer vn peu le langage. Il les finit au mariage de la Princeſſe ISABELLE auec l'Archiduc ALBERT; & n'y adjouſta point ſes negociations, ni les choſes remarquables arriuées pendant cete derniere Ambaſſade: au contraire, deſirant auec paſſion ſe retirer & paſſer le reſte de ſes jours à repos, il fit tant auprés du Roy, que Sa Majeſté lui permit d'aller en Eſpagne, & lui donna pour ſucceſſeur vn des plus Illuſtres Miniſtres de la Monarchie. Ce fut en l'an M. DC. IV. au mois de Feurier qu'il partit pour aller trouuer le Roy, qui alors eſtoit à Vailladolid. Il paſſa vne année entiere à la Cour, pour y traitter de ſes affaires particulieres: au bout dequoi, il demanda congé au Roy pour ſe retirer à ſa Commanderie de los Santos, qui eſtoit la derniere de trois que les Roys lui auoient données. Mais Sa Majeſté ne voulut jamais lui permettre: & au contraire il le fit du Conſeil;

1 Valerius Max. lib. 2. cap. 17. *Non deerant ſtudia doctrinæ Proceribus Romanis; ſed tamen exiſtimarunt eſſe indignum illecebris & ſuauitate litterarum, Imperij pondus & auctoritatem domari.*

2 Franciſcus Swertius loc. cit. *Scripſit Hiſtoriam Tumultuum Belgicorum libris* VIII. *vſque ad annum quo pax inter Hiſpp. Galliæque Reges eſt firmata: Godefridus Haſtenius, cognatus noſter, vtriuſque linguæ peritiſſimus, Pariſijs dictus Oeconomus, ſtylum eius vtcumque rudem polijt dolauitque.*

Conſeil; l'obligeant par ce moyen de ſe tenir à la Cour, horſmis vn tour de ſix mois, qu'il eut liberté de faire à ſa Commanderie en l'an M. DC. IX. qui fut le lieu, où ayant releu ſes Memoires, il fit propos de n'y plus rien adjouſter. Peu de temps aprés eſtant retourné à Madrid, & y faiſant ſejour ordinaire, il y [1] mourut en bon & fidele Chreſtien auec cet eloge, que pendant ſa vie il auoit eu vne probité accomplie de tout point, vne rare fidelité, & vne grande capacité: qui ſont les trois vertus qui rendent les hommes vtiles au ſeruice de Dieu, du Roy, & de l'Eſtat. Son corps fut porté à Vailladolid; & receut [2] la ſepulture dans le tombeau commun des Comtes de Villamediana dans l'Egliſe des Peres Auguſtins; en laquelle il auoit fait orner l'Autel collateral de la grande Chappelle; où dans la voute ſouſterraine giſent ceux de la branche d'Eſpagne. Il y fonda de plus deux Meſſes baſſes par jour, & autres à certains temps de l'année.

1 Alonſo Lopez de Haro en la Genéalogie des Comtes de Villamediana de la Maiſon de TASSIS.

2 François Zazzera ſe trompe, quand il dit qu'il eſt enterré en l'Egliſe Noſtre Dame du Sablon à Bruxelles; où ſa femme ſeule à vn bel epitaphe de marbre auec ſes quartiers de Nobleſſe.

## CHAPITRE XVI.

*Meßire* CHRISTOPHLE DE TASSIS *Cheualier, & Meßire* MATTHIAS DE TASSIS *ſeruent* FERDINAND I. *Roy des Romains aux ġuerres d'Allemagne : le premier eſt choiſi pour Parrein en deux Tournois faits en preſence de Sa Majeſté.*

TANDIS que les fils Ainez de Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS I. du nom ſeruirent en Eſpagne, aux Païs-bas, & en d'autres endroits de l'Europe; Meſſire CHRISTOPHLE DE TASSIS leur parent proche ſuiuit FERDINAND I. frere de l'Em-

l'Empereur CHARLES V. en ſes expeditions d'Allemagne; où auoit auſſi paru en la guerre contre le Saxon vn ſien couſin, à ſçauoir Meſſire MATTHIAS DE TASSIS, qui eſt rapporté par * Nicolas Mameran, Luxembourgeois & Officier d'Armes, en ſon Catalogue des ſeruiteurs de ce Prince, pendant la guerre de l'an M. D. XLVII. au rang des *Hommes Nobles & Heroiques de la Cour.*

Quant à Meſſire CHRISTOPHLE, il eut ſon partage en Allemagne, & y [s] eſpouſa vne ſienne couſine de meſme ſurnom. Il y veſquit longues années dans la Cour de FERDINAND I. deuenu Empereur: pendant le Regne duquel il conſte, qu'il ſe fit valoir en diuers Nobles exercices, parmi leſquels les Iouſtes & les Tournois ont de tout temps pendant la Paix tenu le premier rang; attendu que ces diuertiſſemens ne reçoiuent aucunes perſonnes, ſinon celles qui ont vne Noble & Illuſtre Deſcente. Soubs nôs Princes ces regles ont eſté inuiolables: ils s'y ſont pleus par deſſus les autres: & cet honneur eſt deu premierement à ceux de la Maiſon de Bourgongne, juſques là, qu'aucuns de leurs Vaſſaux en ont eſcrit des Ouurages eux meſmes; ainſi que Meſſire Geofroy de Charny, viuant ſoubs IEAN II. Roy de France, Autheur du liure eſcrit à la main, qui a pour tiltre ces paroles: *Demandes au Prince des Cheualiers de Noſtre Dame de la Noble Maiſon, à eſtre jugées par lui, & par les Cheualiers de leur Noble Compagnie, pour la Iouſte, pour le Tournoy, & pour la Guerre.*

* In Catalogo Familiæ FERDINANDI Regis Romanorum per expeditionem aduerſos Inobedientes, vſque Auguſtam Rheticam, &c. edito Coloniæ anno 1550. ſub hoc titulo: RELIQVI HEROES NOBILES AVLÆ: *Ioachimus de Malzan, Baro in Wartenberg: Joannes ab Opperſtorf, Supremus Equitum Cataphractorum Præfectus: N. Baro à Liechtenſtein: Georgius à Rappenheim, Hereditarius Imperij Marſchalcus:* MATTHIAS DE TAXIS *Veredariorum ſeu Poſtarum Magiſter*, &c.

Elles furent moins frequentes ſoubs le Duc IEAN, à cauſe des guerres continuelles qu'il eut contre les Orleanois: comme encore ſoubs PHILIPPE le Bon ſon fils; juſques à tant qu'il fut d'accord auec CHARLES VII. Roy de France par le Traitté d'Arras, qu'on appelle la Saincte Paix. Mais dez lors les liures ſont pleins de deſcriptions de tels diuertiſſemens; leſquelles je pourrois ici effleurer, ſi la bonne grace le permettoit. Soubs Charles le Hardi, encore qu'il fuſt embarraſſé par des guerres eſtrangeres, on ne laiſſa d'en faire de fort grande conſideration: comme furent celles du Grand Baſtard de Bourgongne en la ville de Bruges, quand ce Prince eſpouſa Madame Marguerite d'Yorck en l'an M. CCCC. LXVIII. deſcrites exactement par Iean Seigneur de Haynin: & comme celles que fit à Gand l'année ſuiuante Claude de Vaudrey, Seigneur de l'Aigle, qui meriterent d'eſtre couchées par eſcrit du ſtile de Meſſire Oliuier de la Marche en vn Traitté qu'il en fit, dedié par lui au Comte de Breſſe & de Baugey.

Les Princes de la MAISON D'AVSTRICHE n'en firent pas moins, quand ils eurent ſuccedé aux Eſtats des Païs-bas & de Bourgongne: premierement ſoubs MAXIMILIAN I. & PHILIPPE ſon fils; puis ſoubs CHARLES V. auparauant meſme qu'il fut Empereur. Teſmoin les Iouſtes faictes à Bruxelles en l'an M. D. XVI. immediatement aprés le Traitté d'amitié paſſé à Noyon la meſme année entre ce Prince & FRANÇOIS I. Roy de France: où ces regles furent eſtroittement obſer-

obſeruées, ſelon le paſſage du Heraut [1] Grenade qui y ſeruit :

*Pluſieurs vieilles querelles furent miſes au bas;*
*Parquoi dedans Bruxelles furent pluſieurs esbats:*
*Beaurain & Sennezelles polis en leurs harnois,*
*Firent choſe moult belle en triomphans Tournois:*
*Les tiltres & faits d'armes eſtoient contre tous,*
GENTILS DE NOM ET D'ARMES SANS REPROCHE
*à nuls * bouts.*
*Là furent beaux combats & grands honneurs en haut,*
*Auſquels joyeux esbats je ſeruis de Heraut.*

Soubs FERDINAND I. ces exercices n'eurent pas moins de vogue : car il fut non ſeulement ſucceſſeur de ſon frere en l'Empire, mais encore de toutes ſes loüables inclinations. Parmi les Tournois qui furent faits en ſa Cour, les Deſcriptions de quelques vns nous reſtent dans vn riche Ouurage d'vn [2] Eſcriuain de ce Païs, natif de la ville de Bruges : & c'eſt là qu'en deux endroits Meſſire CHRISTOPHLE DE TASSIS eſt mentionné auoir eſté [3] par deux fois Parrein en des Tournois tres-celebres, & où la pluſpart des Princes de l'Empire aſſiſtoit. Ce fut lui auec les autres qui en conceut & regla les ſtatuts & ordonnances ; dont les deux premieres furent : [4] *Quiconque n'eſt pas de legitime Nobleſſe d'Extraction n'entrera point en cete lice.* puis : [5] *Le Gentilhomme d'Extraction qui ſera deſireux de combattre, le fera ſelon l'ordre du temps auquel il ſera deſcendu en lice :* & ce qui ſuit. Où je remarque d'ailleurs, que ce fut Iean CHRISTOPHORVS

1 Nicaiſe Ladam, dit le Songeur, Roy d'armes de l'Empereur CHARLES V. & ſurnommé Grenade, en ſes Chroniques Poëtiques ſoubs l'an 1516.

2 Apud Franciſcum Modium in Pandectis Triumphalibus, editis Francofurti ad Mœnum anno 1586. Tomo 2. lib. 2. qui eſt de Haſtiludijs per Europam.

3 Apud eumdem Modium loc. cit. cap. 29. in nono contubernio oppugnatorum veſtitu fuſcalboſauo : *Patrons : I. Georgius Proſikhouſcius à Proſikauâ, Procurator ſive Commendator Grebnichſius, Sereniſſ. Maximiliani Boemiæ Regis Cubicularium Decurio. II. Chriſtophorus Sigiſmundus Romerus à Maratſch, Commendator Melbergenſis. III.*

THAXIVS, *Sac. Caſ. M. Protoprafillus Veredariorum.*

4 *Primò, quiſquis non legitima Nobilitatis à ſtirpe eſt, ab hac pugnâ exeſto.*

5 *A ſtirpe Nobilis, & pugna cupidus, eo ordine quiſque depugnato, quo in arenam deſcenderit.*

Iean Francolin, Roy d'armes de Hongrie, natif de Beſançon, qui fut le directeur de toutes les ceremonies; & qui pour ſa ponctualité ordinaire, aſſez notable dans ſes eſcrits, n'oublia rien, pour rendre ces actions ſolemnelles du tout accomplies. Le meſme Meſſire CHRISTOPHLE DE TASSIS fit encore cete fonction de Parrein en d'autres Iouſtes * du temps du meſme Empereur: vne fois, que Don Ferdinand de Quignones, Comte de Luna, Ambaſſadeur Catholique en la Cour de Vienne, fit en preſence de Sa Majeſté Imperiale des Iouſtes à cheual. En quoi parut derechef l'eſtime qu'on faiſoit de Meſſire CHRISTOPHLE; puis qu'il fut choiſi entre autres pour arbitre de ce combat à cheual, auſſi bien que pour le premier qui ſe fit à pied. Ce fut vn argument euident du rang qu'il tenoit en la Cour de cet Empereur: d'autant que tout ainſi que ce n'eſt pas aux profanes de juger des choſes purement ſainctes; de meſme en faits d'armes & autres exploits purement militaires & heroiques, les perſonnes de Naiſſance ont droit d'en terminer les differens deuant tous autres.

* Apud eumdem Modium loc. cit. cap. 32. inter Patrinos quinti pugnæ candidati: *Carolus Dux Munſterbergius, Sereniſſ. Boemiæ Regis Aulicus: Chriſtophorus Liechtenſteinius, S. R. Aulicus:* CHRISTOPHORVS A TAXIS, *Veredariorum Aulicus Præfectus: Iacobus d'Affinas, Hiſpanus, &c.*

CHA-

## CHAPITRE XVII.

IEAN BAPTISTE DE TASSIS, *dit* * *le Colonel, aſsiſte à pluſieurs memorables Sieges de Places: & eſt fait par le Roy Lieutenant General aux Païs de Friſe & d'Ouer-Iſſel.*

* Voyez ci deuant le Chapitre x i. de cete Seconde Partie.

C'EST aujourdhui vne tradition en la Maiſon de TASSIS, que cet homme admirable fut obligé de s'abſenter de la patrie, commune à ceux de ſa Maiſon, pour vn faſcheux rencontre qu'il eut en ſon

ſon jeune âge : qui fut cauſe, qu'au lieu peuteſtre de mener vne vie priuée, il parut en tant d'honorables occaſions, que pendant ſa vie, & aprés ſa mort, les Hiſtoriens ſont en peine de lui donner d'aſſez juſtes loüanges, pour auoir forcé grand nombre de places des ennemis de l'Egliſe & du Roy ; gagné d'inſignes victoires, & couronné ſes actions par vne fin tres-glorieuſe. Il arriua qu'en la Cité de Bergame, où il eſtoit alors, il eut vn demeſlé auec vn Gentilhomme du lieu nommé Coreggio : ils en vindrent aux armes : & IEAN BAPTISTE n'eſtant pas accouſtumé de beaucoup ſouffrir, bleſſa grieuement ſon aduerſaire : ce qui le fit abſenter quelque temps, pour euiter le deſordre qu'vn tel accident euſt pû cauſer, en eſleuant vne faction contre lui. Il s'en retourna donc à Foeſſen en Tyrol, où il eſtoit né : & là reſolut de ſe faire valoir dans les emplois militaires : tellement qu'en ſuite de ce propos il vint aux Païs-bas, où le Prince Don IEAN l'honora promptement d'vne Compagnie ; qui peu de temps aprés fit merueilles * ſoubs ſes ordres aux Sieges de Bins, de Philippeuille, & de Maeſtricht. Depuis encore il fut Lieutenant Colonel, & finalement Colonel en chef d'vn Regiment de Hauts Allemands ; qui fut par aprés cete Legion Foudroyante, en teſte de laquelle il ſe trouua en cent & cent rencontres, & ſe rendit formidable aux plus redoutables ennemis : principalement depuis que (ſon merite eſtant reconnu par l'experience) le Roy jugea conuenable au bien public

* Iacobus Schrencklus à Nozingen in Theatro ſuo Heroico, in Elogio Ioannis Baptiſtæ de TAXIS : cujus verſio habetur hujus Partis Secundæ cap. XXIII.

blic & aux intereſts de l'Eſtat, de l'enuoyer en des Païs où les ennemis fiſſent de la peine; attendu que ſans doute il leur donneroit vn grand exercice, & les fatigueroit. On le deſtina donc à la reſtauration des affaires de Sa Majeſté en Friſe, & en la Prouince d'Ouer-Iſſel en qualité de Lieutenant General, au temps que François Verdugo Eſpagnol eſtoit Gouuerneur de ces deux Païs.

## CHAPITRE XVIII.

*Le Colonel* DE TASSIS *ſurprend la ville de Zutphen, ſouſtient dedans heureuſement le Siege des Ennemis: & aprés ſa deliurance, le Prince de Parme le remercie, & lui donne le Baiſer d'Honneur au milieu du Camp Royal.*

SES premieres entrepriſes en ces Païs furent grandes: & comme il eſtoit doüé d'vn courage, auquel rien ne paroiſſoit impoſſible, tous ſes deſſeins furent extraordinairement genereux. Zutphen, Capitale de la Comté de meſme nom, eſtoit au pouuoir des ennemis, & la priſe en paroiſſoit auec raiſon fort difficile; à cauſe que les armées du Roy eſtoient ſuffiſamment diuerties ailleurs, & que le Prince de Parme ne pouuoit auoir l'œil à tout. Il reſolut donc d'en venir à bout, & de reduire cete place à l'obeiſſance du Roy par vne ſurpriſe qu'il executa heureuſement le XXIII. jour de Septembre en l'an M. D. LXXXIII. Premierement * il fit couler pendant la nuit ſes gens au voiſi-

* Hæreus in Annalibus Tumult. Belgic. ſub annum 1583. *Vigeſimo tertio Septembris* TAXIS *& Centurio de Bois Zutphaniam Regis aſſeruerunt. Poſitu enim in agro ſuburbano inſidijs, cùm ſcirent majorem præſidy partem ad prædam exuſſe, miſere qui domunculam portæ vicinam, in quâ interdiu excubitores ſedere ſolent, interciperent: reliqui ſignum obſeruabant.*

voiſinage de la ville; qui d'abord ſe ſaiſirent à petit bruit d'vne maiſon peu eſloignée de la porte: & en ce lieu attendans le jour, ſoudain que cete meſme porte de la ville fut ouuerte, ils s'en rendirent les maiſtres, & donnerent [1] le ſignal aux trouppes auxiliaires, qui vindrent à leur aide à point nommé. Cete nouuelle jetta la frayeur au long & au large de la Veluue, & obligea les Prouinces voiſines d'entendre à bon eſcient à leur propre conſeruation. Le meilleur expedient fut à leur aduis de baſtir [2] vn Fort à l'oppoſite, de l'autre coſté de la riuiere d'Iſſel, afin d'exempter leurs Païs de courſes & de contributions. Mais ce Fort ne fut pas vne aſſez puiſſante dique pour arreſter le cours des victoires du Colonel de TASSIS, qui venoient de commencer par vne action ſi eſclattante: car quand les chaleurs de l'eſté eurent abbaiſſé les eaux de cete riuiere, le Fort fut pris par les noſtres ſoubs ſa conduite, & par conſequent le chemin fut ouuert derechef en la Veluue, où ils coururent, & firent vn tres-riche butin. Les ennemis voyans ce deſordre en leur Païs, firent leur poſſible pour recouurer leur Fort; mais ſans profit. Tout de meſme qu'il auint peu aprés au regard de la ville de Zutphen, auec vn merueilleux & ineſtimable auantage des affaires du Roy: attendu que [3] les Hollandois ayans reſolu de reprendre cete place, & s'y eſtans fortement opiniaſtrez, cependant le Duc de Parme prit ſon temps, & recouura ſur eux tout ce qu'ils tenoient

[1] Thuanus Hiſtoriarum l. 78. IOANNES BAPTISTA TAXIS *Zutphaniam uſtu militari cupit* 12. *Kal. Octobru, delectu prope vrbis portam in inſidys collocatis, qui è latebris erumpentes portam occuparent, truci dein que ſtatione occuparent, donec ſocia copia, quæ haud procul longè euentum præſtolabantur, adueurent.*

[2] Idem: *Horum vt conatus impedirent Batauis, propugnaculum vltra Yſſelam conſtruxerant; ſed perfoſſo ab hoſtibus aggere, reſtagnantibus vndis paulò obtutis præſidiary, locum deſeruerunt: quem mox Hiſpani, vbi aqua reſedêre, denuò occupant; & inde infeſtis excurſionibus Volusam vaſtant.*

[3] Emanuel Demetrius, Auctor damnatus, in Hiſt. Belli Belgici vernaculâ lib. 12. vbi de Obſidione Vrbis Zutphanienſis per Batauos: *On attribua à ce ferme, rigoureux & immuable deſſein la perte de toute la Flandre, d'Anuers, & de tout le Païs de Brabant, ainſi que nous dirons.*

noient dans les Prouinces de Brabant & de Flandres; & entre autres, la ville d'Anuers. Le Comte de Hohenlo auec ſon armée vint en leur nom faire vn Fort oppoſé à vn autre que nos gens auoient fait en la Veluue, comme pour les brider : & en ſuite il vint former le ſiege de Zutphen; où le Colonel de TASSIS fit voir en perfection, qu'il n'y auoit pas moins de gloire à conſeruer, qu'à bien acquerir : tellement qu'eſtant piqué d'honneur, comme ſi on euſt voulu lui rauir la palme qu'il auoit encore en mains depuis la conqueſte de cete place; il determina d'entrer à la barbe des ennemis dans la ville aſſiegée auec DCC. hommes : principalement à cauſe que Verdugo auoit tout nouuellement receu de renfort les Regimens du Comte d'Aremberghe, & de Manrique de Lara. Son deſſein reuſſit à ſouhait: il entra lui meſme dedans: moyennant quoi il obligea les ennemis à ſe retirer honteuſement, donnant loiſir au Duc de Parme de le venir ſecourir & deſengager glorieuſement, & auec vne reputation ſi haute de ſa vertu, que le meſme Prince ne ſçachant comment reconnoitre ſon merite & ſa fidelité, le * baiſa au milieu des bataillons & du Camp Royal; joignant à cet honneur de ſi extraordinaires loüanges, qu'vn Caualier de naiſſance, d'experience, & de grand cœur, comme il eſtoit, ne pouuoit pretendre au monde vne plus riche recompenſe.

* Iacobus Schrenckius à Nozingen in Armamentario Ambroſiano, ſiue Theatro Heroico Archiducis AVSTRIÆ FERDINANDI, in Elogio Viri Illuſtris Ioannis Bapt. de TAXIS : *Quâ demum obſidione, aduentante cum auxiliaribus copijs Parmenſi, ſolutâ; atque Leycestrio cum ſummo damno, nec non minori ignominiâ caſtris excedere coacto,* TAXIVS *à Cimmate prodiens ab obuio Parmenſi oſculo verboſque honorificentiſſimis excepimus, ab excellenti virtutis indole militari juſtam meritamque laudem aſportauit.*

## CHAPITRE XIX.

*Le Colonel de* TASSIS *défait en bataille l'armée du Comte de Meurs, Gouuerneur de la Duché de Gueldres pour les Rebelles, & gagne vne celebre Victoire.*

A L'ENTRÉE de l'année M. D. LXXXV. il commença plus que jamais * de faire parler de ſoi. Les Eſtats Rebelles auoient fait baſtir vn Fort ſur la riuiere d'Ems dez l'an paſſé, en vn lieu fauorable, où elle ſe deſcharge dans la mer, & forme comme vn petit golphe entre les deux Païs de Friſe. Ce Fort eſtoit ſi nuiſible aux gens du Roy, que non ſeulement ceux qui le tenoient incommodoient notablement le Païs de Groeninghen, mais en particulier ils empeſchoient la conduite des viures en abondance dans la meſme ville. Verdugo ne pouuant ſouffrir vn ſi grand prejudice, enuoya Raineual, vaillant jeune homme, inueſtir ce Fort de diuers ouurages qui le deuoient rendre inutile, & l'obliger enfin à ſe rendre, puis qu'il ſembloit impoſſible que delà en auant il y entraſt quelque choſe. D'autre part il fut jugé à propos de diuertir les forces de l'ennemi, & de multiplier ſes objets: c'eſt pourquoi IEAN BAPTISTE DE TASSIS paſſa la riuiere d'Iſſel, & ſe ſaiſit de Neembeeck & Aacfort, places importantes & bien munies de garniſon.

A cete

* François Lanario en ſon liure des Guerres de Flandres ſonbs l'an 1585. *Dal principio di queſt' anno fino al meſe di Giugno ſeguirono in Friſa, e nelle Prouincie conuicine, diuerſe fattioni, guidate dal Verdugo e dal* TASSIS, *in fauor delle coſe del Ré.*

A cete conqueſte ſucceda le Fort de Berckhooft, qui moleſtoit tout le Païs: d'où les ſoldats ſortirent ſeulement la vie ſauue.

Mais tout cela eſt peu de choſe à comparaiſon de ce que je vai dire: car aprés auoir occupé les places mentionnées, il feignit de vouloir auſſi aller prendre Theremberghe, & paſſa à meſme temps le Rhin auec la pluſpart de ſon armée, pour tirer vers Arnhem, pendant que Verdugo prenoit ſa marche vers Groeningen. Sur ces entrefaites le Colonel [1] de Tassis ayant pris langue des ennemis, & receu aduis, qu'Adolphe, Comte de Nieuvvenare, de Meurs & d'Alpen, & autres Chefs, comme le Marquis de Villers, Gouuerneur d'Vtrecht, & Martin Schenck, eſtoient auprés du village d'Amerongen auec l'armée ennemie; deſirant de les voir en faction, & de meſurer ſes armes auec les leurs, il deſtacha la moitié de ſes gens, & les enuoya juſques auprés des ennemis, comme s'ils euſſent ignoré qu'ils y fuſſent en quartier; ſe reſeruant tandis l'autre partie de ſes trouppes, & les mettant en embuſcade, afin de charger les Rebelles quand ils pourſuiuroient l'autre partie des ſiens, qui auoient ordre de reculer, & de les attirer inſenſiblement juſques à l'endroit où il eſtoit en perſonne. Cete ruſe fut ſi heureuſe, que toute l'infanterie du Comte de Meurs y fut taillée en pieces auec quatre cens cheuaux; outre que le [2] Marquis de Villers y fut bleſſé, & fait priſonnier du Colonel de Tassis, auec trente Capitaines, & pluſieurs autres perſonnes qualifiées.

Peu

1 Iacobus Aug. Thuanus Hiſt. lib. 83. *Proſperos hos ſucceſſus turbauit clades à Nuenario Amerongæ juxta Vltrajectum accepta, in ditione Vltrajectenſi; vbi cùm caſtra poſuiſſet* IX. *Kal. Quintil. cumque eoque eſſent ipſi Schenckius & Villerſius, Vltrajecti Præfectus, Vtrdugus collectis viribus* IOAN. BAPTISTAM TAXIM STRENVVM BELLO DVCEM *eò mittit, &c.*

2 Franciſcus Haræus in Annal. Tumult. Belg. anno 1585. *Nuenarium ſeu Meurſius & Schenckius vix elapſi Vltrajectum venerunt. Villerius, Vrbis & Prouincia Vltrajectinæ Gubernator, cum triginta tribus Præfectis multiſque aliis, captus abductus, nobilem* TAXIO *ejuſque adjutoribus fratribus Sherenbergys fecêre victoriam.*

Peu d'heures aprés,[1] la defaite de la garniſon de Theremberghe, qui eſtoit ſortie pour fortifier le parti ennemi, ne fit qu'accroiſtre les lauriers de ce Chef.

1 Gabriel Chappuis en ſon Hiſt. Generale des Guerres de Flandres liu. 6. *Ceux de la garniſon de Theremberghe eſtans ſortis en nombre de* CXXX. *chemaux ſur quelque troupe de Cauallerie ennemie, qui s'en alloit aprés la* VICTOIRE *de* TASSIS *vers Zutphen, ayans paſſé le bras droit du Rhin furent tous taillez en piece.*

## CHAPITRE XX.

*Le Colonel* IEAN BAPTISTE DE TASSIS *force pluſieurs Places maritimes en Friſe, & defait entierement les trouppes de* GVILLAVME *Comte de Naſſau prés de Leeuwarden.*

LA conduite du Colonel de TASSIS ne fut pas moins ni prudente ni heureuſe en l'année M. D. LXXXVI. qui ſuiuit, qu'en la precedente. Si alors il gagna des victoires, il prit des places en ceteci: & ſans auoir eſgard à [2] la rigueur de la ſaiſon, il emporta d'emblée au cœur de l'hyuer, & à la faueur des glaces, premierement Weſtergoe, Worcum, Indeloope, & autres lieux conſiderables & maritimes. En cete meſme expedition il defit les payſans de VVinſom & de Ryp, qui auoient pris les armes contre les paches & traittez faits auec lui: & c'eſt en quoi vn [3] Autheurs'eſt meſpris, diſant que ce fut lui qui contreuint aux conuentions; quoi qu'il ſoit juſtifié par

2 Michael Eytzingerus in Hiſtoricâ deſcriptione Belgij anno 1586. TAXIVS, *Verdugo in Friſiâ Vicarius, collectis aliquot copijs, frigore paulo aſperiore ſaeuiente, & glacie paludibus foſſiſque concretis, in mediterranum Friſiæ Occidentalis irruit; & poſtquam VVorcomium & Gondanum, cum aliis nonnullis pagis totâque VVeſtergoâ, recuperaſſet, in itinere nonnullos ruſticos in VVinſom & Ryp in armis ſui inuenerunt; quos & trucidarunt. Inde in pagum, Boxum ab incolis dictum, uno vix milliari ab vrbe Leouvardienſi, venerunt, &c.*

3 Martinus Hamconius in Friſiâ, ſeu de Viris Illuſtribus Friſiæ:

*Northorpe ipſe ingens fudit Verdugius agmen,*
*Sed Duce Cammengâ VVinſoboto depulit Enſum:*
*Et* TAXI *auſpicijs Sitonicam ſubdidit aſtu,*
*Qui quoque Zutphaniam, qui te Dauentria cepit,*
*Triſteque Genſiaco replauit ſanguine Boxum,*
*Ruricolas abigens ſed contra fœdera quoſdam,*
*Verdugi ſignata manu.*

par la plume d'vn [1] Hiſtorien bien informé. Les glaces furent à peine fonduës, qu'il s'auança dans le Païs, pour venir ſurprendre à Boxum, qui n'eſt qu'à vne lieuë de Leeuvvarde, le Lieutenant du [2] Comte Guillaume de Naſſau, qui penſoit y eſtre en aſſeurance auec les trouppes qu'il auoit aſſemblées. Il y vint ſi à point le vingtſeptiéme de Ianuier, & donna ſi vigoureuſement deſſus, que ſeize cens des ennemis y demeurerent; & le Lieutenant meſme, nommé Stein Maltz, Danois de nation, fut fait & emmené priſonnier par les noſtres, qui ſaiſirent le demeurant des Rebelles dans l'Egliſe, où ils s'eſtoient retirez; & auec lui fut pris le renommé Capitaine Henry de Delden; ſans que du coſté de IEAN BAPTISTE DE TASSIS il y en demeuraſt plus de vingtcinq: du nombre deſquels fut par vn inſigne malheur Oſvvalde, fils de Guillaume Comte de Bergh, qui fut tué par les noſtres, lors qu'ils le prirent pour vn Enſeigne du parti contraire: à cauſe que lui meſme venant d'arracher vn drappeau ennemi à vn Enſeigne, il s'eſtoit enueloppé dedans; en ſorte qu'on ne le reconnoiſſoit point, ſinon pour vn qui n'eſtoit pas des noſtres.

[1] Voyez ſes paroles à la fin du Chapitre XXIII.

[2] Eynzingerus loc. cit.

## CHAPITRE XXI.

*Le Colonel de* TASSIS *prattique la reduction de la ville de Deuenter à l'obeiſſance du Roy: l'execute heureuſement; & baſtit le* FORT-TASSIS *ſur le bord du Rhin.*

SI Meſſire Claude de Berlaimont, Seigneur de Hautepenne, reuſſit tout au commencement de l'an M. D. LXXXVII. de ſon entrepriſe, à reduire par negociation la ville de Gueldres: & ſi par ce moyen il resjouit les ſubjets du Roy, Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS * n'en fit pas moins en Friſe; attendu qu'à meſme temps, ayant taſché de gagner Guillaume Stanley, Caualier Anglois, qui auoit obtenu le gouuernement de Deuenter du Comte de Leceſter, General de l'armée Hollandoiſe, il fit ſi bien, que pour donner commencement à ce grand deſſein, Stanley ſe plaignit ſerieuſement du mauuais payement de ſa perſonne & de ſes gens, pour ainſi s'acquerir entierement l'affection des ſoldats, qui n'euſſent pas eſté aſſez forts pour tout d'vn coup ſe rendre maiſtres auec lui de la place, & obliger les habitans à ſuiure abſolument leur volonté. Le Bourgmaiſtre de cete ville eſtant bien informé qu'il y reſtoit peu de choſe à payer, ſe prit bien garde de la ruſe: mais & lui & tous ceux qui s'en meſlerent perdirent temps: & tout ce qu'ils peurent obtenir, ce fut, qu'on en-

* Iacobus Auguſtus Thuanus Hiſtor. lib. 88.

enuoyaſt dans Deuenter vn nommé Iean de Norits, pour ordonner aux bourgeois de ſe bien defendre, & de les aider en cas de deſordre. Stanley prit de là occaſion de joüer ſon perſonnage; & remonſtrant aux ſoldats que cet homme venoit pour les faire opprimer par la bourgeoiſie, il leur fit trouuer bon de renforcer la garniſon, afin de contenir les habitans, & de contraindre les Hollandois à contenter la milice au regard du payement. Ce conſeil eſtant appreuué, le renfort qui ſuruint fut * IEAN BAPTISTE DE TASSIS en perſonne, qui ſe trouua à la porte aux cinq heures du matin auec ſix cens mouſquetaires, & trois cens cheuaux d'eſlite, qui entrerent auec lui dans la ville. Sa conduite fut ſinguliere en ce point : car pour perſuader vn homme bien né d'entreprendre vne action de cete eſpece, il lui leua toute apprehenſion de paſſer pour vn traiſtre; d'autant que la place eſtant euidemment vſurpée par les Hollandois, il la reſtituoit ſeulement à celui à qui elle appartenoit : & pardeſſus cela, il lui fit eſperer de grandes recompenſes du Roy, lequel Stanley fut expreſſement trouuer en Eſpagne: pendant quoi ſes ſoldats furent ſi bien traitez par le Seigneur de TASSIS, qu'à leur exemple Roland d'Yorck s'en vint à lui auec huit cens pietons & cent cheuaux, pour ſe ranger ſoubs l'eſtandart du meſme Monarque. Depuis cete conqueſte, ſa valeur ne s'arreſta point : car ſoudain aprés il prit encore diuerſes places : & jugeant

* Le meſme Autheur: *Stanleum verò ut Noritium vtmre intellexit, multis perſuader, eò quòd ſtipendij ſolutionem flagitaſſent, oppidanos conſtituiſſe eos trucidare ac opprimere; itaque conſultum videri vt noua ſubſidio firmet ſe, quo & ſuos ſecuros à Dauentrienſium inſidijs præſtet, & eos ad ſtipendij ſolutionem cogat. Eo conſilio ſub veſperam V. Kal. Febr. exit, & vt facilius conatum exequeretur, ex fidis ſibi duplices excubias ante vrbis portas diſponit; quorum ope cum manu horâ quintâ cum* TAXI, *&c. Sclopetarios & ecc. Equites delectos ſecum adducente, veniſſet, in medios tenebris admiſſus, vrbem nullo negotio in poteſtatem redactam* TAXI *conſignauit; magnâ ſpe à* TAXI *impletus, ob idque paulò pòſt in Hiſpaniam profectus; edito priùs ſcripto, quo ſe apud oppidanos purgabat, neque ob Dauentriam* PHILIPPO *legitimo & hereditario ejus Domino reſtitutam, proditionis ſibi ignominioſum nomen ſuus debere contendebat.*

geant [1] neceſſaire de defendre le paſſage du Rhin aux Rebelles, il baſtit vn Fort ſur le bord de ce grand fleuue auprés de VVeſel, qui fut appellé en memoire de ſa perſonne le FORT-TASSIS.

[1] Iacobus Schrenkius in Theatro Heroico, in elogio IOANNIS BAPT. DE TAXIS: *Quin vt hoſtis vndequaque graviſſimè obſtaret, munitionem inſignem, à ſe* TAXIAM *dictam, in Rheni ripâ, vt libero fluminis vſu Ordines arceret, VVeſaliam propè conſtruxit.*

## CHAPITRE XXII.

IEAN BAPTISTE DE TASSIS *eſt tué au ſiege de la ville de Bonne, & honoré d'vne pompe funebre tres-ſolemnelle par le Senat & peuple de la ville de Colongne.*

ENFIN ce vaillant Chef trouua vne mort auſſi glorieuſe, qu'il pouuoit la deſirer deuant Dieu & deuant les hommes, en l'an M. D. LXXXVIII. en la trenteſixiéme année de ſon âge. Le deſſein que le nouueau Archeueſque de Colongne, de la Maiſon de Bauiere, nommé Erneſte, prit de rauoir la ville de Bonne, ſurpriſe l'année auparauant par Martin Schenck, en fut cauſe. Car ce Prince ayant demandé des gens à Alexandre Farneſe Duc de Parme, cetuici [2] commanda à François Verdugo Gouuerneur de Friſe, & au Lieutenant General IEAN BAPTISTE DE TASSIS, de ſe tranſporter en diligence deuant cete ville. Ce fut au mois de Mars qu'on inueſtit la place, & qu'on commença de marquer les ouurages. Le [3] Colonel de TASSIS, qui ſe trouuoit par tout,

[2] Franciſco Cato de Torres en ſon Hiſtoire des Ordres Militaires d'Eſpagne liu. 3. c. 3. parlant du Prince de Parme: *Embiò à Carlos de Croy, hyo del Duque de Araſcot, y fueron con el el Coronel Berdugo, y* IVAN BAVTISTA DE TARSIS, *Caualiero de la Orden de Santiago, Don Iuan de Cordoua, y otros muchos Caualleros principales: llegò à cercar à Bona por todas partes, y apretò el cerco haſta que ſe rindiò.*

[3] Franciſcus Haræus io Annal. Tumult. Belg. anno 1588. *Totâ hac æſtate, ab initio Maij, Regij, Ducibus Chimaio, Manſfeldio & TAXIO, Bonnam, anni ſuperioris fine à Schenckio interceptam, obſidebant. In eâ obſidione, dum curioſiùs ſitum propugnaculi obſidendi* TAXIVS *luſtrat, glande ſclopeti illius occubuit, magnâ pompâ Coloniæ ad D. Franciſcos ſepultus.*

P[ei]en l'an M.D.LXXXVIII.

1. Le Palais Archiepiscopal
2. Les Conſeillers et Officiers du Roy Catholique
3. Le Conſeil du Prince Electeur
4. Les Magiſtrats de la Ville de Colongne

[illegible] van den Hoyf [illegible]

[illegible]ainct Pantaleon

[illegible]ures

20. Les Carmes.
21. Les Dominiquains
22. Le Convent des Freres Mineurs

NB Entre les pages 140. et 141.

Digitized by Google

BIBLIOTECA ROMA

ROMA

ROMA

Digitized by Google

tout, & qui à raiſon de la grande viuacité de ſon eſprit & de ſes hauts faits eſtoit fort en eſtime, fut choiſi pour reconnoitre la place & ſa ſituation. Mais ainſi qu'il s'acquittoit de cete charge, les ennemis qui eſtoient dans la ville tirerent vn coup de mouſquet, qui le priua de la vie peu d'heures aprés, auec vn regret des grands & des petits, & de la ville de Colongne toute entiere; où ſon corps fut incontinent porté pour y receuoir les derniers honneurs, que le peuple voulut lui rendre les plus celebres qu'il pût, & en la ſorte qu'il ſe voit en la taille douce ci jointe, tirée d'vn tableau qui en fut fait alors.

Son corps fut expoſé dans le Palais Archiepiſcopal, & * de là porté au Conuent des Freres Mineurs de ſaint François auec vn tres-Illuſtre accompagnement. Premierement marchoient grand nombre de pauures couuerts de dueil; puis les quatre Ordres Mendians, le Clergé des Paroiſſes de cete celebre ville, les Chanoines de la Metropolitaine, la pluſpart grands Seigneurs, & qui ſont receus à preuue de pluſieurs quartiers: aprés leſquels alloit le Comte de Manderſcheit, & en ſuite le Nonce de Sa Saincteté. Les Officiers de guerre ſuiuoient chacun en poſture triſte, & pleine de dueil, la pique & l'eſtandart trainans à terre, les fifres & tambours couuerts de friſe noire, & tout le reſte à l'auenant, ſelon les rites & ceremonies militaires. Le corps fut porté par des perſonnes qualifiées, & ſuiui immediatement par le Magiſtrat de Colongne, aſſemblé par le Conſeil du Prince

* Iacobus Auguſtus Thuanus Hiſt. l. 89. *Martio menſe obſeſſa fuit Bonna: cujus ſitum dum* TAXIS *obequitans attentius contemplaretur, glande ictus eſt, & ex vulnere obiit, relicto, ob eximiam militaris rei ſcientiam, ingentis ſui deſiderio: Coloniæque honorificè, funus deducente Vrbis Senatu, ſepultus.*

Electeur, & par les Miniſtres du Roy Catholique.

Aprés l'Office on l'inhuma au milieu du Chœur interieur, où les Religieux chantent: & peu aprés il fut couuert d'vn marbre auec ces vers grauez deſſus:

TASSIVS HIC SITVS EST, BELLO QVI MAGNVS ET ARTE
MILITIÆ, AD BONNAM GLANDE PETITVS OBIT.
NON TAMEN ILLE PERIT, VITÆ QVEM PROVIDA VIRTVS
TOT CELEBREM GESTIS NON PERIISSE SINIT.

La bordure de la tombe eſt auſſi reueſtuë de quelques paroles; mais le tombeau voiſin du ſubtil Iean Duns Eſcoſſois, Chef de toute l'Eſchole des Freres Mineurs, qui s'auance d'vn pied ſur cetuici, empeſche qu'on ne les puiſſe toutes lire. Voici ce qu'on en peut voir:

SVB HOC SARCOPHAGO HVMATVS IACET NOBILIS,
ILLVSTRIS AC STRENVVS D. IOANNES BAPTISTA
DE TASSIS, SERENISSIMI REGIS HISPA .....
..... IN CASTRIS ANTE BONNAM GLOBO
TRAIECTVS AB HOSTIBVS A. 1588. 20. APRILIS.

Outre ce marbre, ſon Pere lui fit dreſſer vn magnifique Epitaphe d'vne hauteur extraordinaire, enrichi de pluſieurs figures de relief; comme des quatre Vertus morales, de Prudence, Iuſtice, Force & Temperance, qui paroiſſent aux quatre coins de l'inſcription Latine qui s'y voit. Il y a de plus diuerſes ſtatuës myſterieuſes; mais la plus agreable eſt celle de l'enfant naiſſant, dont le Timbre des Armes eſt ſurmonté; qui tenant de la droite vn baſton de commandement,

dement,& de la gauche vne eſpée nuë,apprend aux ſpectateurs, que celui dont la memoire eſt en benediction, eſtoit eſgalement bon Chef & bon Soldat,& pardeſſus tout, exempt de malice: ce qui le rendit ſi admirable,que pluſieurs [1] Autheurs traittans de lui le nomment *le Vaillant* & *le Tres-celebre:* & vn entre [2] autres en parle en cete ſorte: *Ce Siege de la ville de Bonne fut remarquable à cauſe de l'opiniaſtriſe à l'attaquer & à la defendre: Alexandre de Monté,* & IEAN BAPTISTE DE TASSIS *furent les plus renommez par les actions heroiques qu'ils y firent : tous deux ſe ſignalerent ; celuilà par ſes bleſſures, & cetuici par le coup de bâle qu'il receut au front, ſuiui d'vne mort glorieuſe, & qui rendit ſa memoire heureuſe dans l'eſtime de la poſterité, eternellement reconnoiſſante des vertus de ce Seigneur de* TASSIS. *Sa perte fut grandement prejudiciable au ſeruice du Roy: c'eſtoit vn homme inuincible ; prompt dans les Conſeils & dans l'execution ; celebre par ſes heureux ſuccés contre les ennemis: mais tout à coup, au milieu de ſes victoires, eſtant ſur le point d'eſtre comblé d'honneurs, il fut enleué. Qu'arriua-t'il? La ville de Bonne, qui euſt eſté promptement reduite ( mais non autrement que par ſa vertu & inſtructions ) ne pouuant receuoir en vie & auec applaudiſſement dans ſon enceinte celui qui deuoit la deliurer au premier jour de l'oppreſſion de Schenck ; changea ſes congratulations futures en larmes, & auec ſes regrets elle l'accompagna juſques à Colongne ; qui conſerue auec reſpect le corps d'vn ſi grand Heros en l'Egliſe fameuſe des Cordeliers.*

CHA-

[1] Ianſſonius Doccomenſis in Mercurio Gallo-Belgico lib. 1. *Celeberrimus Tribunus* IOANNES TAXIVS, *dum hunc inde infirmiora vrbis perluſtrat, ſphærâ trayicitur, & vrbi totâ aſtate à Schenckianis contumaciter firmiterque defenditur.*

Michael Eyzingerus in Hiſtoricâ deſcriptione Belgij anno 1587. *Hanc cimiterii vt è manibus hoſtis Schenckij eriperet,* IOANNES BAPTISTA TAXIVS, INSIGNIBILIS TRIBVNVS MILITVM, *poſpoſito etiam vitæ periculo laborare non deſiſtit. Sed cùm propugnaculo è regione cimiterii erecto propiùs acceſſiſſet, ictus ſclopeti globo meritur. Bonnam introducitur, atque inde Coloniam delatus, in Templo Fratrum Minorum ad ſummum Altare ſepelitur, honeſtiſſimâ funeris pompâ eò deductus. Cui etiam Summi Pontificis Legatus Octauius Epiſcopus Calatinus, nunc verò Tricaricenſis Epiſcopus, ſingularis Bonnenſium totiuſque Diœceſis Colonienſis fautor, interfuit.*

[2] Guilielmus Staden in Trophæis Verdugianis, Trophæo 11.

## CHAPITRE XXIII.

FERDINAND *Archiduc d'Auſtriche, fils de l'Empereur* FERDINAND I. *conſerue ſoigneuſement en ſon Arſenal non ſeulement le Pourtrait, mais le Heaume, la Cuirace, les Braſſards & Gantelets, & l'Eſpée meſme du Colonel de* TASSIS.

IE ne blâmerai jamais cet ancien qui a peine d'eſchappet la cenſure de pluſieurs, pour auoir acheté cherement la lampe d'Epictete, ſeulement parce que ce chetif inſtrument lui auoit aidé à paſſer les nuits entieres, quand il eſcriuoit ſes preceptes admirables de la Philoſophie Morale. Et en ſuite de cete eſtime, j'adjouſterai ſans crainte de reproche, que ſi vn Philoſophe, pour auoir taſché d'eſtre vtile aux hommes par ſes veilles, a merueilleuſement rehauſſé le pris de ſa lampe; il faut à plus forte raiſon priſer les armes de ceux qui ont ſauué la vie à tant de perſonnes, donné la paix à tant de peuples, & conſerué tant d'Eſtats. L'Archiduc FERDINAND, fils de l'Empereur FERDINAND I. n'ignoroit point ce que je dis: c'eſt pourquoi premierement il amaſſa auec ſoin les pourtraits des plus celebres Chefs de guerre qui ſe pouuoient trouuer de ſon temps; & non content de poſſeder leurs images, il ordonna qu'on recueilliſt par tout leurs armures ou complettes ou imparfaites, ſelon qu'elles ſe rencontreroient: moyennant quoi il fit ranger les tableaux de ces per-

perſonnages renommez en ſon Arſenal de ſaint Ambroiſe hors de la ville d'Inſpruck, & au deſſoubs par ſon ordre ces meſmes armures furent poſées de tres-bonne grace. Or combien que la pluſpart fuſſent eſtrangers, & non ſubjets de ſa Maiſon, & qu'au contraire IEAN BAPTISTE DE TASSIS fuſt ſon Vaſſal, il ne laiſſa d'en faire cas juſques à vn ſi haut point, que de placer ſon pourtrait parmi les autres, & de commander qu'on dreſſaſt auprés les pieces de ſes armes qu'on auoit pû recouurer; qui furent ſon Heaume, ſa Cuirace, ſes Braſſards & Gantelets, & ſon Eſpée meſme. Son image fut auſſi grauée par ordre de ce Prince en taille douce dans le grand Ouurage, que Iacques Schrenck de Nozingen, ſon Conſeiller & Secretaire, fit ſortir en l'an M. DC. L ſelon l'intention de ſon Alteſſe, qui en mourant l'an M. D. XCV. laiſſa ordre exprés à cet homme docte de donner au public ce liure ſoubs le tiltre de *Theatre* ou *Arſenal Heroique*. Et c'eſt chez le meſme Autheur qu'on peut lire vn eloge de ce Chef en Latin, fort exacte & ſingulier : duquel je mettrai ici la verſion, pour la rareté grande des exemplaires de la piece dont je le tire.

*Dés le temps auquel* IEAN BAPTISTE DE TASSIS *commença de porter les armes; tant qu'il veſquit, ſans interruption, & auec vn courage eſtrange, vn bonheur extraordinaire, & vne vertu infatigable, il donna de l'exercice à ſes ennemis : en ſorte qu'il alloit le chemin d'eſgaler les Chefs de l'Antiquité, ſi vn malheur ne lui euſt enuié les glorieux triomphes & les palmes qu'il al-*

*loit cueillir par vne mort auancée, quand il fut bleſſé d'vne mouſquetade. Ce fut le Prince Don* IEAN *qui lui donna le premier vne Compagnie dans le Regiment du Comte de Berlaimont. Aux Sieges de Bins & de Philippeuille il auoit ce commandement: & en cete qualité il acquit vne grande reputation, qui fut bien augmentée par vne bleſſure honorable qu'il receut au viſage pendant le Siege de Maeſtricht, quand le Prince aſſiegea cete place, attendu qu'il y acquit le nom de vaillant ſoldat, & de Capitaine experimenté. Soubs le gouuernement du Duc de Parme, aprés la mort de Don* IEAN, *il fut Sergeant Major du Regiment de Friſe commandé par Bellini: auquel il ſucceda. Aprés quoi il aſſiegea premierement Schaffalterſiele, & l'emporta de viue force: puis incontinent aprés il prit encore Auerdenſiele, place munie de gens & de toutes prouiſions: en ceteci la garniſon fut taillée en pieces auec ſon Colonel. Ce commencement Victorieux fut ſuiui de tres-heureux ſuccés, & le Fort de VVinshom lui fut rendu par compoſition. Il mit le Comte de Nieuvvenaer en tel eſtat par ſa promptitude & diligence extreme, qu'il ne ſceut ni comment ſe defendre, ni de quel coſté ſe tourner: & non ſeulement il ramena ledit Fort à l'obeïſſance du Roy; mais encore tout le Païs, auquel il commandoit en la Prouince de Groeninghen, fut contraint de retourner à ſon deuoir. Il defit en cete meſme campagne, & dans la chaleur de ſes Victoires, auec vne vertu pareille les trouppes des ennemis qui l'attendoient, & lui auoient dreſſé vne embuſcade auprés d'Auerde: & par ce moyen il deliura Gare du Siege qui eſtoit deuant, ayant de plus fait priſonnier le Droſſart de Zelande. Les Anglois, qui eſtoient à la ſolde des Hollan-*

*Hollandois, ſentirent auſſi ſa main au voiſinage de la ville de Svvolle, quand il remporta ſur eux de memorables Trophées. C'eſt choſe eſtrange de l'aſſiſtance qu'il fit au Prince de Parme pendant le Siege d'Anuers, juſques à tant que cete ville fut priſe. Il fit auſſi leuer le Siege formé par les ennemis deuant la forteresſe de Bronchorſt, dans laquelle il jetta heureuſement des viures, & des ſoldats frais & aguerris. Ce fut par vn ſien ſtratageme que la ville de Zutphen fut repriſe, ayant fait ſaiſir de nuit par ſes gens vne maiſonnette voiſine de la porte, où de jour ſe faiſoit la garde: à l'aide dequoi, ceux qui au matin ouurirent cete porte eſtans habilement tuez, la ville ſe vit en ſon pouuoir deuant que les bourgeois fuſſent eſueillez. Cete entrepriſe lui ayant reüſſi de la ſorte, il courut dans la Velusve, & y prit grand nombre de Forts ſur les ennemis: joint, que pour les incommoder dauantage, il en baſtit vn lui meſme ſur le bord de la riuiere d'Iſſel, de l'autre coſté de la ville de Zutphen, & le mit en parfaite defenſe. Cela irrita tellement les Hollandois, qu'ils appellerent en haſte des gens de toute part, & formerent vn corps d'armée conduit par le Comte de Holach. Ces troupes eſtoient deux fois plus conſiderables que celles de* TASSIS, *& deſja elles auoient dreſſé quinze Forts pour inueſtir ſon ouurage nouueau; de ſorte qu'à peine y auoit-il apparence de tenter le ſecours: mais tout cela ne fut pas ſuffiſant pour empeſcher, que la ſeule crainte du Colonel de* TASSIS *ne les diſſipaſt: car vn bruit s'eſtant leué dans le camp de la valeur de ce Chef, les ennemis abandonnerent leurs fortifications, & s'enfuirent laſchement; aimans mieux donner au Colonel de* TASSIS *vne victoire certaine & ſans effu-*

*ſion de ſang, que de deſployer leurs drappeaux, & de combattre en raſe campagne, où il s'efforçoit de les attirer, en les faiſant ſortir de leurs tranchées. Cete victoire fut peu aprés ſuiuie d'vne autre, qu'il eut contre Schenck, le plus vaillant Chef qu'euſſent les ennemis. Il eſtoit auec ſes troupes choiſies de Caualerie & d'Infanterie en quartier à Amerongen auec le Comte de Nieuvvenaer: Verdugo en ayant aduis, en remit l'execution à* TASSIS, *qui meſnagea l'entrepriſe en cete ſorte: Il mit vne bonne partie de ſes gens en embuſcade, & deſtacha quelques Compagnies de cheuaux pour aller en cherche de l'ennemi. Nieuvvenaer les abordant, la meſlée y fut chaude de part & d'autre, juſques à tant que l'ennemi peu à peu ſe trouua à la merci de l'embuſcade, & de la Caualerie de* TASSIS; *qui tous enſemble lui en donnerent à dos & à ventre, & le vainquirent. Non ſeulement Villers, Gouuerneur d'Vtrecht, y fut fait priſonnier, mais encore trente trois Capitaines, outre pluſieurs Gentilshommes de marque, & plus de quatre cens ſoldats de Caualerie; à qui on donna quartier. Aucuns eſchapperent fort difficilement auec Schenck & Nieuvvenaer, qui prirent la fuite: & toute l'Infanterie y fut taillée en pieces. Zutphen fut par aprés aſſiegée pour la ſeconde fois par Robert Comte de Leceſter en Angleterre: & cete ville ſouſtint, auec eſtonnement de tous, les incommoditez d'vn Siege fort eſtroit, animée par la preſence & inflexible courage de* TASSIS, *qui eſtoit dedans. En fin de conte, ce Seigneur ayant heureuſement attendu le ſecours du Duc de Parme (au moyen dequoi Leceſter fut contraint de deſloger auec vn grand dommage & vn notable intereſt de ſa reputation) ſortant de Zutphen pour rencontrer*

*contrer le Duc de Parme qui l'eſtoit venu deliurer; ce Prince le receut auec vn ſi grand accueil, qu'au milieu de ſon camp premierement il le baiſa, puis loüa tout haut ſa valeur & ſcience militaire, auec vne gloire incomparable pour le Seigneur de* TASSIS. *Il traitta encore depuis auec Stanley, Colonel Anglois, la reduction de Deuenter; & incontinent aprés celle du Bourg & du Chaſteau de Burick, qui appartenoient à Schenck: autant en fit il de la Comté d'Alpen: le tout par compoſition. Et d'autant qu'il ne ſongeoit qu'à rembarrer les ennemis, il baſtit vn Fort conſiderable ſur le bord du Rhin, vers la ville de VVeſel, pour leur oſter le paſſage; & il l'appella le* FORT-TASSIS. *Finalement, comme Charles Prince de Chimai fut enuoyé par le Duc de Parme, à la requeſte de l'Archeueſque de Colongne, pour reduire la ville de Bonne, occupée quelque temps auparauant par vn ſtratageme de Schenck; lui qui eſtoit preſent, ainſi qu'il reconnoiſſoit les foibles endroits de la ville, y receut vn coup de bâle, duquel il mourut. Son corps fut racheté de l'ennemi, & conduit, ſelon qu'il l'auoit deſiré en vie, chez les Freres Mineurs de Colongne; où il giſt honoré d'vn magnifique tombeau.*

Voila l'Eloge public dreſſé à la memoire du Colonel IEAN BAPTISTE DE TASSIS dans le Theatre Heroique de Iacques Schrenck. Pour tant de hauts faits, l'Eſcu des armes de ce grand homme, poſé au commencement de l'Abbregé de ſa vie, que j'ai ſommairement deſcrite, a ſemblé deuoir eſtre orné de trophées; mais principalement à cauſe qu'vn docte Religieux de S. Benoiſt à Luxembourg, ayant fait vn *Traitté

* Imprimé à Colongne chez Kinckius en l'an 1630.

des Proüeſſes de François Verdugo, qui eſtoit Gouuerneur de Friſe, à meſme temps que IEAN BAPTISTE DE TASSIS en eſtoit Lieutenant General, il a intitulé ſon liure TROPHÆA VERDVGIANA; & ne diſſimule point de dire par tout, que ce Seigneur de TASSIS y a eu grande part: ſur tout les paroles de cet Autheur ſont notables, quand il raconte la defaite de certains villageois, dont vn Hiſtorien a penſé blâmer ce braue homme: car il dit clairement, que cete ſorte de gens, aprés auoir experimenté pluſieurs fois ſa bonté, ſe mettoit en deuoir de lui reſiſter, & au lieu de ſe rendre à vne compoſition raiſonnable, voulut ſe defendre auec opiniaſtriſe: violant juſques à cinq fois les Traittez qu'elle auoit auec lui. TASSIS, * dit cet Eſcriuain, *eſtant victorieux, ne voulut point ſouffrir vne telle indignité: car leur ayant offert compoſition, & eux preferans leur propre obſtination à ſa clemence; il fit jetter dans leur place des bombes & des grenades, & fit bruſler tous ces hommes, ennemis des lieux ſaints, & gens ſans paroles, aprés qu'ils eurent violé cinq fois leurs Traittez.*

* In Trophæo Verdugiano 2. *Non tulit tantum indignissimo facinori scelus Victor* TASSIVS: *tentatâ siquidem incassum deditione, cùm pertinacia præstaret oblata clementia, ejaculatis ignibus, hominum vltra quintum vicem fœdifragos, sacrorumque locorum profanissimos execratores, horribili incendio ad vnum omnes consumi jussit.*

CHA-

## CHAPITRE XXIV.

### LAMORAL II. *du nom, premier Comte de* TASSIS, *eſt compagnon des perſecutions de ſon pere, & ſe fait paroiſtre ſoubs le Prince Don* IEAN D'AVSTRICHE.

J'AI dit [1] ailleurs comme Meſſire LEONARD Baron de TASSIS, pere du Comte LAMORAL II. du nom, fut cruellement traitté en ſes biens & en ſa perſonne: j'ai raconté [2] pareillement les ſouffrances de ſon oncle

[1] Au Chap. 9. de cete Seconde Partie.

[2] Au Chapitre onziéme de ceteſme Partie.

oncle Meſſire IEAN BAPTISTE, Commandeur de los Santos; & que tous deux accoururent à la perſonne du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, qui leur ſeruit ne plus ne moins que les ſtatues des Princes, qui ont le ſacré & inuiolable droit d'Azile.

Pendant tout cela, il euſt eſté de mauuaiſe grace que le fils fuſt à l'aiſe au fort des ſouffrances de ſon pere; & que LAMORAL DE TASSIS ſe maintinſt comme indifferent, en vn temps auquel Meſſire LEONARD embraſſoit eſperduement les intereſts de ſon Prince. Il fut donc de la partie, & ſon oncle le Commandeur ne l'a point oublié [1] dans ſes Memoires, quand il raconte que ſon pere fut trouuer Don IEAN. Il eſtoit encore jeune Caualier, nourri pluſtoſt à la façon d'Italie qu'à celle du Païs; cete couſtume eſtant demeurée juſques alors en ſa Maiſon, depuis Meſſire IEAN BAPTISTE ſon grand-pere venu de Bergame, qui eſtoit mort ſeulement vne [2] vingtaine d'années auparauant. A ce commencement que la ferueur de ſon âge le portoit à ne reſpirer que les armes, il ne fut pas tousjours auprés de ſon pere; mais la pluſpart du temps il eſtoit au Camp & en faction. Le premier emploi qu'il eut en cete conjoncture, fut de commander vne Compagnie d'Infanterie Allemande de trois cens hommes, dont il n'ignoroit pas le langage. Son pere, auſſi deſireux de le voir croiſtre auec le Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, qui eſtant jeune pourroit lui faire de grands biens, permit qu'il fuſt Gentilhomme de

[1] Voyez ci deuant la marge de la page 95. au Chapitre 9. de cete Seconde Partie.

[2] Voyez le Chapitre 6. de cete Seconde Partie.

de ſa Chambre; & aima mieux de ceder à ſon fils cet honneur, que de l'accepter lui meſme. Il lui eſtoit aduis qu'il ſuffiſoit d'auoir ſon frere Meſſire IEAN BAPTISTE [1] dans l'intendance de la Cour, & deux de ſon nom dans la Chambre de Son Alteſſe, à ſçauoir [2] IEAN DE TASSIS, depuis Comte de Villamediana, & ſon fils LAMORAL: outre que dans l'armée du Roy, ſoubs la conduite de ce Prince, il y en auoit auſſi trois de ſon nom, auancez dans les premiers commandemens & honorables emplois; qui eſtoient [3] PIERRE DE TASSIS Cheualier de l'Ordre de ſaint Iacques, [4] ANTOINE DE TASSIS, depuis premier Marquis de Paül, & [5] IEAN BAPTISTE DE TASSIS dit le Balafré, celebre par ſes grandes & vtiles negociations d'Eſtat.

1 Recourez au Chapitre XI. de cete Seconde Partie.

2 Voyez le Chapitre IV. de la Troiſiéme Partie.

3 Cherchez ſon Eloge au Chapitre X. de la Troiſiéme Partie.

4 Liſez le Chapitre II. & ceux qui ſuiuent en la Quatriéme Partie.

5 Voyez le Chapitre XI. de cete Seconde Partie, & la marge du nombre 2. en la page 105.

## CHAPITRE XXV.

### LAMORAL II. *du nom paſſe à la Cour du Roy* PHILIPPE II. *& retourne auec de riches marques de la reconnoiſſance de ce Prince.*

LA mort du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, qui auoit vne inclination particuliere pour ceux de la Maiſon de TASSIS, aprés auoir reconnu leur parfaite fidelité, affligea grandement ces dignes ſeruiteurs. Et encore qu'ils continuerent, comme [6] j'ai dit en ſon lieu, ſoubs le neueu de ce Prince ALEXANDRE FARNESE Duc de Parme;

6 Au Chap X. de cete Seconde Partie.

neantmoins Meſſire LEONARD voyant les reuolutions des Eſtats du Roy, & que les Princes voiſins, & entre autres [1] le Duc d'Anjou, muguettoient ces belles Prouinces; il reſolut d'enuoyer ſon fils vnique LAMORAL DE TASSIS au Roy. Ce fut au commencement de l'année M. D. LXXX. qu'il paſſa à la Cour d'Eſpagne; où il experimenta incontinent par les careſſes que Sa Majeſté lui fit, que ce n'eſtoit pas ſeulement chez les anciens Allemands, ainſi que [2] raconte Tacite, que la grande Nobleſſe & les merites ſinguliers des parens eſtoient reconnus par les Princes à l'endroit de leurs enfans; mais que cela auoit lieu principalement en la Cour des Roys Catholiques, qui à guiſe de groſſes & tres-abondantes ſources, ſemblent inuiter tous les fideles ſujets de leurs Majeſtez à venir puiſer, & à ne retournet à vuide.

1 Voyez le Chap. XIII. de cete Seconde Partie.

2 De Moribus Germanorum: *Inſigne Nobilitas, aut magna Patrum merita, Principis dignationem etiam adoleſcentulis aſſignant.*

Il paſſa vne année entiere en Eſpagne, eſtimé de tous à raiſon de la fidelité ſinguliere des ſiens, & de ſa proche parenté auec Don IEAN DE TASSIS, depuis Comte de Villamediana, Seigneur principal de cete Cour, qui eſtoit ſon couſin germain. Au bout de l'an il prit congé de Sa Majeſté auec beaucoup de ſatisfaction de ce grand Roy, qui daigna l'honorer d'vne lettre de ſon cabinet au Prince de Parme ſon neueu, conceuë en termes tres-auantageux, & dignes d'eſtre ici couchez. En voici l'extrait: *Tres-Illuſtre Prince de Parme mon tres-cher & tres-aimé neueu, Vous verrez par vne cedule de meſme datte que cete lettre, comme en conſideration de ce que*

LAMORAL

LAMORAL DE TASSIS *nous a bien ſeruis, & du deſir qu'il a de continuer, je lui ai fait depeſcher la preſente, pour vous encharger fort, ainſi que je fais, de l'auoir pour grandement recommandé, & de l'honorer & employer ſelon ſa qualité aux occaſions qui ſe preſenteront de mon ſeruice, & de le fauoriſer en ce qui s'offrira; d'autant que vous me ferez vn grand plaiſir, en faiſant ce que vous pourrez pour lui: & ce tant à raiſon qu'il le merite bien en particulier, comme parce qu'il eſt fils & parent de perſonnes qui nous ont ſi long temps & ſi bien ſeruis.*

## CHAPITRE XXVI.

*Le Comte* LAMORAL *eſt honoré ſoubs le Duc de Parme de diuers Commandemens dans les Armées du Roy, creé le premier Comte de ſa Branche, & Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur.*

QVAND Meſſire LAMORAL fut retourné de la Cour, il continua de ſeruir le Roy dans ſes Armées; où premierement il fut pourueu d'vne Compagnie de cheuaux: puis continuant d'vn bel air en toutes les occaſions (qui furent frequentes ſoubs l'heureux gouuernement du Duc de Parme) il fut honoré en quelques rencontres, comme j'ai reconnu par certaines notes, du commandement de plus de trois mille hommes; ſoit que ſon merite, ſoit que l'antiquité au ſeruice lui procuraſt ce rang dans les Armées d'vn ſi grand Roy.

Ce fut auſſi lui, à qui la grace fut faicte par l'Empereur du tiltre de Comte peu auant ſa mort; qui rejoignit la Generalité des Poſtes de l'Empire & des Pais-bas en ſa perſonne ſoubs l'Empereur MATTHIAS; & qui aprés la mort de ſon pere fut fait Gentilhomme de la Chambre de ſa Majeſté Imperiale.

En vn mot, ce fut lui, qui aprés les funerailles de ſon pere reſolut de dreſſer vn Epitaphe commun à tous ceux qui repoſoient dans l'ancienne Chapelle de ſa Famille en l'Egliſe Noſtre Dame du Sablon à Bruxelles: car ſon bon vieillard de pere auoit bien eu le ſoin d'enrichir l'Egliſe de ſes liberalitez; ainſi qu'on voit encore aujourdhui par la ſeparation du Chœur & de la nef, toute de marbre, qui eſt vn effect de ſa pieté: mais il n'auoit pas ſongé à laiſſer quelques memoires à l'honneur de ſes deuanciers; craignant qu'eſtant decrepite, il n'euſt ſemblé que les choſes qu'il euſt dreſſées euſſent eſté pour ſon intereſt propre, & pluſtoſt deſtinées à perpetuer ſa memoire, qu'à honorer ſes Ayeuls. Il ſe ſeruit à ce deſſein de l'inuention & de la plume d'Eryce Putean, qui quelque temps auparauant eſtoit retourné d'Italie pour venir enſeigner l'Eloquence en l'Vniuerſité de Louuein, où les Princes ALBERT & ISABELLE l'auoient choiſi pour ſucceſſeur de Iuſte Lipſe. C'eſt celle meſme dont nous auons desja rapporté les paroles* ailleurs, & qui ſert aujourdhui d'Epitaphe à tous ceux de cete Maiſon. Il n'eſt pas beſoin que je m'eſtende à faire la deſcription des Images de relief

* En la page 7. de l'Introduction de ce Traitté des Marques d'honneur de la Maiſon de TASSIS.

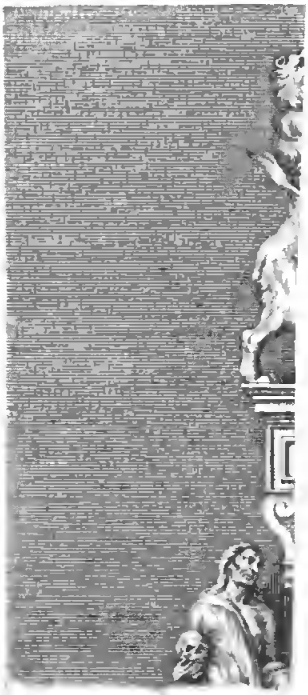

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

relief qui l'embelliſſent : il ſuffit de dire, que les deux figures qui ſont aux coſtez repreſentent l'vne la Mort, & l'autre la profonde & incomprehenſible Eternité, qui ne vieillit jamais; toutes deux de la hauteur du naturel, auſſi bien que les deux lyons qui ſont au ſommet de l'Architecture, & qui d'vne façon hardie ſupportent les Armes de la Maiſon, entourées d'vne demie douzaine de petits genies. Les ſtatuës qui ſont au bas dans les niches ſont plus anciennes, & ne ſont autres que des Images de quelques Saincts, comme de ſaincte Vrſule, dont les Compagnes ſont honorées particulierement en ce lieu, en nombre de vingtdeux, dez enuiron vne centaine d'années, que les premiers Seigneurs de TASSIS habituez en ce Païs, y poſerent auec vn grand reſpect les ſacrez Chefs de ces Vierges.

Treize ans aprés que l'ornement de l'Epitaphe fut dreſſé, le Comte LAMORAL, qui en eſtoit l'Autheur, eſtant venu à faillir en l'an M. DC. XXIV. il y receut la ſepulture; laiſſant ſon fils vnique LEONARD II. du nom, Comte de TASSIS, pour ſucceſſeur; qui eſt celui meſme de qui je vai parler.

## CHAPITRE XXVII.

LEONARD II. *du nom Comte de* TASSIS, *Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur* FERDINAND II. *eſt cheri & honoré deuant & aprés ſa mort par ſes Princes.*

LE grand âge des Seigneurs de cete Maiſon m'a fourni juſques ici plus de matiere que la vie de LEONARD II. Comte de TASSIS, fils vnique du Comte LAMORAL: car à peine fut il connu, que

que la mort, enuieuſe de noſtre bonheur, le rauit non tant à ſa Maiſon, qu'à nos Princes & au public: ſon naturel [1], doüé d'vn exquiſe bonté & d'vne veritable pieté, le rendoit aimable aux plus grands & aux plus petits. Et d'ailleurs la ſolidité de ſon jugement, jointe à la connoiſſance de beaucoup de choſes, acquiſes par le ſoin & ſoubs l'education de ſon Ayeul, qui le mit en mains [2] d'vn ſçauant homme de ſon temps, le faiſoit desja regarder & conſiderer comme vn ſujet grandement propre à ſeruir vn jour les Roys en des Ambaſſades. On admiroit en lui vne ſinguliere generoſité & vne [3] rare intelligence de toutes les langues de l'Europe; qui toute ſeule eſt appellée par vn Eſcriuain [4] courtiſan, & entendu aux affaires d'Eſtat, vn riche diademe & vne connoiſſance ineſtimable. Tel eſtoit le deſſein de l'Infante ISABELLE CLAIRE EVGENIE, qui ſe ſouuenant de l'eſtime que PHILIPPE LE PRVDENT ſon Pere auoit fait des Ayeuls & oncles du Comte de TASSIS, & des ſignalez ſeruices que la Maiſon Royale en auoit receus, le deſtinoit à des emplois fort releuez.

L'Em-

1 Erycius Puteanus inter Epiſtolarum reliquias, editas Louanij anno 1612. Epiſt. 16. in quâ Leonardum adoleſcentulum alloquitur: *Egregiam tuam maximiſque natam rebus indolem in litteris ad me nuper miſſis notaui. Tuâ ſponte curſum capeſſis, quò dirigere laudatione meâ volui. Addis ingenio induſtriam, animum virtuti aptum, & iſtâ prætextâ virum nobis promittis, qui* REIPVBLICÆ CHRISTIANÆ VTILIS SIT, *ſibi alyſque bonus. Quid amplius dicam? Pergas & vota ſuperabis noſtra, qui ingenium iſtud cunctis nouiſſimum* AD MAXIMA *deſtinamus.*

2 Idem inter Epiſt. Apophoreta Epiſt. 51. ad Leonardum de TASSIS, Baronem Sacri R. Imperij, dat. anno 1610. *Indoli ingenioque tuo ex animo faueo, & nomen perenne apprecor. Habes dilectum tuum Ioannem Vaſanum, virum probum, doctum, induſtrium; hunc audi, eumque puta, à quo quod optimum in omni vitâ erit hauries. Vale, & perillustri Anno tuo cultum indica.*

3 Idem in Centuriâ ſingulari Epiſtolarum Atticarum editâ Louanij anno 1625. Epiſtol. 5. ad Leonardum Comitem TASSIVM pænè puerum: *In hac ipsâ doctrinæ vtes aſſumis elegantias quibus nec ætas par eſt; maſculam verecundiæ purpuram, grauem morum temperiem, omniſcium ſermonis decus. Nam cum hebu etiam limina vix tetigeris, animo maturus es: & quod in viris quoque rarum,* PRÆCIPVIS EVROPÆ LINGVIS *loqueris, cùm videri poſſis necdum vernaculam didiciſſe. Parum eſt loqui, ſcribis etiam: manu juxta ac linguâ promptus es. De Latinâ nihil dico; quam diſcu, poſſidas: & qui te audit, jam abſoluiſſe litteras arbitretur.*

4 Caſſiod. lib. 2. Epiſt. 1. Linguarum peritiam vocat *Diadema eximium & notitiam impretiabilem.*

L'Empereur FERDINAND II. digne eſtimateur des merites d'vn châcun, eut de pareils ſentimens à ceux de cete Princeſſe, aprés auoir connu les belles & nobles parties que poſſedoit ce Seigneur, en trois voyages qu'il fit à ſa Cour. Il ne l'eut pas ſi toſt oüi, qu'il commença de l'aimer: & pour lui donner des preuues de ſon affection, il l'honora premierement de la Clef dorée de ſa Chambre; lui permit de la porter hors de l'Empire; & en outre il lui laiſſa pluſieurs autres marques de ſa bonté & liberalité, au regard des intereſts & de la conſeruation de la Maiſon de TASSIS.

Il eſpouſa Madame ALEXANDRINE DE RYE, alors Chanoineſſe de l'Illuſtre College de ſaincte Vaudrud à Mons en Hainau, & * fille de PHILIBERT DE RYE Comte de Varas & de Claude de Tournon. Rien ne manqua à cet heureux mariage, qu'vne plus longue vie de ce braue Seruiteur du Roy, pour auoir vne belle lignée, nourrie & eſleuée par lui dans les ſentimens propres à des perſonnes de leur ſorte, touchant la fidelité deuë à nos grands Monarques. Vne fiebure l'ayant ſaiſi en la Cour de Prague, Sa Majeſté Imperiale lui donna tous les teſmoignages imaginables d'vne ſinguliere bienueuillance; ſoit par des viſites de ſa part, ſoit par des reſſentimens de ſa maladie qu'il ne pouuoit celer, & qu'il faiſoit voir à tous: juſques là, que ce Seigneur eſtant mort fort chreſtiennement le XXIV. jour de May l'an M. DC. XXVIII. & la nouuelle en eſtant portée à l'inſtant à ce Prince, il

* Aubert le Mire en ſa Chronique Belgique ſoubs l'an 1627. s'eſt meſpris, diſant que cete Dame eſt fille de Chriſtophle de Rye de la Palu, Marquis de Varambon, de qui elle eſtoit ſœur; & cet Autheur a eſté auſſi mal informé au meſme endroit, où il attribuë la premiere dignité de Comte à LEONARD II. conferée pluſieurs années auparauant à LAMORAL II. ſon pere.

il fit ſoudain demander ſon nom, & commanda qu'on fiſt dire des Meſſes dans la Chappelle du Palais toute la matinée pour l'ame de ſon fidele Vaſſal & Illuſtre ſeruiteur. Ainſi cete bienueuillance paſſa juſques au delà de la vie; & le premier qui rendit les pieux deuoirs au Comte de TASSIS, fut le plus grand Prince du monde, qui par ce moyen voulut encore honorer ſa memoire.

Les Couriers en ayans apporté la nouuelle à Madame ſa femme, & la Cour de Bruxelles en eſtant promptement remplie, le peuple qui l'auoit en affection, fit par ſes teſmoignages de bonne volonté l'oraiſon funebre de ce Seigneur: & l'Infante ISABELLE en fit à diuerſes fois le panegyrique elle meſme, regrettant publiquement la perte d'vn ſi vertueux ſubjet. Madame ſa veufue, dont le dueil & la conſtance furent eſgalement admirez, ne laiſſa point parmi les larmes d'entreprendre vaillamment le ſoin & l'intendance des affaires & du ſeruice du Roy, qui tout à coup lui tomba ſur les bras: & peu à peu, l'eſperance qu'elle conceut auec les Princes & le public d'eſleuer heureuſement ſes deux enfans, adoucit cete perte. L'aiſné de ces deux pretieux gages qui lui reſterent de ſon eſpoux, fut Madame GENEVIEVE DE TASSIS, à preſent Marquiſe de Sfondrate, miroir exemplaire de cete Cour, & doüée d'vne ſi rare modeſtie, que qui la voit, ne peut n'auoir de grands ſentimens de la vertu. Le ſecond en âge fut Monſieur le Comte de TASSIS, LAMORAL III.

du nom, dont l'image eſt fort naifuement repreſentée au deuant de cet Ouurage, & en qui l'on peut dire ſans encheriſſement, qu'vn jour il poſſedera en gros, ce que ſes Ayeuls auoient de bon en deſtail. Et dez maintenant, il n'y a preſque autre difference, ſinon que l'âge n'a pas encore blanchi ſes cheueux, comme ceux de pluſieurs des ſiens, qui ont paſſé les quarante, cinquante & ſoixante ans de ſeruice, dans les plus honorables emplois que puiſſent donner nos inuincibles Monarques. I'ai dit * ailleurs l'eſpoir que l'Infante ISABELLE conceut de lui pendant ſon enfance; comment elle dit en peu de mots, que cet aiglon voleroit vn jour bien haut, & que ſans ſiller les yeux il regarderoit conſtamment le Soleil, qui eſt repreſenté par nos Princes. C'eſtoit desja en ce temps là ſon inclination, & Madame ſa mere, qui eſt la vertu & la generoſité meſme, arrouſant inceſſamment par ſes bonnes inſtructions cete jeune plante, l'a eſleué ſi heureuſement, qu'ayant pris vne noble teinture de pluſieurs belles connoiſſances, & en ſuite paſſé par tous les exercices dignes de ſa perſonne, dont il s'acquitte auec vne approbation vniuerſelle; il a paru dans les tranchées & dans les Sieges de places en ſon adoleſcence: ce qui eſt aſſez dire, pour faire voir qu'au temps meſme que d'autres ont à peine commencé d'eſtudier à la theorie, lui eſtoit desja au meſme âge ſçauant au meſtier des grands cœurs, qui eſt le ſeruice de noſtre Roy, & la conſeruation de ſes Eſtats.

* Au Chapitre III. de la Premiere Partie.

TROI-

# TROISIEME PARTIE,
## CONTENANT
## LES MARQVES D'HONNEVR
## DE LA BRANCHE
## DES COMTES
# DE VILLAMEDIANA
## DE LA MAISON
# DE TASSIS.

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

LES *Comtes de Villamediana en Eſpagne, de la Maiſon de* TASSIS, *portent coupé, au premier, d'or à l'Aigle de l'Empire naiſſant, becqué & diadémé de gueules; au ſecond, d'azur à vn Blereau paſſant d'argent*. Le Graueur a fait faute en la Science Heroique du Sieur de la Colombiere, de faire l'Aigle entier, qui ne doit paroiſtre qu'à moitié : & dans le Nobiliaire d'Alonſo Lopez de Haro le Blereau eſt ſouſtenu mal à propos d'vne motte de terre.

## CHAPITRE I.

*RAIMOND DE TASSIS va eſtablir ſon ſejour en la Cour du Prince* P. HILIPPE II. *& s'allie en Eſpagne.*

DEZ que l'Empereur CHARLES V. & la Royne IEANNE ſa Mere eurent * naturaliſé dans les Royaumes d'Eſpagne Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS I. du nom, & ſes freres; il ne falloit pas moins attendre que de voir vn

* Voyez le Chapitre III. de la Seconde Partie de ces Marques d'Honneur.

jour quelque Seigneur de cete Maiſon aller en Eſpagne pour touſiours, à deſſein d'eſtablir ſa demeure en la Cour des Roys Catholiques.

Nous auons dit [1] ci deuant, que MAPHEE DE TASSIS, frere de Meſſire IEAN BAPTISTE, y veſquit longues années; reſte maintenant à parler du fils de Iean Baptiſte, neueu dudit Maphée, nommé RAIMOND; qui non ſeulement paſſa en Eſpagne, mais encore s'y allia, & donna commencement à la branche des Comtes de Villamediana. Il eſtoit né dans les Eſtats de Flandres, auſſi bien que ſon frere ROGER: c'eſt pourquoi les Eſpagnols qui parlent de lui (entre autres, [2] Argoté de Molina, & à ſon exemple [3] Barnabé Moreno de Vargas) le diſent Flamand.

Ie ne ſçai ſi ſon naturel reuint au jeune Prince PHILIPPE: mais il eſt certain, qu'il l'aima, & que cet attrait fut le plus fort à le retenir en Eſpagne, depuis qu'il ſe fut compleu au ſejour de cete Cour, & à la bienueuillance de ſon Maiſtre. Tant y a, qu'il ſuiuit ce jeune Prince, & qu'il enuoya pour ſon Lieutenant en Allemagne Don [4] Iean Zapata, fils du Seigneur de Barajas;

1 A la fin dudit Chapitre III. de la Seconde Partie.

2 Argoté de Molina en ſon Traitté de la Nobleſſe d'Andalouſie, imprimé à Seuille l'an 1588. liu. 2. chap. 134. REYMVNDO DE TASSIS, *natural de Flandes, Caualiero del Habito de Santiago, y Correo Mayor de Su Mageſtad, de la Familia* DE TASSIS *del Cornel de Bergamo, Ciudad de Venecianos, dexò ſu Caſa y Mayorazgo en Madrid, que oy poſſée Don* IVAN DE TASSIS *ſu hijo, Correo Mayor de los Eſtados de Su Mageſtad, y Caualiero del Habito de Santiago. Fue* REYMVNDO DE TASSIS *hijo de* IVAN BAPTISTA DE TASSIS, *que paſsò de Italia à Flandes con el Emperador* MAXIMILIANO.

3 En ſon XIV. Diſcours de la Nobleſſe d'Eſpagne: *De Roma ſon los Audradas, Freylas, Ambiat, Traſentos, Marinos, y Beltranes: de Italia, los Grimaldos, Caluos, Catanes, Centurionis, Cigalas, Dorias, Grillos, &c. de Flandes los* TASSIS, *y los Açambuxas: de Francia ſon los Guillenes, Bernales, Soliers, &c.*

Ioannes de Laet in ſuâ Hiſpaniâ, ſiue de Regis Hiſpaniæ Regnis & opibus Commentario, in Sylloge Nobiliſſimarum Hiſpaniæ Familiarum, cap. XVII. TASIS, vel TASSIS, *Nobilis Familia; è quâ multis annis fuerunt Supremi Magiſtri Curſorum: ex hac eſt Comes de Villamediana.*

4 Nicolaus Mameranus in Catalogo Familiæ totius Aulæ Cæſareæ per expeditionem aduerſus inobedientes, edito Coloniæ anno 1550. pag. 19. *Veredariorum Præfectus* IOANNES BAPTISTA ZAPATA, *locum tenens* RAIMVNDI DE TAXIS, *Generalis Veredariorum, ſeu Poſtarum, quos vocant, hoc eſt, Curſorum equeſtrium per equos diſpoſitos Præfectis ſeu Magiſtri.*

rajas; que certains [1] Memoires portent auoir eſté ſon beau-frere, comme mari de Dame ALEGRE DE TASSIS ſa ſœur; de laquelle neantmoins il n'eut enfans.

Vne choſe qui contribua pareillement beaucoup à lui faire choiſir ſa demeure pardelà, fut le mariage qu'il contracta auec vne [2] fille de la Maiſon d'Acuña, nommée Catherine, née de Don Pierre d'Acuña & de Dame Leonor de Zuniga & de Caſtille, & arriere-petite-fille de Don Pierre d'Acuña, premier Comte de Buendia : moyennant quoi il ſe trouua allié à pluſieurs grandes Familles d'Eſpagne, qui lui ſeruirent d'autant de liens, pour l'obliger à demeurer au lieu meſme où il auoit acquis ce nouueau parentage : ſur tout, dez qu'il en eut des enfans, & des fils entre autres, qui furent depuis reputez Eſpagnols; & dont la renommée fut ſi grande, que par toute l'Europe on parloit d'eux, ainſi que je ferai voir ayant eſcrit de leur pere.

[1] Memoires de cete Maiſon de TASSIS, communiquez par le Sieur Henry Preuoſt, dit de le Val, Eſcuyer S^r de Teuanis, Roy d'armes de Sa Majeſté, au titre d'Artois.

[2] Prudent de Sandoual, Eueſque de Pampelune, en la Genealogie de la Maiſon d'Acuña, imprimée derriere la Chronique d'Alfonſe VII. Empereur : *Doña Catalina de Acuña, que casò con* REYMVNDO DE TARSIS, *Correo Mayor de Eſpaña: cuyo hijo es Don* IVAN DE TARSIS, *Correo Mayor que oy es de Eſpaña, y Gentilhombre de la Camara de Su Mageſtad, y Caualle-*

*ro del Habito de Santiago: y naſcieron mas deſte matrimonio, Don* PEDRO DE ACVÑA-TARSIS, *que murió ſin ſucceſſion; y Doña* ANGELA DE ACVÑA-TARSIS, *muger que oy es de Don Luys de Gazman, Capitan de hombres de armas.*

CHA-

## CHAPITRE II.

### RAIMOND DE TASSIS *eſt honoré par le Prince* PHILIPPE II. *en diuerſes façons, & il accompagne Son Alteſſe en ſon voyage de Flandres.*

IL demeura peu en Eſpagne ſans eſtre honoré de *l'Ordre Militaire de ſaint Iacques. Sa naiſſance & le parti qu'il alloit prendre en ces Royaumes, ſembloit bien requerir du Prince vn tel honneur, qui lui deuoit ſeruir de titre pour auoir quelque temps aprés vne Commande, ainſi qu'il l'obtint depuis.

Il me ſeroit aſſez difficile de dire s'il l'auoit ou non, quand il accompagna le Prince PHILIPPE en ſon voyage de Flandres en l'an M. D. XLVIII. aprés pluſieurs inſtances de CHARLES V. ſon Pere: mais quoi qu'il en ſoit, cete occaſion fut belle pour s'auancer de plus en plus aux bonnes graces de ce jeune Prince; attendu que la tendreſſe de l'âge, & les libertez du voyage, qui fut en poſte juſques à la frontiere d'Eſpagne, lui offrirent mille rencontres pour ſe rendre agreable à PHILIPPE II. qui alors auoit plus de familiarité qu'il n'en eut depuis, au rapport de Vincent Aluarez, Sommelier de ſa paneterie, qui a deſcrit & imprimé en Eſpagne incontinent aprés l'Hiſtoire de ſon voyage. D'ailleurs il auoit auſſi vne bonne partie des ſoins de la conſeruation

* Alonſo Lopez de Haro en la Seconde Partie de ſon Nobiliaire d'Eſpagne, parlant de Raimond: *Fue Caualliero de la Orden de Santiago, y encomendado en ella: tuuo entrada de Gentilhombre de la Camera: paſsò à Eſpaña deſpues de la muerte de* MATEO DE TASSIS *ſu tio, hermano de ſu padre, que auia hecho el oficio de Correo Mayor en auſencia ſuya: en el qual ſirviò al Catholico Rey Don* FELIPE SEGVNDO *con mucha prudencia en todos los negocios que ſe ofrecieron en ſu tiempo, en que moſtrò el valor de ſu perſona, y la clara ſangre de ſus Mayores: donde conocida ſu mucha Nobleza y calidad, fue caſado con Doña Catalina de Acuña, hija de Don Pedro de Acuña, y de Doña Leonor de Zuniga y Caſtilla ſu muger, nieta de Don Pedro de Acuña y de Doña Tereſa Sarmiento ſu muger, y biſnieta de Don Pedro de Acuña, primero Conde de Buendia, y de la Condeſa Doña Ynes de Herrera, &c.*

tion d'vn ſi pretieux gage, & d'vn Fils vnique, appellé par ſon Pere pour eſtre declaré heritier de tous ſes Eſtats pattimoniaux: car c'eſtoit le deſſein de l'Empereur, qui auoit dez long temps auparauant medité ſa retraitte, & deſſeigné d'aller finir ſes jours en quelque lieu fort eſcarté, où il ſeruiroit Dieu: & comme le temps approchoit de l'execution de ce grand Adieu qu'il vouloit faire au monde; il n'auoit plus aucun ſoin que de voir ſon Fils en poſſeſſion des Couronnes que lui alloit quitter.

RAIMOND DE TASSIS fut choiſi pour conducteur de ce voyage; & le Prince marcha touſjours ſur ſes pas auec peu d'autres: car l'Hiſtoire porte, qu'il n'auoit en ſa compagnie & à ſa ſuite que le Cardinal de Trente, le Nonce du Pape, le Duc d'Alue, le Duc de Ceſa, Don Antoine de Toledo, grand Eſcuyer de ſon Alteſſe; Ruy Gomes de Silua & Don Iean de Benauides, Gentilshommes de ſa Chambre; Don Gomez de Figueroa, Capitaine de la Garde Eſpagnole, & quatre ou cinq autres perſonnes. Tellement, que ſi le voyage fut heureux, & ſi la perſonne de ce Prince arriua en ſanté, RAIMOND eut grande part à ce bonheur: ainſi qu'il eut depuis en pluſieurs occaſions qui ſe preſenterent de faire paroiſtre ſa prudence & ſage conduite au ſeruice de ce meſme Prince, eſtant deuenu Roy: ce qui fut cauſe qu'il eut droit * en particulier d'entrer en la Chambre Royale.

* Le meſme Autheur au paſſage allegué.

## CHAPITRE III.

### RAIMOND DE TASSIS *descouure au Roy* PHILIPPE II. *vne partie des mauuais desseins de* CHARLES *Prince d'Espagne.*

SI jamais homme se trouua bien en peine, ce fut RAIMOND DE TASSIS, lors que la fidelité jurée au Roy l'obligea de rendre conte à Sa Majesté des desseins de celui, qui par de mauuais conseils, au lieu d'accroistre les fleurons de la Couronne de son Pere, preferoit & embrassoit les moyens d'en arracher vne bonne partie. Ce Prince estoit * frappé d'vne maladie qui n'est que trop commune, & qui fait maintes fois fouler aux pieds les droits Diuin & Humain, lors que des personnes impatientes d'estre gouuernées, veulent gouuerner elles mesmes, & s'oublient entierement du deuoir qu'elles ont enuers ceux qui regnent. Il estoit âgé de vingt trois ans; & desja on lui persuadoit que sa teste estoit propre à porter vne Couronne, ses espaules suffisantes pour soustenir le faix de la Monarchie, & ses mains assez robustes pour manier le Sceptre. On lui souffloit aux oreilles, que tant qu'il seroit aux yeux de son Pere, toutes ses actions seroient veillées; que des peuples esloignez le receuroient à bras ouuerts; qu'estant Fils vnique, il deuoit desja estre marié. Son naturel le porta à escouter volontiers tous ces discours: telle-

* M. Gil Gonçalez Daula Annaliste du Roy PHILIPPE IV. en son Theatre des Grandeurs de Madrid, chapitre 10. *El año 1568 à 24. de Iulio murió en Madrid Don* CARLOS, *Principe de las Españas, à los 23. años de su edad. Mató le vna enfermedad no nueua: vn deseo de reynar antes de tiempo: tratos y traças secretas sin sabiduria del Padre. Pedia postas para salirse del Reyno: buscaua dineros, y metia diligencias apretadas, despeñandose à gran priessa, sin mas consejo que el que le daua su gusto, apartandose del camino Real de la razon,* &c. Ioignez à cela ce qu'en escrit Antoine de Herrera au 15. liure de son Hist. Generale chap. 2.

tellement qu'il ſe rendit aux perſuaſions de ces eſprits remuans, qui vouloient peſcher en eau trouble, & faire leurs affaires aprés l'eſloignement du Fils, quand il ſe rapprocheroit de ſon Pere.

Il commença donc à prendre ſes meſures, & à mediter vn voyage en Flandres, ſans le communiquer au Roy: il *fit ſonder RAIMOND DE TASSIS comme General des Poſtes, s'il lui accorderoit pas des cheuaux, & s'il lui garderoit pas le ſecret, auec des promeſſes de grande recompenſe enuers tous les ſiens. Cete propoſition parut d'abord funeſte & inconceuable à qui ne l'euſt ouyë. Quoy? le Fils vnique d'vn ſi grand Monarque ſortir des limites des Royaumes de ſon Pere ſans lui en parler? qu'eſtoit-ce, ſinon vn appreſt à quelque ſanglante guerre, & auſſi eſtrange, que qui verroit dans vn meſme Ciel les aſtres entreprendre contre le Soleil? Que ſi jadis Remus fut tué de la main de ſon frere pour auoir franchi le foſſé de la ville de Rome par vn ſimple meſpris; que ſeroit-ce, ſi ce Prince, ſans en donner part à ſon Pere, paſſoit les frontieres d'Eſpagne auec vn danger euident du repos des peuples, & vn intereſt manifeſte de ſon authorité Royale & Paternelle? D'ailleurs ce Prince, qui eſtoit redoutable à ceux qui contrarioient ſes inclinations, & qui deuoit vn jour auoir le moyen de le faire bien payer, tenoit fort en peine RAIMOND: car outre cela il preuoyoit bien que le Roy eſtant grand juſticier, ſans doute il chaſtieroit le Prince ſon Fils rigoureuſement.

* Famianus Strada de Bello Belgico libro VII. *Rex collaudatâ* IOANNIS AVSTRIACI *fide, compertoque deinde ex aliorum indicijs Filij conſilio; ac poſtremùm à* RAYMVNDO DE TASSIS, *Rege Tabellariorum Præfecto, admonitus feſtinationis quâ Carolus equos poposcerat ad longumquum iter celeriter commutandos; in ſummâ animi fluctuatione per omnia templa preces ac ſupplicia imperauit: ſimul conſilium aliquorum inſignium doctrinâ virorum, quibus vti conſueuerat, exquiſiuit.*

Neantmoins, comme ſon deuoir eſtoit d'eſtre fidele à celui qui regnoit, deuant que l'eſtre à celui qui regneroit à ſon tour; & que d'autre part le mal preſſoit [1], diuers ſignes s'eſtans desja laiſſé voir en d'autres endroits, il declara au Roy ce qui s'eſtoit paſſé.

Sa Majeſté ayant appris de la bouche de RAIMOND cete nouuelle circonſtance des deſſeins de ſon Fils, prit conſeil, & reſolut enfin de lui oſter les moyens d'accomplir ſes deſirs, & le ſeura de certains domeſtiques qui fomentoient ſes meſcontentemens imaginaires. Ce fut en le tenant fermé dans vne chambre, en compagnie des plus grands de la Cour, aprés lui auoir oſté le commerce auec tous les eſprits brouillons, & donné aduis à meſme temps aux Conſeils de tous ſes Royaumes de ce qu'il auoit fait; remettant à vn autre temps de leur en declarer la raiſon. La Iuſtice & la bonté de ce Pere furent eſgalement [2] loüées par les Cours d'Eſpagne, & le manquement de reſpect en la perſonne du Fils fut blaſmé. Mais quelques mois aprés, ce Prince nourri en delices, & ſubjet [3] à ſes appetits, beut exceſſiuement froid aux plus grandes chaleurs de l'eſté; prit ſouuent plaiſir de raffraichir auec de la glace les draps de ſon propre lit; &

1 Idem: *Et Martinus quidem ab Azpilcueta, Nauarri Doctoris ſententia (hanc enim tantummodò vidi ex omnibus) haec ſummatim ſuit; non poſſe ab Rege abſque grauis animae noxâ negligi ſalutem Regni; negligi autem, Carolo abire permiſſo: qui procul, eoque confidenter aperteque diſſidens à Patre, Regnum in ſtudia parteſque diſtrahturus eſſet; non minus quàm Carolo VII. Galliae Regi contigit ex Ludouicò Filij diſſidio atque ad Burgundos fugâ. Sed Patris dubitationem exemit Filij feſtinatio, quem poſtridie diſceſſurum Rege properè aperuit* RAYMVNDVS.

2 Gil Gonçalez Daauila en ſon Theatre des Grandeurs de Madrid.

3 Salazar de Mendoça, Chanoine de l'Egliſe de Tolede, en ſon Traitté de l'Origine des Dignitez Seculieres de Caſtille & de Leon, liu. 4. chap. 4. §. 3 parlant de ce Prince: *Llegado lo recio del verano, diò en andar deſnudo y deſcalço, en dormir al ſereno y deſcubierto. Bruia muy grandes golpes de agua con viene en ayunas y de noche; y metia la viene en la cama. Comia con gran exceſſo frutas y otras coſas muy contrarias à ſu ſalud. No baſtò ninguna diligencia para eſtorvarſelo, ni para retrahelle de ſemejantes deſordenes. Al fin, ſele reſfrio la virtud y calor natural, y con eſto ſe determinò à no comer, ni tomar coſa alguna; y eſtuuo aſſi onze dias, ſin paſſar mas que agua fria. Quando quiſo tomar algunos caldos y ſuſtancias, tenia el eſtomago tan debilitado y flaco, que no las retenia; y aſſi vinò à conſumirſe, ſin que le aprouechaſſen los muchos beneficios que le aplicaron. Acabò en veinte y quatro dias del mes de Iulio deſte año ſeſenta y ocho, como muy Catholico Chriſtiano, con mucho conocimiento de Dios, y arrepentimiento de ſus pecados.*

& en ſomme, ſe gorgeant ordinairement de fruits, ſans qu'il y euſt moyen d'y mettre remede, il tomba enfin dans vne fiebure, aprés vn renuerſement total de l'œconomie du corps, & rendit l'eſprit ſuauement en bonne compagnie. Ce ne fut pas ſans grand regret du Pere & de ſes Eſtats, contre ce qu'en ont eſcrit pluſieurs Hiſtoriens eſtrangers, ou malueuillans ou mal informez (ainſi qu'vn* graue Autheur, qui raconte la veritable cauſe de ſa mort comme je l'ai deſcrite, a tres-bien monſtré:) attendu que l'âge, qui eſt le pere de la ſageſſe, joint aux remédes qu'on taſchoit d'y apporter tous les jours, euſt ſans doute changé le naturel de ce Prince, qui poſſible ſe fuſt ſerui par aprés de ſes inclinations hardies en des occaſions memorables, au bien de l'Egliſe & de ſes Eſtats: ainſi qu'il teſmoigna à ſa mort auec de grands ſentimens d'auoir offenſé le Roy ſon Pere.

* Ledit Salazar de Mendoça au lieu allegué: *El preſidente Iaques Auguſto Thuano, al principio del libro quarenta y tres de ſus Hiſtorias, quenta otro tanto, caſi como lo paſſado. Parecen entraptiſas, ojneges de paſſa paſſa, y de Maſtre Coral. Dize que tema el Principe ſeu piſtoletes, &c.*

## CHAPITRE IV.

IEAN DE TASSIS I. *du nom, depuis Comte de Villamediana, ſe ſignale en des batailles contre les Mores & les Africains; & porte ſur ſes eſpaules le corps du Prince Don* IEAN D'AVSTRICHE *dans l'Eſcurial.*

RAIMOND DE TASSIS laiſſa trois fils en mourant; l'aiſné deſquels fut IEAN DE TASSIS I. du nom, depuis Comte de Villamediana: le ſecond, * PHILIPPE DE TASSIS,

* Voyez le Chapitre VIII. de cete Troiſiéme Partie.

TASSIS, Archeueſque de Grenade : & le troiſiéme, [1] PIERRE DE TASSIS, Cheualier de l'Ordre Militaire de ſaint Iacques.

[1] Il eſt particulierement loüé en cette Troiſiéme Partie au Chapitre X. & aux ſuiuans.

Il fut le premier qui ſucceda depuis au Majorat que ſon pere laiſſa, & qui, comme tant d'autres, ſuiuit heureuſement les traces des ſiens. Eſtant [2] né à Vailladolid, il fut eſleué en la ville de Dueñas, dans la maiſon des Comtes de Buendia ſes ayeuls. Peu d'années aprés il paſſa à la Cour, où il ſeruit le Prince Don CHARLES auec vne ſatisfaction tres-particuliere, à raiſon des belles parties qui parurent en lui dez ſon bas âge; qui eſtoit vne valeur, & vne agilité incroyable. Il fut au ſeruice de ce Prince, juſques à tant que l'âge & les occaſions l'appellerent dans les emplois: comme quand on fit la guerre aux Mores de Grenade, où vn cheual, que le Prince Don IEAN D'AVSTRICHE (à qui il eſtoit Gentilhomme de la Chambre) lui auoit donné, fut tué deſſoubs lui; les ſiens, qui eſtoient beaux à merueille & en nombre, n'eſtans pas encore arriuez. Il ne manqua [3] pas non plus d'aſſiſter en l'an M. D. LXIV. à l'expugnation du Peñon de Velez, ſur la coſte d'Afrique deuers la Mediterranée, non plus qu'au ſecours d'Oran, ſoubs la conduite du meſme Prince Don IEAN. Depuis que ces guerres furent finies, il ſe retira à la Cour, pour y ſeruir le Roy PHILIPPE II. pendant le Regne duquel il aſſiſta en pluſieurs rencontres memorables, & tint des plus illuſtres rangs

[2] Alonſo Lopez de Haro en la Genealogie des Comtes de Villamediana: *Naciò en Vallador, y paſsò ſus primeros años y tierna edad en la villa de Dueñas, con Doña Catalina de Acuña ſu madre, en la caſa de ſus Abuelos los Condes de Buendia: y de alli bolviò luego à Palacio à ſeruir al Principe Don* CARLOS *con grande ſatisfacion, por concurrir en el las partes de valor, y agilidad, que floreciò tanto eſte Sereniſſimo Princepe a quien aſſiſtiò haſta que le aparto la edad, y las occaſiones, hallandoſe en la guerra de Granada; donde en la primera occaſion le mataron los Moros el caualo, que el Sereniſſimo Señor Don* IVAN DE AVSTRIA *le auia dado, por no auer llegado los ſuyos, que ſiempre los tuuo, y el eſplendor de ſu caſa, y Familia, igual al de los Mayores Señores deſtos Reynos.*

[3] Le meſme Autheur : *Peleò ſeñaladamente en el aſſalto de Galera: hallòſe en la jornada del Peñon, y ſocorro de Oran.*

rangs auprés de ſa perſonne, & de celle du Roy ſon ſucceſſeur, comme je deſcrirai ci aprés.

I'ai remarqué autrefois, qu'il ſe trouua au depoſt du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, quand ſon corps, apporté des Pais-bas, fut mis dans l'Eſcurial auprés de celui de l'Empereur CHARLES ſon Pere: car ce Prince eſtant mort [1] fort chreſtiennement (contre ce qu'à eſcrit vn preuaricateur renommé) d'vne fiebure que les Eſpagnols appellent vn *Tabardille*, le premier jour d'Octobre de l'an M. D. LXXVIII. dans vne barraque au milieu de ſon armée en la Prouince de Namurrois; & ayant eſté colloqué par ordre de ſon neueu le Prince de Parme derriere le [2] grand Autel de la Cathedrale de Namur; cinq mois aprés il fut [3] reporté en Eſpagne par le commandement exprés du Roy, ſoubs la charge & conduite de Don Gabriel Niño de Zuniga, Gentilhomme de ſa Chambre. Le corps eſtant arriué en l'Abbaye de Parazes, à cinq lieuës de Segouia, on y attendit les ordres de Sa Majeſté, qui y enuoya promptement l'Eueſque d'Auila, & autres ſiens Miniſtres, douze Chapellains d'Honneur, & grand nombre de Seigneurs, tant ſeruiteurs du Prince defunct, qu'autres qui ne lui auoient point appartenu; & parmi les premiers ſe trouua Don IEAN DE TASSIS. En

1 Vir illuſtris Ioan. Bapt. de TASSIS Comment. de Bello Belg lib. 4. in fine: *Obyt trigeſimo ſecundo ætatis ſuæ anno, cùm præclaras animi dotes, quibus natura eum ornauerat, nonnullâ rerum experientiâ auxerat; Regia planè indolis vir, omnino fortis ac ſtrenuus; vt in nauali cladè Turcæ illatâ ad Lepantum ſatis apparuit; fortiſſimè ac optimi cujuſque amicum & ſodalis, nihil tam exoſum habens quàm maleuolos homines; ſplendidus omnino, pictatis plenus, Religionis fideique obſeruantiſſimus (etiamſi falsò aliud poſteritati tradere conetur Antonius Perez, ob maleficia capitis in Hiſpaniâ damnatus, ſed qui fugâ ſupplicium euaſit, profuguſque atque exſul in Galliâ vitam exoſam trahit, Regi Dominoque longè ingratiſſimus:) donauerat ſque eum natura tum hilari ac leni vultu firmâ, vt vix quiſquam fuerit, cujus voluntatem & amorem ſtatim ſibi non conciliaret.*

2 Où lui fut poſé cet Epitaphe: *D. O. M. S. Sereniſſimo Principi* IOANNI AVSTRIACO, D. CAROLI V. *Imp. F. poſt Mauros in Baticâ rebellantes ſubjugatos, Turcarum maximam claſſem ad Patras eo duce funditus fugatam deletamque; eum in Belgio Progetem ageret, in Caſtris apud Bomiſam continuâ febri in ipſa juuentutis flore ſublato, Anunculo ſuo amantiſſimo* ALEXANDER FARNESIVS, *Parma Placentiaque Princeps* 1578.

3 Relation ms. de la maladie, mort & enterrement du Prince Don IEAN dreſſée en Eſpagnol par le Pere François Otantes ſon Confeſſeur, depuis Eueſque d'Ouiedo.

En leur preſence on ouurit la male, dans laquelle on auoit apporté le corps, fourrée de veloux bleu : & incontinent on rejoignit le corps, en ſorte que les marques ne paroiſſoient point, encore qu'on l'euſt coupé en trois pieces. Alors on remarqua combien eſtoit faux le bruit qui auoit couru, que ce Prince eſtoit mort d'vne maladie peu honneſte, & dont l'on diſoit qu'il portoit les marques. Il fut donc mis dans vn cercueil fourré de veloux noir, à vne Croix ſur le couuercle, qu'on fit de ſorte, qu'on pourroit, en l'ouurant auec des gonds dorez, le voir giſant dans cete nouuelle quaiſſe.

Ce tranſport acheué, il fut porté auec grande pompe juſques à l'Eſcurial, où il fut accompagné par quatre cens cheuaux : & à ſon arriuée, on le deſchargea pour en charger les eſpaules *des principaux Seigneurs de la Compagnie, qui furent Don Gabriel Niño de Zuniga, Don IEAN DE TASSIS, Don Pedro Zapata de Cardenas, tous trois Gentilshommes de ſa Chambre; puis Don Gonçalo Zaauedra, Don Ieroſme Zapata, Don Iean Enriquez, Don Garcia Brauo, qui eſtoient ſes Pages, auec vn neueu de l'Eueſque d'Auila. Ils le porterent en cet ordre dans le Monaſtere juſques à la grande cour, qui eſt voiſine de la Chapelle. Eſtant dedans, on fit le landemain les ceremonies accouſtumées en la tradition des corps des Princes : & le ſien fut mis dans la voute ou Mauſolée des Roys, à coſté droit de l'Empereur CHARLES V. ſon Pere, ainſi que le Roy PHILIPPE II. l'auoit commandé.

* Le meſme Autheur en ladite Relation MS. *Llegaron à San Lorenço el Real con quatrocientos hombres de caualło, que le acompañaron. Metieronlo en hombros en el Monesterio, haſta el patio grande, que eſta junto à la Capilla, el dicho Don Gabriel Niño de Zuniga, Don* IVAN DE TASSIS, *Correo Mayor de Su Mageſtad, Don Pedro Zapata de Cardenas, de ſu Camara; Don Gonçalo Saauedra, Don Geronimo Zapata, Don Iuan Enriquez, Don Garcia Brauo, ſus pajes, y vn ſobrino del Obiſpo : y alli le puſieron en vn tumulo pequeño, cubierto de paños de brocado muy ricos, y otros aſsi miſmo encima del atand, &c.*

Don IEAN DE TASSIS continua de ſeruir le Roy, ſoit qu'il fuſt à la Cour, ſoit qu'il fuſt en ſes [1] voyages pour entendre aux affaires de la Monarchie; comme entre autres en ceux de Portugal & de Monçon en Arragon; où il ſe trouua quand IEAN BAPTISTE DE TASSIS, dit le Balaffré, y [2] vint en l'an M. D. LXXXV. rendre conte à Sa Majeſté de tout ce qui s'eſtoit paſſé entre les Princes de France au premier Traitté de Nemours.

1 Alonſo Lopez de Haro: *Fue tambien con la Mageſtad del Catolico Rey Don* FELIPE SEGVNDO *à la jornada de Portugal, con gran luſtre, particularmente de caualos, que ſi no en numero, en calidad excedia à los miſmos del Rey. Fue deſpues à la vltima jornada de Taraçona con ſu Mageſtad, donde lo aſſiſtio en toda ella.*

## CHAPITRE V.

*Don* IEAN DE TASSIS *eſt honoré de l'amitié du Duc de Sauoye, Beau-fils du Roy* PHILIPPE II. *& aſſiſtant aux Funerailles de Sa Majeſté, il porte auec pluſieurs Grands le corps de ce Monarque ſur ſes eſpaules.*

EN la meſme année M. D. LXXXV. ſe firent les nopces de la Sereniſſime Infante Catherine, ſeconde Fille du Roy PHILIPPE II. auec Charles-Emanuel, Duc de Sauoye. Ce traitté eſtant propoſé, & tellement auancé, que ce Prince reſolut d'aller en Eſpagne querir ſon eſpouſe, le Roy [3] lui enuoya

2 Iean Baptiſte de TASSIS, dit le Balaffré, au Traitté MS. de ſes ſeruices: *Llemé orden eſſe viaje de no entrar en la Corte, ni pedir merced, porque Su Mageſtad no penſaſſe me huuieſſen embiado à eſſe effeto: y ne vor à Don* IVAN DE TASSIS *ni à nadie, ſin el parecer de Don Iuan de Idiaquez, en cuyn caſa entré primero, y de noche: que hallò por mejor que fueſſe à poſar con el Correo Mayor, y ſingueſſe venir ù mis negocios. Eſtuue ay tres meſes, y hablé dos vezes à Su Mageſtad, y ſegui deſde Monçon à Videçona, quatro leguas de Tortoſa; de donde à los ſeys de Hebrero 1586. me mandò deſpuchar, llamandome primero Don Iuan de Idiaquez, que deſpues de mi deſpacho me diò dos cedulas reales de 5. del dicho Hebrero y año, vna de 50. eſcudos de ſueldo al més, que nadie los tenia entonces en Flandes; y otra de mil eſcudos de ayuda de coſta; y 300. de contado por el camino, y todo ſin pedirlo: y yendo ù beſarle las manos para deſpedirme, me dixo, que era principio de merced.* Voyez ci deuant la pag. 102.

3 Alonſo Lopez de Haro: *Siruiò à la Mageſtad del Catolico Rey don* FELIPE SEGVNDO *en todas las jornadas de Paz, que hizo haſta ſu muerte, y quando caiò à la Sereniſſima Infanta Doña Catalina, le embio para que vineſſe con el Duque de Saboya; y aſſi en el viaje, como en las demas coſas le aduirtieſſe y encaminaſſe: la qual comiſſion executò con extraordinario acrecentamiento y eſplendor, como en todo lo demas que ſe hizo: y aſſi miſmo, la ſegunda vez que el Duque de Saboya vinò à Eſpaña, por orden de Su Mageſtad fue haſta Barcelona para venir con el; quedando Su Mageſtad ambas vezes muy ſeruido, y aquel Principe tan obligado, que mantuuo ſiempre con eſte Gran Caualiero, haſta que murio, familiar correſpondencia.*

uoya auparauant Don IEAN DE TASSIS, pour l'accompagner & l'entretenir pendant tout le chemin. Son naturel, ſes connoiſſances, & ſon addreſſe ſinguliere gagnerent tellement le cœur de ce Prince, qu'au ſecond voyage qu'il fit en Eſpagne à la Cour du Roy ſon Beau-pere, Sa Majeſté l'enuoya derechef à Barcelonne, pour lui rendre les meſmes honneurs, & le diuertir auec autant de ſuccés qu'au premier. Le tout lui reuſſit parfaitement, & ſans eſtonnement de ceux qui le connoiſſoient: car on ne trouuoit pas eſtrange, qu'vne perſonne bien née, eſleuée dans les armes aux coſtez d'vn Prince des plus guerriers de ſon temps, & en aprés eſtimée par le Roy le plus prudent de ſon âge, euſt raui le cœur d'vn Souuerain eſtranger par ſes bons & ſolides diſcours ſur de differens ſubjets: joignant à cela vne reſolution ſi ferme, & ſi exempte de la peur, que desja il pouuoit dire, s'eſtre rencontré en * cinq combats ſinguliers, au temps que la diſſimulation des Princes eſtoit plus grande qu'à cete heure: & touſjours auec tant de bonheur, que moyennant quelques coups fauorables au viſage, il eſtoit ſorti de tous auec vne telle reputation, que le bruit eſtant qu'il n'auoit pas ſon pareil en l'exercice des armes dans tous les Royaumes de Sa Majeſté, le Roy lui fit defenſe expreſſe de s'en plus meſler. Toutes ces qualitez jointes enſemble, furent cauſe que ce Prince, nouuellement allié aux noſtres, fit tant de cas de ſa perſonne, que delà en auant il voulut tenir vne familiere correſpondance

* Le meſme Autheur: *Fue Caualiera de grande opinion por ſu eſpada, y aſſi tenia grandes heridas en el raſtro, ſacadas en dos deſafios los mas ſeñalados, y bien combatidos que huuo en ſu tiempo; y en fin de cinco vezes que eſtuuo en duelo, ſaliò ſiempre glorioſamente, y en otras muchas ocaſiones moſtrò ventajoſiſſimamente el valor de ſu perſona. Fue muy ſeñalado en las exercicias de Caualliera, y manejò las armas de manera, que fue opinion aſſentada en eſtos Reynos, que por ventajoſo le fue vedado por ley el exercicio dellas.*

auec lui, tant qu'il fut en intelligence auec l'Eſpagne.

Le dernier honneur que Don IEAN DE TASSIS receut ſoubs le Roy PHILIPPE II. fut celui meſme que le Senat de la ville de Rome ambitionna fort [1] aprés la mort d'Auguſte; à ſçauoir de porter [2] ſur ſes eſpaules, auec des plus grands de la Couronne, le corps du Prince defunct juſques dans le Mauſolée, que Sa Majeſté auoit baſti aux Roys Catholiques dans le celebre Conuent de ſaint Ieroſme de l'Eſcurial.

[1] Tacitus Annal. lib. 1. *Conclamant Patres, corpus ad regum humeris Senatorum ferendum.*

[2] Ceruera Turrianus de Felici Exceſſu PHILIPPI II. Hiſpan. Regis lib. 3. cap. 12. de Sepulturâ Regis.

## CHAPITRE VI.

IEAN DE TASSIS *eſt creé Comte de Villamediana par le Roy* PHILIPPE III. *à ſon auenement à la Couronne, fait Gentilhomme de ſa Chambre, & enuoyé Ambaſſadeur en Angleterre.*

IE ſerois trop long, ſi je voulois deſormais m'entretenir ſur toutes ſes entremiſes ſoubs le Roy PHILIPPE III. & partant je me contenterai de choiſir ſeulement les plus illuſtres ſeruices qu'il rendit à ce nouueau Roy, quand il paruint à la Couronne.

Sur la nouuelle qui fut apportée à la Cour en l'an M. DC. III. que la Royne Eliſabeth d'Angleterre eſtoit morte à Londres le troiſiéme jour d'Auril, & que Iacques VI. Roy d'Eſcoſſe lui auoit ſuccedé par droit de proximité; le Roy, pour entretenir l'ancienne intelligence des

des Royaumes de Caſtille & d'Eſcoſſe, jugea important de teſmoigner au Roy Iacques le contentement qu'il auoit de ſa ſucceſſion. Celui qui fut choiſi pour cete Ambaſſade, [1] fut IEAN DE TASSIS; dont la qualité, la conduite & l'experience aux affaires d'Eſtat n'eſtoient point au deſſoubs de cete noble entremiſe. Le Roy le [2] crea Comte de Villamediana; qui eſt vne jolie ville [3] en Caſtille; & lui donna tout enſemble la Clef de Gentilhomme de ſa Chambre: qui eſt vn des plus grands honneurs que les Roys Catholiques conferent à leurs Vaſſaux: le droit propre de ceux qui le poſſedent eſtant d'ouurir & de fermer les portes des Chambres & Cabinets Royaux; d'ouurir & tirer la Courtine du lit où ils repoſent; de trancher à leurs tables; de leur apporter la couppe, & d'en faire l'eſſai; & en vn mot, de veſtir les ſacrées perſonnes de nos Roys. Tellement, que ſouuent aprés qu'vn homme de Naiſſance a blanchi au ſeruice par toute l'eſtenduë de la Monarchie, c'eſt vne des plus belles reconnoiſſances qu'on lui donne.

Or en ſuite de la reſolution de Sa Majeſté, le Comte de Villamediana ſe mit en deuoir d'entreprendre le voyage, menant auec ſoi ſon couſin Don POMPÉE DE TASSIS, fils du Marquis de Paül, Cheualier de l'Ordre Militaire d'Alcantara: de qui je parlerai [4] ci aprés. Et d'autant qu'il

1 Salazar de Mendoça en ſon Traité de l'Origine des Dignitez Seculieres de Caſtille liu. 4. §. 4. *El Rey embiò à viſitar y dar el parabien de la ſucceſſion à Iaques, que tomò por ella titulo de La Gran Bretaña, por juntarſe en el los dos Reynos de Inglaterra y Eſcocia. Hizo eſta embaxada Don* IVAN DE TASSIS, *Conde de Villamediana, Correo Mayor de Eſpaña.* Franciſcus Haræus au tome 3. des Anpales de Brabant ſoubs l'an 1603. l'appelle mal Iean Baptiſte, & le confond auec l'Ambaſſadeur Ordinaire des Roys PHILIPPES II. & III. en la Cour de France.

2 Alonſo Lopez de Haro au 2. tome du Nobiliaire d'Eſpagne: *Diò le el Catolico Rey Don* FELIPE III. *la llaue de ſu Camara; y le honrò con el Titulo benemerito de* CONDE DE VILLAMEDIANA, *quando fue Embaxador Extraordinario à Iacobo Rey de Inglaterra.*

3 Vicente Gomez en el Gouierno de Principes y de ſus Conſejos cap. 12. §. 4. *Conde de Villa-Martin en Andaluzia es el Duque de Alcala: Conde de Villamediana en Caſtilla es* TASSIS: *Conde de Villamor en Campos es Alnarado*, &c.

4 Au Chapitre VI. de la Quatriéme Partie.

qu'il eſtoit neceſſaire de s'aboucher premierement auec les Miniſtres des Archiducs ALBERT & ISABELLE, il prit ſon chemin au trauers du Royaume de France pluſtoſt que par mer, auec vne magnificence digne du Monarque qu'il alloit repreſenter, & conforme à [1] la ſplendeur qui eſt hereditaire en ſa Famille. Il fut ſaluër en paſſant le Roy de France Henry IV. & conduit [2] à ſon audience par ſon oncle Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Cheualier de l'Ordre de ſaint Iacques, & Commandeur de los Santos, qui alors meſme [3] eſtoit Ambaſſadeur Ordinaire en cete Cour pour le Roy PHILIPPE III.

Sans doute, la conſolation de ces deux perſonnages en ce rencontre fut auſſi grande, que l'honneur qu'ils auoient tous deux [4] eſtoit rare. La ſeparation ne ſe fit point qu'aprés de grandes conferences : puis le Comte de Villamediana paſſa à la Cour de Flandres ; où ayant rendu ſes deuoirs aux Princes, il ſe mit à negocier ſur les propoſitions de Paix, qui ſe feroient au Roy Iacques au nom de l'Eſpagne : & pour le meſme ſubjet, les Archiducs nommerent à meſme temps pour leur Ambaſſadeur en Angleterre, entre autres, Meſſire [5] Charles Prince-Comte d'Arembergh, Cheualier de l'Ordre de la Toiſon d'or, de leur Conſeil d'Eſtat, & Admiral de la mer. Peu aprés vindrent les paſſeports du Roy d'Angleterre pour l'vn & pour l'autre. Le Comte d'Arembergh [6] s'y en alla quelques jours deuant, & prit audience du Roy Iacques à Windeſore, ainſi que ce Prince y arriuoit auec ſa femme

1 Voyez la premiere marge du Chap. IV. de cete Troiſiéme Partie.

2 Lettres & Ambaſſades de Meſſire Philippe Canaye tome 2. liu. 3. en la lettre du 28. de Iuin à Monſieur de Bethune.

3 Recourez au Chapitre XV. de la Seconde Partie.

4 Ioignez ce qui eſt dit en la page 8. de l'Introduction de ce Traitté.

5 Le meſme Philippe Canaye au ſuſdit endroit.

6 Voyez la lettre de Monſieur de Beaumont au Roy de France Henry IV. dans l'Hiſt. de la Maiſon de Bethune, par André du Cheſne liu. 6. chap. 7.

me & ſes enfans : pendant quoi, le Comte de Villamediana s'entretint à Grauelinghe & à Dunkerke, à cauſe que les Hollandois guettoient ſon paſſage, qui n'eſtoit pas encore aſſeuré par l'enuoi des vaiſſeaux Anglois, qui lui deuoient venir au deuant. Enfin * l'Admiral d'Angleterre le vint leuer à Dunkerke en perſonne, & l'accompagna par tout auec de grands honneurs & vn ſingulier accueil.

* Lettres & Negotiacions du Sieur Canaye tome 2. liu. 3. en ſa lettre du 19. Septembre au Sieur de Baugi.

## CHAPITRE VII.

*Le Comte de Villamediana conclut la Paix entre l'Eſpagne & l'Angleterre, & aſſiſte les Catholiques oppreſſez de ce Royaume.*

QVAND le Comte de Villamediana prit audience du nouueau Roy, les premiers diſcours ne furent que de congratulations de ſon heureux aduenement à la Couronne, ainſi que Maximilian de Bethune, Marquis de Roſny, faiſoit à meſme temps au nom du Roy de France Henry IV. mais aprés ſuiuit la negociation ; & dez que les complimens furent acheuez, il commença d'ouurir des propoſitions de Paix au Roy d'Angleterre entre les deux Couronnes ; lui remonſtrant, qu'à la verité c'eſtoit beaucoup de porter trois Diadémes, mais qu'il manquoit encore à cela vn ſolide renouuellement de l'ancienne intelligence de ſes Royaumes auec le Roy Catholique ſon Maiſtre. Les ennemis de la Couronne d'Eſpagne,

gne, qui redoutoient [1] cete vnion, faiſoient ce qu'ils pouuoient pour en deſcouurir le Traitté; & Monſieur de Beaumont, Ambaſſadeur Ordinaire de France, & les Deputez Hollandois remuoient le ciel & la terre pour en eſuenter quelque choſe: mais en vain, car il y auoit bien vn mois qu'il eſtoit en cete Cour, que les Miniſtres François ignoroient encore ſon principal deſſein; qui eſtoit cete ſaincte & heureuſe negociation. Enfin le Traitté en eſtant promptement arreſté & conclu entre le nouueau Roy, & le Comte de Villamediana pour le Roy PHILIPPE III. & le Comte d'Aremberghe pour les Archiducs, l'aduis en fut donné en Eſpagne. Cete Paix eſtant ſi heureuſement arreſtée [2] au mois d'Aouſt de l'an M. DC. IV. le Roy enuoya peu de temps aprés en Angleterre le Conneſtable de Caſtille, pour la jurer auec le Comte de Villamediana en preſence du Roy Iacques. Ce qui ſe fit dans la Chapelle Royale ſur vne [3] Bible de la verſion de ſaint Ieroſme, imprimée par Chriſtophle Plantin: à qui & à ſa poſterité les doctes ſont redeuables de tant de riches & maieſtueuſes editions. Cete action ſolemnelle fut ſuiuie d'vn banquet, où le Roy, le Prince de Gales, le Conneſtable de Caſtille, le Comte de Villamediana (qui auoit la qualité d'Ambaſſadeur Ordinaire) le Prince-Comte d'Arembergh, Ambaſſadeur des Archiducs, & autres qui auoient arreſté les articles du Traitté, furent aſſis.

Les Anglois conceurent vne ſi grande joye de

1 Le meſme Sieur Canaye tom. 2. liu. 3. en ſa lettre au Sieur de Baugi du 17. d'Octobre.

2 Ce traitté fut imprimé auec les pouuoirs des Ambaſſadeurs de part & d'autre par Rutger Velpius à Bruxelles en l'an 1604. auec ce tiltre: *Articuli Pacis & Confœderationis perpetuo duraturæ inter Sereniſſimos Regem Hiſpaniarum, &c. & Archiduces Auſtriæ, &c. ex vnâ; & Sereniſſimum Regem Angliæ, &c. ex alterâ partibus, eorumque hæredes & ſucceſſores, anno Domini* M. DC. IV.

3 Theatre des Grandeurs de la ville de Madrid par Gonçalez Danila, Annaliſte du Roy PHILIPPE IV. ſoubs le tiltre des Ambaſſades du Roy PHILIPPE III.

de cete Paix, que pendant le repas il y vint vn Roy d'Armes ſe preſenter deuant la table, enuoyé par les Eſtats du Royaume; lequel, aprés vne tres-agreable muſique, remercia le Roy au nom de ſes peuples, de ce qu'il auoit conclu cet heureux accord, & en ſuite il lui demanda la permiſſion d'en faire la publication: ce qui lui fut accordé.

Toutes ces ceremonies acheuées, le Comte de Villamediana demeura en cete Cour comme Ambaſſadeur Ordinaire, pour affermir le Traitté par vne ſincere correſpondance, & pour faire joüir les Anglois du fruit de la Paix auec les Couronnes d'Eſpagne. Son ſejour y fut preſque de deux ans; pendant leſquels il vſa ſi prudemment & ſi charitablement de la creance qu'il auoit auprés du Roy d'Angleterre, que les pauures Catholiques en tirerent vn merueilleux ſoulagement: & entre autres il deliura de priſon [1] pluſieurs Preſtres & ſeruiteurs de Dieu; qui pour auoir eſté ſurpris dans la fonction du plus Auguſte Myſtere de noſtre Religion, auoient eſté jettez dans des cachots, & y pourriſſoient miſerablement, au lieu de finir en glorieux Martyrs par la main d'vn bourreau, ſelon leur ſainct deſir.

Ces pieux deuoirs eſtoient accompagnez [2] d'vn ſi grand luſtre; que la memoire de ſon Ambaſſade ſera long temps chere & en Eſpagne & en Angleterre. Pendant ſon abſence, le Roy PHILIPPE III. & quelques principaux Miniſtres de Sa Majeſté receurent de lui en pre-

1 Alonſo Lopez de Haro en la 2. Partie, en la Genealogie de la Maiſon de TASSIS.

2 Le meſme Autheur au meſme endroit: *Eſtuuo en aquella Corte con tan eſquiſito eſplendor y luzimiento, que ſalo embiò à Eſpaña, en dos años que eſtuuo alli, preſentados al Rey Nueſtro Señor, y a otros particulares mas de dozientos caualios de los de aquel Pais: donde gaſtò de ſu hazienda paſſados de dozientos mil eſcudos en aquella ocaſion.*

ſent plus de deux cens cheuaux d'Angleterre, tous d'vne exquiſe valeur. A la Cour du Roy Anglois il y parut pendant tout ce temps auec tant de ſplendeur, que ſon ſejour de Londres lui couſta plus de deux cens mille eſcus. Mais pour comble d'honneur, tout cela fut peu au prix des [1] loüanges qu'on lui donna de s'eſtre acquitté dignement de cete importante negociation.

A ſon retour en Eſpagne le Roy Iacques l'honora de fort beaux & riches preſens : leſquels il dedia depuis au ſeruice de Dieu dans l'Egliſe de S. [2] Auguſtin de Vailladolid, quand il dota ce Conuent conjointement auec ſon frere l'Archeueſque de Grenade, Meſſire IEAN BAPTISTE DE TASSIS, Commandeur de los Santos, ſon oncle ; & Doña Maria de Peralta Muñatones, ſa femme, [3] fille de Don Antoine de Peralta, Cheualier de l'Ordre de ſaint Iacques, Commandeur de Carricoſa ; & de Caſilde de Muñatones de la Maiſon des Marquis de Falces. Ce qui fut fait en l'an M. DC. VI. le XXV. jour de Ianuier, auec attribution du droit de Patronage pour lui & pour les ſiens, & de celui de ſepulture, qu'il y receut aprés ſa mort en la grande Chapelle de la meſme Egliſe : & aprés lui tous ſes ſucceſſeurs compris dans l'acquiſition de ce droit.

CHA-

1 Martin Carrillo en ſes Annales & Memoires Chronologiques d'Eſpagne liu. 6. ſoubs l'an 1603. *Don* IVAN DE TASSIS, *Conde de Villamediana, paſsò à Inglaterra à dar la norabuena al nueuo Rey: porque los Reyes de Caſtilla han conſeruado buena amiſtad y correſpondencia con los Reyes de Eſcocia. Hizo ſu oficio con mucha prudencia, y dio principio à las nueuas Pazes, que poco deſpues ſe concertaron.*

2 Memoires de la Fondation de ce Conuent, communiquées par le Pere Maiſtre Luc de Lipenza, Prieur du Conuent en l'an 1644.

3 Alonſo Lopez de Haro au lieu allegué : *Caso con Doña Maria de Peralta Muñatones, hija de Don Antonio de Peralta, Caualiero de la Orden de Santiago, Commendador de Carricoſa, y de Doña Caſilda de Muñatones ſu muger; como parece por ſu teſtamento, otorgado año de 1561. de quien hazemos larga memoria en la caſa de los Marqueſes de Falces, como decendientes della. Murio el Conde, y fue ſepultado en ſu Capilla mayor de S. Auguſtin de Valladolid, Caſa inſigne deſta Orden : cuyo Conuento y entierro es Patronazgo de los Condes de Villamediana.*

ROMA

## CHAPITRE VIII.

PHILIPPE DE TASSIS, *frere du Comte de Villamediana, eſt fait de pluſieurs Conſeils, puis Commiſſaire General de la Saincte Croiſade.*

C'EST vn des plus ſçauans * Hiſtoriens de noſtre Roy, qui m'a fourni de quoi loüer PHILIPPE DE TASSIS, dernierement Archeueſque de Grenade: car cet Autheur, ne poſſedant aucune remarque, qu'il ne tienne pour commune auec tous les eſtran-

* Maiſtre Gil Gonçalez, Annaliſte du Roy, de qui parle en cette ſorte le P. Claude Clement en ſon Muſeum liu. 3. ſection 2. chap. 4. *Degit in hac vrbe Regiâ (Madritenſi) D. Gilius Gonçalez Davila, Chronologus Regius, qui doctior an humanior ſit vix ſcias: multiplex doctrina in eo quidem eximia eſt, Temporum verò incredibilis: argumento ſunt vary illi Commentarij, quos edidit edidique: teſtes vero quotquot eum nouêre Litterati omnes.*

eſtrangers, m'a fait le plaiſir d'extraire par auance de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique d'Eſpagne, qu'il veut bien toſt mettre au jour, ce que j'en dirai deſormais.

Cet Illuſtre Prelat [1] naſquit à Vailladolid, & fut [2] fils de RAIMOND DE TASSIS, Cheualier de l'Ordre Militaire de ſaint Iacques, & de Catherine d'Acuña. Ayant reſolu de ſuiure l'Egliſe, & d'y ſeruir Dieu le plus vtilement qu'il pourroit, il taſcha de bonne heure de s'en rendre capable, & de n'eſtre pas comme aucuns, qui à guiſe de certains arbres de plaiſir, ſe contentent d'vn bel exterieur, & ne portans que des fueilles, ne donnent point de fruit.

Son premier degré fut d'eſtre Chanoine de l'Egliſe de Salamanca; où il ſe comporta vertueuſement, & fit conceuoir à tous vne eſtime particuliere de ſon ſçauoir. Delà il fut Inquiſiteur de Valence, & en ſuite de Grenade: qui ſont [3] deux des Tribunaux ſubalternes à l'Inquiſition Generale, compoſez chacun de trois Inquiſiteurs, auec leurs Secretaires, Alguazil, Receueurs, Qualificateurs & Conſulteurs; par l'aduis deſquels on traitte des matieres de Religion, qui ſe preſentent aux Royaumes où ſont leurs ſieges, auec vne grande rigueur. C'eſt pourquoi le meſme [4] Autheur dit, que les Miniſtres de ce Conſeil doiuent eſtre perſonnes de vie ſans reproche,

1 Le meſme Gonçalez Daula en ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique d'Eſpagne non encore imprimée: *Don* PHILIPPE DE TASSIS *nacio en Valladolid: fueron ſus padres* RAYMONDO DE TASSIS, *Caualiero del Habito de Santiago, y Doña Catalina de Acuña. Fue Canonigo de la Santa Tgleſia de Salamanca, Inquiſidor de Valencia, Granada, y del Conſejo Supremo de la Santa Inquiſicion, Comiſſario General de la Cruzada, &c.*

2 François Zazzera au Traitté de la Maiſon de TASSIS: *Don* FILIPPO, *perſona di molta integrità e valore, eletto Commiſſario General della Crociata, del Conſeglio della S. Inquiſitione, Veſcouo di Palenza, & vltimamente vno Arcieueſcouo di Granata: tiene di rendita Eccleſiaſtica piu di 50. m. ſcudi.*

3 Maiſtre Gil Gonçalez Daula en ſon Theatre des Grandeurs de Madrid, ſoubs le tiltre du Conſeil Supreme de la Sainɛte Inquiſition: *Cada vna deſtas Inquiſiciones ſe compone de tres Inquiſidores, con ſus Secretarios, Alguazil y Recetores, Calificadores y Conſultores, &c.*

4 Le meſme Autheur au meſme Traitté: *Los Miniſtros del Conſejo, y de las Inquiſiciones, han de ſer perſonas aprouadas en Vida, Letras, y ſeguridad de Sangre.*

proche, de grand ſçauoir, & iſſuës de lignée ſans tache.

PHILIPPE DE TASSIS ayant donc eſté employé pendant le cours de pluſieurs années en de ſemblables entremiſes, fut appellé au Conſeil Supreme de l'Inquiſition, auquel tous les autres obeïſſent, pour y aſſiſter aux deciſions les plus importantes de la Couronne en matiere de Religion. Il s'acquittoit au gré de tous de ce nouuel emploi, en compagnie de pluſieurs grands perſonnages, quand il en fut tiré pour preſider à vn Conſeil, & y recueillir lui meſme les voix en qualité de Chef: car la place de Commiſſaire General de la Saincte Croiſade eſtant venuë à vaquer, elle lui fut incontinent conferée. Cet Eſtat, au rapport du meſme Eſcriuain * Eſpagnol, eſt honoré de pluſieurs priuileges que les Papes & les Roys lui ont donnez. Et en ce Conſeil aſſiſtent deux Conſeillers de celui de Caſtille, pour entendre aux affaires de ce Royaume, & vn Regent du Conſeil d'Arragon, pour veiller à celles de cete Couronne, & à celles de Sicile & Iſles adjacentes. Il y a pareillement pour les Indes Occidentales vn du Conſeil de ce Nouueau Monde, & pluſieurs autres perſonnes inferieures. On l'aſſemble trois fois la ſemaine, & l'on y traitte diuerſes choſes notables; entre autres, pluſieurs cas qui ſe preſentent ſur l'vſage de la Bulle, accordée à l'Eſpagne par le Pape IVLES II. en l'an M. D. IX. vulgairement appellée la Saincte Croiſade: parce que, moyennant certaine aumoſne pour aider les armes

* Au meſme lieu, ſoubs le tiltre du Conſeil de la Saincte Croiſade: *Y paraque ſe guardaſſe la reſtitud que conuiene de tan precioſo theſauro, ſe inſtituyò vn Conſejo y vn Preſidente, con titulo de Commiſſario General, al qual le concedieron los Pontifices y Reyes grandes priuilegios.*

Chreſtiennes contre les ennemis de la Foy, on joüit de grands priuileges; dont les repartemens ſe font en ce Conſeil, & les abus s'y chaſtient.

## CHAPITRE IX.

### PHILIPPE DE TASSIS *eſt fait Eueſque de Palencia, puis Archeueſque de Grenade.*

LES peuples Eſpagnols ſont extremement redeuables à nos Monarques, pour le ſoin qu'ils apportent à les pourueoir de bons Eueſques. Les inſtructions que nos Roys donnent aux Princes qui doiuent aprés eux manier tant de ſceptres tous à la fois, commencent preſque toutes par ce pieux enſeignement: Choiſiſſez * de bons & de ſçauans Eueſques. Ils voyent aſſez, que ſi le Capitaine d'vne Armée n'a point de courage ni d'experience, ſes bataillons ſeront bien toſt defaits: & ſi vn Paſteur n'a ni ſoin ni vigilance, ſon bercail n'ira pas loin ſans eſtre endommagé.

Cete maxime ne permit pas que PHILIPPE DE TASSIS, qui auoit desja paſſé par tant de degrez, & donné tant de preuues d'vne ſolide vertu, mariée à vne ſcience vrayement paſtorale, demeuraſt plus long temps ſans eſtre eſleué à la Dignité Epiſcopale: car peu aprés ce que j'ai raconté, il fut Prieur de l'Egliſe Cathedrale d'Oſma, dans la Prouince de Tolede: & de là il fut promeu à l'Eueſché de Palencia, dans celle de l'Archeueſque de Burgos. A cete Egliſe, dont

* Vir clariſſ. Franciſcus Zypæus Archidiaconus Antuerp. de Iure Pontif. Nouo lib. 1. Tit. de Electione: *In Italiâ paſſim Pontifex omiſsâ Electione Epiſcopos aſſumit; vt exiguum ibi vſus ſit Electionum. Nominati tamen eos debent habere qualitates, quæ in Electis à Sacris Canonibus & Concil. Trid. requiruntur: in quâ re noſtri Principes (Deo laus, ipſiſque Principibus) adeò ſunt circumſpecti & religioſi ad imitandam aliorum Regum, vt neminem non jure probandum, & de facto poſteà probatum ac confirmatum vmquam deſignarint.*

dont le Chapitre Cathedral eſt compoſé de quatre vingt Chanoines, & illuſtré de treize Dignitez, [1] le tiltre de Comte de Pernia eſt auſſi annexé, & porté par l'Eueſque.

Il poſſeda ce Siege auec vn ſoin tres-particulier de ſes ouailles juſques à l'an M. DC. XV. auquel le Roy PHILIPPE III. ſatisfait de ſes rares qualitez & vie exemplaire, le choiſit pour Archeueſque de Grenade. Ce lieu a touſjours eſté conſideré par les Roys, comme la Capitale d'vn peuple de Conqueſte de nouueaux enfans de l'Egliſe, & comme de ceux qui compoſent vn pretieux fleuron de la Couronne. C'eſt pourquoi les Roys FERDINAND le Catholique & ſa femme ISABELLE procurerent qu'on y erigeaſt vn Archeueſché; & [2] choiſirent encore leur ſepulture en vne Chapelle Royale, qu'ils y auoient fait baſtir pour y eſtre enterrez tous deux: ce qui fut imité par leurs ſucceſſeurs PHILIPPE I. & CHARLES V. Empereur, juſques au temps du Roy PHILIPPE II. qui voulut enrichir l'Eſcurial du Mauſolée de nos Roys.

PHILIPPE DE TASSIS [3] prit poſſeſſion du Siege Archiepiſcopal en l'an M. DC. XVI. le treizieme jour de May: & delà en auant il ſe comporta en Prelat digne d'vn ſi haut rang dans l'Egliſe, & dans

1 Maiſtre Gil Gonçalez Davila audit Traitté des Grandeurs de Madrid, parmi les Eueſchez de Caſtille: *El Obiſpado de Palencia. Su Prelado ſe intula, Obiſpo y Conde de Pernia.* Et plus bas: *Tiene en la Yglefia Cathedral treze Dignidades, ochenta Canonicados, y veinti-quatro Raciones.*

2 François Vermudez de Pedroſa en ſon liure intitulé, Antiquité & Excellences de Grenade, imprimé à Madrid l'an 1608. liu. 3. chap. 7.

3 Maiſtre Gil Gonçalez Davila en ſon Hiſt. Eccleſiaſtique d'Eſpagne MS. continuant l'Eloge de PHILIPPE DE TASSIS, dit qu'il fut *Prior de la Yglefia Cathedral de Oſma, Obiſpo de Palencia. Gouernò eſta Yglefia ocho años haſta el año 1615. y della fue promouido para el Arçobiſpado de Granada, de que tomo poſſeſſion en 13. de Mayo del de 1616. fue ſu gouierno maraulloſo y afable: obedecia à la razon y juſticia con grande puntualidad: era enemigo de nouedades, y ſe enojaua ſi ſe alteraua el eſtilo de las coſas, dexando lo cierto por lo dudoſo: de todo ſe queria enterar por viſta de ojos, que es la relacion mas verdadera y ſegura: murió en 20. de Iulio del año 1620. y aſſiſtieron en ſu entierro ſu Yglefia Arçobiſpal, Audiencia Real, Inquiſicion y Ciudad y ſu cuerpo deſpues de algunos meſes fue llenado al Conuento de San Auguſtin de Valladolid, donde yaze con ſus padres: y ſu ſepultura carece de Epimphio. Dió al Cabildo de la Santa Yglefia de Granada dos mil ducados para dos anniuerſarios: vno, que ſe dize en el Domingo de la infraoctaua de San Philipe con Viſperas, Miſſa y reſponſi: y otro en la hora nona de la Aſſumpcion de Chriſto al Cielo, de 12. à 1.*

dans les Eſtats d'vn ſi grand Roy. Sa façon d'agir eſtoit ſi bonne, que jamais ſon front ne fut ridé à ſes enfans; ſon viſage riant, accompagné de paroles douces & paternelles, les renuoyoit baignez de joye, pour auoir ſeulement eu l'honneur de lui parler: mais ſa pieté parut principalement, lors qu'il donna trente trois mille ducats au Conuent de ſaint Auguſtin de Vailladolid; où il faiſoit eſtat d'eſtre enterré: outre qu'il laiſſa encore deux mille ducats à ſon Egliſe de Grenade, pour celebrer à tousjours deux Meſſes en l'année; la premiere au Dimanche de l'octaue de ſaint Philippe ſon Patron; & l'autre, au jour de l'Aſſomption de la ſaincte Vierge.

Il mourut le XX. de Iuillet de l'an M. DC. XX. & tous les Ordres, à ſçauoir le Chapitre Cathedral, le Conſeil de l'Audiance Royale, ceux de l'Inquiſition & de la ville de Grenade, & generalement tout le peuple, teſmoignerent vn regret ſingulier d'vne perte ſi conſiderable d'vn homme, dont le gouuernement fut ſi heureux, que l'Autheur que j'ai desja cité, l'appelle rare & digne d'admiration. Son corps fut depoſé en ſa Metropolitaine, & au bout de quelques mois il fut tranſporté à Vailladolid au Conuent de ſaint Auguſtin; où il fut mis dans le tombeau propre à ceux de ſa Maiſon, Patrons de l'Egliſe & du Monaſtere; ſans toutefois y auoir laiſſé autre memoire exterieure que ſon pourtrait au naturel, à l'oppoſite de celui de ſon frere le Comte de Villamediana, à coſté du maiſtre Autel, & dans le Presbytere.

CHA-

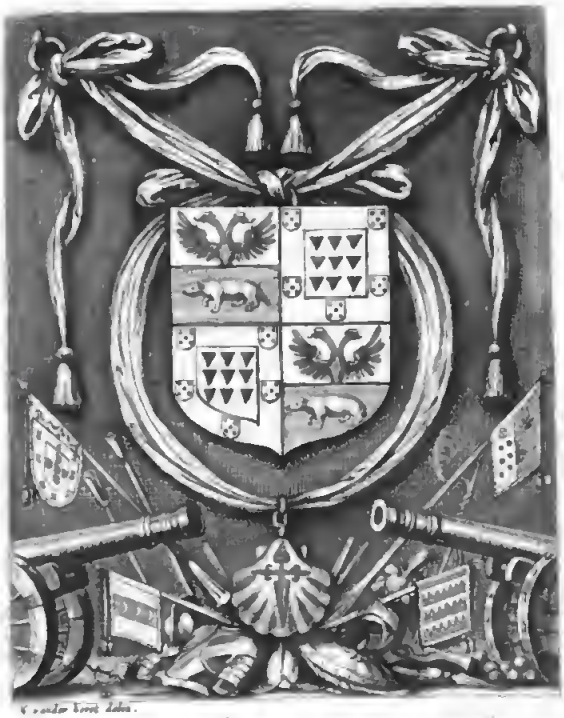

## CHAPITRE X.

PIERRE DE TASSIS, *Cheualier de l'Ordre Militaire de ſaint Jacques, paſſe en Flandres, paroiſt dans les Commandemens, & ramene les troupes eſtrangeres à l'inſtance des Eſtats par ordre de Sa Majeſté.*

LE troiſiéme fils de RAIMOND DE TASSIS, Cheualier de l'Ordre Militaire de S. Iacques, & de Catherine d'Acuña, petite fille du Comte de Buendia, * s'appella

* Alonſo Lopez de Haro parmi les enfans de D. Raymond de TASSIS rapporte: *Don* PEDRO DE TASSIS *Caualiero de la Orden de Santiago, y encomendado en ella*, &c. Prudencio de Sandoual, Eueſque de Pampelune, en la Genealogie de la Maiſon d'Acuña: *Nacieron mas deſte matrimonio Don* PEDRO DE TARSIS, *que murió ſin ſucceſſion, y Doña Angela*, &c.

PIERRE DE TASSIS; & fut vn des plus renommez Capitaines de ſon temps.

Premierement [1] il ſeruit dans les Eſtats de Flandres, & y fut Lieutenant de la Compagnie de cheuaux de Don Lope d'Acuña ſon couſin germain, dez l'an M. D. LXVIII. Peu de temps aprés il en eut vne lui meſme, laquelle il commandoit encore en l'an M. D. LXXVI. quand il parut dans le deſordre [2] ſuruenu en la ville de Maſtricht par l'empriſonnement du Gouuerneur nommé Monteſdoca, & par la reuolte de quatre compagnies du Comte d'Eberſtein. Il aſſiſta auec tant de valeur en cete occaſion, qu'il fut vn des premiers à entrer dans la place pour l'aſſeurer au Roy. Et deuant la fin de la meſme année, au milieu de la confuſion qui arriua dans la ville d'Anuers, il s'y comporta [3] auec tant de courage pour la cauſe du Roy, & tant de bonté pour aucuns bourgeois, qu'il ne tint pas à luy d'exempter du malheur commun pluſieurs qui neantmoins y perirent.

Le Prince Don IEAN D'AVSTRICHE eſtant arriué aux Païs-bas, il y continua ſes ſeruices, & fut du nombre de ceux en qui ce genereux Prince teſmoigna ouuertement auoir logé ſa confiance, juſques à la ſortie de ceux de ſa nation; auec leſquels il fut incontinent rappellé: car aprés la paci-

1 Iean Baptiſte de TASSIS, ſurnommé le Balaffré, au Traitté ms de ſes ſeruices: *A la fin del año 1568. o 69. aſſenté plaça de ſoldado en la Compañia de caualos de Don Lope de Acuña: lo vno que tenia mas affecion a la Caualleria; lo otro que hauia entonces mas nobleza en ella, y de nacionec: y* Don PEDRO DE TASSIS *mi primo hermano, Teniente della, por donde eſperaua valer mas: ſerui en ella haſta la fin de 1571.*

2 Vir Illuſtris Ioannes Baptiſta de TASSIS Legatus Regius in Aula Francorum, in Comment. de Bello Belgico lib. 3. *Fuit in hac expeditione ſingularis admodum opera* PETRI TASSII; *qui quamuis eſſet Prafectus Equitum, pedes tamen per illas turres, qua ad portam Bruxellenſem à Monteſdocâ præſidijs tenebantur, tam viriliter ſeſe geſſit, vt præcipuus inter incrœnnes exiſtere.*

3 Idem Auctor loc. cit. *Multi denique dum trepidi ad fluuium nauigiaque confugiunt, quibus ſe condant mortemque effugiant, ſubmerſi: inter quos fuit Eberſtenius; Benurius autem comprehenſus in canali noua ciuitatis, quo ſe receperat vnà cum Glabbequio Equitum Præfecto, fide datâ à Romero &* PETRO TASSIO: *qui vſque Romero toto die ſtrenuè adfuerat, cùm ad terram per aſſerem quem ex porrexerant venire conatur, in mediâ viâ lapſus ibi peryt, Glabbequiumque ſuo exemplo admonuit, vt cautius tabula ſe conſideret; quod ille fecit, ſalunſque terram attigit.*

pacification faicte auec trois Prouinces, le Roy voulant donner vn teſmoignage authentique de ſon affection à ſes peuples, il ſe laiſſa aller juſques à condeſcendre, qu'on leur oſtaſt les ſoldats Eſpagnols & autres de nations eſtrangeres, que Sa Majeſté n'entretenoit chez eux que pour leur propre defenſe; & voulant monſtrer l'eſpoir qu'il auoit en leur fidelité, il dit qu'il eſtoit content d'eſtre poſſeſſeur de leur affection. Mais ces [1] peuples ſe repentirent bien toſt; & reconnoiſſans publiquement la bonté de ce Monarque, ils recoururent incontinent à lui, & lui firent inſtance de leur enuoyer les meſmes gens, dont ils auoient deſiré l'abſence. Ce fut PIERRE DE TASSIS qui les ramena en l'an M. D. LXXXII. & qui vint raffermir les bons ſubjets du Roy dans leur ancienne fidelité.

[1] Idem Auctor lib. 6. *Redierat praterea hoc anno Hiſpani ac Itali milites, quos per pacificationem trium Prouinciarum tam ardenti odio ejectos ſuprà diximus, vt etiamſi ſæua intelligerent, ſine illis non poſſe bonâ ſucceſſu ſtè contra Auſtricum ac Gallos bellum geri; nullo tamen modo induci potuerint vt eos retinerent. Itaque id quod non potuit imprudentia effecit neceſſitas; coëgit eos redegit, vt miſerint in Hiſpaniam, qui Regem communi nomine rogarent, vt eos juberet reuerti: quod effectum eſt ductore* PETRO TASSIO.

## CHAPITRE XI.

PIERRE DE TASSIS *eſt enuoyé par le Roy aux Iſles Açores contre Philippe Strozzi, qui y eſtoit enuoyé de France au ſecours du Baſtard Antoine de Portugal.*

LE ſejour de PIERRE DE TASSIS fut court dans les Eſtats de Flandres aprés qu'il y eut ramené les troupes eſtrangeres: car la meſme année il fut rappellé à la Cour, pour auoir vn des principaux Commandemens dans l'Armée nauale, que le Roy deſtinoit d'enuoyer aux Iſles Açores; où [2] la

[2] Scipion du Pleix en l'Hiſt. de Henry III. Roy de France ſoubs l'an M. D. LXXXII.

Royne de France, Catherine de Medicis, auoit enuoyé vn ſecours notable à Antoine, Baſtard de Don Louys Infant de Portugal. Ce Prince illegitime eſtant vagabond, & ne ſçachant preſque plus où prendre port, deſcendit à Calais, & demanda des ſecours à la Royne Mere de Henry III. qui ſe flattoit elle meſme de je ne ſçai quel droit ſur le Portugal, fondé en apparence ſur ce qu'elle deſcendoit d'Alfonſe III. & de Mahaut Comteſſe de Bolongne en Picardie. Ie ne veux pas ici debattre les raiſons d'vne part & d'autre, ni eſtaler ce qu'en eſcrit le Pere Caramuël, de l'Ordre de Ciſteaux, en ſon liure intitulé PHILIPPE LE PRVDENT; non plus que ce que dit au contraire le Sieur de Prioſac en ſes Annotations ſur ledit liure: il ſuffit maintenant d'aſſeurer, que c'eſtoit vne pretenſion rance, & ſi mal fondée, que celle meſme, qui maintenoit l'auoir, s'en deſpouilla ſans violence en faueur de ce Baſtard. Elle auoit dormi pluſieurs ſiecles, mais à la fin elle s'eſueilla ſoubs le regne de Catherine: car cete Royne, ardente de ſon naturel, n'eſperoit pas moins au commencement que d'auoir vne bonne partie du Royaume pretendu, gagnant le Baſtard Antoine par vn don, auquel il ne l'auoit aucunement obligée. Elle * lui donna donc vne Armée de mer pour aller aux Iſles Açores; d'où par aprés il pourroit facilement deſcendre en Portugal, & nuire aux Caſtillans en la nauigation des Indes. Philippe Strozzi Florentin, fils du Mareſchal de France tué deuant Thionuille en l'an M. D. LVIII. & parent

* Voyez ci deuant le Chapitre XIII. de la Seconde Partie.

parent de la Royne Mere, fut fait Admiral de cete flotte; Charles de Coſſé, Comte de Briſſac, ſon Lieutenant; & pluſieurs autres perſonnes de condition, honorées de diuerſes charges: & entre autres plus de deux cens Gentilshommes volontaires. L'entrepriſe reüſſit aſſez bien au commencement, & la Tercere ſuiuit incontinent leur parti, puis celle de ſaint Michel, qui en eſt vne autre, auec Villafranca, Cité Epiſcopale parmi ces Iſles, furent aſſujetties à Antoine. Il ne reſtoit plus que la Citadelle de cete ville, qui tinſt pour le Roy PHILIPPE.

Entretant ce Monarque dreſſa vne puiſſante Armée de Mer, qui ſingla vers ces Iſles en diligence: & parmi ceux qui auoient l'honneur d'y commander, eſtoient Aluaro de Bazan, Marquis de ſaincte Croix, Don Pedro de Toledo, Hugues de Moncada, le Marquis de Fauora, Michel de Cardona, François Bouadilla, Don PIERRE DE TASSIS, Michel Oquendo, & autres Seigneurs & Caualiers Eſpagnols, tous de marque. A l'approche de ces Chefs & de leur Armée, Strozzi ſe mit en mer, reſolu de les combattre: c'eſt pourquoi [1] le Conſeil eſtant promptement aſſemblé, PIERRE DE TASSIS fut d'aduis de faire merueilles auec les autres en cete occaſion: & immediatement aprés, les vaiſſeaux François s'aduançans, l'eſcarmouche fut terrible, & l'effort en fut ſouſtenu par [*] TASSIS & Bouadilla. Cetuici approcha le premier; mais eſtant chargé par les ennemis, il fut ſoudain eſpaulé par le Seigneur de TASSIS: tellement que la victoire pan-

1 Thuanus Hiſt. lib. 75. anno 1582. *Adhibuta in conſilium Petro Toletano, Lupo Figueroa, Fauora Marchione, Chriſtophoro Eraſto, Petro* TAXI, &c.

2 Louys Cabrera en l'Hiſt. du Roy PHILIPPE II liu. 13. chap. 8. *Oquendo le ſocorrió con la Capitana de Viſcaya por el ſiniſtro lado, diſparando ſus cañones contra la Almiranta Franceſa: y los Capitanes Chacon y Barragan hazian dar rezias cargas, y ſin ceſſar a la Infanteria, y viuamente la de la naue de Don* PEDRO DE TASSIS.

panchant euidemment en cete conjoncture deuers les Eſpagnols par la priſe de Philippe Strozzi, Don PIERRE DE TASSIS contribua beaucoup à vne des plus celebres victoires obtenuës ſoubs le Roy PHILIPPE II. On remarqua en ſuite de ce rude choc, qu'il deſcendit le [1] premier; & qu'en teſte de quatre Compagnies il chargea ſi heureuſement les ennemis qui tenoient le port, qu'il s'en rendit bien toſt maiſtre. La defaite totale des François fut le payement de l'outrecuidance d'Antoine, qui aprés la perte des Chefs qu'on lui auoit preſtez, s'en retourna en France y paſſer le reſte de ſes jours dans l'obſcurité, auec regret de n'eſtre pas demeuré dans ſon deuoir à l'endroit des Roys Catholiques, ennemis de la violence.

1 Alonſo Lopez de Haro au lieu allegué: *Fue à las Terceras que ſe auian rebelado à la Corona de Eſpaña: para recuperacion de las quales fue deſpachado el valeroſo Marques de Santa Cruz, el año de 1582. que con feliz ſuceſſo fue vencedor de vna de las mas ſeñaladas victorias de mar y tierra que ſe ha eydo, à donde moſtrò bien el valor de ſu perſona, ſaltando en tierra, el Maeſſe de Campo Bobadilla, y Don* PEDRO DE TASSIS, *con quatro Compañias.*

## CHAPITRE XII.

PIERRE DE TASSIS *repaſſe en Flandres auec vn Terce Eſpagnol, & meurt glorieuſement au Siege de Tenremonde.*

APRE'S tant de preuues de la valeur de PIERRE DE TASSIS, quand il reuint à la Cour du Roy PHILIPPE II. Sa Majeſté jugea, que l'eſtat de ſes affaires ne permettoit pas qu'vn ſi bon Chef demeuraſt ſans emploi dans l'Eſpagne, où le Portugal eſtoit entierement reduit à ſon obeïſſance; & qu'il valloit mieux l'enuoyer en Flandres pour la troiſiéme fois, auec la qualité de [2] Maiſtre de

2 Idem ibidem: *Fue deſpues el ſobredicho Don* PEDRO DE TASSIS *en las guerras de Flandes eſtello Maeſtre de Campo de vn Terco de Eſpañoles, y en eſte cargo murió, reconoſciendo la batiria debaxo de Terremonda.*

de Camp d'vn Terce Eſpagnol, & ordre de veiller pour le Roy à la conſeruation de ſes Armées. Le Duc de Parme qui gouuernoit alors, & qui auoit connu PIERRE DE TASSIS du viuant du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE ſon oncle, le receut auec amour, & s'esjoüit, qu'en vne ſaiſon feconde en lauriers ce braue ſeruiteur du Roy vinſt pour en cueillir. Ce Prince donc faiſant ſes approches pour ſe rendre maiſtre des villes principales de ces Païs, comme d'Anuers, de Bruxelles, & autres ſemblables, reſolut d'aſſieger la ville de Tenremonde, ſituée aux confins des Prouinces de Brabant & de Flandres. Sur ce les troupes, & entre autres le Terce de PIERRE DE TASSIS approcherent: & deuant toute œuure on ſaigna le foſſé, on rompit les diques & les eſcluſes pour eſſuyer le terroir de cete ville, plus forte par les eaux qui le couurent, que par aucun artifice. Cela fait, il fut arreſté au Conſeil d'attaquer vn bouleuart, & d'y arborer les Armes du Roy. Quelques Autheurs diſent, que PIERRE DE TASSIS eut charge du Prince d'aller reconnoître [1] ponctuellement le lieu deſtiné à ce genereux deſſein; & qu'ainſi qu'il s'acquittoit de ce deuoir, il fut tué [2] d'vn coup qui vint de la ville defenduë par les ennemis. D'autres eſcriuent qu'il demeura dans [3] l'action

1 Alonſo Lopez de Haro au lieu ſuſdit.

2 Dauid Lindanus lib. 1. Teneram. c. 7. n. 208. *Inde antequam murum aderetur, cujus ruinam nono intus opere propugnatores compenſarant, deditione urbem cepit* XVII. *Auguſti* 1584. *amiſſis in oppugnatione & ante multis* MAGNI NOMINIS *militibus; inter quos Petrus de Paco, Chiliarcha Hiſpanus, &* PETRVS TAXIS.

3 Franciſco Caro de Torres en ſon Hiſt. des Ordres Militaires d'Eſpagne liu. 3. chap. 4. *Don* PEDRO DE TASSIS *paſsò à Flandes, donde ſiruiò valeroſamente, ſiendo Capitan de Infanteria y de caualloS. Saliò quando los Eſpañoles.* Et peu aprés, où il eſt parlé de l'expedition des Açores: *Peleò en la armada contra Philipe Eſtroci. Y en la expugnacion de la Iſla, bolviò à Flandes con el miſmo officio, y del Conſejo de guerra en tiempo del Principe de Parma. Murió peleando en el ſitio de Turemunda.*

Iacobus Auguſtus Thuanus Hiſt. lib. 80. vbi de propugnaculo: *Tandem à Regijs poſt trium horarum certamen fuit captum, magno defenſorum damno, qui partim inter certandum, partim poſt prælium, dum ſe nimis propere recipiunt, aquis hauſti perierunt, majore utique numero quàm Regij; ex quibus Petrus Pacenſis Caſtrorum Præfectus, &* PETRVS TAXIS *Exercitus Curator deſiderati ſunt.*

ction meſme, & qu'il fut tué allant à l'aſſaut. Quoi qu'il en ſoit, il rendit en cete derniere occaſion vne riche preuue de ſa valeur, & termina ſes jours auec vn ſingulier honneur au ſeruice du Roy ſon Maiſtre en l'an M. D. LXXXIV. ne laiſſant qu'vn fils Naturel heritier du courage de ſon pere, comme je dirai incontinent.

Le peintre s'eſtant eſgayé à faire paroiſtre vne partie des belles actions de cet homme illuſtre aux enuirons de l'Eſcu de ſes Armes, il m'a obligé de dire ici, que les bannieres qui s'y voyent repreſentées, ſont les armes des Chefs qui furent totalement defaits aux Iſles Açores, dont le blaſon n'eſt pas ignoré par les curieux: & que les deux pieces qui ſont pointées l'vne contre l'autre marquent le genre de ſa mort: tout ainſi que le tombeau releué de Meſſire Iacques de Lalain, dit le Bon Cheualier; lequel eſtant magnifiquement enterré à Lalain au milieu de ſes trente deux bannieres, a auſſi ſoubs ſa teſte vn veuglaire ou gros fauconneau, inſtrument qui jadis le priua de la vie.

CHA.

ROMA

## CHAPITRE XIII.

IEAN DE TASSIS II. *du nom, Comte de Villamediana, meurt à la fleur de ſon âge, & auec lui ſa Branche s'eſteint en Eſpagne.*

IL fut fils vnique legitime de IEAN DE TASSIS I. du nom, Comte de Villamediana, & naſquit en Portugal, quand le Roy PHILIPPE II. y tenoit ſa Cour. Depuis il fut eſleué en celle de Madrid, & pour ainſi dire auec * Alonſo Lopez de Haro, dans le

* Alonſo Lopez de Haro en la Deſcente de la Maiſon de TASSIS, au 5. Vol. du Nobiliaire d'Eſpagne: *Nacio en Portugal: haſe criado ſiempre en la Corte y Palacio Real, donde en todas las ocaſiones de luzimiento haſido de los primeros: paſsò al Reyno de Napoles, donde por ſus letras y eſplendor fue de todos admirado en aquella Prouincia.*

le Palais Royal. Son pere, qui vouloit vn jour en faire vn grand ſeruiteur de nos Roys, lui donna pour maiſtre aux lettres humaines, & prit à ce deſſein dans ſa maiſon, Louys Tribaldo Toledo, non moins connu par ſes doctes eſcrits en vers & en proſe, que par ſa qualité d'Hiſtoriographe general des Indes. Cet homme docte ayant rencontré vn eſprit propre à receuoir ſes inſtructions, y fit vn merueilleux profit, & le rendit capable non ſeulement de ſe diuertir; mais de ſeruir vn jour vtilement nos Princes, en ſuite de l'intention du Comte ſon pere.

A l'eſtude des bonnes lettres ſuccederent par ordre les exercices propres à vn Seigneur de ſa condition : en quoi il ſe fit admirer par tout, depuis que pour ſe rendre habile & vniuerſel il commença de voyager; mais principalement au Royaume de Naples, où ſon addreſſe de corps & d'eſprit & ſa magnificence rauirent tout le monde. C'eſtoit Don Pierre de Caſtro, Comte de Lemos, ſon allié (ſi je ne me trompe) du coſté de la Maiſon de la Cerda, qui alors en eſtoit le Viceroy. C'eſt pourquoi il voulut ſoubs lui faire voir publiquement à ce Royaume, combien de gentilleſſes produiſoit la Cour de leur Roy; & ayant fait vn Tournoy dans la ville de Naples, où ſe trouuerent grand nombre de Napolitains titrez & qualifiez, il en ſortit auec vn tel applaudiſſement, que la memoire en dure encore, &, au recit d'vn * Autheur de ce Païs là, elle

* Don François Zazzera Napolitain en la Genealogie de la Maiſon de TASSIS, au 2. tome de la Nobleſſe d'Italie: *D. Gio II. di queſto nome, Canaliер dell' Abito de San Iacopo, e Corriero Maggior Generale di tutti i Stati di Sua Maeſtad, perſona per le ſue virtù e grandezze molto amata. Fù in Italia & in Napoli gli anni paſſati nel gouerno del Sig. Conte di Lemos, con il quale è vnito in parentela, per cagion de la moglie, per alcune ſue pretendenze de molta ſtima; one laſciò della ſua magnanimità e valore teſtimonij e memoria tale, che per molti ſecoli n'andrà la fama gloriosa, ed in particolare per la repreſentatione di quel Torneo ove s'immortalarono molti Canalieri e Titolati Napolitani.*

elle paſſera juſques à la poſterité durant pluſieurs ſiecles: tant il remporta de loüange.

S'il fit merueilles dans la ville de Naples, il n'en fit pas moins à * Valence, en l'an M. DC. XVI. quand le Roy fut y celebrer ſes nopces auec Madame ELISABETH DE FRANCE, Princeſſe des plus accomplies qui fuſt alors ſur terre, & qui tout nouuellement nous a eſté rauie. Il fut vn des plus eſclattans aſtres qui emprunterent alors leur lumiere du Roy comme de leur Soleil, & qui dans cete ville parurent tous comme dans vn ciel: car lui entre autres s'y rendit ſi remarquable, que ſeulement à le voir, on jugeoit combien eſtoit grande la Majeſté du Roy qu'il auoit l'honneur de ſeruir. C'eſtoit en de ſemblables occaſions, qu'il ſe piquoit de faire voir que nos Princes ont des vaſſaux ſi adroits & ſi magnifiques en toutes choſes, que l'Eſpagne ne cede rien en ce point à tous les autres Païs. Ce n'eſt pas que parmi ces exercices de Paix il fuſt plus enclin à ſe faire paroiſtre que dans vn camp Royal. Il fit bien voir incontinent aprés ces reſjoüiſſances publiques, que s'il auoit de l'aduantage dans les Iouſtes & parmi les Tournois, il n'auoit pas moins ni de conduite ni de courage dans les combats ſerieux. La guerre s'eſtant rallumée en Italie la meſme année, & les François remuans touſjours dans le Milanois par le moyen du Prince Charles Emanuel Duc de Sauoye, lors que Don Pierre de Tolede eſtoit Gouuerneur de Milan, il y paſſa & commanda vn Terce; auec lequel il ſe trouua en tous les

* Alonſo Lopez de Haro: *Ha ſeruido à Su Mageſtad en diuerſas jornadas, y en la de Valencia, quando fue à celebrar ſus Reales bodas con grande luzimiento, como lo hizo en Italia; dexando los pleytos y conuenencias de ſu caſa, à que fue, y acudiendo al ſeruicio de Su Mageſtad; como acudiò a los monimientos de Lombardia, donde firmò de Maeſtre de Campo, haſta las primeras Pazes ſobre Aſte.*

Sieges & rencontres qu'on eut auec les ennemis, juſques à ce que la Paix ſe fit auprés d'Aſte. Pendant cete campagne, c'eſt vne choſe [1] preſque incroyable de la ſplendeur auec laquelle il traitta les nations Eſpagnole & Italienne, les receuant auec tant d'accueil, & les regalant à ſi grands frais, que la deſpenſe qu'il faiſoit, & qui en euſt eſpuiſé pluſieurs autres, lui acquit vne reputation non pas d'vn Seigneur particulier, mais qui eſgaloit celle des Princes.

Eſtant de retour, il veſquit encore quelques années dans vne ſinguliere eſtime; mais la trop grande force de ſon eſprit, jointe à ſa magnificence exterieure, lui ayant cauſé des ennemis en la Cour de noſtre Grand Roy, les enuieux le pourſuiuirent à outrance par des libelles menſongers; juſques à tant qu'il mourut, preuenu & muni des Sacremens de l'Egliſe, ſans laiſſer aucuns enfans, qui ayent du depuis fait ſucceſſion, quoi qu'il en euſt eu pluſieurs de Madame ANNE DE MENDOÇA ET DE LA CERDA [2] ſa femme, fille de Don Henry de Mendoça & d'Arragon, frere legitime du cinquiéme Duc del Infantadgo, & de Dame Anne de la Cerda, Marquiſe de Cañete, ſa femme: ceteci, fille de Don Ferdinand de la Cerda, frere legitime du Duc de Medina-Celi.

Son corps fut porté à ſaint Auguſtin de Vailladolid auprés de ſes parens, & de ſes petits enfans, qui tous y auoient receu la ſepulture, comme Patrons du meſme lieu: qui eſt l'vne des plus belles marques de la branche des Comtes de Villa-

1 Alonſo Lopez de Haro: *No ſolo moſtró ſu valor, y talento en muchas ocaſiones, ſino gaſtando y empañando con ſu caſa y hazienda toda la Nacion Eſpañola como la Italiana, auiendoſele ofrecido con ambas ocaſiones, que el ſupo muy bien gozar para tener entre ellos el nombre y reputacion que tiene del mas magnifico, magnanimo, prudente, y cortés Caualero, que han conocido ambas naciones.*

2 Le meſme Autheur: *En eſte año 1619. no tiene hyo, aunque los ha tenido ſiendo caſado con Doña Ana de Mendoça y de la Cerda, hija de Don Enrique de Mendoça y Aragon, hermano legitimo del quinto Duque del Infantadgo, y de Doña Ana de de la Cerda ſu muger.*

Villamediana de la Maiſon de TASSIS, qui reſte en Eſpagne, aprés la mort de ce dernier Comte: eſtant veritable, que cete Egliſe, qui eſt de leur fondation, eſt l'vne des plus ſomptueuſes en baſtimens & architecture qui ſoit en Caſtille.

Sa mort fut ſuiuie d'vn grand procés entre ſes proches: mais enfin ſon Excellence Don Inigo Velez de Gueuara, Comte d'Oñate, Grand d'Eſpagne, Ambaſſadeur du Roy en la Cour Imperiale, & du Conſeil d'Eſtat de la Couronne, lui ſucceda en ſes charges, honneurs & Majorat, comme * fils de MARIANE DE TASSIS, fille de RAIMOND DE TASSIS, Cheualier de l'Ordre Militaire de ſaint Iacques, & de Catherine d'Acuña. Tellement qu'aujourdhui le fils Ainé du Seigneur Comte d'Oñate, qui a ſouſtenu desja de tres-honorables emplois dans la Monarchie d'Eſpagne (comme a eſté ſon Ambaſſade d'Angleterre) a porté le tiltre de Comte de Villamediana du viuant de ſon pere.

* Alonſo Lopez de Haro: *Doña* MARIANA DE TASSIS, *hija de* RAIMONDO DE TASSIS *y de Doña Catalina de Acuña ſu muger, como ſe ha viſto, casò con Don Pedro Velez de Guevara, Señor de Salmillas, Alcayde de Eſtella, de quien tuvo por ſu hyo à Don Inigo Velez de Guevara, Señor de Salemillas, Conde de Oñate, por caſamiento con la Condeſa de Oñate Doña Catalina de Guevara, Cabeça deſta nobiliſſima y antigua Familia.*

ROMA

## CHAPITRE XIV.

PHILIPPE DE TASSIS, *fils* * *Naturel de Don* IEAN DE TASSIS I. *du nom, Comte de Villamediana, entre en l'Ordre de Ciſteaux: il y eſt fait Abbé d'Alcala; puis General de la Congregation d'Eſpagne: & meurt enfin Abbé de Hitero en Nauarre.*

* Alonſo Lopez de Haro en ſon Nobiliaire d'Eſpagne, parlant des enfans Naturels du Comte de Villamediana: *Don* FELIPE DE TASSIS *Abad General de la Orden de San Bernardo.* François Zazzera en ſon Liure de la Nobleſſe d'Italie: *N. naturale Abbate Generale dell' Ordine di San Bernardo.*

LE grand Ordre de Ciſteaux, dans lequel PHILIPPE DE TASSIS a paſſé la meilleure part de ſa vie, s'eſt ſi fort eſtendu par tout, qu'à peine y en a-t'il aucun autre qui puiſſe conter autant de maiſons Religieuſes que lui. Il commença premierement

ment dans la Duché de Bourgongne : & delà poulſant vigoureuſement ſes branches, il s'eſpandit par tout le Royaume de France, & enſuite il paſſa les Pyrenées d'vn coſté, les Alpes d'vn autre, l'Ocean Britannique d'vn autre ; & puis il penetra ſi auant dans la Mediterranée, qu'on le vit s'eſtablir dans la Grece au moyen de quelques Religieux Bourguignons Francs-Comtois, qui y paſſerent en compagnie de la Nobleſſe la plus choiſie de leur fidele Païs.

Durant pluſieurs ſiecles, la diſcipline y fut exactement obſeruée ; mais auec le temps le relaſchement s'eſtant gliſſé en pluſieurs points des Conſtitutions, les meurs s'en ſentirent ſi auant, que Dieu, qui a touſjours pris vn ſoin particulier de cet Ordre, mit au monde aucuns de ſes ſeruiteurs pour y apporter du reméde. L'Eſpagne, qui en auoit beſoin, eut pour ſon medecin particulier vn homme admirable, nommé * Martin de Vargas, Caſtillan de nation, qui obtint en l'an M. CCCC. XXV. la permiſſion du Pape MARTIN V. de reformer l'Ordre en ſa patrie. Ce glorieux deſſein reüſſit premierement en l'Abbaye du Mont de Sion au voiſinage de Tolede, où cet homme de Dieu dreſſa pluſieurs cellules auec des rameaux & branches d'arbres, ne viuant d'autres choſes que d'herbages, & ne beuuant que de l'eau. Son exemple en attira pluſieurs, qui delà s'eſpancherent par tout, & introduiſirent la reforme en pluſieurs Monaſteres d'Eſpagne.

* Chryſoſtomus Henriquez, Ordinis Ciſtercienſis Hiſtoriographus Generalis, in Menologio Ciſtercienſi octaua Idus Aprilis.

L'Abbaye d'Errera, au Dioceſe de Burgos, fut

fut l'vn de ceux qui receurent ce ſalutaire inſtitut, & qui fleurirent depuis en vertus. En effect ce fut la renommée des ſeruiteurs de Dieu qui l'habitoient, qui esbranla d'abord, & puis gagna entierement [1] PHILIPPE DE TASSIS, fils du Comte de Villamediana. Il y auoit en ce lieu vn [2] Religieux nommé Pere Ambroiſe, qui menoit vne vie pluſtoſt Angelique qu'humaine, & dont la conuerſation eſtoit plus au Ciel que ſur terre. C'eſt merueille d'oüir les graces qu'il receuoit de Dieu: ſes oraiſons eſtoient toutes remplies de ſuauitez celeſtes; & non ſeulement cela, mais Dieu, qui ſe plaiſt à conuerſer auec les ames pures, le fauoriſa juſques à tel point, qu'vn jour eſtant malade il le vint voir, lui paroiſſant comme vn enfant veſtu du ſaint habit de l'Ordre de Ciſteaux, tout rayonnant de lumiere, & ne ſe retira point qu'il ne lui euſt rendu la ſanté, en memoire & teſmoignage de ſa viſite.

Ces exemples, & la ferueur des Religieux de cete maiſon perſuaderent facilement à PHILIPPE DE TASSIS de quitter le monde, & de ſe rendre en ce lieu pour trauailler ſerieuſement au ſalut de ſon ame: ce qu'il fit ſi genereuſement, qu'aprés auoir ſurmonté les eſpreuues accouſtumées de l'Ordre au Monaſtere d'Errera, & donné durant quelque temps diuers teſmoignages d'vne ſinguliere vertu, il fut eſleué par deſſus les autres; & tous jugerent qu'il falloit lui donner des inferieurs, puiſque, nonobſtant qu'il ne fuſt

1 Idem Chryſoſtomus Henriquez in Faſciculo Sanctorum Ordinis Ciſterc. lib x. Diſtinct. 42. cap. 7. in Catalogo Monaſteriorum Congregationis Hiſpanicæ: *Ferraria, Hiſpanicè Errera: cujus Monaſterij filius fuit Reuerendiſſimus Pater Frater* PHILIPPVS DE TASSIS, *Congregationis noſtræ Generalis, qui poſtmodum Abbas Fiterij creatus in Regno Nauarræ, breui fatis ceſſit.*

2 Idem Auctor in Menologio Ciſterc. in Notis ad diem XXX. Aprilis, vbi de Ambroſio Monacho Ferratienſi: *Habitum reformationis noſtræ aſſumpſit in Monaſterio Ferrarienſi, quod patrio idiomate Herrera vocatur; & eſt in Prouinciâ de Rioja ſitum: vbi ab ipſo initio conuerſionis, vſque ad felicem conſummationem vitæ, immaculatè & ſimpliciter conuerſatus eſt.*

*Obyt tandem virtutibus plenus anno Domini* M. DC. XIII. *cùm eſſet Generalis Reformator Obſeruantiæ Regularis Ordinis Ciſtercienſis in Regnis Gallaciæ, Legionis & Caſtellæ, & Principatu Aſturicenſi Reuerendiſſimus* P. PHILIPPVS DE TASSIS, *Comitis Villamediana frater.*

fuſt pas legitime, il eſtoit capable de commandemens. Où il faut remarquer, que ce ne fut pas en quelque petite maiſon Religieuſe à l'eſcart qu'on l'enuoya pour y auoir ſimplement l'intendance de l'œconomie ; mais que ce fut au College de l'Ordre de Ciſteaux en la ville d'Alcala, celebre & fameuſe Vniuerſité. [1] C'eſt vn lieu où l'on inſtruit en toutes ſciences les Religieux de l'Ordre, & où le Superieur eſt honoré de la dignité Abbatiale par vn priuilege particulier du Pape SIXTE V. donné l'an M. D. LXXXVII. Tellement que PHILIPPE DE TASSIS ſe voyant en cete maiſon, qui eſt vn vrai ſejour des Muſes ſacrées & profanes, il n'oublia rien à l'inſtruction de ſes nourriçons, & en ſortit auec tant de ſuccés, que par inſpiration celeſte, le Chapitre de l'Ordre l'eſleut pour General de la Congregation d'Eſpagne: qui eſt le plus grand honneur auquel vn Religieux de cet Ordre puiſſe atteindre au delà des Pyrenées, attendu que ſa [2] juriſdiction s'eſtend ſur les Monaſteres des Royaumes de Gallice, de Leon, de Caſtille, & de la Principauté des Aſtures.

[1] Gaſpar Iongelinus in Notitiâ Abbatiarum Ordinis Ciſtercienſis per vniuerſum Orbem, vbi de hoc Collegio: *Porrò hujus Cœnoby fundatio confirmatur & approbatur à* SIXTO V. *Pontif. Max. qui & hujus loci Abbati conceſſit vti & gaudere omnibus præminentijs, quibus vtuntur & gaudent aliorum Monaſteriorum Abbates de jure, vſu, conſuetudine, vel priuilegio. Datum hoc priuilegium Romæ apud Sanctum Marcum anno* M. D. LXXXVII.

Mon deſſein n'eſt pas d'eſcrire ſes actions particulieres : j'en laiſſe le recit au ſçauant & exacte Annaliſte de cet Ordre, qui a commencé depuis peu par l'Hiſtoire des premiers cinquante ans de nous faire naiſtre le deſir de voir bientoſt le tout, continué au moins juſques à l'âge de nos peres.

[2] Chryſoſt. Henriquez in Menol. Ciſterc. in Notis ad 30. diem Aprilis.

Ie dirai donc ſeulement, que s'il fut aimé & loüé pendant ſon gouuernement, il ne le fut

pas moins aprés qu'il l'eut quitté pour aller finir ſes jours au Monaſtere de Hitero, dont le Roy PHILIPPE III. l'auoit fait Abbé perpetuel. Cete maiſon eſt ſituée au milieu des villes de Pampelune & de [1] Tudela dans le Royaume de Nauarre, à la frontiere d'Eſpagne, & grandement celebre juſques à nos jours, à cauſe des ſacrées reliques de ſaint [2] Raymond premier Abbé de ce lieu, qui donna commencement à l'Ordre Militaire de Calatraué, pour combattre les Sarraſins ſoubs le Roy Sanche de Nauarre.

1 Gaſpar Iongelinus loco citato.

2 Chryſoſt. Henriquez in Menol. Ciſterc. Kal. Februarij.

Eſtant retiré en cete ſolitude, deſchargé de ſon Generalat, & deſembaraſſé des empeſchemens faſcheux & contraires à vne ſaincte vnion auec Dieu, il meſnagea heureuſement le temps qui lui reſtoit à viure, qui fut fort court: & gouſtant à l'aiſe ce que dit vn ſaint Panegyriſte du deſert, que les villes lui tenoient lieu de priſons, & la ſolitude lui ſembloit vn Paradis, il rendit l'eſprit au milieu de ſes Freres, & alla viure eternellement.

CHA-

N. Vander Horst Ie. I. Vanden Schoore Ie.

## CHAPITRE XV.

IEAN DE TASSIS *fils* Naturel du Comte de Villamediana, Capitaine en vn Terce Eſpagnol, eſt tué deuant le Chaſteau de Humbercourt.*

* Alonſo Lopez de Haro parlant des deux baſtards de Iean I. Comte de Villamediana : *Tuuo el Conde por hijos Naturales á* Don IVAN DE TASSIS, *que murió herida de vn arcabuçaze, ganando vn puesto en el ſocorro de Paris*, &c.

TOVT ainſi que je ne penſe pas auoir contreuenu au deſſein principal de cet Ouurage pour l'imperfection de la naiſſance du Prelat dont j'ai deſcrit la vie au Chapitre precedent; j'eſpere de meſme loüer les deux autres qui encore le ſuiuent ſans encourir aucun blâme. Puis qu'ils ont porté le ſurnom de TASSIS, & qu'ils ont voulu imiter la vertu des Seigneurs legitimes de la Maiſon; il

ſemble bon de ne les point obmettre ; mais au contraire de faire voir par le recit de leurs deportemens, que nonobſtant ce defaut notable de leurs perſonnes, ils ont accteu le nombre de ceux qui auec la meſme tache ſe ſont rendus recommandables, & qui ſont rapportez en grand nombre non ſeulement par le Pape PIE II. en vne ſienne oraiſon non publiée, recitée en la Diette de Mantouë ; mais encore plus amplement par Pontus Heuterus*, Autheur de ce Païs.

* In Tractatu de Liberis Naturalibus.

L'autre fils Naturel du premier Comte de Villamediana fut nommé IEAN : il eſt facile à croire que les belles parties qui ſe trouuerent en lui, inuiterent ſon pere à lui teſmoigner beaucoup de bien : car il fut porté à la generoſité, & pour vn defaut qui ſe trouua en ſa naiſſance, il fit neantmoins aſſez connoitre que ſon pere eſtoit d'Illuſtre Maiſon. Le Comte, qui deſiroit paſſionnement de le voir reüſſir, l'enuoya aux Eſtats de Flandres, pour y apprendre le meſtier de la guerre ſoubs le gouuernement du Prince de Parme : où il traina la pique dans le Terce Eſpagnol de Don Antoine de Zuniga, juſques à tant qu'il fut honoré d'vne Compagnie de nation Eſpagnole.

Depuis qu'il eut ce Commandement, il chercha d'employer ſes gens aux occaſions, & leur donna tousjours lui meſme l'exemple. C'eſt en quoi il ſe fit admirer non ſeulement aux Eſtats de Flandres, mais encore en France, aprés la mort du Prince de Parme, lors que Charles,

Comte

Comte de Mansfeldt, lui ayant ſuccedé au gouuernement des armes, & receu ordre du Roy de rentrer en France pour fauoriſer les deſſeins des bons Catholiques, il fit ſejour durant quelque temps en Champagne & en Picardie; où il prit la ville de Noyon : mais les meſures des Miniſtres du Roy PHILIPPE II. eſtans rompuës [1] par la conuerſion du Prince Henry de Bourbon, depuis Roy de France IV. du nom, le Comte de Mansfeldt ayant tourné bride, & reuenant ſur ſes pas en Flandres, il reſolut d'attaquer ſaint Valery, & deliurer en paſſant le Bailliage de Heſdin des courſes continuelles que faiſoit la garniſon du Chaſteau de Humbercourt. On donna cette commiſſion à la Compagnie de Don IEAN DE TASSIS, & à d'autres : mais ce fut le lieu meſme où il acheua quand les autres commencerent; attendu qu'il y perdit la vie en l'an M. D. XCIII. par vn coup d'arquebuſe venant du Chaſteau, auec vn extreme regret des Chefs; dont [2] l'vn, qui a depuis eu l'honneur d'eſtre Maiſtre de Camp general aux Païs-bas, & qui a eſcrit l'Hiſtoire de cete guerre, teſmoigne aſſez le reſſentiment qu'il en eut, quand il l'appelle CAVALIER D'ESPERANÇES PLEINES D'HONNEVR.

[1] Voyez ci deuant le Chapitre XIV. de la Seconde Partie.

[2] Don Carlos Coloma en ſon Hiſtoire des Guerres de Flandres liure 6. *En el camino ſupo el Conde los muchos daños que recibia el Pais y Bayliage de Hedin de coſa de ochenta infantes y treinta caballos, que eſtauan de guarnicion por el enemigo en el Caſtillo de Humbercourt; y arrimandoſele con ſeis cañones le tomò al tercer dia, matando ellos antes de vn arcabuçaſo à Don* IVAN DE TASSIS, *Capitan del Tercio de Don Antonio de Zuniga, y* CAVALLERO DE HONRRADAS ESPERANÇAS.

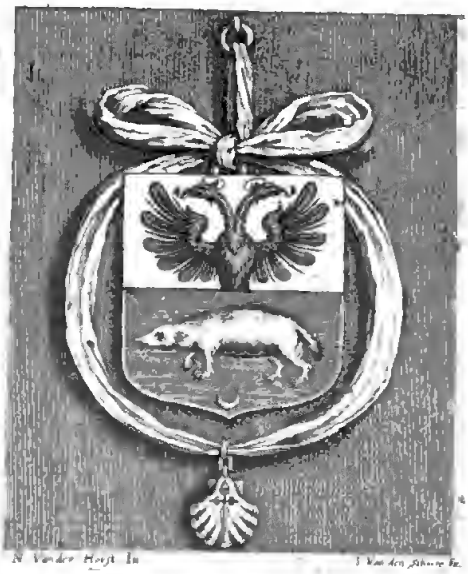

## CHAPITRE XVI.

PHILIPPE DE TASSIS, *Cheualier de l'Ordre de ſaint Iacques, & fils Naturel de Don* PIERRE DE TASSIS, *frere du Comte de Villamediana, eſt tué au ſecours de l'Eſcluſe.*

DON PIERRE DE TASSIS, frere de IEAN I. Comte de Villamediana (de qui nous auons raconté les proüeſſes & actions memorables, aprés auoir parlé du Comte & de l'Archeueſque de Grenade ſes freres) laiſſa en mourant vn fils * Naturel nommé PHILIPPE. Cetuici ſembloit auoir de l'aduantage ſur les autres, pour eſtre vnique, pour eſtre né dans

* Alonſo Lopez de Haro en ſon Nobiliaire d'Eſpagne: *Fue deſpues el ſobredicho Don* PEDRO DE TASSIS *en las guerras de Flandes electo Maeſtre de Campo de vn Tercio de Eſpañoles: y en eſte cargo murio, reconociendo la bateria, debaxo de Torremonda, dexando por ſu hijo natural Don* FILIPE DE TASSIS, *Caualiero de la Orden de Santiago, que murio en el ſocorro de la Incluſa.*

dans la liberté de ſon pere, non engagé au mariage, & pour auoir effacé l'imperfection de ſa naiſſance par ſes loüables & vertueux deportemens.

Son merite donc eſtant reconnu par le Roy, Sa Majeſté ne ſe rendit point difficile à lui accorder [1] l'Habit de l'Ordre Militaire de S. Iacques, eu eſgard à ſes bonnes conditions, aux ſeruices de ſon pere mort deuant Tenremonde, & aux ſiens propres, d'autant qu'il ſeruoit actuellement aux Eſtats de Flandres. Premierement il aſſiſta eſtant Alfere à la bataille de Nieuport, en l'an M. DC. le ſecond de Iuillet, & demeura priſonnier des Hollandois auec pluſieurs autres; dont la liſte a eſté rapportée par vn eſcriuain du [2] parti ennemi. Depuis il continüa de bien faire en ce fameux Siege, qui ne finit que trois ans aprés qu'il fut commencé, ce cimetiere de tant de braues hommes, & ce renommé nouiciat de la Milice Chreſtienne deuant la ville d'Oſtende. Mais nonobſtant cela, Dieu ne permit pas qu'il y terminaſt ſes jours, & lui fournit vne autre occaſion non moins glorieuſe, puis qu'elle enueloppa pluſieurs gens de marque auec lui. Ce fut quand le Comte Maurice de Naſſau, fils du Prince d'Orange qui auoit commencé la reuolte, eſtant deſcendu en Flandres, prit Caſſant, Yſendicke, Ardenbourg, Middelbourg, & mit le Siege deuant l'Eſcluſe. L'aduis en eſtant donné au Sereniſſime Archiduc ALBERT, il jugea important d'arreſter ces nouuelles conqueſtes des ennemis, & pource enuoya

[1] François Zazzera au Traitté de cette Maiſon, en la 2. Partie de la Nobleſſe d'Italie, parlant de Don Pietro de TASSIS: *Fù Caualiero e Commendatore dell' Abito di San Iacobo, e laſciò morendo vn ſuo figliuol Naturale, ancor lui Caualier della med. Croce.*

[2] Henry Haeſtens, Autheur Hollandois, en ſon Hiſtoire du Siege d'Oſtende, au Catalogue des priſonniers faits à la bataille de Nieuport: *Don Pedro de Montenegro, Capitaine Reformé ſuiuant la Cour: Don* PHILIPPE DE TAXIS *Alfere, &c.*

uoya promptement du ſecours, pour tirer de peine les aſſiegez. Cete conjoncture parut ſi belle à pluſieurs qui s'ennuyoient de la longueur du Siege d'Oſtende, qu'ils ſe joignirent au General deſtiné à conduire le ſecours. D'abord les Forts de ſaincte Catherine & de ſaint Philippe furent repris, mais l'entrepriſe ne reüſſit plus auant; & nonobſtant la reſolution des ſoldats, l'aduis fut de ſe retirer, aprés vn rencontre auec les ennemis, où enuiron deux cens demeurerent ſur la place, & entre autres Alexandre de Lalain Marquis de Renty, âgé ſeulement de XXI. ans, Don Alonſo de Borja, Don PHILIPPE DE TASSIS, de qui je parle; le jeune Matignon, Caualier François, & quelques autres, qui y moururent le XVII. d'Aouſt de l'an M. DC. IV.

QVA-

# QVATRIEME PARTIE, CONTENANT LES MARQVES D'HONNEVR DE LA BRANCHE DES MARQVIS DE PAVL DE LA MAISON DE TASSIS.

*Les Marquis de Paül en Italie, iſſus d'vn Puiſné de la Maiſon de* Tassis, *ont touſjours eſcartelé leurs Armes; tantoſt d'vne façon, tantoſt d'vne autre. Preſentement* Antoine II. *du nom Marquis de Paül les porte comme elles ſont ici repreſentées, & blaſonnées à la fin du Chapitre IX. de cete Quatriéme Partie.*

## CHAPITRE I.

SIMON DE TASSIS, *ayant conceu vn regret extraordinaire de la mort de* PHILIPPE LE BEL, *repaſſe en Italie, & s'eſtablit à Milan, où le ſucceſſeur du meſme Prince l'appelle à d'honorables emplois.*

IL faut que ſuiuant la methode que j'ai entrepriſe, au lieu de m'eſtendre à traitter de cete Maiſon en Genealogiſte, je profeſſe ici, que je veux encore imiter en cet endroit les Geographes qui font les mappes du monde

entier ; & non pas ceux qui deſſeignent des Chorographies particulieres. Car tout ainſi que ceuxlà ne marquent que les grands fleuues, ne s'entretenans pas à la diſtinction de tous les bras auſquels ils ſe diuiſent; & que ceuxci au contraire repreſentent exactement juſques aux moindres ruiſſeaux, qui baignent doucement les campagnes des Prouinces qu'ils deſcriuent; j'imiterai ſeulement les premiers en ſuite de mon deſſein, reſeruant ce menu trauail à ceux qui ſeront jugez plus habiles que moi & plus capables d'vn tel emploi.

Ie vai donc donner commencement au diſcours de cete Branche des Marquis de Païl; & ne choiſiſſant qu'vn certain nombre de perſonnes de ce noble rameau, j'entrerai dans ſon Traitté par [1] SIMON DE TASSIS, qui eſt celui meſme, de qui j'ai parlé [2] ailleurs. Il eſt vrai qu'il eſtoit Cadet; mais auſſi il eſt certain, & il en conſte par les termes du priuilege de naturaliſation de ſes freres Ainez & de lui meſme, qu'il fut appellé pluſtoſt que les autres par ſon oncle FRANÇOIS DE TASSIS. Tellement qu'il crut en âge auec le Roy PHILIPPE LE BEL, & eut l'honneur d'entrer ordinairement en ſa Chambre: ce qui gagna ſon cœur juſques à vn tel point, que les Hiſtoriens aſſeurent, que quand ce jeune Prince mourut en l'an M. D. VI. il en conceut [3] vn regret ſi grand & ſi extraordinaire, qu'il ſembloit auoir perdu le ſens: & que cet accident obligea ſon oncle de le renuoyer en Italie; où Dieu permit que s'eſtant remis du tout il ſe

[1] maria

1 François Zazzera: SIMONE, *vltimo figliuolo di Ruggiero, fu della Camera dell' Arciduca* FILIPPO I. *il qual gran tempo fedelmente ſerui.*

2 Au Chapitre III. de la Seconde Partie.

3 François Zazzera: *Fu cariſſimo al Padrone, all' amor del quale non ponto ſi moſtrò ingrato, poiche venendo à morte l'Arciduca, non laſciò indietro attomuno di meſtizia e di lutto; in maniera tale che fù giudicato eſſer vſcito di ſe medeſimo, per cioche oltre l'eſſerſi aſtenuto alcuni giorni dal cibo, eſclamana publicamente non voler ſopranuiuere al ſuo Signore: e nulla ſtimando gli amichi e ſuoi tanti onorati ſermaggi con la Corona Cattolica, da vna quaſi certa deſperazion moſſo, laſciando le ſue diguiſſime pretenſioni de gli officy di Spagna, ſe ne ritornò in Italia, fermandoſi in Milano.*

[1] maria auec vne Dame de la Comté de Goritz dans le Frioul, de Maiſon fort illuſtre, nommée Magdeleine de Renaus, qui veut dire en François autant que *Chaſteau neuf*.

Depuis que la Duché de Milan fut aſſeurée aux Princes de la MAISON D'AVSTRICHE, il y eſtablit ſon domicile, & y demeura ordinairement, honoré, par deſſus de grands & conſiderables reuenus qu'il auoit de ſon propre, [2] d'vne penſion Royale de mille eſcus, qui eſtoit beaucoup alors. Meſme quand le vaillant & celebre Chef Antoine de Leiua, Prince d'Aſcoli, vint à faillir en l'an M. D. XXXV. le commandement de la Porte Toſa dans Milan lui fut confié aprés ce grand perſonnage, qui l'auoit poſſedé. Enfin il mourut laiſſant deux fils & deux filles: les fils furent ROGER & ANTOINE DE TASSIS; dont le premier continua la Branche domiciliée à Milan, & le ſecond fut Autheur de celle des Marquis de Paül.

[1] Le meſme Autheur: *Preſe per ſua moglie Madalena, della Illuſtre non men che antica Famiglia de Renanſca, detta in Italiano Caſtel-nono, principal Famiglia del Contado di Goritzia ael Friouli.*

[2] Le meſme Autheur parlant de ſon ſejour de Milan: *Otie nel rimanente del viuer ſuo, eſſercitò l'Officio di Corriero Maggiore, gratificato d'vna annal penſioae de mille ſcudi dall' Imperador* CARLO V. *e della Porta Toſa di Milano, vacata per la morte di Don Antonio di Leyua Principe d'Aſcoli.*

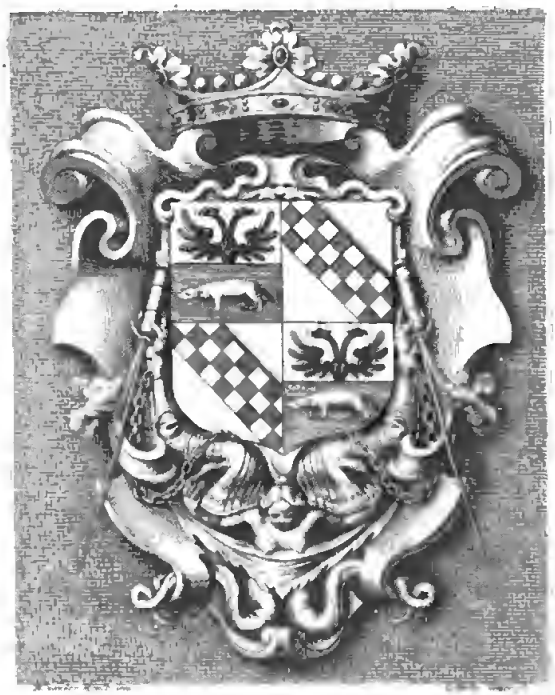

## CHAPITRE II.

ROGER & ANTOINE DE TASSIS *assistent aux fameuses journées de Curſolari & de Lepante:* ANTOINE *eſtant Capitaine à l'âge de* XVIII. *ans, eſt fait priſonnier des Turcs en Afrique, & conduit à Conſtantinople.*

ROGER, fils Ainé de SIMON DE TASSIS, qui s'eſtablit dans le Milanois, prit la place de ſon pere au meſme Païs; & ne degenerant en façon quelconque de ſes Ayeuls, il

il chercha dans les occaſions d'honneur celles de ſe faire connoître à leur exemple. Entre autres les [1] Autheurs ont remarqué, qu'il aſſiſta à la journée de Curſolari auec ſon frere ANTOINE: & qu'ayant donné de riches preuues d'vn noble courage, il ſe retira depuis à Milan pour y ſeruir ſes Princes: où il eſpouſa vne Dame de la Maiſon Catanée, nommée Lucie: de laquelle il procrea pluſieurs enfans, dont l'Ainé, nommé OCTAVE DE TASSIS, ſucceda à ſon pere.

Quant à ANTOINE DE TASSIS, depuis Marquis de Paül, frere de ROGER, c'eſt merueille de lire ce qu'on a eſcrit de lui; attendu qu'il commença ſi jeune à ſeruir, il continua en des Païs ſi eſloignez, & en des occaſions ſi celebres, l'eſpace de tant d'années, qu'on a peine de trouuer de ſemblables exemples dans noſtre Hiſtoire. L'ordre des temps, que j'ai tousjours taſché d'obſeruer en ce Traitté, m'inuite à commencer par ſa tendre jeuneſſe, & à dire que tout d'abord en ſa premiere adoleſcence, on ſe fuſt perſuadé facilement qu'il eſtoit né dans des tentes, au milieu d'vn camp, pluſtoſt que dans la maiſon de ſon pere. Il auoit à peine ſeize ans (aucuns diſent douze) qu'il voulut porter les armes, & qu'il ſe [2] trouua en compagnie de ſon frere ROGER à la bataille de Lepante, & à la journée de Curſolari. C'eſtoit en l'an M. D. LXXI. au temps qu'on euſt dit, à voir la reſolution des Chreſtiens pour s'oppoſer aux inuaſions de Selim Empereur des Turcs ſoubs le grand Pape PIE V. que par vne reuolution notable des temps, le ſiecle,

1 François Zazzera: RVGGIERE, *il quale come primogenito ſuccedette nel carico di Corrier Maggiore in Milano al padre: coſtui ſeruì Sua Maeſtà nella famoſa giornata del Curſolari, inſieme con il fratello* ANTONIO. *Fu egli Signore di vn feudo di molta qualità nel Friouli, il quale oggi è poſſeduto da ſuoi figliuoli. Si ammogliò con Lucia Catanea, Nobile Milaneſe, che li recò in dote molto redaggio in quel di Comachio.*

2 Le meſme Autheur parlant du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, dit D'ANTOINE DE TASSIS, qu'il lui fut ſi cher, *che in ogni ſua impreſa lo tenne appreſſo di ſe, doppo la gran giornata della vittoria Criſtiana, nella quale interuenne ancora* ROGGIERE *ſuo fratello.*

ſiecle, auquel commença la premiere Croiſade ſoubs VRBAIN II. eſtoit reuenu. Cet infidele ayant donné la paix à ſes Eſtats par l'oppreſſion totale de ſon frere & de ſes enfans, tourna tout à coup ſes armes contre les Chreſtiens; & comme vn torrent, qui deſtruit tout ce qui s'oppoſe à ſa violence, il enleua pluſieurs places importantes, qui eſtoient ſoubs la Seigneurie des Venitiens, & entre autres Famagoſte & Nicocie, villes principales du Royaume de Cipre, qui furent ſuiuies de la perte de l'Iſle entiere. Ces rauages ineſperez eſtonnerent à bon eſcient PIE V. l'vn des meilleurs Papes que Dieu ait jamais donné à ſon Egliſe, & le porterent à faire vne ſaincte Ligue auec le Roy PHILIPPE II. & les Venitiens; dont le Prince Don IEAN D'AVSTRICHE eſtant choiſi pour Chef, il s'acquit vne gloire immortelle par cete celebre victoire, où ROGER & ANTOINE DE TASSIS ſe trouuerent.

Peu aprés, ANTOINE cherchant toutes les occaſions de rendre ſon nom celebre, fut * grieuement bleſſé à l'attaque de l'Iſle de Gerues, & fait priſonnier des Mahumetans, qui le conduiſirent à Conſtantinople. Il auoit alors enuiron dixhuit ans, & commandoit desja vne Compagnie d'Infanterie Italienne. Pendant ſa captiuité ſon courage ne s'abatit point; & dans les rigueurs de la priſon il ne fit que ſonger aux moyens de ſe vanger des ennemis de Dieu & de l'Egliſe. C'eſt pourquoi ayant payé lui meſme ſa rançon, ſans s'en remettre à ſes Chefs, pour eſtre pluſtoſt en eſtat de ſeruir, il reuint trouuer les

* François Zazzera parlant d'ANTOINE DE TASSIS & de l'antiquité de ſes ſeruices, dit que *nell' età di 12. anni con vna compagnia di comandò, ſi ritrouò nell' Iſola delle Gerbe; doue malamente reſtò ferito, e preſo da Turchi, fatto ſchiauo, e menato in Conſtantinopoli; dalla qual ſeruitù à ſue ſpeſe ſi ricattò.*

les troupes du Prince Don IEAN comme Chef de la ſaincte Ligue; & ſans penſer au Païs, il ſe jetta dans l'vne des fortereſſes Chreſtiennes, qui bridoient les Infideles.

## CHAPITRE III.

ANTOINE DE TASSIS, *depuis Marquis de Paül, ſouſtient auec admiration de tous vn bouleuart de Thunes contre les Turcs, où il eſt bleſſé grieuement, & en ſuite emmené pour la ſeconde fois captif dans la ville de Conſtantinople.*

CE n'eſt pas ſans raiſon que les grandes ames & les nobles cœurs ſont comparez aux branches du palmier, leſquelles, au recit des Naturaliſtes, ſe rehauſſent plus que deuant, aprés auoir eſté abaiſſées. ANTOINE DE TASSIS, à qui rien ne fit jamais peur, en fit tout de meſme, & s'eſtant jetté dans Thunes, ou pour le moins dans la nouuelle Citadelle que les Chreſtiens y auoient faicte, il reprit ſon ancien Commandement, & fit bien voir peu aprés aux Turcs, que le rude traittement de ſa captiuité n'auoit point diminué ſon courage. Ce fut en l'an M. D. LXXIV. lors que Vluzal, * General de l'armée de mer, & Sinan, beau-fils de Selim, commandant celle de terre, vindrent inueſtir cete Citadelle, & la Goulette, qui en eſtoit prochaine. En ce rencontre, qui fut l'vn des plus renommez du ſiecle paſſé, ANTOINE DE TASSIS fit merueilles: & ſa vertu parut auec

* Iacobus Auguſtus Thuanus Hiſtor. lib. 58.

d'autant plus d'eſclat, que le nombre des gens deſtinez à la defenſe de ces deux places, meſme dez le commencement, eſtoit petit; que pluſieurs des ouurages n'eſtoient pas fort auancez; que pour les ſecours on eſtoit en vn extraordinaire ſilence; & qu'en vn mot, la timidité du Gouuerneur de la Goulette donnoit plus de beſongne aux reſolus, que pluſieurs autres manquemens. Et aprés tout il eſtoit queſtion de maintenir vn lieu important,* poſſedé par le Roy Catholique depuis quarante ans: pour la conſeruation duquel Sa Majeſté auoit deſpenſé quarante millions. Peu aprés l'arriuée de ces formidables armées qui couuroient la mer & la terre de leurs corps & de leurs machines, il falut partager les garniſons, & aſſeurer l'vne des places aſſiegées par la conſeruation de l'autre, diuiſant par ce moyen les forces ennemies. ANTOINE DE TASSIS demeura comme deuant auec Pagan Doria, frere du Prince de Melphe; ſoubs lequel il commandoit deux Compagnies d'Infanterie Italienne: ils furent tous aſſiegez dans le Chaſteau de Thunes, à meſme temps que la Goulette eſtoit fort preſſée. Celui qui eſtoit Gouuerneur en ceteci, ayant tousjours deuant les yeux vn eſſein d'apprehenſions, crioit inceſſamment, & menaçoit continuellement de rendre la place, diſant ne pouuoir ſe defendre dauantage. Aprés vn Conſeil tenu pluſieurs fois ſur les meſures qu'on prendroit à ſecourir la Goulette, qui toutes ſemblerent euidemment dangereuſes, à cauſe que les Infideles tenans les paſſages,

* François Zazzera: *Fù queſta fortezza 40. anni del Rè di Spagna, nel qual tempo ſe ſpeſe per quanto ſi ſcriue, altri tanti conti, o milioni d'oro per ſoſtentarla.*

passages, pouuoient tailler en pieces ceux qu'on y enuoyeroit, qui d'ailleurs estoient si vtiles au lieu d'où ils sortiroient: il fut neantmoins resolu d'y enuoyer des Capitaines auec des soldats, qui par leur valeur & prudente conduite secouruſſent heureusement vne forteresse de si grande consideration. ANTOINE DE TASSIS fut par [1] deux fois du nombre de ceux qui les menerent, & firent cet affaire à souhait. Mais ce ne fut pas tout: car estant retourné dans la Citadelle de Thunes, aprés auoir franchi tous les dangers, la perte de la Goulette tarda si peu, que la nouuelle en estonna les plus hardis. Desormais le petit nombre qui resta, redoublant son courage contre les ennemis qui auoient accreu leurs forces par la prise de cete place, defendit & disputa auec vne valeur presque incroyable les poulces de terre l'vn aprés l'autre. Les Turcs ayans ramassé trois gros pour aller à l'attaque des trois bastions, qui estoient ceux de Gabriel Cerbellon, de Doria, & de Saint Iean, trouuerent vne telle resistance, que nonobstant la foiblesse des assiegez, ils eurent à se retrancher sur les pointes des bouleuarts, les nostres tenans durant plusieurs jours des endroits qui ne deuoient durer qu'vne demie heure. Les moindres pieces de terre y estoient si fort estimées, qu'en [2] diuers lieux les ennemis tenoient vn flanc d'vn ouurage, & les Chrestiens vn autre, sans autre separation que d'vn leger & tumultuaire parapet. Enfin

1 François Zazzera: *Seritrouò in questo tempo andar due volte dal detto forte à soccorrer l'infelice Golletta: la quale finalmente presa da Turchi fu spianata fino à i fondamenti; doppo il gran bottino che ci ritrouò de munitioni e di vettouaglie.*

2 Thuanus loco citato: *Iam hostes quartâ parte aream singulorum propugnaculorum potiti erant, tantumque medio aggere ex eâdem terrâ egesto à Turcis nostri disjungebantur; extenuatoque operarum vi & machinarum ictibus aggere, lapidibus, igniibus & aliis missilibus indefinenter incessebantur. Tandem Idibus Septembribus oriente Sole ijsdem locis tripartito sit impetus. Ad Auriæ propugnaculum summis acriter certatum, Serbellone non Ducis tantùm, sed fortissimi militis partes implente; qui à tergo respicient igne conjecto propugnaculum sui nominis emicare, & mox totâ fronte euersâ & complanatâ subsedisse, properè accurrit, & eâdem virtute irrumpentes hostes auertit, Didaco Osorio & ANTONIO TASSO cum aliquot Hispanis & Italis militibus egregiam operam nauantibus. Sed interim ad Auriam repetito certamine, &c.*

fin le ſixiéme de Septembre à l'aube du jour, le bouleuart de Doria, qui eſtoit desja partagé & tenu à moitié par les Turcs, fut ſi furieuſement attaqué, qu'il ſembloit impoſſible d'y pouuoir reſiſter. D'autre part, celui de Cerbellon eſtant à meſme temps aſſailli, la meſlée y fut ſi terrible, que l'effort des ennemis vainquit la conſtance & le courage du peu de nos gens qui reſtoient. Ce fut en cetuici que le Capitaine ANTOINE DE TASSIS acquit vne gloire immortelle, ainſi qu'il a eſté remarqué par le Preſident de Thou, auec vn autre Seigneur Eſpagnol de la Maiſon d'Oſorio. Les ennemis forcerent la place, à cauſe que les Chreſtiens eſtoient reduits à vn nombre ſi chetif, que les baſtions mentionnez n'auoient pas dauantage de cent hommes à leur defenſe: de ſorte que la reputation des Chreſtiens ſubſiſtoit ſeulement en quelques perſonnes, que Dieu reſerua encore dans la chaleur de la priſe de cete place. De ce nombre furent Cerbellon & IEAN DE TASSIS, tous deux emmenez captifs par les Turcs à Conſtantinople, & depuis deliurez heureuſement: bien au contraire du traittement fait à Pagan Doria, qui ayant mieux aimé ſe fier aux Mores du Pais, que non pas aux Turcs, paya incontinent ce trait qui à ſon aduis eſtoit prudent: car les ennemis du nom Chreſtien lui trancherent la teſte, & puis en firent trophée, auec vn inſigne meſpris de la rançon qu'on leur auoit offerte. * Cependant ANTOINE DE TASSIS, bleſſé grieuement de cinq arquebuſades & d'vn coup de pique, fut conduit

* François Zazzeta: *Vi fù fatto prigione eſſo* ANTONIO *malamente ferito, con molto pericolo della vita, hauendo ricevuto nella ſua perſona cinque archibuggiate: reſtò anco prigione il Serbellone, e menato di nuouo* ANTONIO *ſchiauo in Coſtantinopoli, di la ſi ne ritornò ricattato la ſeconda volta di ſua propria moneta.*

conduit en Thrace tout comme la premiere fois, & auec induſtrie il ſe retira de l'eſclauage des Turcs, moyennant vne ſomme qu'il fournit encore du ſien; & ſe guerit, reſtant auec les cicatrices à peu prés auſſi glorieuſes, que celles des Confeſſeurs que l'Empereur Conſtantin baiſa autrefois en vn Concile Oecumenique.

## CHAPITRE IV.

ANTOINE DE TASSIS *ſe trouue à la guerre de Gennes: il va ſeruir le Prince Don* IEAN D'AVSTRICHE *aux Eſtats de Flandres; l'aſſiſte par tout en batailles, & en autres occaſions: aprés quoi il eſt fait Gouuerneur des villes de Leeu, Dieſt & Arſchot.*

TOVT ce que j'ai raconté au Chapitre precedent arriua en l'an M. D. LXXIV. & ſur le commencement de l'année ſuiuante ANTOINE DE TASSIS retourna de ſa captiuité. Voyons maintenant ce qu'il fit depuis. Il n'y a perſonne qui ne creuſt aiſément, qu'aprés de ſi rudes atteintes, ce Seigneur n'euſt ſongé à vn peu de repos : mais rien moins que cela; car à ſon retour auec Don Gabriel Cerbellon, ayant trouué vn grand feu allumé par vne guerre inteſtine dans la Republique de Gennes * entre les anciens Nobles, les nouueaux, & la populace, il fut des premiers à courir pour l'eſteindre. Quand il arriua à Naples il y trouua le Prince Don IEAN D'AVSTRI-

* Thuanus Hiſt. lib. 61. anno 1575.

CHE & toute ſa Cour; & en outre, Marcel Doria, qui eſtoit venu pour y faire des troupes en faueur de l'ancienne Nobleſſe. Cete occaſion parut ſi belle à ANTOINE DE TASSIS,[1] que la preferant au ſejour de la Cour qui eſtoit en vn extreme ſilence, il voulut eſtre de la partie: & à cet effect il leua incontinent deux Compagnies de Napolitains, qu'il commanda & conduiſit au rendez-vous au mois de Septembre ſur les Galeres de Marcel Doria, qui auoit encore à ſa charge quatre autres Compagnies.

Ce deſordre de Gennes eſtant bientoſt fini, & le Roy commandant au Prince Don IEAN de paſſer aux Eſtats de Flandres en l'an M. D. LXXVI. aprés la mort du Commandeur de Requeſens nouuellement arriuée, il y[2] ſuiuit pareillement Son Alteſſe, afin d'y continuer le ſeruice de Sa Majeſté ſoubs ſes Ordres. Dez lors jamais il ne bougea du coſté de ce Prince, ſinon pour le grand bien de ſa perſonne, & pour l'aſſiſter quand il fut en neceſſité ou d'argent ou de gens. En l'an M. D. LXXVII. il fit vn tour à ſa maiſon; d'où eſtant[3] reuenu, il l'aida de ce qu'il auoit rapporté: & incontinent aprés que Son Alteſſe fut contrainte de reprendre les armes, & qu'elle ordonna aux plus habiles & plus apparens de ſa Cour, de former en haſte, qui vne Compagnie de Cauallerie, qui vne d'Infanterie; ANTOINE DE

1 Iean Baptiſte de TASSIS, dit le Balaffré, au Traitté MS. de ſes ſeruices: *El dicho año de 1575. eſtuuimos en Napoles ſin hazer nada, que por no eſtar ocioſo fuy en tantos de Septiembre con licencia del Señor Don* IVAN *à la guerra de Genoa, en las galeras de Marcello Doria, con* ANTONIO DE TASSIS *(que acabana de ſalir d'eſclauo con Gaurio Cerbellon:) que leuanta dos Compañias de Napolitanos à ſu cargo, de ſeys que los Nobles leuantaron en Napoles. Pero como hizieron Pazes, no paſſamos de Lyorno, de donde bolui atras.*

2 François Zazzera: *Paſsò poi* ANTONIO *col medeſimo Don* GIO *in Fiandra, one eletto Capo di due Compagnie di Fantarie, fù il primo Capitano di gente Italiana, conducendo in quelle parti 600. huomini eletti, ſi ritrouò in quella gran vittoria, contro l'eſſercito meſſo in campagna da quelli Stati.*

3 Iean Baptiſte de TASSIS, dit le Balaffré, au Traité MS. de ſes ſeruices ſoubs l'an 1577. *Dos dias antes hauia llegado otro* (Correo) *del Marques de Santa Cruz deſde Napoles con quatro mill eſcudos que le embiò de ſu hazienda. Y Don* PEDRO *y* ANTONIO DE TASSIS *acabauan de llegar de Milan por la poſta con otros dos mill.*

DE TASSIS ramaſſa ceux [1] de ſa nation juſques à deux Compagnies, qui lui obeirent delà en auant, & auec leſquelles il ſe trouua aux plus fameux rencontres qui ſuiuirent; ainſi qu'à la journée de Gemblours, où les armes du Prince contre ſon deſſein furent obligées de combattre, & deffirent ſept mille hommes, remportans trente drapeaux. Cete victoire fut ſignalée pour la preſence de deux Princes ſucceſſiuement Gouuerneurs des Païs-bas, & pour ſon merueilleux effect au profit de Sa Majeſté, veu que le parti contraire ne battit plus que d'vne aile, & que cete bataille fut ſuiuie de la repriſe de [2] diuerſes places; mais principalement de celles de Louuein & de Maeſtricht, & de celles qui ſont entre deux, comme ſont les villes de Leuvv, Dieſt, & Arſchot; dont le gouuernement fut donné à ANTOINE DE TASSIS.

[1] Ioannes Baptiſta de TASSIS, Legatus Regius interim in Aulâ Franciçâ, in Commentarijs de Bello Belgico lib. 4. ANTONIO DE TASSIS *imperatum, quos poſſet ſimules in vnum colligeret; ex quibus primùm vna, poſtea bina Cohortes confecta.*

[2] François Zazzera, où il raconte la ſuite de la victoire de Gemblours: *Hebbe poi Don* GIO *la forezza di Gibleu à patti, e ſtanza molto contraſto la Città di Louanio, e molti altri luoghi, e finalmente quel di Maeſtricht; one molto ſi ſegnalò il detto* ANTONIO, *nel qual paeſe, per ordine del medeſimo Don* GIO, *reſtò poi Gouernadore con molta preminenza, di Leuci, de Dist, e di Aſcot, con carico d'altre Compagnie di Alemani, e Vallons, oltre delle tre ſue ordinarie.* Ce qui eſt confirmé par Meſſire Iean Baptiſte de TASSIS, Commandeur de los Santos, au liure 4. de ſes Memoires de la Guerre des Païs-bas.

## CHAPITRE V.

ANTOINE DE TASSIS *s'en va à l'exercice de ſa Charge dans Rome; d'où il eſt tiré par aprés pour eſtre employé au Traitté de paix à Verwin.*

APRE'S la mort du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE, ce Seigneur fut honoré par le Roy PHILIPPE II. de la Charge de General des Poſtes de Sa Majeſté en la Cour de Rome. Il s'y tranſporta * in-

* incontinent à l'âge de XLIV. ans, aprés XXVI. ans de ſeruice paſſez dans les Commandemens militaires. En ſuite de ſon eſtabliſſement, pendant lequel il ne rabbatit rien de ſes inclinations genereuſes, il prit vne deuiſe Heroique, dont la figure eſt exprimée par Don François Zazzera en ſon Traitté Genealogique de la Maiſon de TASSIS, & laquelle j'ai jugé à propos de rapporter en ce lieu.

* François Zazzera : *Finalmente ſe ritirò à Roma al ſuo Officio l'anno 44. d'ell'. età ſua, e 26. di ſeruigio; one ſi è trattenuto ſeruendo in quel carico per lo ſpazio d'altri 37. anni che non per altro moſſo da lodeuol cagione, alzò l'impreſa del braccio che tiene vn raggio ſolgore in mano, con il motto* ET FVMIGABIT; *come qui ſi vede: quaſi voleſſe dire, che d'entro di lui aſcondeua penſieri altiſſimi, non altrimenti, che quel ſolgore occulto foco; come bene hà moſtrato non reſtando in queſto tempo che ſe ritirò in Roma, d'eſſere impiegato in molte occaſioni.*

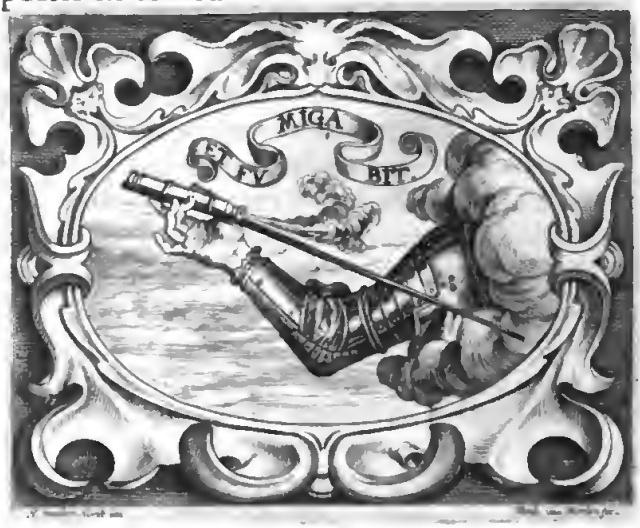


Cet Autheur forme vn diſcours deſſus, aſſeurant que par ce petit inſtrument qu'il tient à la main, & qu'il appelle vn rayon, il vouloit ſignifier les hautes penſées qu'il auoit, & les grands deſſeins qu'il formoit de ſeruir le Roy; dont vn jour il y paroiſtroit des effects par ſes Illuſtres emplois dans la Monarchie. Autres ont opinion, que par ce qu'il tient, qui ſemble eſtre vne fuſée,

fuſée, il vouloit dire, que tout ainſi qu'au bout, la premiere choſe qui paroiſt c'eſt la fumée, qui eſt incontinent diſſipée par la flâme qui lui ſuccede; de meſme, les actions qu'on fait pendant le cours de cete vie ſont enuiées; mais aprés elles emportent le deſſus de ce noir & malicieux ennemi. C'eſt vne comparaiſon [1] d'vn des plus ſçauans hommes du ſiecle paſſé, en ſa preface ſur la premiere Nouelle de Iuſtinian; en laquelle il traitte combien fut grande l'enuie qu'on porta au fameux Haloander, pour auoir entrepris la reſtitution & le redreſſement de la pureté du texte des Loix Imperiales. De moi, je ſerois d'vn troiſiéme aduis, & ſans renuerſer les ſentimens de ces bons Autheurs, je dirois librement, que cete fumée, qu'il entend deuoir vn jour paroiſtre, a eſté vn prognoſtique des juſtes eloges que je lui donne en cet Ouurage: & qu'il n'a pas eu deſſein de ſignifier par l'ame de ſa Deuiſe vne bouffée noire; mais vn air vn peu eſpaiſſi, & comme teint d'vne fumée odorante, telle que produiſent les pretieux bois de l'Arabie: car quand ils bruſlent, cela veut dire les actions dignes de memoire & eſclatantes; mais les odeurs qui aprés s'eſleuent doucement, ſignifient la reputation qui ſuit pour l'ordinaire la glorieuſe conduite des hommes de cœur.

Au reſte, ſa vie fut parfaitement d'accord auec ce ſymbole; car tant qu'il veſquit, il fut en grande conſideration auprés des Miniſtres de nos Roys en Italie, & fort eſtimé par leurs Majeſtez, [2] qui pluſieurs fois l'appellerent en Eſpagne

1 Franciſci Balduini in Epiſt. dedic. ad Iacobum de Rebreuettes V. cl. *Scilicet vt flammam primùm emicantem multus comitatur fumus, ſed qui protinus euaneſcit inualeſcente latiuſque ſeſe explicante flamma; ita res egregias molientem multa comitantur inuidia, donec auctâ gloria & vi veri inanem inuidia fumum diſcutiat.*

2 François Zazzera, où il dit qu'il fut employé en diuerſes occaſions: *Come s'eſſer mandato più volte per ſeruigi importanti da ſupremi Miniſtri d'Italia, dal Cattolico in Spagna, e da Quella fine dalle guerre di Francia, mandato per ordine del ſuo Re per aſſiſtere al trattato di quella Pace, per la quale ſi ritrouaua il Cardinale Pietro Aldobrandino, Legato à latere, per ordine di Papa* CLEMENTE VIII. *ſuo zio.*

pour lui donner part de tres-importans affaires: meſmes quand il fut queſtion d'accorder les deux Couronnes au Traitté de Veruin, le Roy PHILIPPE II. lui commanda d'y aller en perſonne, & d'y eſpouſer ſes intereſts, comme il fit au gré & contentement de Sa Majeſté.

## CHAPITRE VI.

ANTOINE DE TASSIS *eſt creé Marquis de Paül par le Roy* PHILIPPE III. *Sa Majeſté le fait Conſeiller d'Eſtat à Naples: & enfin il meurt le plus ancien ſeruiteur du Roy dans toute la Monarchie.*

LE Roy PHILIPPE III. eſtant paruenu à la Couronne, n'eſtima pas moins que ſon Pere la perſonne & les merites D'ANTOINE DE TASSIS, ainſi qu'il teſmoigna par pluſieurs tres-honorables recompenſes. Premierement, il lui donna des penſions au Royaume de Naples, & confera la charge qu'il tenoit en la Cour de Rome à ſon fils Aîné SIMON DE TASSIS & à ſes deſcendans en tres-ample & aduantageuſe forme, lui permettant d'en faire vn Majorat en faueur de ſa Maiſon & de tous les ſiens. Mais les bontez de ce Monarque ne furent point limitées par ces graces, attendu qu'il paſſa plus auant, & que derechef pour honorer encore dauantage ſon ſeruiteur & ſa lignée, non ſeulement * il le fit ſon Conſeiller d'Eſtat au Royaume de Naples, mais il

* François Zazzera rapporte la patente toute au long, donnée l'an 1607. le neufiéme jour d'Auril.

il erigea en Marquiſat vne de ſes terres en la Duché de Milan, où il auoit celles de Paül, Zelo, Buſnà, Dreſan, Marzan & Zoruignan; choiſiſſant celle de Paül pour lui donner [1] ce tiltre, qui eſt aujourdhui porté par ANTOINE II. du nom, Marquis de Paül ſon petit fils.

Si le cours de ſa vie fut glorieux, ſa mort & ſa memoire ne le furent pas moins: car eſtant paſſé à vne meilleure vie en l'an M. DC. XX. âgé de LXXXVII. ans, il eut cet honneur d'eſtre reconnu pour le plus [2] ancien ſeruiteur des Roys Catholiques, qui alors fuſt dans toute la Monarchie, comme ayant paſſé prés de ſeptante ans dans le ſeruice Royal, auec vne approbation vniuerſelle pendant ſa vie, & à ſon treſpas vn regret notable de toute la Cour Romaine, qui honora de ſa preſence ſes ſomptueuſes & magnifiques funerailles. Il ne laiſſa [3] aucuns enfans de ſa premiere femme de la Maiſon de Zapata; mais de la ſeconde (qui eſtoit de celle des Gottifredi à Rome, nommé Lauinia) il eut vne belle & heureuſe poſterité de ſix fils & de quatre filles. L'Ainé des fils fut SIMON DE TASSIS, aprés lui Marquis de Paül: [4] POMPE'E DE TASSIS, Cheualier de l'Ordre Militaire d'Alcantara, qui a fait Branche en Eſpagne; où il s'eſt allié, & a pour fils ANTOINE DE TASSIS, Cheualier du meſme Ordre que ſon pere, desja marié à vne Dame de la Maiſon de Laſo de la Vega, fille du Comte de Puertollano: PIERRE DE TASSIS, marié au Royaume de Naples: ALEXANDRE

1 Alonſo Lopez de Haro, parlant de cete grace Royale, dit, *que la Mageſtad del Rey Don* FELIPE TERCERO *le honrò con titulo de Marques de Paül, y con vn priuilegio lleno de mil fauores.*

2 François Zazzera dit, que de ſon temps *ſi ritrouaua fra i viuenti il più antico ſeruidore della Real Caſa* D'AVSTRIA.

3 Le meſme Autheur: *S'ammoglio* ANTONIO *la prima volta con Donna Criſtina Zapata, figliuola di Gio. Battiſta, Corriero maggiore del Regno di Napoli, e di Donna Alegra de* TASSIS; *la qual poco tempo viſſe, e morendo non laſciò figli: la ſeconda, con Donna Lauinia Gottifredi, figlia di Pompeo e di Vittoria Caffarelli, dalla quale ſon nati li ſeguenti figliuoli*, &c.



4 Il eſt desja mentionné ci deuant au Chapitre VI. de la Troiſiéme Partie de cet Ouurage.

DE TASSIS Eccleſiaſtique ; puis enfin IEAN BAPTISTE & ANTOINE DE TASSIS Cheualiers; celuilà de l'Ordre de ſaint Iacques, & cetuici de celui d'Alcantara : deſquels, comme eſtans desja defuncts, j'adjouſterai l'eloge à celui du Marquis SIMON leur frere. La premiere des filles, nommée VICTORIA, fut marié au * Marquis de la Mothe en Sicile, de la Maiſon de Marziano ; & d'elle eſt née MARIE, femme du Prince de Bucheri dans le meſme Royaume, du ſurnom de Morra. La meſme VICTORIA eſpouſa en ſecondes nopces Diego Zapata, General des Poſtes au Royaume de Naples : ſes trois ſœurs furent LAVINIA, ARSILIA & MAGDELEINE DE TASSIS ; dont la penultiéme fut mariée en la Maiſon de Capranica à Rome ; & la derniere en celle de Vareſi ; LAVINIA, qui eſtoit la ſeconde, s'eſtant faite Religieuſe au Champ de Mars.

* Le Prince de Bucheri Don Ieroſme Morra, & le Marquis de la Mothe Don Antoine Marziano, ſe trouuerent au Parlement de la Nobleſſe de Sicile tenu en l'an 1637. & deſcrit auec les armes de ceux qui y aſſiſterent par Albert Palizzi.

CHA-

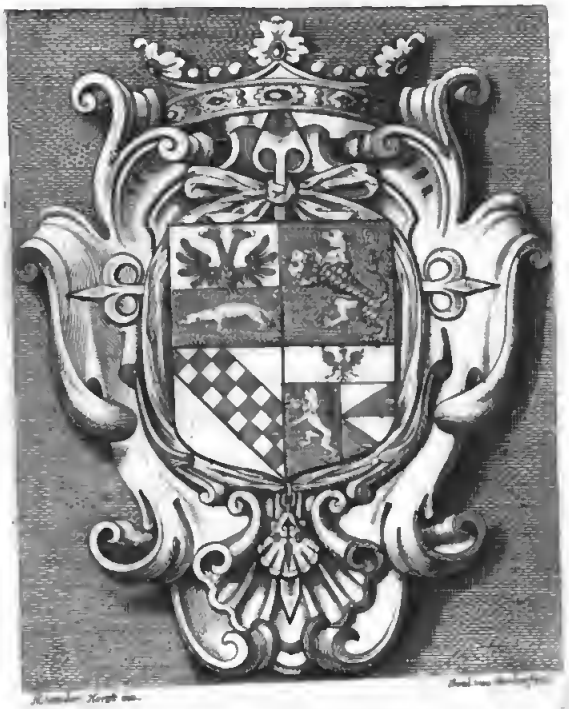

## CHAPITRE VII.

SIMON DE TASSIS, *Marquis de Paül, aſsiſte à l'expedition de Larache en Afrique, & ſert auec de ſinguliers honneurs les Roys* PHILIPPE II. III. & IV.

IE'AVROIS tort de me mettre en peine à eſtaler ici les loüanges des belles actions du Marquis de Paül SIMON DE TASSIS, fils Aîné du Marquis ANTOINE. Ie n'en ſçaurois rien dire, ſinon fort au deſſoubs

de ce que ſa memoire merite, outre que tous les Ambaſſadeurs que les Roys Catholiques ont eu de ſon temps en la Cour de Rome ſont des [1] teſmoins viuans de ſa fidelité, & de la ſplendeur dont il a honoré le ſeruice du Roy ſon Maiſtre.

Ie pourrois commencer à deſcrire les proüeſſes de ſon jeune âge, & raconter comment il ſe trouua dans l'armée du Roy [2] enuoyée l'an M. DC. X. à Larache, forte place du Royaume de Fez ſur la coſte de la mer Atlantique: mais en reſeruant le deſtail à d'autres, je dirai ſeulement, que les Roys l'ont appellé par deux fois, & que non contens de la reputation qu'il s'eſtoit acquiſe en leur Cour, ils voulurent traitter auec lui en perſonne: en quoi ils connurent, que l'opinion qu'ils auoient conceuë de lui n'eſtoit point au deſſus de la verité, tant il teſmoigna de conduite, de zele & de fidelité au ſeruice de leurs Majeſtez.

Il s'allia dans Rome auec vne Dame [3] nommée MARIA PALVZZI-ALBERTONI, fille de Iacques Paluzzi & de Victoria Mattei, dont l'Ayeule viuoit encore, appellée Tarquinia Iacobachi, parente fort eſtroitte du Pape VRBAIN VII. La Maiſon de ſa femme auoit cet auantage, qu'outre ſon antiquité, & vn grand luſtre [4] parmi les Familles de la ville de Rome, elle auoit auſſi donné vne Saincte à l'Egliſe, qui fut la bien-heureuſe Louyſe Paluzzi, morte [5] le dernier

1 François Zazzera: *Don* SIMONE, *Cauallier dell' Abito di S. Iacopo, e Corriero Maggiore dopo la morte del padre in Roma per Sua Maestà, il quale con molta pompa in tutte le publiche azzioni da caualiere, in maniera si và adoperando, che ogni giorno arricchir si vede di nuoui honori: ferui Sua Maestà nell' armata per l'Arace.*

2 Laurentius Beyerlinck in Appendice ad Chronicon Petri Opmeeri.

3 Zazzera au lieu allegué: *Ha per sua moglie Donna Maria Paluzzi-Albertoni, figliuola di Iacopo e di Victoria Mattei: del qual Iacopo ora viue la madre Tarquinia Iacobacci, stretta parente di* VRBANO VII.

4 Le meſme Autheur, parlant de la Maiſon de Paluzzi, l'appelle *Famiglia in Roma illustre, si per l'antichità, come anco per essere da quella discesa la B. Ludouica.*

5 Octauius Pancirolus in Theſauro Almæ Vrbis, ſub hoc titulo: *Di Trastenere Rione* VIII. *& Chiesa* IX. *di S. Francesco.*

dernier de Ianuier l'an M. D. XXXIII. & honorée en l'Egliſe de ſaint François des Peres reformez de Ripa à Rome. C'eſt celle meſme dont la Canonization a eſté viuement deſirée de noſtre temps par le Chef de ſon ſurnom Balthaſar Paluzzi, Marquis de Raſima, & Cheualier de l'Ordre Militaire de ſaint Iacques, dernier de ſa Famille en ligne directe; mais en vain, puis que les inſtructions & enſeignemens s'eſtoient eſgarez. Tant y a, que puiſque je traitte des Marques d'Honneur de la Maiſon de TASSIS, cete alliance, à raiſon de cete grande ame eſtimée dans l'Egliſe, en apporta vne ſignalée aux enfans du Marquis de Paül, qui content à preſent parmi leurs parens maternels cete bien-heureuſe ſeruante de Dieu. Ce qui n'eſt pas vn petit ſubjet de gloire: car ſaint Ieroſme eſcriuant à * Læta, Illuſtre Dame Romaine, les moyens de faire vne Saincte de la petite Paule ſa fille, il l'inuite à entreprendre ſon education de ſorte, *que toute la parenté s'eſjoüiſſe d'auoir produit vne roſe.*

* Hieronymus ad Lætam, de inſtitutione filiæ: *Vniuerſa propinquitas roſam ex ſe natam gaudeat.*

Il paroiſt que le credit de cete Saincte eſt grand dans le Ciel par la lignée du Marquis de Paül & de ſa petite niece: car ayans procrée enſemble deux fils & cinq filles; les fils, à ſçauoir ANTOINE, aujourdhui III. Marquis de Paül, & IACQVES DE TASSIS ſon frere, qui volontairement ſe deſtine à l'Egliſe, font eſperer auec raiſon des merueilles de leurs deux perſonnes en leurs jeunes années: & des filles, quatre eſtans mortes vierges & innocentes, MARIE-LVDOVIQVE DE TASSIS, leur ſœur qui reſtoit, s'eſt renduë

renduë Religieuſe Benedictine au Champ de Mars à Rome.

## CHAPITRE VIII.

*Le Marquis de Païl aſſiſte de ſa perſonne auec ſes deux fils l'Ambaſſadeur du Roy contre l'Eueſque de Lamego, enuoyé à Rome par l'vſurpateur de Portugal.*

ESTANT ſur la fin de cet Ouurage, il m'eſt aduis que je ne ſçaurois terminer le Traitté de cete Branche de meilleure grace, qu'en racontant ici l'vne des plus memorables actions arriuées de noſtre temps, où SIMON DE TASSIS Marquis de Païl, & ſes deux fils eurent grande part. Il ſuffiroit de dire pour les combler de loüange immortelle, que tous trois eurent l'honneur d'aſſiſter à la defenſe de l'Ambaſſadeur de noſtre Grand Roy, quand il fut outragé par ce Prelat Portugais, qui pretendoit la qualité d'Ambaſſadeur au nom du Duc de Bragance en la Cour de Rome; & que là ils ſeruirent de bouclier à la ſacrée perſonne du Marquis de los Velez, Ambaſſadeur de S. M. Mais comme la choſe eſt importante à l'Hiſtoire, & que ceux du parti contraire l'ont eſtrangement deſguiſée, je penſe ne point franchir mes bornes, ſi je deſcris cete action en faueur du pere & des fils, ſans intereſſer neantmoins la verité; & pour faire entendre l'equité d'vne ſi juſte defenſe contre vne perſonne, qui nonobſtant qu'elle n'ait pas eſté honorée du rang

rang qu'elle pretendoit, n'a pas laiſſé d'eſtre qualifiée par les ennemis du Roy, ne plus ne moins que ſi le Pape VRBAIN VIII. le lui euſt donné.

Il faut donc ſçauoir, que parmi les preeminences du Roy, celle de Protecteur de [1] l'Egliſe Romaine eſt des plus auguſtes. La Foy de ſaint Pierre eſt preſchée dans tous ſes Eſtats, & ſon vaſte Empire eſt auſſi exempt [2] de l'erreur, que l'Iſle d'Ybique (qui lui appartient auſſi à l'entrée de la Mediterranée) l'eſt de toute ſorte de beſtes venimeuſes. Il a herité cete creance des FERDINANDS, des CHARLES, & des PHILIPPES, ces fameux dompteurs des monſtres de l'hereſie: & à leur exemple, par tout où ſes armes vont, c'eſt pour y arborer la Croix, & pour y introduire la pureté du culte de noſtre Dieu, qui a touſiours eſté, & ſera encore l'vnique & inuiolable intereſt de ſes Couronnes. Ie n'encheris point ſur l'Hiſtoire, & la verité en cet endroit n'a beſoin d'aucun trait de Rhetorique, attendu que les Lieutenans de Dieu, qui ſont des oracles viuans, ont teſmoigné plus d'vne fois ce que je dis.

Or cela eſtant ainſi, & cete grande correſpondance que nos Princes ont auec l'Egliſe les obligeant particulierement à entretenir auprés de

1 Nicolaus Vernulæus Virtutum Auguſtiſſimæ GENTIS AUSTRIACÆ lib. 1. cap. 1. *De zelo Fidei & Religionis Catholicæ.*

2 Staniſlaus Hoſius Epiſcopus Varmienſis aduerſus Prolegomena Brentij: *Nullum Regnum eſt hoc noſtra infelici ſæculo magis ab hæreſibus intactum, quam ſit (vel hoc ſolo nomine felicissimum) Hiſpaniarum Regnum.* Ioannes Baptiſta Biragus Genuenſis in Reſponſione Iuridico-Politicâ ad Librum inſcriptum *Iura Ioannis* IV. *Portugalliæ Regis a Luano Giotta*, &c. editâ Auguſtæ Vindelicorum anno M. DC. XLIV. *In Regis Hiſpaniarum dominijs non permittitur alia*



*Religio niſi Catholica, nec alterius niſi veri Dei cultus. Quot opes, quot prouentus amiſſi ſunt in Hebræorum & Maurorum expulſionibus? Meritò Politicorum cenſuram merui hac Putas. Sed Reges Catholici tam opere quàm nomine ſunt Catholici. Nolunt vaſallos, qui in cæremonijs & profeſſione opponuntur legi Euangelicæ, aut Eccleſiæ Romanæ Sacramentis. Quidquid Rex Hiſpaniarum lucratur, ſi non lucratur Eccleſia, reſpuit & repudiat. Ejus victoriæ ſunt SS. Sedis Apoſtolicæ victoriæ. Non monetur ambitione aut libidine acquirendi vllam terram, in quâ vna remaneat hæreſis, aut conſcientiæ libertas: ſed iſtis annuſis, Deo acquirit voluntates & animas. Ingentium theſaurorum maximam partem in Euangelij propagatione conſumit, miſſit per totum Orbem miſſionarios: nec temporum calamitas ab hoc propoſito ſanctiſſimo eum retardat aut retrahit. Menſibus elapſis depoſita fuerunt Meſſana 40000. aureorum, itidemque Ianua, pro locorum Sanctorum conſeruatione.*

de ſes Chefs viſibles vne perſonne qui repreſente leur dignité dans la Capitale du monde; ils ont couſtume d'en y auoir vne autant illuſtre en naiſſance, qu'inſtruite aux affaires de l'Eſtat, qualifiée d'Ambaſſadeur, & authoriſée pour repreſenter au Pere commun tout ce dont les Couronnes Catholiques ont beſoin.

Ce ne fut donc pas merueille, ſi l'outrage fait à la perſonne du Marquis de los Velez le XX. jour d'Aouſt en l'an M. DC. XLII. eſtonna la Chreſtienté; puiſque lors qu'il ſouſtenoit cet honneur dans la Cour Romaine, Don Michel de Portugal, Eueſque de Lamego, enuoyé à Sa Saincteté par Iean Duc de Bragance, vſurpateur moderne du Royaume de Portugal, voulut trancher de l'Ambaſſadeur, au prejudice du Marquis, & auec vn meſpris inſupportable de la Majeſté de ſon propre Roy. Ce Duc ayant les plus beaux droits que jamais vaſſal puiſſe auoir ſoubs aucun Souuerain, s'eſtoit laiſſé aller peu auparauant à entreprendre ſur la Couronne de ſon Maiſtre, ſoubs couleur d'vne pretenſion rance & enuieillie, & morte ſi on ne lui en euſt rafraichi le ſouuenir. Ceux qui le porterent à cete noire entrepriſe, le pouſſerent auſſi à enuoyer de toute part des perſonnes qualifiées d'Ambaſſadeurs pour affermir ce grand deſſein. Incontinent il y en eut deux en France, vn en Angleterre; & les Hollandois eurent Triſtan de Mendoça pour le leur, à meſme temps que l'Eueſque de Lamego alloit à Rome auec Bentaleem Rodrigo Pacheco. Il leur eſtoit aduis, que noſtre

noſtre Monarque ayant beaucoup d'affaires ſur la Mediterranée contre les Catalans, il ne ſçauroit entendre à tant de choſes: & que ſi vne fois le Vicaire de Dieu ſur terre qualifioit ce nouueau Roy, & receuoit ſes Ambaſſadeurs pretendus, l'affaire ſeroit fait. Le Marquis de los Velez ſçachant bien que nos Princes ſont ennemis de la violence, ſe comporta en cete conjoncture auec tant de modeſtie, que tout le monde eſtoit raui de voir ſa retenuë en vne occaſion qui euſt gendarmé tous les autres. Mais Dieu, qui tourne tout à ſa gloire, le permit ainſi, afin de faire tomber le tort du coſté de celui qui auparauant eſtoit desja criminel, & qui ne pouuoit ſans injuſtice eſtre reconnu pour autre, que pour Ambaſſadeur d'vn Roy de theatre. Il arriua, que le xx. d'Aouſt, jour de ſaint Bernard, le Marquis eſtant ſorti de ſon Palais auec le Marquis de Païl, & ſes deux fils en ſon carroce, à deſſein de viſiter le Cardinal Roma; aprés auoir rendu cet honneur à ſon Eminence, il fit commander au cocher de tirer droit à l'Egliſe du Saint duquel on celebroit la feſte. Au chemin ſe rencontrerent pluſieurs Catalans, Portugais & François en embuſcade, tandis que l'Eueſque de Lamego eſtoit en viſite chez le Marquis de Fontenay, Ambaſſadeur de France, dont la maiſon n'eſtoit pas loin. Ces ennemis voyans venir les gens du Marquis de los Velez, les voulurent arreſter, & empeſcher de paſſer outre: de quoi le Marquis ordonna qu'on ne fiſt point de cas. Tellement qu'à l'inſtant, ces partiſans de

l'Eueſque de Lamego laſcherent pluſieurs carabines contre le carroce de ſon Excellence, bleſſerent le cocher, & tuerent les cheuaux; le carroce reſtant ſi mal traitté, qu'il en fut tout percé & rendu inutile. Ce fut ici que parut la fidelité & le courage du Marquis de Païl, & de ſes deux fils ANTOINE & IACQVES DE TASSIS, lors que pour conſeruer la perſonne ſacrée de l'Ambaſſadeur de leur Roy, ils ſauterent promptement hors du carroce, & à trauers des arquebuſades ils pourſuiuirent les meſchans, enfonçans leurs eſpées dans le ſein de pluſieurs; de façon que la tempeſte eſtant paſſée, leurs lames parurent teintes du ſang de leurs ennemis; & n'abandonnerent point le Marquis de los Velez, qu'aprés l'auoir mis en aſſeurance dans le Palais du Cardinal Albornoz.

Ie ne veux pas ici faire l'Aduocat, puis que ma façon d'eſcrire ne me le permet pas: mais je puis dire, que le Marquis de los Velez auoit de ſon coſté le Droit des Gens, & que l'Eueſque de Lamego auoit vn des plus rares exemples de toute l'Hiſtoire contre lui: tellement que qui euſt mis en parallele le traittement qui fut fait aux enuoyez par * l'vſurpateur du Royaume de Cypre ſoubs le Pape PIE II. auec celui qu'il pretendoit, lui meſme ſe fuſt condamné: & ſi on l'euſt receu ainſi qu'il deſiroit, aucun viuant de noſtre âge n'euſt approuué ſon admiſſion, & toutes les plumes des ſçauans ſe fuſſent armées

* Ioannes Gobelinus in Commentarijs Pii Papæ II. lib. 6. *Ad* PIVM *(dum iſta geruntur in Gallia) Oratores ex Cypro venêre, Epiſcopus Nicoſienſis & inſignis quidam Doctor, ab eo miſſi, qui deturbato vero Rege per arma Ægyptiorum, Iacobum Luſignanus, Ioannis Regis filium, ſibi Regem conſtituerat.* Et paucis interiectis: *Pontifex indignos hos Oratores cenſuit, qui tamquam Regis nuncij exciperentur: nemo his obuiam iuit, nouum nemo miſſit, auditi primatum & vncreputi ſunt qui ejus legationem acceperint, quem ſcirent adulterinum eſſe Regem, & inimico Principi Chriſtianæ Religionis juratum: multa illi in cauſa Iacobi ſui Regis dixêre, verùm prorſus & longè mendicata. Qui, vbi de rebus publicis nihil impetrare potuerunt, ad primatu ſe conuertêre; vt ſaltem aliquas ſecum afferre litteras poſſent, more Romanæ curiæ obſignatas, quas plebibus oſtenderent, & pro ſuâ libidine interpretarentur: ſed Pontifex Gracanicæ artis non ignarus, eos prorſus vacuos remiſit. Quod acceptiſſimum fuit Oratoribus Ludouici Subaudiæ Ducis, qui præſentes aderant.*

armées à l'encontre; ainſi que dez peu de mois j'ai leu dans vn docte Gennois, allegué ci deuant, & qui a traitté cete difficulté fort ſolidement; ſans que i'y puiſſe rien adjouſter, ſinon qu'en vn mot c'euſt eſté vne faute groſſiere, de receuoir l'obeïſſance d'vn politique aueuglé d'ambition, feignant de vouloir demeurer en deuoir à l'endroit de l'Egliſe, à meſme temps qu'il ſortoit de celui qu'il auoit à ſon Roy.

## CHAPITRE IX.

SIMON DE TASSIS, *Marquis de Paül, meurt à Naples, auec regret de tous; & Sa Majeſté vſe à l'endroit de ſes fils de tres-honorables reconnoiſſances.*

EN ſuite du deſordre arriué en la ville de Rome, le Marquis de los Velez s'eſtant retiré à l'Aquila dans l'Abruzzo au Royaume de Naples, aprés auoir dit Adieu au Pape; le Marquis de Paül y fut bien toſt appellé par les Miniſtres du Roy, pour y aſſiſter à des affaires tres-importans à cete Couronne. Ses deux fils, ANTOINE, aujourdhui Marquis de Paül, & IACQVES DE TASSIS y eſtoient desja, comme fideles compagnons de l'Ambaſſadeur en ſa retraite, tout ainſi qu'ils auoient eſté ſes defenſeurs dans l'occaſion. Mais peu de jours s'eſcoulerent aprés ſon arriuée à Naples, qu'il y mourut auec vn tres-ſenſible deſplaiſir de toute la Cour au mois de Ianuier

de l'an M. DC. XLIV. en l'année ſoixante-deuxiéme de ſon âge. L'accident qui auoit precedé peu auparauant; la preſence de ſes deux fils, imitateurs de leur illuſtre pere; & les emplois que le defunct auoit eu ſoubs noſtre grand Roy, tout enſemble, eſtans bien conſiderez par Sa Majeſté, cet inuincible Monarque teſmoigna par ſes lettres au Seigneur ANTOINE DE TASSIS, à preſent Marquis de Paül, la ſatisfaction grande qu'il auoit des ſeruices du feu Marquis ſon pere, & des ſiens propres; auec ordre de retourner à Rome, exercer librement ſa charge tout comme auparauant : ce qu'il fait maintenant auec intention de ſe loger ſelon ſa condition; tandis que IACQVES DE TASSIS ſon frere, qui aſſiſta pareillement au celebre rencontre de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, s'eſtant determiné de ſuiure l'Eſtat de l'Egliſe, continuë dans ce loüable deſſein; à raiſon duquel Sa Majeſté lui a fait grace d'vne penſion Eccleſiaſtique, comme d'vne preuue de l'eſpoir qu'elle a de le voir vn jour plus eſleué.

Le Marquis d'à preſent porte eſcartelé : au premier de TASSIS. Au deuxiéme, coupé en chef d'or ſouſtenu d'azur, à vn lyon de gueules couronné, lampaſſé & armé de meſme paſſant ſur l'or; en pointe de gueules à vn cheuron d'or de trois pieces; qui eſt de PALVZI des Albertoni. Au troiſiéme, de gueules à vn lyon de vair, à la teſte & jube d'or, couronné, lampaſſé & armé de meſme, tenant des deux premieres pattes vn liure de priuileges clos, lié & fermé de pourpre,

pre, chargé de cinq clous en ſautoir d'or, ayant la tranche d'argent, qui eſt de GOTTIFREDI. Au quatriéme, eſchiqueté d'argent & d'azur à la bande d'or brochant ſur le tout, au chef du Royaume des Romains, qui eſt de MATTHEI: comme il ſe voit par ſon Eſcu repreſenté au front de cete Quatriéme Partie. L'aigle qui le ſouſtient par derriere, eſt celui meſme qui a touſjours eſté ainſi porté par ſes Pere & Ayeul.

Finalement ces Armes eſtans compoſées & enrichies des figures des roys des animaux, leſquels ne reſpirent que de grandes choſes; je ne ſçaurois m'empeſcher de dire qu'elles ſymboliſent parfaitement bien auec le naturel de ce Marquis moderne, & qu'elles confirment ce qu'on a desja veu par experience; à ſçauoir qu'vn Eſcu chargé d'aigles & de lyons, couure vn cœur tout rempli de generoſité.

CHA-

## CHAPITRE X.

IEAN BAPTISTE DE TASSIS, *fils* D'ANTOINE *premier Marquis de Paül, ſe ſignale aux guerres de Piemont,* & ANTOINE DE TASSIS *ſon frere, Cheualier de l'Ordre d'Alcantara, eſt tué à l'attaque d'vne place pour le ſeruice de Sa Majeſté.*

IEAN BAPTISTE DE TASSIS eſtoit cinquiéme fils D'ANTOINE premier Marquis de Paül. En lui ſe renouuella le nom de IEAN BAPTISTE, frequent au dernier ſiecle parmi ceux de ſa Maiſon : l'ayant eu apparemment de ſon parent Meſſire IEAN BAPTISTE

BAPTISTE DE TASSIS, Commandeur de los Santos, deux fois Ambaſſadeur en France. Il commença * fort jeune à porter les armes pour le Roy, & à l'âge de vingt ans il commanda vne Compagnie dans l'armée de Sa Majeſté en Piemont, lors que la guerre s'y alluma pour les intereſts de nos Princes. Il fut Cheualier de l'Ordre Militaire de Saint Iacques, comme pluſieurs de ſa Maiſon; & mourut enfin ſans lignée en l'an M. DC. XXXVII. deux ans aprés ſon frere cadet, nommé ANTOINE. Cetuici eſtoit Page de Sa Majeſté regnant à preſent, au temps que François Zazzera eſcriuoit. Il paſſa pluſieurs années en cete qualité dans la Cour du Roy, qui a cela de beau & de recommandable, qu'à l'exemple des Princes de la Maiſon de Bourgongne (auſquels nos Monarques ont ſuccedé, & dont ils ont imité l'Eſtat & reglement domeſtique) on ne reçoit perſonne pour Page, qui ne ſoit d'Illuſtre naiſſance, & qui vn jour ne puiſſe à plus haut titre s'approcher encore dauantage des Roys. Il y receut auſſi l'habit de Cheualier de l'Ordre Militaire d'Alcantara; & puis eſtant en âge & ayant receu l'eſpée, il vint s'en ſeruir dans ces Eſtats de Flandres. Il ne tarda pas d'y faire eſclater ſa valeur en teſte d'vne Compagnie dont Sa Majeſté l'auoit honoré: & ſe reſſouuenant que pluſieurs de ſa Maiſon s'eſtoient ſignalez pardeça, & qu'il ne pouuoit lire l'Hiſtoire des guerres de Flandres ſans y rencontrer diuers du ſurnom de TASSIS, qui auoient laiſſé la vie en pluſieurs occaſions

* François Zazzera: *Don* GIO. BATTISTA, *che ſerue oggi nelle guerre del Piamonte, nelle quali meritò gionane d'anni 20. dell' età ſua, vna Compagnia di commando, incaricatagli dal Marcheſe della Inoſciosa per ſeruirgi à vista.*

d'honneur; quand il fut temps, il parut bien qu'il ne vouloit pas en faire moins. Le deſſein que Paul Bernard, Comte de Fontaine, propoſa en l'an M. DC. XXXV. d'executer ſur la Philippine, fut des plus belles qui ſe preſenterent contre les Hollandois, & où il ſe trouua comme volontaire : mais ainſi qu'il alloit à l'aſſaut, vne grenade venant des ennemis l'arreſta, & le tua ſur le champ, augmentant par ſon treſpas le regret du mauuais ſuccés de cete entrepriſe, tant à raiſon de l'eſperance que tous auoient conceuë de lui, comme parce qu'il n'auoit alors que XXVIII. ans.

# CONCLVSION DV TRAITTÉ DES MARQVES D'HONNEVR DE LA MAISON DE TASSIS, ADDRESSÉE AVX SEIGNEVRS DE CET ILLVSTRE SVRNOM.

ENCORE que je confeſſe que pluſieurs autres euſſent mieux reüſſi que moi, j'oſe neantmoins aſſeurer, que perſonne n'euſt fait ce Traitté auec plus d'inclination. I'ai trop de deuoir & d'obligation au Chef de voſtre Illuſtre Maiſon, pour faire la petite bouche quand il eſt queſtion de dire la verité en ſa faueur, & d'apprendre aux eſtrangers les aduantages que la Naiſſance lui a donnez. C'eſt vn honneur qui vous eſt commun à tous, & qu'il partage fort volontiers auec ceux auſquels il a le bien d'appartenir. C'eſt pourquoi, combien que je ne me ſois pas engagé à faire vne Genealogie entiere qui vous euſt tous compris, j'ai creu neantmoins eſtre ici obligé de parler à tous, & de conclure ce Traitté qui ſort en public, par vn deſir que j'ai qu'vn jour d'autres que moi le groſſiſſent; & que tout ainſi que les belles actions de vos Ayeuls lui ont donné du corps, & ont animé ma plume pour les exempter de l'oubli; de meſme vn autre plus capable reuienne à ſon tour, pour donner de juſtes & veritables eloges à ceux qui auront l'hon-

l'honneur de deſcendre de vous, & qui ne forligneront pas, tant que parmi eux la ſœur de l'honneur, qui eſt la vertu, lui tiendra compagnie: car alors eſtans à l'abri, Dieu qui diſtribue auec juſtice les honneurs d'ici bas, & prend plaiſir à les verſer dans le ſein de beaucoup qui en ſçauent bien vſer, ne leur refuſera jamais ceux qu'ils auront meritez. Monſtrez tandis aux voſtres quels ont eſté leurs Ayeuls, & la fermeté inesbranſlable qu'ils ont tousjours euë au ſeruice de nos grands Princes: ramanteuez leur les noms de ceux de voſtre Maiſon, qui ne mourront jamais; & faites leur comprendre ſinon tout, au moins vne partie de la renommée qu'ils ont acquiſe, & des lieux juſques où elle a eſté portée. Pline le jeune deſiroit auoir de la lignée; afin (diſoit il) de laiſſer à ſes enfans le chemin ouuert aux honneurs, des noms connus bien loin, & non pas des images nouuellement griffonnées. Vous n'eſtes pas en cete peine: vous eſtes en aſſez bon nombre, & voſtre nom eſt aſſez eſtendu par toute l'Europe: reſte de le conſeruer tousjours par l'inſtruction que vous lairrez à vos enfans, imitans le precepte de ce braue * Eſpagnol, & l'vn des plus ſages de l'antiquité payenne: *Comportez vous*, dit il, *tousjours comme en la preſence de quelque braue homme, qui ne vous abandonne point de veuë*. Et moi je dis, Viuez tousjours comme aux yeux de quelqu'vn de vos Ayeuls: & quand le veritable Honneur, dont vous faites profeſſion tres-exacte, ſe trouuera engagé, tournez

* Seneca Epiſtolâ 11. ad Lucilium: *Aliquis vir bonus nobis eligendus eſt, ac ſemper ante oculos habendus, vt ſic tamquam illo ſpectante viuamus, & omnia tamquam illo vidente faciamus.*

tournez le viſage deuers vn de vos Anceſtres; & conſultez voſtre jugement, ſi ce qui ſe preſente ſeroit bien d'accord auec les enſeignemens de ce Grand pere. Aidez le naturel de ceux qui dez leur bas âge donneront des ſignes de leur inclination martiale; & dites leur ſans crainte les meſmes choſes que le pere de Pierre de Bayard, qui prattiquoit cet enſeignement: car il ſe lit qu'vn jour ſon fils eſtant à l'âge de treize ans, il declara à ſon pere auec vn profond reſpect, que ſon deſſein eſtoit de ſuiure les armes comme lui & comme ſes predeceſſeurs: & qu'alors le bon viellard de pere, ayant les larmes aux yeux, lui dit: *Mon enfant Dieu t'en donne la grace:* & incontinent comme s'il euſt eu deuant ſoi l'image de ſon pere, Ayeul du petit Pierre auquel il parloit, il adjouſta: *Ta reſſembles tu de viſage à ton Grand pere, qui fut en ſon temps vn des accomplis Cheualiers qui fut en Chreſtienté: ie mettrai peine de te bailler le train pour paruenir à ton deſir.* Belles paroles & dignes d'vn Caualier, qui eſtoit demeuré inutile à ſon Roy, à cauſe d'vne bleſſure receuë à la bataille d'Enguinegatte; qui eſtoit fils d'vn autre, demeuré ſur le champ, chargé de ſix playes mortelles à la journée de Mont-le-heri; petit fils d'vn autre tué à la bataille de Crecy, & arriere petit fils d'vn autre tué à la journée de Poitiers, & mort aux pieds du Roy Iean.

Tant y a, Meſſieurs, que cet exemple fait voir la verité de ce que je dis, & que les bel-

les actions des Ayeuls * ſont de puiſſans aiguillons à leurs deſcendans, pour les obliger à bien faire, & de cuiſans reproches, en cas qu'ils ne les reſſemblent pas. Pierre de Bayard imita parfaitement bien ſes Pere, Ayeul, Biſayeul & Triſayeul: car il veſquit comblé de gloire juſques à vn tel point, que FRANÇOIS I. ſon propre Roy, voulut eſtre armé Cheualier de ſa main: & quand il mourut en Italie, les Chefs du Grand Empereur CHARLES V. & entre autres le Marquis de Peſcara, ne purent empeſcher leurs larmes, & paſſerent au camp ennemi pour aſſiſter à ſa mort. Ce braue Cheualier, ſentant ſon eſchine rompuë d'vn coup d'arquebuſe, inuoquant le nom de Dieu, prit ſon eſpée par la poignée, & au lieu d'vne croix en baiſa la croiſée, diſant tout haut le cinquantiéme Pſeaume de Dauid, qui eſt le *Miſerere*. Le Marquis deuant dit, venant le viſiter ainſi qu'il rendoit l'ame, l'aſſeura, qu'il euſt volontiers verſé le quart de ſon ſang, & de deux ans tous entiers ne manger chair, pour le tenir priſonnier en ſanté.

* Euripides apud Stobæum tit. 89. Περὶ δὲ πλέον τὸ δι κάλλιστον, ἴσως ἐκ παγκὰκ χρὴ γενοῦ γενοῖ οὐ τ' αὐτὸν ἄλλα τοῖς πρόσθεν τὸ πρέπον. Quæ ſic elegantiſſimè reddit Grotius:

*— Maximum id prolis decus,*
*De gente clarâ ſi trahens exordium,*
*Moru parentum moribus reſtrat ſuis.*

Vous donc, MONSIEVR, vous diſje, qui eſtes aujourdhui Chef de voſtre Nom; je ne veux point ici vous flatter ſeruilement, ni repeter ce que j'ai raconté ailleurs ſur de bons Autheurs, des illuſtres & memorables ſeruices que les voſtres ont rendus à nos Princes; mais ſeulement je vous prie pour tout le fruit de cet Ouurage, que quelques fois faiſant vne reueuë du monde, à le prendre meſme depuis les

Ter-

Terceres qui ſont dans l'Ocean Atlantique, & d'où les Geographes commencent à conter les Meridiens, vous vous ſouueniez que PIERRE DE TASSIS contribua[1] beaucoup à la repriſe de ces Iſles; qu'il y combattit vaillamment contre le General Philippe Strozzi Florentin, enuoyé au ſecours du Baſtard Antoine. Et puis, que desbarquant à la coſte de Grenade, vous vous remettiez en memoire, que le premier Comte de Villamediana, faiſant en ce Païs vne guerre cruelle au reſte des Mores du temps, & aux coſtez[2] du Prince Don IEAN D'AVSTRICHE il y eut vn cheual tué deſſoubs lui, & que ce Prince l'honora d'vn des ſiens. Que s'il vous plaiſt paſſer le deſtroit, & entrer en Afrique, vous y verrez les lieux où les voſtres ont reſpandu leur ſang à la defenſe de la[3] forteresſe de Thunes, contre les ennemis du Roy & du nom Chreſtien. Il ne tiendra qu'à vous, MONSIEVR, de vous porter à la frontiere de l'Europe, & dez Conſtantinople ſaluër l'Aſie: là auſſi on vous dira que les voſtres y ſont connus, & que plus d'vne fois on les y a veu dans vne glorieuſe captiuité. Enfin, pour dire beaucoup en peu de mots, que ſi ſans faire ce grand tour vous daignez ſeulement jetter l'œil ſur ces Païs-bas, vous vous ſouueniez encore que pluſieurs des voſtres ont laiſſé la vie deuant des places ennemies; comme eſtoient de leur temps celles [4] de Bonne[5] & de Tenremonde, ſans ceux qui ſont morts[6] deuant Humbercourt, & à l'attaque de[7] la Philippine.

1 Voyez le Chapitre XI. de la III. Partie de ces Marques d'Honneur.

2 Recourez au Chapitre IV. de la III. Partie.

3 Liſez les Chapitres II. & III. de la IV. Partie.

4 Au Chapitre XXII. de la Seconde Partie.

5 Au Chapitre XII. de la Troiſiéme Partie.

6 Au Chapitre XV. de la Troiſiéme Partie.

7 Au dernier Chapitre de la Quatriéme Partie.

Ie

Ie ne veux rien dire ici des negociations vtiles aux Eſtats de nos Roys, ni des Traittez de Paix : je ne ferois que remaſcher mon diſcours; mais puiſque vous auez cet aduantage qu'auoit Pierre de Bayard, vſez de ſi riches exemples comme les voſtres ont tousjours fait; & en la terre on vous benira, tandis qu'au Ciel on vous preparera des Couronnes.

F I N.

# TABLE
## DES NOMS PROPRES
## ET CHOSES PLVS REMARQVABLES
## DES MARQVES D'HONNEVR
## DE LA MAISON DE TASSIS.

A.


ACFORT, *place importante, priſe par le Colonel de* TASSIS. 134.

*Adolphe Comte de Nieuvvenare, de Meurs & d'Alpen, eſt defait par le Colonel de* TASSIS. 335.

*Adnuëz des Egliſes, & combien eſtoit grande leur Dignité.* 43.

*Alexandre Farneſe, Prince & puis Duc de Parme, ſuccede à ſon oncle Don* IEAN D'AVSTRICHE: *prend Tournay.* 97. *il va au ſecours de Paris, & il vſe du conſeil du Commandeur de* TASSIS. 117. *il donne le Baſtir d'Honneur au Colonel de* TASSIS *au ſiſeon de l'armée du Roy.* 131. *il enuoye le meſme au Siege de Bonne.* 140. *il meurt, & le Comte de Manſfelt lui ſuccede.* 213.

*Alexandre de Lalain, Marquis de Renty, eſt tué au rauitaillement de l'Eſcluſe auec vn de la Maiſon de* TASSIS. 216.

ALEXANDRE DE TASSIS, *fils du premier Marquis de Paul.* 235.

ALEXANDRINE DE RYE *Comteſſe de* TASSIS. 38. *Dame de haute vertu & de grand cœur au ſeruice du Roy.* 160. 161.

*Alliances de la Maiſon de* TASSIS *pourquoi non toutes rapportées ici.* 11.

*Alonſo de Borja tué auec* PHILIPPE DE TASSIS *au rauitaillement de l'Eſcluſe.* 216.

*Alonſo Lopez de Haro a eſcrit & imprimé la Genealogie de la Maiſon de* TASSIS. 12.

*Alpen Comté priſe par le Colonel de* TASSIS. 149.

*Ambaſſadeur du Roy à Rome outragé par l'Eueſque de Lamego, & defendu par le Marquis de Paul & ſes deux fils de la Maiſon de* TASSIS. 240.

*Amidan, fils de Muley-Hazen Roy de Thunes, creue les deux yeux à ſon pere.* 78.

ANNE DE MENDOÇA ET DE LA CERDA *des Ducs del Infantadgo, femme du dernier Comte de Villamediana de la Maiſon de* TASSIS. 204.

*Antoine Baſtard de Portugal aſſiſté de gens par la France.* 110. *il eſt traitté de Roy par les François, & aſſiſté pour la conqueſte des Iſles Açores.* 112. 196. *il eſt totalement defait, & ſe retire en France: où il meurt dans l'obſcurité.* 198.

ANTOINE DE TASSIS, *premier Marquis de Paul.* Voyez les Chapitres II, III. IV. V. & VI. de la Quatriéme Partie.

ANTOINE DE TASSIS III. *Marquis de Paul, porte ſes armes comme elles ſont en la page* 217. 239. *il defend auec ſa perſonne celle du Marquis de los Velez. Ambaſſadeur du Roy à Rome.* 245. *& Sa Majeſté lui en teſmoigne de la reconnoiſſance.* 246.

ANTOINE DE TASSIS, *ſixiéme fils du premier Marquis de Paul, eſt tué à l'attaque de la Philippine en Flandres.* 249.

ANTOINE DE TASSIS, *fils du Seigneur Don* POMPEE, *& Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, s'allie en Eſpagne.* 235.

ANTOINE, *fils Naturel de cette Maiſon, eſtablit ſon ſejour à Anuers.* 83.

*Anuers eſt la plus belle ville qu'on puiſſe voir: ſon Chapitre Cathedral jadis ſuiuoit en ordre celui de Cambrai.* 87. *affligée par l'hereſie.* 88. *repriſe par le Duc de Parme, quand le Colonel de* TASSIS *amuſoit les ennemis deuant Zutphen.* 133. 147.

PIERRE DE TASSIS *exempte d'vn malheur notable pluſieurs de ſes bourgeois.* 194.

*Armoiries de la Maiſon de* TASSIS *reputées pour la cauſe du ſurnom.* 20. 26.

*leurs divers changemens.* 25. *repreſentez en la taille douce emblematique de la page* 40. *le chef eſt changé premierement par l'Empereur* MAXIMILIAN I. 67. *puis par* CHARLES V. 79. *elles ſont mal peintes chez quelques Auteurs.* 163.

*Armoiries de pluſieurs familles, & leur Origine deſcrite en vers par vn ancien Heraut.* 26. *enrichies diuerſement par l'addition de quelques pieces des propres Eſcus des Princes.* 68. 79.

*Autuerſiele, place priſe de vive force par le Colonel de* TASSIS. 146.

AVGVSTIN DE TASSIS *Chanoine de Lierre fils Naturel de cete Maiſon.* 81.

*Autheurs qui ont eſcrit des Familles Illuſtres generalement.* 3. 4. *autres qui en ont traitté plus en deſtail.* 5. *ceux qui ont eſcrit expreſſement de la Maiſon de* TASSIS. 12. Voyez auſſi la marge de la page 51.

B.

BARBEROVSSE *Admiral de Soliman deſpouille les enfans de Muley-Hazen Roy de Thunes de la Couronne de leur pere.* 71. *il eſt formidable à la Chreſtienté.* 72.

*Bayard, homme admirable, iſſu de pere & Ayeuls de grande valeur.* 253. *il arme Chevalier François I. Roy de France; & eſtant mort il eſt regretté par les Chefs de l'Empereur* CHARLES V. 254.

*Belleure enuoyé aux Païs-bas pour y remettre en eſtime le Duc d'Anjou.* 113.

*Berckhooſt, Fort pris par le Colonel de* TASSIS. 135.

*Bergame commune patrie des Seigneurs de* TASSIS. 53. 130. 152.

*Bernardin de Mendoça donné pour ſucceſſeur au Commandeur de* TASSIS *en ſon Ambaſſade de France.* 115. *employé à apporter du remede aux deſordres de la Ligue.* 119.

*Broucborſt, forteresſe ſecourue par le Colonel de* TASSIS. 147.

*Burich, ville & chaſteau rendus par compoſition au Colonel de* TASSIS. 149.

*Buſbeque Ambaſſadeur de l'Empereur* RODOLPHE *eſtime le Commandeur de* TASSIS. 115.

C.

CADVCE'S *employé premierement en cet Ouurage au tour des Eſcus pour marquer des Ambaſſades.* 21.

*Caramuël Abbé de Melroſe Autheur d'vn Liure intitulé Philippe le Prudent.* 196.

*Cardinal de Bourbon deſtiné à la Couronne de France par le Traitté de la Ligue.* 115.

*Carlet Coloma Maiſtre de Camp General aux Païs-bas regrette en ſon Hiſtoire la mort de* IEAN DE TASSIS *fils Naturel de cete Maiſon.* 214.

*Catherine de Medicis Reyne de France, Princeſſe diſſimulée, met en termes vne pretenſion ſur le Portugal, & veut s'attribuer Cambrai en place de ce droit.* 111. *elle propoſe de renoncer à cete action, ſi le Roy Catholique veut marier l'Infante Catherine auec le Duc d'Anjou.* 112. *elle aſſiſte le Baſtard Antoine.* 113. 196.

*Chapelle de la Maiſon de* TASSIS *à Bruxelles eſt ancienne.* 62 63. *& enrichie par le Comte* LAMORAL II. *du nom.* 156.

CHARLES IV. *Empereur monſtre la faſte de ſes predeceſſeurs à Edmond de Dintere Ambaſſadeur du Duc de Brabant.* 5.

CHARLES V. *Empereur nourry en ſa jeuneſſe à Malines.* 85. *adonné aux Ioneſtes.* 126. *reſtablit Muley-Hazen Roy de Thunes.* 72. 78. *il ſe retire du monde.* 169. *& eſt enterré premierement à Grenade, puis dans l'Eſcurial.* 177.

*Charles-Emanuel Duc de Savoye eſpouſe Catherine Infante d'Eſpagne, & cherit* IEAN DE TASSIS *Comte de Villamediana.* 178.

CHARLES *Prince d'Eſpagne entreprend ſur l'authorité de ſon Pere.* 170. *& meurt auec regret de l'amour offenſé.* 172. 173.

*Charles de Coſſé Comte de Briſſac Lieutenant de l'armée de mer enuoyée de France aux Iſles Açores.* 197.

*Charles de Lorraine Duc de Mayenne aſſiſte au Traitté de Iesuuille.* 114. *& le ruine plus que nul autre par ſon ambition deſmeſurée.* 119.

*Charles Prince-Comte d'Arenberghe enuoyé Ambaſſadeur en Angleterre.* 182.

*Charles Prince de Chimai enuoyé deuant Bonne par le Duc de Parme.* 149.

*Charles Comte de Mansfilt prend Noyon, attaque S. Valery & Humbercourt.* 213.

CHRISTOPHLE DE TASSIS *ſuit l'Empereur* FERDINAND I. *en ſes guerres d'Allemagne.* 124.

*Clari parentes mots Latins que veulent dire en François, & leur propre explication.* 69. 70.

*Claude de Berlaimont Seigneur de Hautepenne practique la reduction de la ville de Guildres.* 138.

*Claude*

*Claude de Vaudrey Seigneur de l'Aigle, Auteur des Ieuſtes faictes aux nopces de Charles le Hardi & de Marguerite d'Yorck.* 126.
*Comte de Hohenlo aſſiege en vain Zutphen, ſurpris, puis defendu par le Colonel de* TASSIS. 133.
*Conſeil d'Eſtat qui gouvernoit les Païs-bas empriſonné violemment.* 103.
*Conſeil de la Saincte Croiſade pourquoi eſtably en Eſpagne.* 189.
*Couronnes pourquoi miſes ſur les Eſcus, & l'origine de cet vſage.* 32. 33.
*Creſte au deſſus du Heaume, & ſa ſignification myſtique.* 33.

## D.

DAVID DE TASSIS *demeure au ſervice de la* MAISON D'AVSTRICHE *en Tyrol, & eſt fait Chaſtellain de ſaint Felix de Veronne.* 65.
*Deputez du Païs de Liege & du Duc de Iuliers à Hoy pour le redreſſement des affaires des Païs-bas.* 93.
*Denunter ville repriſe par l'adreſſe du Colonel de* TASSIS. 138.
*Deuiſe de la Maiſon de* TASSIS. 37. *celle du premier Marquis de Paul, & ſon explication.* 232.
*Diego de Ibarra nommé par le Roy* PHILIPPE II. *pour aller en France avec le Duc de Feria.* 219.
*Droſſart de Zelande fait priſonnier de guerre par le Colonel de* TASSIS. 146.
*Duc d'Anjou traitte de venir en Brabant.* 107. *ennemy declaré du Roy* PHILIPPE II. 109. *ſa Mere deſcrit ſon naturel au Commandeur de* TASSIS. 110. *il enuoye Balagny dans Cambrai.* 111. *il eſt maltraitté à Anuers.* 112. *il perd entierement l'eſtime parmi les Flamands, & meurt à Chaſteau Thiery.* 113.
*Duc de Feria choiſi par le Roy* PHILIPPE II. *pour aſſiſter aux Eſtats Generaux de la Ligue en France.* 219.

## E.

EGLISE *de Sainct Auguſtin de Valladolid du patronage de la Maiſon de* TASSIS, *& vne des plus belles qui ſoient en Caſtille.* 205.
*Epitaphe commun de la Maiſon de* TASSIS *conceu par le Sieur Puteanus.* 7.
*Erneſte de Baniere Archeueſque de Colongne demande ſecours au Roy pour reprendre ſa ville de Bonne.* 140.
*Eryce Puteau donné pour ſucceſſeur à Iuſte Lipſe.* 156. Voyez ci aprés Puteanus.
*Eſcoſſe Royaume bien entendu auec celui de Caſtille.* 181.
*Eſcurial Mauſolée de nos Roys.* 177. *baſti par le Roy* PHILIPPE II. 180. *a ſuccedé à la Chapelle Royale de Grenade.* 191.
*Eueſques choiſis auec ſoin extraordinaire par les Princes de la* MAISON D'AVSTRICHE. 190.

## F.

FAMILLE DE TASSIS *eſtimée par les Princes de la* MAISON D'AVSTRICHE, *& enrichie par eux de pluſieurs Marques d'Honneur.* 6. *elle paſſe dans les Eſtats de la tres-Auguſte Maiſon non ſans vn trait ſingulier de la prouidence Diuine.* 59.
FERDINAND I. *Empereur ſe plaiſt aux Tournois.* 127.
FERDINAND *Archiduc d'Auſtriche fait ramaſſer ſoigneuſement les armures des Grands Chefs.* 144.
*Ferdinand de Quignonez, Comte de Luna, fait vn Tournoi en la Cour de l'Empereur* FERDINAND I. 228.
FERDINAND DE TASSIS *Courier Major de l'Empereur à Veniſe, Patron de l'Egliſe des Graces dans le Cornet de Bergame.* 51. *fils vnique de* ROGER DE TASSIS. 65.
*Fidelité de ceux du ſurnom de* TASSIS *eſt cauſe de la Deuiſe ou Symbole de la Maiſon.* 37.
*Flamands bons peuples ennemis de la violence, deſcrits comme tels par le Commandeur de* TASSIS *à Catherine de Medicis Reyne de France.* 113.
FORT-TASSIS *baſti ſur le bord du Rhin.* 149.
*François I. Roy de France refuſe au Viſcomte de Lombeke du ſecours contre Barberouſſe.* 72.
FRANÇOIS DE TASSIS *dit le Vieil, &* FRANÇOIS *dit le Ieune, ſucceſſeurs de* ROGER, *qui eſtoit entré le premier au ſervice de la* MAISON D'AVSTRICHE. 61.
FRANÇOIS DE TASSIS *General des Poſtes aux Païs-bas meurt à l'âge de* XXII. *ans.* 81. 93.
*François Verdugo Gouverneur de Friſe.* 131. *a ordre d'aller au Siege de Bonne.* 140. *le Colonel de* TASSIS *a bonne part à ſon Hiſtoire intitulée* TRDNÆA VERDVDIANA. 150.

*François Zazzera Napolitain a eſcrit & imprimé la Genealogie de la Maiſon de* TASSIS. 12.

## G.

GENEALOGIE *de la Maiſon de* TASSIS *non deduite en cet Ouurage, & pourquoi.* 55. 251.

*Generalité des Poſtes hereditaire en la Maiſon de* TASSIS. 7. *eſtimée par les Princes de la* MAISON D'AVSTRICHE, *& conferée à perſonnes de grande Naiſſance.* Voyez la page 60. auec la marge de Pierre Creſcentio.

GENEVIEVS DE TASSIS *Marquiſe de Sfondrate, Dame vertueuſe, fille de* LEONARD II. *Comte de* TASSIS. 161.

*Gennes Republique trauaillée de guerres & diſſenſions entre les Nobles anciens & nouueaux.* 219. 230.

*Gentilshommes de la Chambre des Roys Catholiques, leur dignité & fonction.* 181.

*Geoffroi de Charny Autheur d'vn liure en matiere de Tournois.* 125.

*Gil Gonçalez Davila, Hiſtoriographe du Roy, promet l'Hiſtoire Eccleſiaſtique d'Eſpagne.* 188.

*Gouuerte conſte de conſerver au Roy* PHILIPPE II. *quarante millions en quarante ans.* 226. *elle eſt ſecourue par deux fois par* ANTOINE I. *Marquis de Paul.* 227.

*Grenade Roy d'Armes a eſcrit des Chroniques en vers.* 127.

*Grenade Royaume, pretieux fleuron de la Couronne d'Eſpagne.* 191.

## H.

HENRY *de Delden, Capitaine renommé, fait priſonnier de guerre par le Colonel de* TASSIS. 137.

*Henry III. Roy de France aſſiſte Antoine Baſtard de Portugal.* 110. *les comportemens eſtranges de ce Roy à l'endroit de ſon frere.* 111. *& du Prince de Bearn encore Huguenot.* 113. 114.

*Henry IV. Roy de France le plus proche de la Couronne aprés le Duc d'Anjou.* 113. *aucuns ont peu d'eſgard à ſon heroïſme.* 174. *il gagne diuerſes batailles, & remue les affaires de la Ligue.* 117. *& enfin il ſe conuertit.* 119. *il appelle le Commandeur de* TASSIS *ſon Pere.* 121. *il eſt ſainé en paſſant par* IEAN DE TASSIS *Comte de Villamediana, Ambaſſadeur du Roy en Angleterre.* 182.

*Heraults & Roys d'Armes aſſiſtent aux Ioutes & aux Tournois.* 21. *vn Herant publia la paix entre l'Eſpagne & l'Angleterre.* 185.

*Henry de Lorraine, Duc de Guiſe, aſſiſte au Traitté de Ioinuille, qui eſt celuy de la Ligue.* 114.

*Hiſtoires Genealogiques des grandes Maiſons vtiles non ſeulement aux familles, mais encore à l'Eſtat. 3. leur lecture recommandée par les Autheurs.* 5.

*Hommes Illuſtres honorez il y a encore ſoixante ans de Traittez particuliers de leurs vies.* 1. 2.

*Huy, ville du Païs de Liege, aſſignée pour l'aſſemblée des Deputez à l'accommodement des affaires des Païs-bas.* 95. *ſurpriſe par les Hollandois.* 101.

## I.

IACQVES VI. *Roy d'Eſcoſſe ſuccede au Royaume d'Angleterre.* 180. *le Roy* PHILIPPE III. *lui enuoye feliciter cette Couronne par* IEAN DE TASSIS *Comte de Villamediana.* 181. *il iure la paix entre l'Eſpagne & ſes Royaumes.* 185.

*Iacques Schrenk de Notzingen donne vn bel eloge au Colonel de* TASSIS *en ſon Theatre ou Arcenal Heroique.* 145. 149.

IACQVES DE TASSIS *fils du ſecond Marquis de Paul.* 239. *defend auec ſa perſonne celle du Marquis de los Velez Ambaſſadeur du Roy.* 244. *Sa Majeſté lui en teſmoigne la reconnoiſſance.* 246.

IEAN-ANTOINE DE TASSIS, *fils Naturel de cette Maiſon, eſt empriſonné par le Pape* PAVL IV. *pour auoir eſté fidele ſeruiteur du Roy.* 81. 82.

*Don* IEAN D'AVSTRICHE *eſt choiſi Chef de la Ligue contre les Turcs.* 224. *de là il paſſe aux Eſtats de Flandres pour les gouuerner.* 230. *il aime les Seigneurs de la Maiſon de* TASSIS. 88. 95. 105. 130. 153. *il gagne la bataille de Gembleurs.* 231. *eſtant mort, le Duc de Parme ſon neueu le fait enterrer honorablement à Namur.* 176. *& ſon corps eſt depuis tranſporté à l'Eſcurial: & auparauant on deſcouure la fauſſeté de certaine calomnie contre lui.* 177.

IEAN BAPTISTE DE TASSIS *Chenalier, premier de cette Maiſon qui ait eu poſterité en ces Païs-bas.* Voyez les Chapitres III. IV. V. & VI. de la Seconde Partie.

IEAN BAPTISTE DE TASSIS *Commandeur de*

*de les Santos, du Conſeil d'Eſtat, & Ambaſſadeur en France.* Voyez ſes emplois & negociations d'Eſtat depuis la page 100. juſques à la page 123.

IEAN BAPTISTE DE TASSIS *Lieutenant General en Friſe.* Voyez ſes victoires depuis la page 129. juſques à la page 150.

IEAN BAPTISTE DE TASSIS *cinquiéme fils du premier Marquis de Paul.* 236. *ſe ſignale aux guerres de Piemont.* 249.

IEAN BAPTISTE DE TASSIS, *dit le Balafré, fils Naturel de cette Maiſon, employé en beaucoup de negociations, fait vn Traitté de ſes ſeruices.* 101.

IEAN *Duc de Bourgongne, ſurnommé ſans Peur, peu adonné aux Tournois à cauſe des guerres.* 126.

*Iean, Seigneur de Haynin, a fait des Memoires des guerres de ſon temps.* 122. *il deſcrit les nopces de Charles Duc de Bourgongne auec Marguerite d'Yorck.* 126.

IEAN DE TASSIS *premier Comte de Villamediana.* Voyez ſes ſeruices, honneurs & Ambaſſade depuis la page 174. juſques à la page 186.

IEAN DE TASSIS *deuxiéme Comte de Villamediana.* Voyez ſes belles actions & ſeruices au Chapitre XIII. de la Troiſiéme Partie, page 201.

IEAN DE TASSIS, *fils Naturel de cette Maiſon, eſt loué extraordinairement dans les eſcrits d'vn Maiſtre de Camp General des Pais-bas.* 213.

*Iean Duns, dit le Subtil Scote, Chef de l'Eſcole des Cordeliers, enterré tout auprés du Colonel de* TASSIS. 142.

*Iean Francolin, Roy d'Armes de Hongrie, natif de Beſançon, dirige les Iouſtes faictes deuant l'Empereur* FERDINAND I. 128.

*Iean de Vargas, Ambaſſadeur en la Cour de France, venant à mourir le Commandeur de* TASSIS *lui eſt ſubrogé.* 108.

*Iean Zapata, fils du Seigneur de Barajas, Lieutenant de* RAIMOND DE TASSIS *ſon beau-frere dans les Armées de l'Empereur.* 167.

*Indeloope, place priſe par le Colonel de* TASSIS. 136.

*Inigo Velez de Guenara, Comte d'Oñate, Grand d'Eſpagne, né d'vne fille de la Maiſon de* TASSIS, *ſuccede au Majorat des Comtes de Villamediana.* 205.

*Inquiſition & ſes Conſeils comment ordonnez en Eſpagne.* 188.

*Iouſtes faictes deuant l'Empereur* FERDINAND I. *& leurs conditions.* 127. Voyez ci deuant *Herant.*

ISABELLE-CLAIRE-EVGENIE, *Infante d'Eſpagne, eſtime* LEONARD II. *Comte de* TASSIS. 160. *elle a pour dot les Pais-bas aprés le Traitté de Verwin.* 120.

L.

LAMORAT DE LA TOVR *Autheur de la Maiſon de* TASSIS *ſelon pluſieurs Hiſtoriens.* 49. 50.

LAMORAL II. *du nom, premier Comte de* TASSIS. Voyez les Chapitres XXIV. XXV. & XXVI. de la Seconde Partie.

LAMORAL III. *Comte de* TASSIS. 48. *eſt tres-heureuſement eſleué, doué de pluſieurs belles connoiſſances & d'vn grand courage.* 162.

*Leceſter Comte Anglois, General des Rebelles, raſſiege en vain la ville de Zutphen.* 148.

LEONARD *Baron de* TASSIS. Voyez les Chapitres IX. & X. de la Seconde Partie. *il deliure ſon frere de la priſon, où les ſeditieux l'auoient mis auec les Miniſtres du Roy.* 104.

LEONARD II. *Comte de* TASSIS *d'vn noble naturel, & poſſedant les principaux langages de l'Europe.* 159. *l'Empereur l'aime, & le fait Gentilhomme de ſa Chambre.* 160. *Sa Majeſté honore extraordinairement ſa memoire.* 162.

*Louys de Lorraine, Cardinal de Guiſe, trauaille d'empeſcher que la Couronne de France ne tombe en mains d'vn Prince Heretique.* 114.

*Louys Tribaldo Toledo, Hiſteriographe General des Indes, maiſtre aux bonnes lettres du dernier Comte de Villamediana de la Maiſon de* TASSIS. 202.

*Louyſe Palluzzi Bien-heureuſe alliée à la Maiſon de* TASSIS. 238.

M.

MAISONS *Illuſtres ont droit de publier l'Hiſtoire de leurs Familles.* 1. *denombrement de pluſieurs Autheurs qui en ont traitté.* 3. 4. *prerogatiues des familles Illuſtres auprés des Princes.* 58.

*Malines ville du ſejour de nos Princes pendant les jeunes ans de* CHARLES V. *Empereur.* 85.

MAPHE'E DE TASSIS *naturaliſé dans les Royaumes d'Eſpagne.* 64. 3 *procrée trois filles alliées noblement.* 66.

MARGVERITE *Archiducheſſe d'Auſtriche, Douairiere de Savoye, eſleue & nourrie ſon Neueu* CHARLES, *depuis Empereur V. du nom.* 85.

MARIA DE PERALTA, MVÑATONES *iſſue des Marquis de Falces, femme du premier Comte de Villamediana.* 186.

MARIE *Princeſſe de Bucheri en Sicile, fille d'vne fille de la Maiſon de* TASSIS. 236.

*Marques d'Honneur prepremene ſignifiées par le mot Latin* Decus. 9.

*Marquis de Caſtel-Rodrigo Grand d'Eſpagne, Gouuerneur General des Pais-bas & de Bourgongne, curieux & ſçauant.* 5.

*Marquis de Raſina allié à la Maiſon de* TASSIS, *ſollicite la beatification de la Bien-heureuſe Louyſe Paluzzi ſa parente.* 239.

*Marquis de Villers bleſſé, & fait priſonnier en vne bataille par le Colonel de* TASSIS. 135.

*Martin Schenck eſt defait par le Colonel de* TASSIS. 135. *& on reprend la ville de Bonne qu'il auoit priſe.* 140.

*Matignon, Cauallier François, tué au rauitaillement de l'Eſcluſe auec vn de la Maiſon de* TASSIS. 216.

MATTHIAS DE TASSIS *rapporté entre les hommes Nobles & Heroiques de la Cour de l'Empereur* FERDINAND I. 125.

MAXIMILIAN I. *Empereur adonné aux Iouſtes.* 126. Voyez ci aprés *Princes.*

*Maximilian de Bethune Marquis de Roſny, Ambaſſadeur de Henry IV. Roy de France en Angleterre.* 183.

*Memoires Hiſteriques eſcrits par diuers Cauaiers & hommes de naiſſance.* 122.

*Michel de Porengal Eueſque de Lamego, pretendu Ambaſſadeur de l'vſurpateur de Portugal en la Cour de Rome.* 142. *ſon mauuais procedé condamné par l'exemple du Pape* PIE II. *au regard des enuoyez de l'vſurpateur de Cypre.* 244.

*Milan pourquoi appellée Mediolanum en Latin.* 29.

*Moreau Arragonois Cheualier de Malthe, employé auec le Commandeur de* TASSIS *au Traitté de Iouuille.* 115. *il a part des affaires a Paris.* 116. *& enfin il meurt non ſans ſoupçon d'auoir eſté empoiſonné.* 317.

*Muley-Hazen Roy de Thunes vient demander ſecours à l'Empereur* CHARLES V. *& loge en l'Hoſtel du Seigneur de* TASSIS. 70. *le recit de ſes volaptez deſordonnées, & ſa fin pleine d'amertume.* 72 74 78.

N.

NEEMEECK *place importante priſe par le Colonel de* TASSIS. 134.

*Nicaiſe Ladam dit le Songeur Roy d'Armes de l'Empereur* CHARLES V. *au titre de Grenade, a eſcrit des Chroniques en vers.* 127.

*Nobleſſe pourquoi peinte auec vn Croiſſant au col dans le frontiſpice.* 9.

O.

OLIVIER *de la Marche Autheur des Memoires.* 122. *dedie ſa deſcription des Iouſtes de Claudine Vaudrey au Comte de Breſſe & de Bauge.* 126.

*Ordre de Ciſteaux fort eſtendu par tout le monde, paſſe en Grece au moyen de quelques Religieux de la Franche-Comté.* 207. *il eſt reformé & fleurit en Eſpagne.* 208.

*Origine des Armoiries en general deſcrite auec gentileſſe dans les vers d'vn ancien Heraut.* 26. 27. *celle de l'Eſcu de la Maiſon de* TASSIS *curieuſement debattue.* 28. 29. 30.

*Origine du ſurnom de* TASSIS, *& opinions diuerſes ſur ce ſubjet.* 16.

*Origine des Torriani anciens Seigneurs de Milan profonde.* 39.

*Oſwualde fils de Guillaume Comte de Bergh tué par vn ſingulier malheur.* 137.

P.

PAGES *des Roys en Eſpagne, & leur qualité.* 249.

*Paix iurée entre l'Eſpagne & l'Angleterre, & auec quelles ceremonies.* 184.

*Parreins en Iouſtes & Tournois, & leur preeminence.* 128.

PHILIPPE LE BEL *Prince adonné aux Iouſtes.* 126. Voyez ci aprés ſoubs le mot Princes.

PHILIPPE LE BON *Duc de Bourgongne ſe plaiſt aux Tournois aprés la paix d'Arras.* 126.

PHILIPPE II. *Prince d'Eſpagne paſſe aux Eſtats de Flandres.* 168. *il donne de l'exercice aux Princes qui moleſtoient ſes Eſtats.* 113. 114. *il refuſe la Couronne de France.* 116. 117. *il tient ſon fils* CHARLES *Prince d'Eſpagne en lieu d'aſſeurance.* 172. *Sa Majeſté meurt.* 121. *& ſon cors eſt porté par* IEAN DE TASSIS *Comte de Villamediana dans l'Eſcurial.* 180.

PRI-

PHILIPPE III. *choisit pour ſon Ambaſſadeur en la Cour de France le Commandeur de* TASSIS. 121. *& l'enuoya* IEAN DE TASSIS *Comte de Villamedıana auec le meſme honneur en celle d'Angleterre.* 180.
*Philippe Strozzi Chef de l'Armée Nauale enuoyée de France aux Iſles Açores.* 196. *defait totalemene par les Eſpagnols.* 198.
PHILIPPE DE TASSIS *Archeueſque de Grenade: ſa vie paſtorale & ſa mort.* 189. 190. 191. & 192.
PHILIPPE DE TASSIS *fils Naturel de cete Maiſon, Abbé General de l'Ordre de Ciſteaux en Eſpagne.* 206.
PHILIPPE DE TASSIS *fils Naturel de cete Maiſon, priſonnier à la bataille de Nuenperi, & tué au raualtaillement de l'Eſclauſe.* 215. 216.
PIE V. *Pape vrai Pere commun fait vne Ligue contre les Turcs auec le Roy* PHILIPPE II. *& autres.* 224.
*Pierre de Caſtro Comte de Lemos Viceroy de Naples, allié du ſecond Comte de Villamedıana.* 202.
PIERRE DE TASSIS *Commandeur de l'Ordre Militaire de ſant Jacques, Maiſtre de Camp d'vn Tertio Eſpaguol.* Voyez ſes actions & mort tres-honorable aux Chapitres X. XI. & XII. de la Troiſiéme Partie.
PIERRE DE TASSIS *fils du premier Marquis de Paul.* 235.
POMPE'E DE TASSIS, *ſecond fils du premier Marquis de Paul, ſ'allie en Eſpagne.* 235. *il va en Angleterre auec le Comte de Villamedıana.* 181.
*Porcelets, Tuuans de l'Eſcu des Armes de* IEAN DE BOVRGONGNE *Duc de Brabant, & la raiſon pourquoi.* 35.
*Pourpre, ancienne marque des Roys, portée par Muley-Hazen Roy de Thunis.* 74.
*Princes de la* MAISON D'AVSTRICHE *qui ont chers particulierement les Seigneurs de* TASSIS:
FRIDERIC III. *Empereur.* 59. 62.
MAXIMILIAN I. *Empereur.* 32. 62. 66.
PHILIPPE I. *Roy d'Eſpagne.* 62.
IEANNE *Royne d'Eſpagne.* 64.
CHARLES I. *Roy d'Eſpagne.* 64.
PHILIPPE II. *Roy d'Eſpagne.* 17. 94. 98.
FERDINAND II. *Empereur.* 160.
ISABELLE-CLAIRE-EVGENIE *Infante d'Eſpagne, Princeſſe des Pais-bas & de Bourgongne.* 38. 159.
*Prieſac Auteur des Annotations ſur le liure de l'Abbé de Melroſe, intitulé* PHILIPPE LE PRVDENT. 196.
*Puteanus Conſeiller & Hiſtoriographe du Roy eſt Autheur de l'Epitaphe commun des Comtes de* TASSIS *en l'Egliſe du Sablon à Bruxelles.* 7. *il auoit en la penſée de traduire en Latin le Traitté qu'Alonſe Lopez de Haro auoit fait de cete Maiſon.* 13.

## R.

RAIMOND DE TASSIS *Commandeur en l'Ordre Militaire de ſains Iacques, progeniteur des Comtes de Villamedıana.* 81. Voyez les Chapitres I. II. & III. de la Troiſiéme Partie.
*Rainenal, jeune homme vaillant, obeit aux ordres de Verdugo.* 134.
*Reliques des Compagnes de Sainčte Vrſule honorées en grand nombre dans la Chapelle de la Maiſon de* TASSIS *à Bruxelles.* 157.
RODOLPHE II. *Empereur s'entremet pour le redreſſemens des affaires des Pais-bas.* 95. *il crée* LEONARD *Baron de* TASSIS *Gentilhomme de ſa Chambre.* 29.
ROGER DE TASSIS *paſſe le premier de ſa Famille au ſeruice de la* MAISON D'AVSTRICHE. 57.
ROGER DE TASSIS *Doyen de la Cathedrale d'Anuers, Prenoſt de Louuain, & Ambaſſadeur à Rome.* Voyez ſon zele aux Chapitres VII. & VIII. de la Seconde Partie.
ROGER DE TASSIS, *frere Ainé du premier Marquis de Paul, aſſiſte aux batailles de Curſolari & de Lepante.* 223.
*Roland d'Torck ameine neuf cens hommes de l'ennemis au Colonel de* TASSIS. 139.
*Roys Catholiques & leur zele inuiolable à la defenſe de la Foy Orthodoxe.* 241. *ennemis de la violence.* 243. *imitateurs en leurs Eſtats domeſtiques des Princes de la Maiſon de Bourgongne.* 249.
*Roys & Roynes en nombre de ſept repoſent à meſme temps ſoubs vn tillot ancien au Monaſtere de Grocuendale.* 74.

## S.

SCHAFFALTERSIELE, *place emportée de vive force par le Colonel de* TASSIS. 146.
SIMON DE TASSIS *eſt naturaliſé dans les Royaumes d'Eſpagne.* 64. *il eſt Autheur de la Branche des Marquis de Paul.* 66. *il perd le ſens de regres aprés la mort de* PHILIPPE LE BEL *ſon Maiſtre.* 219. *puis il ſe remet, ſe marie auec vne Illuſtre Dame, &* ſuccede

*ſucceede à Antoine de Leina en vn commandement qu'il auoit.* 221.
SIMON DE TASSIS *II. Marquis de Paul ſe trouue à l'expedition de Larache en Afrique, & defend la perſonne de l'Ambaſſadeur du Roy contre la violence de l'Eueſque de Lamego.* Voyez les Chapittres VII. VIII. & IX. de la Quatriéme Partie.
*Stanley Canalier Anglois liure Deuenter au Colonel de* TASSIS. 138.
*Stein Maltz Danois de remarque fait priſonnier par le Colonel de* TASSIS. 137.
*Surnoms de pluſieurs Familles pris des noms propres de ceux deſquels elles deſcendent.* 18.
*Symbole de la Maiſon de* TASSIS. 37.

## T.

TACCIO *Comte de la Valſaſſine ſur le lac de Come repris par aucuns pour l'vn des predeceſſeurs de la Maiſon de* TASSIS. 17. & 35. *tenu par conjeſture pour eſtre iſſu de* TAXIS *Roy de Hongrie.* 18.
TASSIS *ſurnom comment doit eſtre eſcrit.* 23.
TAXOMI *Famille Illuſtre de Ferrare a pris ſon ſurnom du* TAISSON. 22.
*Tenans des Armes de la Maiſon de* TASSIS, & *leur origine apparente: ceux de Iean de Bourgongne Duc de Brabant.* 35.
*Tercere, vne des Iſles Açores priſe par Philippe Strozzi.* 197.
*Torriani Seigneurs de Milan pourquoi portent vne Tour en Armes.* 42. & *pourquoi des baſtons fleurdeliſez.* 44.
*Thunus refuté par Salazar de Mendoça ſur le recit de la mort de* CHARLES *Prince d'Eſpagne.* 173.
*Thunes Royaume vſurpé par Barberouſſe ſur Muley-Hazen, que fut reſtably par l'Empereur* CHARLES V. 71. *la ville & cittadelle de ce nom attaquées par les Chefs de Selim Empereur des Turcs.* 225. *defenduë merueilleuſement par* ANTOINE DE TASSIS *premier Marquis de Paul, mais enfin priſe.* 227.
*Timbres, & de combien de façons il y en a chez les Heraults.* 31.
*Tournois, exercices de Nobleſſe, & leurs regles obſeruées exactement par nos Princes.* 125. *deuers faicts autrefois en leur preſence.* 126. *celuy que fit à Naples* IEAN DE TASSIS *ſecond Comte de Villamediana.* 202.
*Traitté d'Arras fait en l'an* 1435. *appellé la Sainſte Paix.* 226.
*Traitté de Ionuille, que eſt celuy de la Ligue, eſt fait auec les trois freres de la Maiſon de Lorraine par le Commandeur de* TASSIS. 114. *ſa ſubſtance & fin principale.* 115. *ruiné par le Duc de Mayenne, & par la conuerſion de Henry IV. Roy de France.* 119. 213.
*Traitté de Nemours & ſa negociation communiquée au Roy* PHILIPPE II. *par* IEAN BAPTISTE DE TASSIS, *dit le Balafré.* 178.
*Traitté de Noyon faict en l'an* 1514. *entre* CHARLES I. *Roy d'Eſpagne, depuis Empereur, & François I. Roy de France.* 126.
*Traitté de Vervin conclu par Meſſire* IEAN BAPTISTE DE TASSIS *& autres Miniſtres au nom du Roy* PHILIPPE II. 119. *le premier Marquis de Paul ſe trouue auſſi auoir aidé à ce Traitté.* 231.

## V.

VICTORIA DE TASSIS *Dame mariée au Marquis de la Motthe en Sicile.* 236.
*Viſcomtes, Seigneurs de Milan, defaits ſept fois en bataille par les Torriani, demeurent enfin victorieux.* 49. *ils tiennent les Torriani de Bergame dans l'oppreſſion.* 60.
*VVeſtergoe & VVorcum, places priſes par le Colonel de* TASSIS. 136.

## Z.

ZVTPHIN *ville ſurpriſe, & puis defenduë par le Colonel de* TASSIS. 138.

FIN.

## APPROBATIO CENSORIS.

DECORA Illuſtriſſimæ Gentis TASSIANÆ, quà per Europam diffuſa eſt, à IVLIO CHIFLETIO Sequano haud inelegantter deſcripta, nihil planè contra fidem moréſve ingenuos continent; quin potiùs excitandæ ad magna & ardua quæque capeſſenda Nobilitati, etiam huic noſtræ Belgicæ, proderunt. Ita Cenſeo Ipris Kalendis Octobris M. DC. XLIV.

ANTONIVS SANDERVS *Presbyter S. Th. Licentiatus, Canonicus & Scholaſticus Iprenſis, Librorum Cenſor.*

---

AVEC *Permiſſion du Conſeil du Roy noſtre Sire, ordonné en ſon Païs & Duché de Brabant; donnée à Bruxelles le* X. *de Feburier* M. DC. XLV.

Signé

*Steenhuyſe.*

A ANVERS,
EN L'IMPRIMERIE PLANTINIENNE
DE BALTHASAR MORETVS.
M. DC. XLV.

W

LABORE ET CONSTANTIA

ROMA

ROMA

Digitized by Google